Nouvelle série N° 133 **2001**

LA FRANCE LATINE
Revue d'Études d'Oc

I. Actes du colloque « Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France »

II. Varia

CENTRE D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE D'OC
UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

Table

Avant propos (S. T.-M.) **9**

I. Actes du colloque « Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France » 11

Présentation (Philippe BLANCHET) 13

Diversité et vitalité des langues régionales : deux concepts à associer. Problématique générale à partir de l'exemple provençal (Philippe BLANCHET) 17

Panorama général des langues du Midi (Henriette WALTER) 49

L'émergence de la langue corse revisitée (Jean-Baptiste MARCELLESI) 59

Le béarnais et le gascon aujourd'hui : pratiques et représentations (Bernard MOREUX) 75

Diversité des parlers du comté de Nice (Adolphe VIANI) 117

Le cas de l'auvergnat (Serge SOUPEL) 131

II. Varia **145**

Arthurianisme et littérature politique
au Moyen Âge (Catherine DANIEL) 147

Mariani et les Bretons
(Carmina et Vicenç ARMENDARES PACREU) 159

Informations et compte-rendus **245**

Changement au CEROC 247

Colloque 248

In Memoriam 249

Grand Prix Littéraire de Provence 2001

Vient de paraître 250

CAPES de langue d'oc 2001 et 2002 253

Compte-rendus 254

Numéros thématiques parus 265

Avant propos

Voici un autre recueil d'*Actes* de colloque, après ceux de l'été 2001, mais cette fois, c'est le monde moderne et méridional qui est strictement concerné. Le CEROC et *La France latine* ont eu partie liée, dans l'organisation de cette journée d'études, avec l'équipe de recherche de Philippe Blanchet, le CREDILIF (E.A. 3207 de Rennes 2). Ce colloque ayant eu lieu en juin 2001 à la Sorbonne, il nous a fallu quelques délais pour en préparer les textes en vue de la présente livraison d'hiver de notre revue, imprimée à Rennes, qui paraît ainsi un peu plus tard que de coutume. Des changements dans notre organisation ont ainsi également nécessité quelque temps. Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous en excuser.

Il semble que l'alternance d'un fascicule principalement consacré au domaine ancien et d'un autre principalement réservé au domaine moderne soit une solution permettant de couvrir un vaste champ de recherche et de constituer ainsi la marque distinctive de notre revue.

Les affaires de ce monde étant vouées au changement, vous verrez en fin de numéro que j'abandonne l'enseignement et la direction du CEROC, après quelques dizaines d'années bien remplies ! Pour autant je ne délaisse ni notre revue, ni la recherche. Notre équipe associée (E.A. 2554) étant soumise à renouvellement de la part du Ministère, elle recevra sans doute un nouveau sigle et s'intègrera désormais à une grande équipe intitulée « Lexicologie et linguistique romane », tout en gardant son intitulé propre de « Langue et littérature d'oc ».

Et, comme il est dans nos projets immédiats d'ouvrir un site internet à notre revue, vous aurez bientôt une adresse électronique pour nous envoyer vos vives félicitations,

éventuellement vos critiques et même obtenir quelque renseignement !

En attendant, bonne lecture, merci de votre fidélité qui nous donne le courage de poursuivre la route, et excellente nouvelle année.

S. T.-M.

I. Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France

Actes du colloque organisé le 15 juin 2001 à la Sorbonne
par
le *Centre d'Enseignement et de Recherche d'Oc*
(université Sorbonne-Paris IV)
&
le *Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie* (université Rennes 2)

sous la direction de Philippe Blanchet

*

avec le soutien de
la *Délégation Générale à la Langue Française*
(Ministère de la Culture)
et de
l'Union Provençale / Unioun Prouvençalo
(groupement s'associations culturelles)

Présentation

Ce volume contient les *actes* du colloque « Diversité et vitalité des langues régionales du sud de la France » qui s'est tenu en juin 2001. Les participants à ce colloque auront remarqué un léger changement de titre : lors de la préparation du colloque et de sa tenue elle-même, l'intitulé en était « …langues régionales du *Midi* de la France » (d'où le titre du panorama présenté par Henriette Walter). A l'occasion de nos débats, il s'est confirmé que le terme « Midi » n'était pas le plus approprié, puisqu'il est généralement perçu comme référant à la seule zone méditerranéenne du sud de la France (Languedoc méditerranéen, Provence, pays niçois), la Corse elle-même n'y étant pas clairement incluse. Je m'y suis rallié d'autant plus volontiers que, moi-même, comme beaucoup de Provençaux, je n'emploie usuellement ce terme, « Midi », que pour désigner la Provence et ses marges, en considérant que Montpellier, c'est déjà le « Sud-Ouest », et donc un « Midi-moins-le-quart » qui n'est pas vraiment « le Midi » ! Mais je l'avais choisi, d'une part, par souci de n'exclure personne d'un ensemble qui me semblait pouvoir présenter, par rapport à la France septentrionale, certains points communs (?), et, d'autre part, parce que, comme beaucoup de « Méridionaux », je préfère le terme « Midi », qui renvoie à une identité socio-culturelle, au terme « sud », qui n'est qu'une désignation géographique.

Il est clair en effet que, pour les Auvergnats comme pour les Provençaux (à qui personne ne conteste la qualité de *Méridionaux* —puisque c'est une qualité !), l'Auvergne n'est pas dans le Midi.

Il s'est donc avéré que même cet éventuel critère d'unité distinctive, secondaire et très général, n'est pas sûr dans cette vaste zone qui s'étend de l'Atlantique aux Alpes et du Massif central à la Méditerranée. Car ce colloque a surtout permis de mettre en évidence la profonde diversité des situations sociolinguistiques et culturelles des régions méridionales, ainsi

que, de façon complémentaire, une unité de vue des analystes (et des populations observées) sur l'artificialité, la distortion et les dangers d'une vision unifiante de langues régionales concernées, notamment des langues et parlers d'oc.

La plupart des travaux présentés ici portent en effet sur ce que les linguistes appellent « le domaine d'oc », domaine de spécialité du CEROC, qui accueillait cette réunion scientifique. Il s'agit, par ordre « « d'entrée en scène », du provençal (moi-même), du béarnais et du gascon (B. Moreux), du niçois et autres parlers de l'ancien Comté de Nice (A. Viani), et de l'auvergnat (S. Soupel). Nous regrettons bien sûr l'absence d'autres langues d'oc, mais les disponibilités des uns et des autres n'ont pas permis leur venue. Il n'en demeure pas moins que les interventions ici présentes sont bien représentatives de l'ensemble des problèmes[1].

Un texte porte sur le corse, dont la situation sociolinguistique, et la valorisation originale qui s'en suit, constituent un contre-point stimulant et un exemple séduisant. Surtout lorsqu'il est présenté avec toute la vigueur, l'ouverture d'esprit et la compétence d'un de ses promoteurs principaux, Jean-Baptiste Marcellesi[2].

Un autre exemple, tout à fait différent puisque notamment adossé à la politique linguistique espagnole, devait nous être présenté : il s'agit de celui du basque. Mais notre collègue Beñat Oyharçabal, du CNRS, n'a pas pu se joindre à nous, étant requis aux mêmes dates par le jury du CAPES de basque[3].

---

[1] Pour le Languedoc, on pourra se reporter notamment à l'ouvrage de Hamel, E. & Gardy, Ph., *L'occitan en Languedoc-Roussillon. 1991*. Perpignan, El Trabucaire, 1994.

[2] Les participants du colloque constateront une évolution, liée à l'actutalité de la question corse, dans le texte publié ici par rapport à celui communiqué en juin 2001.

[3] On pourra consulter sa contribution au volume : Blanchet Ph., Breton R. et Schiffman H., (éd.), *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Louvain, Peeters, 1999 p. 33-54 ainsi que celle de Denis Laborde p. 141-160.

Grâce à la présentation générale des « langues du Midi », par Henriette Walter, utile à tous ceux qui, dans l'amphitéâtre ou parmi nos lecteurs, n'ont pas nécessairement une vue d'ensemble des questions linguistiques du sud de la France, le basque et le catalan ne sont pas oubliés.

L'objectif de ces textes est notamment de contribuer, en pleine actualité, à une réflexion sereine, fondée sur des données objectives, à propos des langues régionales de France en générales et du domaine d'oc en particulier, en se démarquant des discours politiciens et/ou militants, souvent trop éloignés des réalités vécues et des attentes réelles des populations, attentes somme toute modérées mais larges, et toujours spécifiques. Plusieurs contributeurs y analysent ces décalages, et les erreurs qui en découlent ou dont ils proviennent, entre les discours et actions médiatiques, d'une part, et les faits d'autres part.

Il n'a pas été possible de faire figurer les nombreux échanges qui ont suivi les communications, par souci de clarté mais surtout par souci d'équité, puisque tous n'ont pas pu être enregistrés. D'une manière générale, j'ai été frappé par l'accord qui se dégageait entre les intervenants dont les textes suivent et le public nombreux qui s'était déplacé. La présence de plusieurs responsables de la politique linguistique française ou européenne, de nombreux collègues spécialistes d'autres langues régionales ou minoritaires, d'élus du grand Sud (et notamment de députés provençaux), et de représentants de divers mouvements associatifs, a démontré l'intérêt d'une telle manifestation.

Il me reste à remercier très chaleureusement tout ceux qui ont soutenu ce projet et qui y ont participé, notamment les intervenants, ma collègue S. Thiolier-Méjean, directrice du CEROC et M. G. Molinier, Président de l'université Paris IV, dont l'allocution finale fut particulièrement accueillante et percutante dans le droit fil de nos travaux.

Je voudrais remercier également les deux organismes qui nous ont soutenu, y compris sur le plan matériel, la *Délégation générale à la langue française* (devenue depuis *et aux langues de France*), service du ministère de la Culture, et l'*Unioun*

Prouvençalo, groupement d'associations culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enfin, notre gratitude va aux nombreux participants, dont beaucoup « montés » à Paris depuis leurs lointaines régions « du Sud » ou d'ailleurs (de Bretagne, par exemple) pour participer à notre colloque. *Si sian douna la man !*

Philippe Blanchet
(contact : philippe.blanchet@uhb.fr)

Diversité et vitalité des langues régionales : deux concepts à associer.
Problématique générale à partir de l'exemple provençal

1. Préambule : position du problème

1. 1. Pertinence des variables

On observe en France, depuis 1998, une certaine effervescence sur la question des langues régionales. La signature de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* par le gouvernement, son souhait de la faire ratifier par le parlement, ont suscité la rédaction de trois rapports officiels (dits « Poignant », « Cerquiglini » et «Carcassone », noms de leurs auteurs), une large médiatisation de débats publics et de prises de position d'élus (y compris de nombreuses interventions au parlement et dans les ministères). De même, ont été déjà mis en place un certain nombre de dispositions institutionnelles en faveur d'une meilleure prise en compte des langues et cultures régionales (missions confiées principalement au ministère de la culture —dont la *Délégation Générale à la Langue Française*[1]— et au ministère de l'éducation nationale). Parallèlement, la proposition par le gouvernement d'un nouveau statut pour la Corse, qui comprend des dispositions relatives à la langue et à la culture corses, a alimenté d'autant plus cette effervescence.

Dans cette remarquable profusion de discours et d'attitudes, on a pu relever des propos contradictoires, et des prises de position souvent radicales, pour ou contre « les langues régionales » et pour ou contre des modalités diverses d'intervention ou de valorisation qui vont du simple archivage patrimonial à une promotion publique efficace. Ces actions

[1] Dorénavant DGLF, devenue à l'automne 2001 *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France*(DGLFLF, comme si le français n'était pas une langue de France…).

impliquent des choix de *reconnaissance institutionnelle*, au double sens de l'identification et de l'acceptation des langues concernées.

Ces contradictions et oppositions reflètent des divergences de fond sur les représentations, les conceptions, de ce dont on parle. Qu'est-ce qu'une *langue* ?, une langue *régionale* (ou *minoritaire*) ?, un *dialecte* ? Quelles sont les priorités philosophiques et politiques ? Où en sont les pratiques linguistiques, les attachements symboliques, les loyautés collectives, les attentes des populations, etc ? Les divergences en question sont notamment perceptibles dans des terminologies différentes, qu'il convient dès lors d'analyser.

J'appuierai ici mon analyse sur un cas précis, le provençal, relevant du regroupement linguistique qu'on appelle pour des raisons typologiques le *domaine d'oc* ou *famille des langues d'oc*. C'est cet ensemble de variétés linguistiques qui occupera d'ailleurs l'essentiel des travaux de notre colloque, puisqu'il occupe l'essentiel du domaine méridional de la France. Il cristallise et exemplifie bien l'ensemble des problèmes transversaux qui se posent au sujet des langues régionales de France. En effet, on y rencontre de façon cruciale le problème de l'identification des variétés linguistiques (une seule langue déclinée en plusieurs dialectes ou plusieurs langues, et dans les deux cas, lesquels ?), celui de situations objectivement très diverses (qui engagent des enjeux différents et appellent des mesures appropriées), celui des modèles de références ou, au moins, des points de comparaison (le catalan et l'Espagne pour le grand sud-ouest, le corse et l'Italie pour le sud-est ?), le tout aboutissant à des systèmes de normes différents.

Les degrés de *diversité* et de *vitalité* me semblent constituer des variables pertinentes et significatives pour poser et comprendre le problème, pour envisager des actions concrètes adaptées. En effet, paradoxalement peut-être (en tout cas de prime abord), on observe que la vitalité et la diversité de ces parlers locaux / langues régionales sont conjointement niées autant par leurs opposants que par leurs défenseurs les plus radicaux. Pour

les opposants, il s'agit soit d'agiter le spectre d'une langue unie et forte (pas de diversité), donc menaçante et concurrente du français, soit d'évacuer le problème en affirmant ces « patois » inutiles et moribonds (pas de vitalité). Pour les défenseurs les plus radicaux, il s'agit d'écarter les pratiques locales et populaires effectives (ni diversité ni vitalité) pour imposer une norme unique, une langue standardisée favorisant une officialisation active et une prise de pouvoir, sur le modèle des langues étatiques et en conflit ouvert contre le français.

1. 2. Précautions déontologiques

Avant d'examiner un corpus de discours portant sur le provençal, je souhaite rappeler trois éléments, prendre trois précautions.

a) L'identification d'une langue est le résultat du croisement de deux séries de données *sociolinguistiques* (et non exclusivement *linguistiques*). Il s'agit, d'une part, de la perception de leur variété linguistique par les locuteurs (secondairement confirmée les non-locuteurs), c'est-à-dire des représentations mentales et symboliques qu'ils s'en construisent ; et, d'autre part, d'attributs institutionnels spécifiques qui signalent la langue (tels qu'un nom, une orthographe, des ouvrages métalinguistiques -—dictionnaires et grammaires— et pédagogiques, la reconnaissance explicite par des institutions). Des critères purement théoriques ou mécaniques, comme la proximité structurelle des systèmes linguistiques ou l'intercompréhension supposée, ne sont ni pertinents, ni, *a fortiori*, décisifs. La plupart des linguistes (et bien sûr des sociolinguistes) sont d'accord là dessus[1]. Ainsi, par exemple, A. Lodge écrit-il : *« Il n'est pas possible de définir (…) la notion de 'langue régionale'. On peut se demander, par exemple, si la langue occitane comporte une langue ou plusieurs (…) Il est impossible de trancher entre*

[1] Cf. l'élaboration théorique et méthodologique du concept d'*individuation sociolinguistique* par Jean-Baptiste Marcellesi, rappelée dans sa contribution ci-après.

'dialecte' et 'langue' en termes purement linguistiques (…) nous somme (…) obligés de faire intervenir des critères d'ordre socio-culturel (…) : formes codifiées distinctes, orthographe particulière, tradition littéraire, emploi dans les administrations, sentiment des locuteurs que leur 'dialecte' constitue une langue à part entière »[1]. Je citerai également à l'appui R. Lafont, dont, pourtant, les positions sur l'unité / unification de la 'langue occitane' sont connues, tout autant que mes désaccords avec elles : *« Le linguiste doit toujours s'incliner devant le sociolinguiste, et celui-ci devant la décision des usagers. Le slovaque serait du tchèque si les Slovaques n'en avaient pas décidé autrement (…) les Corses ont décidé qu'ils avaient une langue pour eux seuls »*[2]. Ce principe doit donc être valable aussi pour le domaine d'oc.

b) Les langues régionales ayant été reléguées aux marges de la vie publique, abandonnées à l'à-peu-près de qui veut bien s'en préoccuper, on observe à leur sujet beaucoup de discours à l'emporte-pièce et de décisions à la va-vite, notamment de la part de militants exaltés —aux positions souvent éloignées de celles de la population— voire de la part de décideurs probablement désinvoltes, mal informés voire complices des précédents. Ainsi les textes officiels de l'éducation nationale ont-ils dû zigzaguer entre des terminologies contradictoires, où les variétés d'oc ont été successivement ou parallèlement désignées *langue d'oc* ou *occitan* (par exemple loi Deixonne, 1951), *langues d'oc* (1976[3]*)*, *langue d'oc* + mention spécifique du *provençal* comme *langue*

---

[1] Anthony Lodge, « Débat sur les langues régionales », *Bibliothèque Publique d'Information* de Beaubourg (Centre Pompidou, Paris), publié sur le site www.bpi.fr. en janvier 1999.

[2] Robert Lafont, « Ma langue à couper », dans *Le livre en Languedoc-Roussillon*, n° 5, p. 6-7, ici p. 6, octobre 2000.

[3] Circulaire du 29/03/1976 sur *la prise en compte dans l'enseignement des patrimoines culturels et linguistiques français*.

(1988[1]), *occitan-langue d'oc* (création du CAPES[2], 1992), *occitan* ou *langue d'oc* distincts de *provençal* (2001[3]). Le corse, considéré comme (un dialecte) « de l'italien » et exclu à ce titre de la loi Deixonne, n'a été admis comme langue et intégré dans ce dispositif qu'en 1974. C'est que les décisions sont souvent prises sans souci d'une information sérieuse, et, au départ au moins, en réponses ponctuelles aux militants les plus revendicatifs et/ou les mieux introduits dans les cercles du pouvoir. Le phénomène se reproduit régulièrement. Ainsi le rapporteur chargé par l'État d'établir la liste des langues qui seraient concernées par la *Charte européenne* est un linguiste, spécialiste de lexicographie française et de l'ancien français[4]. Ses compétences scientifiques ne couvrent pas le champ des langues régionales, et il n'a pas consulté de sociolinguiste spécialiste du domaine d'oc pour écrire son rapport, se limitant à consulter un littéraire et un dialectologue (nommés dans le rapport) tous deux partisans de l'unité occitane. On peut en déduire *a priori* le contenu du rapport, rendu public en 1999, sur ce sujet (cf. *infra*)…

Du côté des militants, voici deux exemples. Dans *Le Monde* du 24/08/2000, un article p. 10, signé du correspondant local de Toulouse et intitulé *« Occitanie : 50 fois la Corse mais pas de 'communauté de destin' »* rendait compte d'une interview du président de l'association militante nommée *Institut d'Études*

---

[1] Arrêté du 15/04/1988 (reconduit en 2000) fixant les *programmes de langues régionales des lycées*

[2] Concours de recrutement des enseignants du second degré.

[3] Réponse n° 32075 du ministre à la question écrite du sénateur C. Haut réclamant la reconnaissance de la langue provençale (*J0* du 02/08/2001) et communiqué de presse du 22/10/2001 annonçant la signature d'une convention-cadre entre le ministère et France 3 (chaine d'état française à vocation régionale).

[4] Ce rapporteur, éminent linguistique que je ne nommerai pas (cf. *infra*) avait occupé des fonctions politiques précédemment, puisqu'il avait été Délégué général à la langue française, et a été nommé Délégué général à la langue française et aux langues de France en octobre 2001 (nouvel intitulé de la DGLF).

Occitanes (IEO) et de celui du *Parti Occitan*. Après la présentation désormais habituelle de la théorie de la « grande Occitanie » de Bordeaux à Nice (carte à l'appui), le journaliste constate que *« excepté (…) les fortes convictions d'une poignée de militants (…) rien ne semble fédérer cet espace de 13 millions d'habitants »*. Pour autant, l'un des interviewés se permet d'affirmer *« Le drame de l'Occitanie, c'est que les Occitans ne se savent pas occitans et ne ressentent pas une communauté de destin »*. Cela revient à considérer 13 millions d'habitants comme des ignorants, à leur assigner d'autorité (et avec quelle légitimité ?) une identité (culturelle, linguistique, nationale ?) dont, à l'évidence, ils ne se soucient pas ou ne veulent pas. Pire : cela revient à considérer une identité comme une donnée consubstantielle, qui s'impose aux individus et aux groupes, et non comme une construction évolutive qui n'existe que si les personnes concernées la ressentent et l'affirment. Cette vision autoritaire de l'identité est à la base de tout nationalisme ethnique, et c'est grave[1]. Autre exemple, disais-je, celui de cette *Grammaire provençale* publiée par un collectif d'auteurs du *Centre Régional d'Études Occitanes de Provence* (représentant local de l'IEO citée ci-dessus)[2]. La première phrase de l'introduction (p. 11) affirme *« Il ne fait aucun doute que les parlers romans (…) en usage sur un espace s'étendant de Nice à Bordeaux et de Narbonne à Clermont-Ferrand appartiennent à une même langue [l'occitan] »*. C'est éluder le fait objectif que cette vision des choses est vivement mise en doute par de nombreuses personnes, simples locuteurs, spécialistes divers ou, nous allons le voir, élus légitimes et représentatifs des populations. Ce n'est ni respectueux des contradicteurs, ni des lecteurs, victimes de cette

---

[1] L'idée que l'identité « occitane » a un fondement racial n'est d'ailleurs pas absente des publications occitanistes : par exemple dans *Noms de lieux et de familles des Hautes-Alpes*, publié en 1998 par l'IEO des Hautes-Alpes, l'auteur fonde l'occitanité sur une partition ethnique de la France, illustrée par une *« carte raciale de la France »* (p. XIV).

[2] [collectif], *Grammaire provençale*, CREO, Aix, 1998.

désinformation, de ce mensonge par omission consciente. Bien sûr, la nécessité de donner malgré tout comme titre *Grammaire provençale* (et non *occitane*) pour la simple raison que le livre ne se vendrait pas en Provence, où l'on ignore massivement que le terme *occitan* puisse être appliqué au provençal, est un indice de la contradiction. Bien sûr, la nécessité d'affirmer cela dès les premiers mots répond à une contestation implicite. Mais quel lecteur, non au fait de ces débats, s'en avisera ?

On se rend compte que le débat est faussé par des affirmations erronées, désinvoltes ou partisanes, ce qui contribue à accroitre son caractère passionnel et souvent politisé, au mauvais sens du mot[1]. Dans le domaine d'oc, en outre, des articles injurieux sont publiés et des calomnies répandues à l'encontre des opposants à l'unification occitane. Je ne les citerai pas[2], de même que *je ne nomme pas ici les auteurs des propos que je vais analyser*. Je me bornerai à donner mes sources pour qui voudra vérifier les données. Je souhaite en effet éviter toute personnalisation du débat, toute polémique, pour me concentrer sur l'analyse du corpus et de ce qu'il fait émerger comme phénomènes et comme problèmes. Il ne faut pas confondre, d'une part, les propos, les actes, et, d'autre part, les personnes, sur lesquelles il ne s'agit pas de porter des jugements. Je crois, de façon générale, que cette méthode d'objectivation permettrait, si elle était largement adoptée, de confronter des analyses et des propositions différentes de façon plus sereine et plus respectueuse des personnes.

---

[1] Sur la *politisation* de la question des langues régionales en France, voir mon article « Les cultures régionales et l'extrême-droite en France : entre manipulations et inconscience », *Les Temps Modernes* n°608, Paris, Gallimard, 2000, p. 100-116 et ma contribution au colloque « Langues et territoires », université Paris 8, octobre 2001, *Actes* à paraitre dans la revue *Hérodote*.

[2] On pourra vérifier cela en consultant parmi tant d'autres un texte intitulé « dignitat de la lenga » publié dans l'hebdomadaire occitaniste *La Setmana*, n° 221, 1999. Voir aussi note précédente.

c) Cela m'amène au dernier élément de précaution, de type déontologique. Je crois intellectuellement honnête d'expliciter de quel point de vue je prends ici la parole. Je la prends en tant que sociolinguiste, spécialisé dans l'étude des variétés régionales de France et de leurs pratiques, dont notamment le provençal. C'est ma deuxième première langue (à côté du français), acquise en famille : je la parle et l'écrit régulièrement. Je la considère, ainsi que beaucoup de Provençaux, comme une langue à part entière, ni une « sous-langue » par rapport au français, ni un « dialecte » d'un hypothétique occitan unique dont je conteste l'existence. Je suis d'ailleurs favorable à une valorisation active, mais raisonnée et modérée, des langues régionales, dans le cadre d'un plurilinguisme complémentaire, individuel et collectif perçu comme un bienfait. Cela relève pour moi de convictions démocratiques et humanistes : les droits fondamentaux de la personne (dont celui aux langues), le droit à la différence et à l'équité —dans le dialogue avec autrui—, la nécessité d'une « écologie » des langues et des cultures, le refus des dominations, le refus des standardisations et de l'autorité arbitraires, sont pour moi au cœur de notre réflexion. Je ne prétends pas à une neutralité objective (qui me semble impossible en sciences de l'Homme), mais à une subjectivité transparente, contrôlée et intégrée à l'analyse. Je voudrais donc instaurer un débat dans le cadre de principes éthiques rigoureux : le respect des personnes, des faits, des arguments contradictoires et de la relativité des positions.

Dans mes propres ouvrages sur le provençal (cf. bibliographie), j'ai toujours pris soin de présenter les différents points de vue et termes en concurrence, d'affirmer un choix argumenté en réfutant d'autres options, et de renvoyer à des sources pour vérification. C'est ce type de fonctionnement que je souhaite mettre en place dans notre colloque.

2. Diversité et vitalité du provençal

2. 1. Situation actuelle

Je rappellerai globalement ici des données que j'ai examinées en détail dans d'autres publications[1].

On peut aujourd'hui estimer, en croisant l'ensemble des enquêtes disponibles, qu'il y a en Provence environ 25% de locuteurs du provençal (sur 4 millions d'habitants), soit environ 50% des 2 millions d'habitants installés dans la région avant 1960-70 (le provençal n'étant depuis lors que très rarement appris par les nouveaux venus). Parmi ces locuteurs, la moitié sont des « locuteurs passifs » (qui connaissent suffisamment la langue pour la comprendre mais ne le parlent pas eux-mêmes). Restent donc environ 500 000 locuteurs actifs à des degrés divers (parfois très occasionnels)n, dont probablement une moitié (250 000) de locuteurs réguliers plus ou moins intensifs. La grande majorité est constituée de ruraux ou semi-ruraux de plus de cinquante ans (pour 80%), et davantage d'hommes que de femmes. On rencontre toutefois une proportion notable de locuteurs plus jeunes (notamment les « passifs », qui rendent possibles des interactions en provençal et représentent un potentiel d'actifs ultérieurs), à qui la langue a été transmises par les grands-parents, ou, désormais, arrières-grands-parents à la longévité croissante.

Un indice est l'audience actuelle des émissions en provençal, qui, selon Médiamétrie/France 3, tourne autour de 100 000 téléspectateurs à des heures de faible écoute générale (soit entre 10 et 18% des téléspectateurs, autant que les programmes régionaux en français). Cette audience s'avère la meilleure de toutes les émissions en langues régionales du grand sud. Selon une enquête médiamétrie commandée par France 3, fin 1998, dans deux zones très urbanisées et à la population très diversifiée (donc peu propices à la langue locale), il y aurait dans

---

[1] Voir notamment « Le bilinguisme provençal-français en Provence aujourd'hui : analyse et synthèse », dans *Bilinguisme : enrichissements et conflits*, Paris, Champion, 2000, p. 63-84 ; « Situation actuelle du provençal dans la conscience régionale », dans *MicRomania*, n° 38, Bruxelles, 2001, p. 3-11, et mes livres en bibliographie.

l'agglomération marseillaise 23% de locuteurs passifs (300 000 personnes) et 5% d'actifs (65 000), sur la côte varoise 17% de passifs (70 000 personnes) et 4% d'actifs (16 000), dont 70% ont plus de 50 ans et environ 10% moins de 25 ans. Enfin, toutes les enquêtes révèlent de très forts taux d'attachement à la langue régionale, tournant toujours autour de 80 à 90% de l'ensemble de la population, y compris la moitié de récemment installés. Une enquête menée en 1999 par B. Mabilon-Bonfils auprès de 1250 lycéens de Carpentras révèle que 30 % de ceux nés en Provence se sentent « provençaux » *avant* de se sentir français et que 30% de tous les lycéens interrogés affirment que le provençal est un marqueur identitaire régional[1].

La mobilisation importante qui a accompagné en Provence les débats récents sur la *Charte européenne* et les projets colatéraux est un autre indice de la vitalité des attachements symboliques, nécessairement fondés sur des pratiques effectives, mêmes réduites. Beaucoup d'élus sont intervenus en faveur de la promotion du provençal *en tant que langue à part entière*, par la *Charte* ou autres dispositions. Un « collectif » a été créé en 2000 et a rassemblé très vite plusieurs milliers d'adhérents (6000 fin 2000, 7000 aujourd'hui, soit quatre fois plus que les plus grandes associations militantes de Provence ou du grand sud[2]). Ces mobilisations se rejoignent également toutes sur la perception de la diversité des langues du Midi et du provençal lui-même. Toutes

---

[1] Mabilon-Bonfils, Béatrice, « Citoyenneté et identité provençale : les représentations sociales de l'identité provençale des 'jeunes' », dans J.-R. Alcaras, Ph. Blanchet et J. Joubert, *Cultures régionales et développement économique*, *Actes du Congrès d'Avignon* (mai 2000) = *Annales de la Faculté de droit d'Avignon*, Cahier spécial n°2, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Avignon/Aix, 2001, p. 221-238, notamment p. 231-233.

[2] Ce collectif a réuni à Arles le 30/09/2001 plus de 10 000 personnes pour soutenir son action, dont plusieurs élus de dimension régionale (le président de région lui-même), et 5000 dans les arènes pour discours et spectacles (cf. *La Provence du 01/10/2001* et *La Setmana* n° 326 d'octobre 2001).

affirment que le provençal est une langue distincte et non un dialecte de l'occitan (même chose pour le niçois). Toutes affirment un attachement net à la variation du provençal lui-même, refusant toute norme standardisée et toute graphie qui gommerait les variétés locales (*a fortiori* toute approche et graphie occitanistes du provençal). L'approche très majoritaire est donc de type « polynomique », pour reprendre la terminologie de J.-B. Marcellesi élaborée à partir du corse.

Cela est confirmé par les attributs institutionnels du provençal, à commencer par son nom (on a vu plus haut que même les occitanistes doivent intituler leurs ouvrages *provençal* pour toucher le public). Les institutions officielles telles l'université de Provence, la Région, les conseils généraux, le rectorat d'académie, etc., identifient toutes la langue régionale comme une langue distincte appelée *provençal*. L'un des attributs emblématiques de cette caractérisation est l'usage d'une orthographe moderne dite « mistralienne » (du nom de F. Mistral), qui permet de noter les variations locales (même de prononciation) et de différencier le provençal de l'occitan (c'est-à-dire, vu de Provence, du languedocien et autres parlers du grand sud-ouest). C'est la graphie employée par toutes les collectivités locales, par 95% des écrivains de langue provençale[1], par 90% des associations culturelles des Bouches-du-Rhône[2]. De nombreuses sources françaises, européennes ou internationales, institutionnelles, scientifiques ou autres, identifient aussi le provençal comme une langue spécifique.

Bref, on le voit, les enquêtes attestent d'une vitalité certaine des pratiques et des attachements symboliques au provençal, perçu comme une langue spécifique dans le cadre d'une diversité effective des langues d'oc et de ses propres variétés internes.

---

[1] Sources dans mon livre *Parlons provençal*, p. 73.

[2] Source : Desiles, E., 1990, *Enquête sur les mouvements associatifs spécialisés en langue, littérature et culture provençales*, rapport au Conseil général des Bouches-du-Rhône.

2. 2. Nier la vitalité pour nier la diversité

Dans ce débat, que dit-on institutionnellement de la diversité et de la vitalité des langues régionales en général, ou du provençal à titre d'exemple ? Comment ces deux variables sont elles corrélées, quand elles le sont ? Je prendrai ici quatre exemples, illustrant de façon représentative quatre types de discours, deux rapports d'expertise (l'un au gouvernement, l'autre au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), un texte officiel diffusé par l'éducation nationale (rapport du jury de capes d'*occitan-langue d'oc* signé par l'inspecteur général chargé des langues régionales), un ouvrage récemment publié par un militant ayant des fonctions institutionnelles. Il s'agit d'auteurs et de textes favorables aux langues régionales. Je n'examinerai pas de textes défavorables à ces langues (et à leur usage), car ils sont nombreux, bien connus[1], et le fait qu'ils en nient la vitalité (par idée préconçue plus que par examen des faits) n'est en rien étonnant ou problématique. Leur attitude envers la diversité de ces langues est tout aussi aléatoire, soit qu'ils l'éludent pour les présenter comme des langues menaçantes contre le français véhiculaire, soit qu'ils l'exagèrent pour refuser tout statut de « langue » et toute institutionnalisation possible à une profusion de « patois locaux » hétéroclites. En revanche, l'attitude paradoxale des promoteurs de ces langues qui en nient la vitalité mérite un examen approfondi.

Le rapport 'Les Langues de la France' (1999)

Dans le rapport (cité *supra*) du linguiste chargé d'établir la liste des langues régionales de France qui seraient concernées par la *Charte européenne*, on peut lire que *« L'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des ' dialectes du*

[1] Cf. par ex. un article de G. Sarre dans *Libération* du 14/05/1999 où il nie toute utilité sociale aux langues régionales (et même au bilinguisme).

français'. On les qualifiera dès lors de 'langues d'oïl (…) Cette disjonction (…) est à opposer à la situation que montre l'occitan, l'occitan étant la somme de ses variétés. L'unité linguistique en est en effet fort nette, même si une diversité interne est perceptible. Cinq grands ensembles au moins son repérables (…) Des subdivisions plus fines sont possibles (…) elles relèvent toutefois moins de la linguistique que de la géographie, voire de la politique » (p. 10). Il s'agit là d'une contre-vérité manifeste, autant en ce qui concerne les parlers d'oïl (qui ne cessent de se rapprocher de plus en plus de français depuis au moins cent ans), que les parlers d'oc, dont l'unité éventuelle a toujours été contestée (dès le moyen-âge à cause du gascon) et qui ne cessent de se différencier (même sur un plan étroitement typologique). Je précise que cela ne refuse en rien le statut de *langue* pour les variétés d'oïl, puisque le critère essentiel qu'il faut examiner est sociolinguistique et non linguistique. En outre, il apparait d'emblée incohérent d'utiliser des critères différents pour identifier des langues d'oïl divergentes et des dialectes d'oc convergents. Mais, on l'a vu, dans cette affaire, les « experts » n'en sont pas (pour le domaine d'oc), et les consultants sont partisans (idem). D'où cette pirouette pour affirmer l'unité occitane à côté de la diversité « oïlitane »[1]. *Le Conseil supérieur de la langue française*, quant à lui, a préféré distinguer diverses langues d'oc[2].

Cela dit, on peut se demander pourquoi un éminent linguiste, parfaitement capable de discerner le juste et l'efficace, accepte de relayer ce discours militant de l'unité occitane. Certains diront que ce rapport est nécessairement plus politique que scientifique[3] : on se demande néanmoins en quoi le soutien à un occitan unique, standardisé à des fins d'officialisation et au

---

[1] Ce néologisme a été inventé en provençal par le romancier J.-P. Tennevin pour se moquer, par comparaison, de l'idéologie occitane.

[2] Cf. annonce par *L'Humanité* du 26/09/2001.

[3] La suggestion en a été faite lors du colloque par un collègue connaisseur des arcanes de la politique linguistique française.

fond plus menaçant pour le français que des parlers locaux regroupés sous des normes diverses, serait une option retenue par le pouvoir central (sauf à y voir des arrangements politiciens)[1]. On peut y voir également un certain désintérêt. En effet, dans *Le Monde* du 22/02/2000 (p. 17) a été publié l'essentiel du texte d'une conférence prononcé par ce même linguiste dans le cadre de l'*université de tous les savoirs* (sur la cinquième chaine —publique— de télévision française, à caractère culturel). Sous le titre, le chapeau annonce d'emblée : *« En éliminant peu à peu les dialectes régionaux, la France est devenue unilingue »*. Le texte lui même, signé par le rapporteur, confirme : *« l'histoire pluriséculaire de la construction monoglossique paraît achevée (…) Cette monoglossie paraît régner en maître également dans les représentations »*. C'est donc clair : pour l'auteur les *« dialectes régionaux »* (dans ce texte, ce ne sont pas des « langues ») sont morts. On peut donc bien dire ou faire n'importe quoi à leur sujet, c'est sans intérêt ni conséquence. Nier leur vitalité (dans les pratiques comme dans les représentations) permet de nier leur diversité, de les nommer et regrouper de façon artificielle, éventuellement pour satisfaire une volonté politique. Le provençal serait donc de l'occitan, que personne ne parlerait plus et auquel personne ne songerait plus (!).

Le rapport au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dès son arrivée à la présidence de la Région, M. Vauzelle, connu pour son attachement à langue et à la culture provençales, a confié une mission à un universitaire pour consulter les associations, les élus, les spécialistes, et lui faire des propositions d'action dans ce domaine. L'expert retenu est un économiste

---

[1] Cela dit, quelques mois après notre colloque, au moment où je finalise ce texte, ce même rapporteur, désormais nommé « délégué général à la langue française et aux langues de France » a suggéré lors d'une interview à la revue militante occitaniste *La Setmana* (n° 331, novembre 2001, p. 3) qu'il faudrait pour l'occitan *« convenir d'une graphie commune et éventuellement (…) d'une forme commune littéraire comme au moyen-âge »*, ce qui confirme son partri-pris.

ayant déjà assumé des fonctions politiques, mais n'ayant aucune compétence particulière sur notre sujet. Cela dit, on peut imaginer qu'un regard extérieur garantisse une certaine neutralité ou une certaine innovation. Or, le rapporteur, par ailleurs, était connu pour ses amitiés avec les réseaux occitanistes. Il a constitué une commission partielle et partiale, dont il a écarté certains mouvements associatifs parmi les plus importants, certains spécialistes reconnus, et où il a intégré des personnalités localement très contestées et des courants divers de façon disproportionnée (dont l'occitanisme, sur-représenté). Alerté sur ces dysfonctionnements, la Région a évidemment —et fort justement— envoyé le rapport aux oubliettes sans le publier. Entre temps, au cours des débats sur la *Charte* et sur les rapports au gouvernement, le président de Région avait clairement pris position pour le provençal comme langue distincte de l'occitan, et écrit aux ministres concernés en ce sens. Le rapport qui lui a été remis optait, on s'en doute, pour une approche unifiante, diluant le provençal dans un ensemble occitan, sans par ailleurs proposer quoi que ce soit de nouveau.

Or, que pense le rapporteur du provençal, dont il nie ainsi la spécificité dans la diversité méridionale ? On l'a su en lisant une interview de lui parue dans le *supplément Méditerranée* de *Libération* le 22/09/1999, veille de la remise officielle de son rapport à M. Vauzelle. La première phrase est édifiante : *« Bientôt le provençal ne sera plus parlé que dans les cimetières, c'est [nom du rapporteur] qui le dit »*. Et la journaliste d'ajouter, comme citation de l'interviewé : *« Tout ce qui est publié dans la langue est médiocre »*. Pourtant on apprend : *« Une preuve supplémentaire : il ne le [le provençal] parle lui-même que très mal »*, ce qui ne rassure pas sur les compétences dudit rapporteur… D'autant que la production littéraire provençale, issue d'une tradition ininterrompue, et y compris tout à fait actuelle, jouit d'une bonne réputation régionale et internationale. Elle est reprise dans diverses anthologies et revues, fait l'objet de prix réputés, et reste la plus dynamique de toutes les langues régionales de France. Bref, une fois encore, pour nier la diversité,

on nie la vitalité. Le rapporteur n'a pas publié de correctif aux propos qui lui ont été attribués et qu'il a donc admis comme siens.

Les rapports du capes d'occitan-langue d'oc (1996-2000)

J'ai beaucoup étudié par ailleurs les choix avancés dans les rapports des jurys de ce capes[1] au nom moins pléonastique qu'il n'y parait (sur le plan connotatif, *langue d'oc* est accepté par tous, mais *occitan* exigé par les occitanistes et refusés par les non-occitanistes !). J'y ai montré que l'option occitaniste y est dominante, même si des concessions sont faites, du bout des lèvres, à d'autres approches. Le but clairement énoncé du président de jury entre 1996 et 2000 a été d'y promouvoir l'enseignement des parlers d'oc comme ceux d'une langue unique standardisée. Ce président est par ailleurs inspecteur général chargé des langues régionales, ex-maitre de conférence de littérature occitane à Pau et militant occitaniste notoire. Que dit-il de la vitalité des parlers dont il minimise la diversité ? : *« l'école demeure le seul lieu où la parole occitane puisse s'apprendre »* (rapport 1998, p. 62), bref, la langue spontanée est morte, ce qu'il a déclaré publiquement à de nombreuses reprises[2]. On peut bien substituer un standard unifié à des « patois » disparus…

Le livre 'Les langues régionales' (2000)

Ce livre, n° 220 de la collection « dominos » aux éditions Flammarion, a été écrit par l'ex-président de la section parisienne de l'IEO, rédacteur en chef d'une revue militante occitaniste, membre du comité français du *Bureau Européen pour les Langues les Moins Répandues* (BELMR, qui est une association

---

[1] Voir mes articles « L'enseignement du " provençal-langue d'oc" aujourd'hui : quels contenus pour quels objectifs ? » dans L. Dabène (éd.) *Les langues régionales, enjeux sociolinguistiques et didactiques*, revue *LIDIL*, n° 20, Université de Grenoble, 1999, p. 21-41 et « Traduire en langue d'oc : l'épreuve de thème aux CAPES », dans Ph. Blanchet (éd.), *Le CAPES de langue d'oc (programme 2001)*, n° 131 de *La France latine*, Sorbonne-Paris IV, 2000, p. 59-85.

[2] Cf. citation par B. Moreux dans ce même volume.

militante et non un organisme officiel européen, comme son nom pourrait le laisser penser). La position qui y est développée pour le domaine d'oc est unifiante, tendant à nier sa diversité (p. 34-35), donc sa vitalité : *« Le but de la revendication linguistique n'est d'ailleurs pas le maintien de pratiques vernaculaires vouées à la disparition »* mais l'élaboration d'une standardisation (p. 105-106). Ici, ce ne sont pas que les pratiques, mais aussi les attachements et les représentations, dont la vitalité est niée : *« En Provence, le courant provençaliste (…) emploie (…) une autre graphie [que la graphie occitane] dite* mistralienne *(…) S'il accepte le terme de* langue d'oc *(au singulier), [il] a tendance à refuser ceux d'*occitan *et d'*Occitanie *(…) Ces querelles semblent sur le point de s'apaiser : on voit se dessiner un consensus autour de l'équivalence des termes* occitan *et* langue d'oc *(…) Cependant, une fraction radicale du courant provençaliste refuse le consensus (…) »* (p. 36). On constate que l'auteur ne rapporte ici que les positions de mouvements associatifs, pas ceux des élus (autrement plus représentatifs et légitimes), ni des populations en général (dont les positions sont connues par enquêtes). On reste dans le petit monde des militants. Mais surtout, la position « consensuelle » qu'il présente est en fait confinée à certains milieux activistes très limités (les principales associations provençales la refusent) et ce qu'il présente comme une *« fraction radicale »* consiste en fait en la majorité des élus de tous partis (sauf de l'extrême-droite), des associations et de la population ! Qu'on en juge : ont pris officiellement et publiquement position, en demandant au gouvernement la reconnaissance du provençal comme langue distincte, 23 députés sur 40 et 10 sénateurs sur 18, les présidents ou vice-présidents de la région et de tous ses conseils généraux, de nombreux maires, adjoints à la culture/à l'éducation, conseils municipaux par des votes collectifs…[1] Aucun, bien que sollicité, n'a soutenu la

[1] Les questions écrites des élus sont publiées au *Journal Officiel*, les courriers, déclarations et pétitions des élus sont recensés par le « collectif

position adverse. A eux s'ajoutent des associations, des écrivains, des universitaires, des journalistes…, 10 000 personnes réunies à Arles pour manifester en ce sens le 30/09/2001 (cf. *supra*), etc. Considérer cela comme une *« fraction radicale »*, c'est non seulement déformer l'information pour les lecteurs[1], mais aussi surtout avoir bien peu de considération pour les citoyens, leurs élus, et la démocratie.

Nous revoici dans le champ de la déontologie. Surtout lorsque l'on apprend qu'en 1998 et 1999, l'auteur a été *« chargé du dossier des langues régionales au ministère de la culture »* (4e de couverture)…

3. Conséquences principales de cette négation

Tout cela pourrait n'être que des débats oiseux, arguties de spécialistes ou rivalités de groupuscules, sans conséquence. Il n'en est rien. On a vu que les fonctionnements mêmes de la démocratie et les plus hautes instances de l'État sont directement concernées. Au moment où ce dernier se décide à mettre en place une politique linguistique plus active et plus ambitieuse pour les langues régionales et minoritaires de France, ces dysfonctionnements sont particulièrement cruciaux. On n'oubliera pas que cela concerne également les langues des départements et territoires d'outre-mer (dont les langues autres que le français sont très vivantes et souvent langues premières des enfants) ainsi que certaines langues de populations d'origine migrante (berbère). Les enjeux sont donc larges et lourds. Mais, ne serait-ce que dans le champ des langues territoriales de France métropolitaine, les conséquences concrètes sont déjà perceptibles et prévisibles.

---

provençal » et l'Union Provençale, qui les tient à disposition de qui voudrait les consulter.

[1] Cet ouvrage comporte d'ailleurs d'autres erreurs, y compris dans les rares exemples en langue d'oc !

La liste des *« langues de la France »* présentée par le rapport officiel cité ci-dessus a déjà été adoptée par le ministère de la culture pour structurer les nouvelles actions que le gouvernement lui a confiées dans ce domaine (via la DGLF, dont le récent changement de nom est significatif). Certes, comme cette liste a été critiquée, le gouvernement a, par deux fois, indiqué à des élus (provençaux) qu'elle n'était qu'indicative, n'engageait pas l'État, et qu'il n'était pas question d'y négliger la spécificité de la langue provençale (réponse de C. Trautman au député Courteau, publiée au *JO* du 27/05/99 et de J. Lang aux sénateurs Vallet et Haut publiées aux *JO* des 15/02/01 et 02/08/01). Pourtant, c'est bien sur la base de cette liste qu'est préparé par la DGLF le *Répertoire des organismes actifs dans le domaines des langues et cultures régionales*, dont une version provisoire a été diffusée pour vérification en septembre 2000. Un préambule signée de la Déléguée générale, y signale que l'identification des langues reste problématique, en citant l'exemple du… provençal. Malgré cela, c'est sous le nom unique d'*occitan*, sans aucune précision d'un « dialecte » éventuel, que sont répertoriés les organismes, qu'ils travaillent sur l'auvergnat ou sur le niçois ! Mieux : ceux des organismes provençaux (apparemment les seuls à l'avoir fait) qui avaient coché la case *« autre langue »* et précisé « provençal » ont eu droit à une mention *« occitan provençal »* , alors que ceux qui avaient coché les cases « occitan > provençal » ne sont répertoriés que sous *« occitan »*, la mention « dialectale » ayant disparu… Voilà ce qu'il advient des variétés régionales d'oc si l'on accepte de les regrouper sous le terme *occitan*. Cela a bien sûr déclenché une cascade de courriers recommandés à la DGLF. La même DGLF a également mis en place avec le *Centre National du Livre* un dispositif de subventions pour l'édition de textes en langues régionales, notamment ceux répertoriés (on ne sait par qui) comme des « lacunes » éditoriales (inédits ou épuisés). Le luxueux livret de présentation du programme *« Lacunes »* range les textes par langue : on n'y trouve que *« occitan »*, sans aucune mention plus précise. Voici donc des mesures officielles qui

entérinent des classifications arbitraires et pourront aboutir à des politiques linguistiques sélectives ou uniformisantes.

C'est, du reste, ce qui se produit déjà pour le capes d'occitan-langue d'oc, où cet intitulé globalisant a permis la mise en place d'un programme unique pour tout le domaine d'oc, où les candidats sont censés maitriser l'ensemble des variétés d'oc (!), utiliser et enseigner le plus possible une variété standardisée et une même graphie présentée (à tort) comme *« majoritaire »* dans le règlement du concours (publié au *Bulletin Officiel* tous les ans).

Au niveau européen, le même problème se pose. Sur le site internet du BELMR (organisme mentionné plus haut), à la présentation des langues, on ne trouve que *occitan* (si quelqu'un cherche une information à partir d'un autre nom, comme niçois ou béarnais, il n'y a même pas un mot-clé ou lien pour le renseigner). Et sur la page *« occitan »*, telle qu'on peut encore la consulter à ce jour, en 2001, on trouve les indications suivantes. *« Il existe trois grandes variétés d'occitan »* (le nombre se réduit…) ; les données démolinguistiques sont celles relevées en région Languedoc par l'enquête Hamel-Gardy de 1996 et abusivement étendues à toute « l'Occitanie », comme le reste des indications historiques et sociolinguistiques ; le financement des émissions de télévision en occitan provient *du* conseil régional (au singulier, probablement celui d'Occitanie ?) ; enfin, seuls des associations occitanistes sont citées[1]. Lorsque l'on sait que le BELMR, malgré son statut flou d'association regroupant des militants nationaux co-optés, passe pour l'organisme quasi officiel de gestion des langues régionales auprès de la Commission de l'Union Européenne (qui le finance) et a statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, on peut s'inquiéter sur les inflexions qu'il pourrait donner aux politiques européennes dans notre domaine.

[1] C'était déjà le cas dans le rapport Poignant.

4. Conclusion : articuler diversité et vitalité pour une politique linguistique démocratique, adaptée et efficace

Mais la conséquence majeure de cette attitude qui consiste à nier la vitalité pour nier la diversité sera plus grave encore, à long terme, si elle aboutissait à une politique linguistique effective sur ces bases. Elle provoquerait très probablement un renversement de l'équation : en niant la diversité, on réduira la vitalité de pratiques déjà réduite et faiblissantes, d'attachements surtout symboliques et donc fragiles. Car, de fait, ce à quoi les populations sont attachées, à peu près partout et par exemple en Provence, c'est à des parlers locaux vernaculaires, complémentaires du français véhiculaire, regroupés autour de normes spontanées à l'échelle régionale (au grand maximum) d'une aire historique constituant un repère territorial identitaire[1]. Ces parlers locaux constitués en langues régionales sont perçus comme ayant deux fonctions essentielles : favoriser les relations sociales de proximité, symboliser et transmettre une culture populaire et artistique régionale (y compris une littérature quand c'est le cas, comme en Provence). Il est clairement prévisible que la promotion de langues standardisées, largement artificielles, sans légitimité populaire et sociale, n'emportera pas l'adhésion de la masse des populations, qui se détournerait peut-être définitivement des langues que l'on prétendrait ainsi valoriser, et qu'ils ne reconnaissent pas comme les leurs[2]. On sait que les propositions en ce sens soulèvent déjà de vives protestations (cf.

[1] La Provence, le Béarn, la Bretagne, sont des entités historiques attestées bien ancrées dans les consciences collectives. L'Occitanie n'en est pas une et a encore moins de réalité que la région « Centre ».

[2] D'autant qu'elles sont souvent fortement francisées, à la fois sous l'aspect d'une standardisation visant à occuper des fonctions véhiculaires et sous l'aspect de pratiques militantes où tournures, syntaxe, lexique, voire prononciation, sont calquées du français. Dès lors, autant utiliser directement le français. En outre, la graphie (notamment occitane) rend la langue méconnaissable pour la plupart de ses locuteurs (en Provence, Auvergne, Béarn…cf. *infra*).

supra pour la Provence) et que cela renforce le sentiment d'infériorité diglossique des locuteurs actifs authentiques, du coup davantage encore persuadés que ce qu'il parlent est indigne de toute reconnaissance sociale. Le phénomène est attesté pour de nombreuses langues régionales ou minoritaires de France et d'Europe[1].

En termes d'éthique et de politique générale, il serait évidemment contradictoire, en prétendant promouvoir la diversité harmonieuse et le respect démocratique des langues et cultures populaires, d'imposer d'en haut une sous-centralisation, une autre domination et une standardisation dont les gens ne veulent pas ! C'est pourtant bien ce que l'on observe dans les discours analysés ici.

Il me parait par conséquent souhaitable d'élaborer et de conduire une politique linguistique et culturelle globale, fondée sur des observations et des analyses objectives. Cela suppose de donner aussi et surtout la parole à des spécialistes compétents, à des associations modérées, aux populations et à leurs élus légitimes. Cela implique aussi de comparer et d'évaluer des dispositifs déjà en place, en France ou ailleurs. L'exemple corse, original et efficace, mérite à cet égard d'être suivi de près[2]. C'est à cette prise de parole que ce colloque souhaite participer.

On pourrait dès lors articuler positivement ces deux variables liées que sont diversité et vitalité des langues régionales, minoritaires et d'origines. C'est notamment parce qu'il existe une certaine *vitalité*, et même une vitalité certaine (dans les pratiques et surtout dans les représentations), des langues régionales du sud

---

[1] Il est bien attesté à propos de l'allemand enseigné pour « de l'alsacien » (cf. Hück, 1999), du « néo-breton chimique » (cf. Le Berre 1999), du « néo-provençal » ou de l' « occitan chimique » (cf. Blanchet 1999), de l' « euskeranto plastifié » pour le basque (expression de J. Arregi, lors du colloque « Langues et territoires » à Paris 8 le 26/10/2001), voire du français standard pour les parlers « cajun » de Louisiane (cf. A. Boudreau 2001) …

[2] D'où la communication de J.-B. Marcellesi ici même.

de la France, qu'une politique linguistique adaptée et efficace ne peut que s'appuyer sur leur *diversité*[1]. Cela devrait renforcer la diversité et la vitalité du potentiel linguistique et culturel de l'ensemble de la France et des personnes qui y vivent, qui y pensent, qui y créent (toutes langues prises en compte, le français au premier chef), dans un contexte européen et mondial exigeant.

Philippe BLANCHET
Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie (université Rennes 2)
&
Centre d'Enseignement et de Recherche d'Oc (Sorbonne-Paris IV)

[1] Et lorsque les décisions n'ont pas été prises dans ce sens là (capes d'occitan, liste des langues dans le rapport X, etc.), il est toujours possible de les modifier. Le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 15/06/1999 (considérant n°2), a jugé que l'apparition ou la découverte de langues régionales ou minoritaires après l'éventuelle ratification de la *Charte européenne* par la France pourrait provoquer son application à ces langues dès lors qu'elles sont pratiquées en France (cf. Patrick Fraissex, « La France, les langues régionales et la Charte européenne des langues régionales et minoritaires », dans *Revue française de droit administratif*, vol. 17, 1/2001, p. 59-86, ici p. 77.

Bibliographie complémentaire

Les sources citées en notes ne sont pas reprises ici lorsqu'il s'agit de corpus.

-Alcaras J.-R., Blanchet Ph. et Joubert J., *Cultures régionales et développement économique, Actes du Congrès d'Avignon (mai 2000) = Annales de la Faculté de droit d'Avignon*, Cahier spécial n°2, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Avignon/Aix, 2001.

-Blanchet Ph., *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain (Belgique), 1992, 224 p.

-Blanchet Ph., « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues 'régionales' ou 'minoritaires' : l'exemple de la situation en France » dans *Langage et Société,* n° 69, 1994, p. 93-106.

-Blanchet Ph., "Essai d'évaluation de la vitalité du provençal aujourd'hui", *Actes* du XXe colloque international de linguistique fonctionnelle = *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* n° 22/23, Louvain, Peeters, 1996-97, p. 47-53.

-Blanchet Ph., « Quelles(s) évaluation(s) de quelle(s) pratiques(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées », dans J.-M. Eloy (éd.), *Evaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Centre d'Etudes Picardes, université d'Amiens, 1998, p. 23-41.

-Blanchet Ph., « L'enseignement du 'provençal-langue d'oc' aujourd'hui : quels contenus pour quels objectifs ? » dans L. Dabène (éd.), *op. cit.*, 1999, p. 21-41.

-Blanchet Ph., *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 145 p.

-Blanchet Ph., « Les cultures régionales et l'extrême-droite en France : entre manipulations et inconscience », *Les Temps Modernes* n°608, Paris, Gallimard, 2000, p. 100-116.

-Blanchet Ph., « Situation actuelle du provençal dans la conscience régionale », dans *MicRomania*, n° 38, Bruxelles, 2001, p. 3-11.
-Blanchet Ph., « La politisation des langues régionales », dans *Actes du colloque « Langues et territoires »* (Paris 8, octobre 2001) = revue *Hérodote*, université Paris 8, à paraitre.
-Blanchet, Ph., *Langues et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aïoli*, L'Harmattan, 2002.
-Blanchet Ph., Breton R. et Schiffman H., (éd.), *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Actes du colloque de Philadelphie (USA), Louvain, Peeters, 1999.
-Boudreau A., « Le français de référence entre le même et l'autre, l'exemple des petites communautés » dans Francard M. (Dir.), *Le Français de référence = Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n°27-1/2, 2001, p. 111-122.
-Chiorboli J., (éd.), *Actes du colloque international des langues polynomiques*, PULA n° 3/4, Université de Corse, 1991.
-Clairis Ch., Costaouec D. et Coyos J.-B., (éd.), *Langues et cultures régionales de France, état des lieux, enseignement, politiques*, Paris, L'Harmattan, 1999.
-Commiti J.-M., et Di Meglio A., « La langue corse dans l'enseignement : norme(s) et fonctionnements » dans Dabène, L., (éd.), *op. cit.*, 1999, p. 61-74.
-Dabène L., (éd.), *Les langues régionales, enjeux sociolinguistiques et didactiques*, revue *LIDIL*, n° 20, Université de Grenoble, 1999.
-Huck D., « Quelle langue régionale en Alsace ? », dans Dabène, L., (éd.), *op. cit.,* 1999, p. 43-60.
-Le Berre Y. et Le Dû J., « Le quiproquo des langues régionales : sauver la langue ou éduquer l'enfant ? », dans Clairis, Christos et *alii*, (éd.), *op. cit.*, 1999, p. 71-84.
-Marcellesi J.-B., « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », dans *Actes*

du XVIIe congrès de linguistique romane, Aix-en-Provence, 1984, vol. 5, p. 307-314.

Panorama général des langues du Midi

A l'époque où, derrière la mondialisation, se profile le danger de l'uniformisation et de la perte d'identité, il n'est pas inutile de rappeler que malgré sa langue officielle unique, la France jouit encore d'une diversité linguistique assez remarquable[1]. En effet, aux côtés du français, devenu la langue de tous les Français, subsistent d'autres idiomes, qui ne sont pas tous d'origine latine.

Dans la moitié nord du pays, on peut encore entendre des variétés de celtique (le breton), des variétés de germanique (le flamand, le francique lorrain et l'alsacien) et également des parlers romans, formes évoluées du latin introduit par les légions romaines de Jules César, au milieu du 1er siècle avant notre ère. Les langues romanes sont traditionnellement divisées en trois domaines, celui d'oïl au nord, celui du francoprovençal au centre-est et celui d'oc au sud.

1. Le basque, langue vénérable

Dans le Midi, c'est tout d'abord un regard insistant qu'on portera sur une langue qu'il faut considérer avec tout le respect que l'on doit aux anciens : la langue basque. En effet, le basque, dont l'origine est inconnue, est sans conteste la doyenne des langues de France car elle est la lointaine descendante de la langue des Aquitains, ces populations qui habitaient déjà dans le sud-ouest du pays à l'arrivée des Gaulois vers le milieu du premier millénaire avant notre ère. Il est cependant difficile de

[1] Walter, Henriette, *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1988, 384 p. (Préface d'André Martinet). Grand Prix de l'Académie française 1988, ch. 2, « Dialectes et patois, les langues régionales », p. 125-154.

retracer l'histoire du basque car les plus anciennes attestations —très brèves– datent seulement du X^e^ siècle après J.-C., et le premier texte littéraire, du milieu du XVI^e^ siècle. Aujourd'hui restreint à une partie du département des Pyrénées Atlantiques, le basque s'étendait primitivement tout le long des Pyrénées et recouvrait tout le sud-ouest de notre pays jusqu'à Bordeaux. Cela nous est confirmé par l'existence de toponymes à consonance basque hors du Pays basque actuel, comme *Alos* dans l'Ariège, *Garrosse* en Tarn-et-Garonne ou *Giscos* en Gironde[1].

Mais ce sont aujourd'hui les langues issues du latin qui constituent la grande majorité des langues du Sud de la France, qu'elles se trouvent sur le continent ou sur une grande île de la Méditerranée, la Corse.

2. Le corse

Rappelons que la Corse a été occupée par les Romains bien avant la Gaule, en 259 avant J.-C. alors que l'arrivée des Romains dans ce qui sera la première province romaine (*Provincia Narbonensis*) ne date que de 120 avant J.-C., c'est-à-dire près d'un siècle et demi plus tard. Occupée successivement par les Vandales, les Ostrogoths, les Byzantins, les Lombards et les Francs, l'île est dominée vers l'an 1000 par les Pisans, puis par les Génois. Cela explique que le corse soit plus proche des variétés de la péninsule italienne que des langues romanes de France. C'est surtout l'influence toscane qui a été prédominante à partir du IX^e^ siècle, et il faudra bien entendu attendre l'annexion en 1769 pour voir le français s'implanter lentement dans l'île[2].

Mais si le français est devenu la « langue du pain », le corse est resté bien vivant dans l'île, sous des formes locales très

---

[1] Grosclaude, Michel, *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau, Escola Gaston Febus, 1991, 416 p., p. 376-378.

[2] Fusina, Jacques, *Parlons corse*, Paris, L'Harmattan, 1999, 280 p., p. 6-19

diversifiées, dont aucune n'est privilégiée dans l'enseignement, où il n'est pas question de proposer une norme unique.

3. Langues d'oc, d'oïl…

Cette diversité, on la retrouve aussi sur le continent, où divers idiomes nés du latin étaient en concurrence, dans ces temps lointains où la langue française en formation n'avait pas encore acquis le prestige qui devait lui permettre dès le XIII^{e} siècle de se répandre largement hors de la région parisienne à mesure que s'agrandissait le royaume de France.

C'est Dante qui, dans son *De vulgari eloquentia*, avait divisé les langues issues du latin en trois groupes, selon leur façon de dire « oui » : *oc, oïl* et *si*. La division linguistique de la France entre le Nord (*oïl*) et le Sud (*oc*) se trouve illustrée et symbolisée de la façon la plus évidente par les écrits en langue vulgaire de l'époque : les textes poétiques des troubadours dans le Midi ont précédé et fortement influencé ceux des trouvères dans le Nord.

4. Une langue au nom fluctuant

La langue des troubadours est connue sous plusieurs noms, parmi lesquels l'expression *langue d'oc,* qui a traversé les siècles et qui, curieusement, a d'abord désigné un pays où l'on parlait cette langue.

Mais comme les premiers troubadours étaient originaires du Limousin, c'est le terme *lemosi* (limousin) qu'ils employaient eux-mêmes pour l'opposer à la langue parlée dans le Nord, alors que, sans doute encore sensibles au nom de l'ancienne *Provincia romana* de l'Empire romain, d'autres personnalités utilisaient le

terme *proensal*. Ce terme –*provençal*, en français[1]— a longtemps été utilisé pour désigner l'ancienne langue d'oc dans son ensemble, mais de nos jours certains préfèrent éviter la confusion qui pourrait surgir entre la forme spécifique prise par le latin en Provence même (le *provençal*) et la désignation de l'ensemble des variétés d'oc face aux variétés d'oïl (l'*occitan)*.

5. Diversité linguistique

Il reste essentiel, sur le plan linguistique, de rappeler qu'il existe des différences sensibles entre le provençal, le languedocien, l'auvergnat, le limousin ou le gascon, sans oublier le béarnais, proche du gascon, le niçart, proche du provençal, et le catalan, que l'on ne peut pas classer parmi les variétés d'oc.

Parlé en France dans le Roussillon (département des Pyrénées-Oientales), le catalan souffre en France de sa position de langue minoritaire mais il a acquis une position dominante en Espagne, où il est parlé des Pyrénées jusqu'à Valence et dans les Baléares[2].

6. La langue de la « fin' amor »

Alors qu'aujourd'hui le territoire de la langue d'oc commence en gros au sud de l'estuaire de la Gironde, on doit rappeler qu'il s'étendait au Moyen Age sur une partie du Poitou, patrie de Guilhem IX de Poitiers (1071-1126), duc d'Aquitaine, et qui est en outre le premier troubadour connu.

---

[1] Blanchet, Philippe, *Le provençal. Essai de description sociolinguistique et différentielle,* Louvain, Peeters, 1992, SPILL n° 15, 224 p., p. 36-38, ainsi que Bec, Pierre, *La langue occitane*, Paris, PUF, Qsj n° 1059, 1995, 127 p., p. 63.

[2] Le Bihan, Joan Pere, « Le catalan », dans Giordan, Henri, (sous la dir.), *Par les langues de France*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1984, tome 1, 102 p., p. 76-81, ainsi que Bernardo, D., « Le catalan. La problématique nord-catalane », dans Vermes, Geneviève, *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France,* Paris, L'Harmattan, 1988, tome 1, *Langues régionales et langues non territorialisées*, 422 p., p. 133-149.

Cette langue, née dans le Midi, a été le véhicule d'une poésie lyrique originale et porteuse de valeurs morales universelles : elle exaltait avant toute chose la *fin' amor*, ou amour de la dame conçu comme une élévation de l'âme de celui qui l'éprouve. Cette poésie devait connaître un retentissement considérable hors de son pays d'origine puisqu'elle allait se répandre aussi bien vers la péninsule ibérique, où le roi Alfonse II d'Aragon (1162-1196) compose en langue d'oc, que vers l'Italie où Sordello, de Mantoue, écrit en « provenzale »[1] et où Dante lui-même hésitera entre le provençal et l'italien pour écrire sa *Divine Comédie*.

Mais c'est surtout vers la France du Nord que cette influence de la langue d'oc se fera sentir : Aliénor d'Aquitaine, pendant quinze ans (1137-1152), fera connaître cette langue des troubadours à la cour de France, où elle apportera le raffinement de la courtoisie et de la culture méridionales. Cette nouvelle vision du monde deviendra par la suite familière à la cour de Champagne où la fille d'Aliénor, Marie de Champagne, protectrice des arts et des lettres, soutenait et encourageait Chrestien de Troyes. Les troubadours (de langue d'oc) devenaient ainsi les inspirateurs des trouvères (de langue d'oïl). A la suite de son deuxième mariage, cette fois avec Henri II Plantagenêt en 1152, Aliénor introduira aussi la *fin' amor*, que l'on connaît dans le Nord sous le nom de « l'amour courtois », à la cour d'Angleterre, où le troubadour limousin Bernard de Ventadour semble bien avoir accompagné Aliénor[2]. Rappelons enfin que Richard Cœur de Lion (1157-1199), roi d'Angleterre, comte de

---

[1] Brunel-Lobrichon, Geneviève & Duhamel-Amado, Claudie, *Au temps des troubadours*, Paris, Hachette, 1997, 268 p., p. 228.

[2] Payen, Jean-Charles, *Histoire de la littérature française. Le Moyen Age,* Paris, Flammarion, 1997, 394 p., p. 252.

Poitiers et duc d'Aquitaine par sa mère Aliénor, écrivait aussi des poèmes en langue d'oc[1].

Deux siècles plus tard, l'Académie littéraire de Toulouse, ou *Consistoire du Gai savoir*, prendra l'initiative de composer un code de lois —les *leys d'Amor*— afin que se perpétue la manière des troubadours qui, à partir du milieu du XIII[e] siècle, étaient allés chercher fortune ailleurs, au-delà des Alpes et des Pyrénées.

7. Langues d'oc, langues d'oïl

Non seulement les parlers d'oc se différenciaient nettement par rapport aux parlers du Nord mais il faudra plus tard distinguer entre provençal, languedocien, béarnais, gascon, limousin, auvergnat..., qui font tous partie du domaine d'oc, mais dont chacun a ses spécificités. Le gascon, en particulier, se distingue des autres parlers d'oc en raison de son fort substrat aquitain et des influences venues d'outre-Pyrénées.

On peut caractériser de manière globale les parlers d'oc par rapport aux parlers d'oïl en ce qu'ils sont généralement plus proches du latin : la romanisation y a été à la fois plus précoce et plus profonde. Ainsi, le latin FABER « ouvrier » (qui a pris le sens de « forgeron » dans ses emplois ultérieurs) se reconnaît plus facilement dans le nom de famille *Fabre* (que l'on trouve essentiellement dans le Midi et qui est particulièrement fréquent dans le Languedoc et le Rouergue) que dans *Fèvre, Lefèvre, Lefebvre* ou encore *Lefébure* (par erreur de lecture), qui sont des formes originaires du Nord. Il est intéressant de remarquer que c'est sans doute du fait de la très grande fréquence de ce nom de famille, que le mot français *fèvre* a complètement disparu du langage courant, pour être remplacé par *forgeron* ou *maréchal-ferrant*.

---

[1] Brunel-Lobrichon, Geneviève & Duhamel-Amado, Claudie, *Au temps des troubadours*, Paris, Hachette, 1997, 268 p., p. 88, ainsi que ZINC, Michel, *Introduction à la littérature française du Moyen Age*, Presse Universitaire de Nancy, 1993, 189 p.

Un autre exemple permettra d'illustrer le clivage oc/oïl : à part le nord du limousin, de l'auvergnat et du provençal alpin, qui ont connu une évolution proche de celle des dialectes d'oïl, la succession latine *ca* est restée *ca* en langue d'oc, alors que la consonne /*k*/ a évolué vers /*ʃ*/ (elle s'est palatalisée) dans les parlers d'oïl[1]. Ainsi, la forme latine CAPRA est finalement devenue *chèvre* en français, mais *cabro* en provençal. De même, CANTAT est devenu *il chante* en français, et *canto* dans la plus grande partie du domaine d'oc, tandis que CAUSA a finalement abouti à *chose* en français et *causo* en zone d'oc. L'exemple du latin CASTELLUM, qui a évolué en *chastel* en vieux français, permet de mieux repérer les différences entre les diverses variétés actuelles de la langue d'oc : *castèth* en gascon[2], *castèl* en languedocien, *castèu* en provençal.

Cette langue propre au Midi, et dont l'étoile littéraire commencera à décliner après le XIII^e^ siècle, est toutefois restée jusqu'au XV^e^ siècle la langue du droit et de l'administration, même après le rattachement des terres du Comté du Languedoc à la couronne de France après la Croisade contre les Albigeois (1209-1229). Cependant, le français commençait déjà à s'introduire dans le Midi et le troubadour Bernard Sicart de Marvejols, par exemple, s'était irrité *« d'entendre des gens courtois saluer humblement les Français du nom de Sire »*, qui était un mot d'oïl, alors que la forme en langue d'oc était *Senher*.

8. L'héritage linguistique

Avec l'introduction définitive du français écrit dans les provinces du Midi[3] et l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539)

---

[1] Bec, Pierre, *Manuel pratique de philologie romane,* Paris, Picard, 1970, tome 1, 558 p. et 11 cartes et tome 2, 1971, 643 p. et 14 cartes, p. 401.

[2] Où le latin FABER a donné *hau*.

[3] Brun, Auguste, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, 1923, Slatkine reprints 1973, 505 p.

qui consacre un état de fait en généralisant l'usage du français pour tous les textes administratifs, on constate une première renaissance littéraire au XVI^{e} siècle en Gascogne (Pey de Garros), en Languedoc (Auger Galhard, Pierre Goudouli) en Provence (Bellaud de la Bellaudière), mais c'est surtout Frédéric Mistral qui, avec la création du Félibrige, va redonner tout son lustre à cette langue d'oc au milieu du XIX^{e} siècle.

Depuis 1955 se tiennent des congrès internationaux de langue et de littérature d'oc et il existe depuis 1981 une *Association internationale d'Études occitanes.* Sur le plan national, on doit ajouter les activités d'une université d'été depuis 1972 et des *Escolas* d'été en Aquitaine, ainsi que de nombreuses autres activités dans toutes les régions, témoignages vivants de l'intérêt renouvelé pour cette langue au passé prestigieux.

On a organisé depuis 1982 l'enseignement des langues régionales en France, du primaire à l'Université, et un CAPES d'occitan-langue d'oc a été institué en 1992. Il existe aussi des écoles primaires privées, appelées *calandretas*, où l'on enseigne non plus seulement **la** langue d'oc mais **en** langue d'oc. Enfin, les langues d'oc sont présentes dans les médias, avec quelques émissions régulières dans les stations régionales de France 3 : des émissions bien accueillies mais jugées en général un peu trop courtes par les amateurs.

9. La situation actuelle

A parcourir ce panorama des langues du Midi, on pourrait s'étonner de ne pas y trouver d'allusions à d'autres idiomes, comme le tsigane parlé par les Gitans, l'arabe maghrébin ou éventuellement le turc, ou encore les créoles antillais et diverses langues d'Afrique : c'est que ces langues, non territorialisées, ne caractérisent pas le Midi en particulier mais peuvent s'entendre un peu partout en France. L'essentiel était en fait d'apporter un éclairage renouvelé, d'une part sur la diversité de tous les parlers issus du latin (parlers d'oc, catalans, corses), de l'autre sur la survivance du basque, langue résistante par excellence.

De nos jours, toutes ces langues sont en danger mais, du fait de l'engouement actuel pour la recherche des racines face au spectre d'une uniformisation aliénante, on constate que prend un nouveau sens, emblématique et hautement symbolique, l'attachement récemment manifesté envers ces langues conçues comme une part importante du patrimoine.

Henriette WALTER
École Pratique des Hautes Études
Paris

« L'émergence de la langue corse » revisitée

1. Introduction

1. 1. Un itinéraire sociolinguistique

Je voudrais , à l'occasion de ce colloque, envisager mon itinéraire à propos de la situation sociolinguistique et glottopolitique de mon île. Le point de départ (à l'envers !) doit être l'ensemble informatif que j'ai présenté à Philadelphie, il y a quelques années (ci-dessous 1998). Certes (et je dirai pourquoi), il est difficile maintenant de parler du corse avec la même sérénité, mais on me pardonnera une certaine vivacité sur le sujet puisque nous sommes passés à un stade où d'aucuns pensent pouvoir se permettre de dire n'importe quoi. Au colloque de Philadelphie « les langues régionales de France », j'avais voulu *« poser à propos du corse, le problème de la reconnaissance des langues (lié à leur comptage) et les adhérences des causalités linguistiques de ces phénomènes ».*

Aujourd'hui il s'agit d'avantage d'interpeller les auteurs de certaines campagnes visant à maintenir ou même à imposer l'uniformité linguistique. Et aussi les professeurs de républicanisme qui prétendent nous présenter comme des anti-républicains (serions-nous, nous qui sommes attachés à la langue française mais aussi défenseurs de nos langues régionales , royalistes ou partisans de l'empire ou de la dictature ?).

1. 2. Données bibliographiques

L'évolution de mon approche du corse est facile à déceler à travers les titres de travaux ci-dessous dont les titres parlent d'eux-mêmes :

1970

« Le pluriel des noms et adjectifs en corse méridional (problèmes de la généralisation du –a de pluriel neutre) », *Mélanges Pierre Fouché*, Klinsckiek.

1975

(dir.) *Langue Française* 25 : *L'enseignement des langues régionales*, Larousse, 128 p., dont mon article « Basque, breton, catalan, corse, flamand, germanique d'Alsace, occitan : l'enseignement des « langues régionales », *Langue française* 25, Larousse, p. 3-11.

1979

a) « Quelques problèmes de l'hégémonie culturelle en France, langue nationale et langues régionales », *International Journal of Sociology of Language* 21, p.63-80.

b) « Détermination sociolinguistique et phantasme : le sud de la Corse », *Proceedings of the twelfth International Congress of Linguists*, Innsbruck 1979, p. 317-320.

1980

« Pour une approche sociolinguistique de la situation du corse », *Etudes Corses* 14, p. 133-150.

1981

a) (dir.) *Langages* 61, *Bilinguisme et Diglossie*, Larousse, 127 p., dont mon article « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches », *Langages* 61, Larousse, p. 5-11.

b) « Langues régionales en France métropolitaine », *Dialogues et cultures*, Montréal, p. 131-141.

d) avec F. Madray : « de France et nation », *la Pensée* 221/222, IRM, p. 18-31.

e) « Eveil dans le Sud : notes sur quelques publications », *Etudes Corses* 16, p. 124-127.

1983

a) « Préface » à *Regards sur la langue corse* de J. Damiani, Editions de Terre Corse, p. 7-13.

b) « Identité linguistique, exclamatives et subordonnées : un modèle syntaxique spécifique en Corse », *Etudes Corses* 20-21 (Vol. 2 des Hommages à Fernand Ettori), p. 399-424.

c) « Langues régionales et pédagogie, ou comment assumer le concept de langue polynomique », *Colloque international de Didactique et de Pédagogie du français, Dossier des communications*, p. 200-202.

1984

« Compte rendu du rapport Giordan », *La Pensée* 237, p. 121-130.

1985

a) « Les 'langues régionales' de France, langues minorées', *Wiener romanistiche arbeiten* 13*, Romanistik Integrativ, Festchrift für Wolfgang Pollak, Braumüller* p. 363-372.

b) « La définition des langues en domaine roman. Les enseignements à tirer de la situation corse », *Actes du Congrès de Linguistique Romane* de 1983, vol. V*, Sociolinguistique*, Université de Provence, p. 307-314.

c) *Pour une politique démocratique de la langue*, Editions de Terre Corse.

1986

a) « Quelques réflexions sur 'identité' et 'individuation', *La production d'identité*, Université de Montpellier III, p. 81-86.

b) L'individuation sociolinguistique corse, Thiers Ghj. (dir.), Publication de l'Institut d'Etudes Corses.

c) (dir.) *Langages* 83, *Glottopolitique,* Larousse, 128 p., dont mon article avec L. Guespin : « Pour la glottopolitique », *Langages* 83, p. 5-34.

d) « Le processus de naissance des langues en domaine roman : le cas corse », *Cahiers de linguistique sociale* 9, p. 21-29, *& Linguistische Arbeit beritche* (version allemande), Leipzig, p. 21-29.

e) « Le 'complément d'objet direct' en corse : A + SN de GV/0 + SN de GV », *Actes du Congrès de Linguistique Romane* de 1983, vol. 4., Université de Provence, p. 127-151.

1987

« L'action thématique programmée : individuation sociolinguistique corse », *Etudes Corses* 2, p. 5-20.

1988

a) avec J. Thiers : « Sociolinguistique : a lingua corsa e' a so situazioni sociolinguistica », *Lexikon des Romanistichen* LRL Vol IV, Niemeyer Verlag, p. 809-820.

1989

a) « Corse et théorie sociolinguistique : reflets croisés », *L'Ile-Miroir*, Actes du Colloque d'Aix-en-Provence, La Marge Edition, Ajaccio, p. 165-179.

b) « Le sentiment épilinguistique des Corses », *Hannover Beitrage zu Sprache une Kultur, Akten des deutsch – franzosischen Kolloquium in Hannover*, p. 87-94.

1990

a) avec F. Laroussi : « Le français et les langues en France », La *Pensée* 277, IRM, p. 45-61.

b) avec L. Guespin : « Sur l'enseignement des langues de France et les problèmes de normalisation », *Per Robert Lafont,* Montpellier, p. 135-150.

1991

a) « Polynomie, variation et norme », *Langues Polynomiques, Actes du colloque de Corte*, PULA 3 et 4, Université de Corse, p. 331-334.

1993

a) avec F. Laroussi : « The other languages of France : towards a multilingual policy », C. Sanders (dir.) *The French Today*, Cambridge University Press, p. 85-104.

1994

a) « A propos de la situation des langues de France : de quelques unités lexicalisées aux propositions de la glottopolitique », G. Truchot (dir.) *Le plurilinguisme européen*, Champion, p. 171-180.

1996

a) « Quand les autres c'est nous mêmes… », F. Laroussi (dir.), *Linguistique et anthropologie*, Collection *Bilans et Perspectives*, CNRS-SUDLA, p. 127-130.

1999

a) « Un cas original : l'émergence de la langue corse » dans Ph. Blanchet, R. Breton et H. Schiffman (éd) *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle,* Peeters, p. 113-122.

2. Problèmes glottopolitiques

2. 1. La conjoncture glottopolitique actuelle

La réflexion sur ce point doit prendre appui sur mon texte de Philadelphie (ci-dessus 1999). Je laisserai bien sûr de côté les

aspects non sociolinguistiques du débat public actuel, d'autant plus que les choix économiques ou législatifs ne sont pas nécessairement isomorphes des prises de position sur la langue.

Qu'entend-on aujourd'hui proférer comme pseudo-vérités : certains ne veulent pas (au nom de la République , disent-ils) que certaines langues régionales puissent être enseignées dans des conditions décentes (c'est à dire dans l'emploi du temps normal et non à 19h30 ou le samedi après-midi). Ils confondent la généralisation de l'enseignement, dont je suis partisan, et obligation que je considère comme linguicide parce qu'il dispense de l'effort pour convaincre les intéressés alors que cet effort est la planche de salut de la langue minorée. Ne tenant pas compte de la structuration du bilinguisme, les uns et les autres voudraient en finir avec ce qui leur paraît une anomalie. Les ennemis du bilinguisme sont de deux sortes : les uns veulent en arriver au monolinguisme de la langue régionale ; les autres veulent faire triompher le monolinguisme de la langue dominante.

Les uns et les autres, sur bien des points, s'entendent pour refuser la co-officialité que j'ai prônée, en1985 notamment, de manière argumentée. Cette revendication adoptée pendant longtemps par les défenseurs des langues régionales vient de se voir substituer par les séparatistes la revendication *« d'officialité »*. Les adversaires des langues régionales n'en veulent pas non plus : dans un opuscule, un groupe varois qui fait la guerre à la « Charte européenne des Langues régionales » feint de confondre les deux : la co-officialité et l'officialité de la langue régionale, parce que ses promoteurs ne veulent pas du bilinguisme et les indépendantistes non plus. Comme le faux médecin de Molière ils veulent, les uns et les autres, nous couper un bras pour que l'autre s'en porte mieux. Et nous, nous disons *quelle chance nous pensons avoir d'être bilingues ou plurilingues*. Et nous ne voulons pas y renoncer.

2. 2. Le bilinguisme *dont je parle.*

Il ne faudrait pas croire que les ennemis du bilinguisme « langue nationale / langue régionale » ne partent de

rien….Pendant tout le XIXe siècle et le début du Xxe, il s'est trouvé des groupes de psychologues et de linguistes pour dénoncer ce bilinguisme comme abêtissant, dangereux pour l'esprit. L'article de L ;-F. Prudent dans le numéro de la revue *Langages* (1981) intitulé *Bilinguisme et Diglossie* a relevé les perles de leur florilège. La fameuse enquête de Marçais en Algérie et les instructions pédagogiques données en France même jusqu'en 1936 aux instituteurs sont révélatrices du fondement politique de cette attitude. On sait maintenant que le bilinguisme langue régionale / langue nationale,entre autres, finit par s'accompagner de meilleurs résultats globaux, surtout si la langue régionale n'est pas dévalorisée par les institutions.

C'est pourquoi aujourd'hui les adversaires des langues régionales essaient de nier ou de dénaturer la structuration bilingue. Les uns, comme ce haut personnage de la politique française, déclarent que *« plus personne ne parle le corse »*. Mis en face de la réalité, ils trouvent l'échappatoire facile qui consiste à dire que… *« ce n'est pas du vrai corse »*.Comme si une langue avait à répondre au critère de « vérité » ! Et comme si on ne pouvait pas interpeller de la même façon les langues d'état installées depuis longtemps. D'autres s'en prennent à l'aptitude du corse à produire des « œuvres littéraires » : on trouve parmi eux ceux qui ont brillé dans la littérature en français, comme Angelo Rinaldi, mais qui se sentent incapables de faire l'effort d'aligner quelques lignes en corse et de prendre en compte la floraison d'œuvres en langue corse. D'autres enfin croient avoir trouvé l'arme absolue dans « l'absence d'unité » de la langue régionale, sans prendre en compte l'importance du fonctionnement polynomique qu'ils doivent pourtant avoir rencontré dans la littérature grecque de l'antiquité .

Un autre type d'argument consiste à assimiler le corse à l'italien, comme d'autres l'alsacien à l'allemand, etc… *« Plus de problème »*, pensent ses promoteurs, qui ne s'aperçoivent pas qu'ils hyperstasient ainsi la langue et retrouvent, s'agissant du corse, le vieil argumentaire irrédentiste. Il y a certainement toute une camarilla qui veut que le corse soit *« de l'italien »*. A

plusieurs reprises cette thèse fait son apparition dans un journal vespéral bien connu… soit sous la plume de rédacteurs, soit sous celle de lecteurs. Rien d'étonnant évidemment : il y a des gens qui pensent ainsi (ils écrivent sous la dictée de l'idéologie dominante) et le journal en question les choisit prioritairement pour publication, leur réservant la parole. Ce qui est plus étrange, c'est que les interventions allant à l'encontre de cet irrédentisme de bazar… ne sont jamais, elles, publiées. Ayant moi-même cru nécessaire de répondre à une lettre qui développait (naïvement) les vieilles thèses irrédentistes dont les patriotes corses ont réglé le sort en 1943 en faisant de l'île le premier département métropolitain libéré, j'en ai fait l'expérience. Savez-vous ce qu'il est advenu de mon courrier ? J'ai reçu du responsable de la rubrique une lettre par laquelle il me faisait savoir…qu'il ne pensait pas que mon avis (qui l'intéressait) pourrait être publié .Sans doute pas « politiquement correct » ?

Je ne peux que résumer mes positions sans les changer : oui, le corse est une langue ; la polynomie ne l'en empêche pas. Oui, il y a une floraison littéraire dans tous les domaines, et dans sa polynomie. Pour ne pas citer de noms de personnes, je renverrai simplement, à titre d'exemple, à l'excellente revue *Bona Nova*, du Centre Culturel Universitaire de Corte. Oui, le corse peut être enseigné dans sa variation. Certes les enseignants qui ne tiennent pas compte de sa polynomie ont du mal. Mais les enseignants mal formés et/ou inintelligents et incapables de s'adapter ont du mal pour tout enseignement… Je ne souhaite qu'une chose, c'est que tous ceux pour qui les langues régionales ne sont qu'un prétexte à des luttes de pouvoir cessent de prendre ces langues en otages.

3. L'individuation de la langue corse polynomique

3. 1. Pour le corse, contre le corsetage !

Dans le cadre d'une réflexion sur les langues régionales , nationales ou autres, il ne faut pas partir de la langue elle-même

ou de la communauté ou du peuple ou de l'état, puisque très souvent on se trouve dans un raisonnement tautologique : puisqu'on prétend définir ces derniers à partir de la langue. Au contraire, il faut se fonder sur les relations entre un individu et sa structuration linguistique . Ainsi on constate que le plurilinguisme au sens large, englobant la multiplicité des variétés d'une même langue, est un phénomène très répandu ; que seule l'idéologie linguistique unifiante , ou plutôt unicisante, qui veut ne reconnaître comme légitime qu'une seule variété, et le dressage appauvrissant qu'elle justifie ou qu'elle impose, masquent l'universalité du phénomène.

On a souvent imputé aux Jacobins cette propension à ne vouloir admettre en France qu'une langue « le français ».C'est évidemment une erreur ou une mystification : on se réfère en effet, au fameux discours de Barère, à la Convention, mais on ignore ou on cache que celui -ci avait seulement pour fin de faire nommer dans les « régions à idiomes » (les actuelles zones de breton, basque, catalan, corse, flamand, germanique d'Alsace et de Lorraine), des « instituteurs de langue », c'est à dire des personnes chargées d'enseigner le français aux adultes (contrairement aux « maîtres d'école » qui devaient enseigner toutes les matières aux enfants), dans le seul but de faire de tous les Français des citoyens susceptibles d'être élus et de défendre leurs droits. Si bien que les pays d'oc échappaient à ce programme d'enseignement du français aux adultes : .on estimait peut-être —à tort ou à raison ? mais Barère lui-même était de langue d'oc— qu'ils comprenaient le français et pouvaient le pratiquer à leur manière.

Au contraire, c'est l'Abbé Grégoire (dont on sait qu'il survécut au 9 Thermidor) qui voulait éradiquer tout ce qui n'était pas le français des lettrés : le français des couches populaires était, lui aussi, dans le collimateur de celui qui, par ailleurs, il faut le reconnaître, voulait mettre fin à l'esclavage. Tous ceux qui se proclament « jacobins » sur le plan de la politique linguistique sont des « abbé- grégoriens » et c'est ainsi qu'on devrait les appeler. Du reste, comment peut-on imaginer qu'il revienne aux

seuls Jacobins (qui n'ont été au pouvoir que pendant un peu plus d'un an) d'être à l'origine de cette tendance lourde, durable, par laquelle on a poussé la France, non pas vers l'unité, mais vers l'*unicité* linguistique ? Cette politique a été celle du pouvoir avant la Révolution et, après 1794, celle de tous les pouvoirs qui se sont succédés jusqu'à la seconde guerre mondiale : un empereur, deux rois, une république, un empereur, une république…

3. 2. Le corse et le toscan (ou « italien »)

Le problème est aussi celui de la réduction de la structuration linguistique des individus à une norme appauvrissante. Donner à tous un système commun de communication est une chose ; stigmatiser les variétés régionales, populaires, familiales, provoquer *l'auto-odi* (« la haine de soi-même », en l'occurrence de sa propre langue), tuer le « désir de langue régionale », c'est travailler à la mutilation des individus. Pour le corse, la question de son émergence est, en elle-même, significative . D'abord, ni le corse, ni même le latin, n'ont été « toujours déjà-là ».Quelle langue parlaient les Insulaires avant la conquête par Rome, au troisième siècle avant J.C. , nous n'en savons rien ; en tous cas, ce n'était pas le latin, ni quelque chose d'approchant ; on ne sait pas non plus à partir de quel moment se sont implantées une ou plusieurs variétés spécifiques du latin ou du toscan, d'autant plus que, pendant deux siècles, la Corse a été dominée par les Sarrasins. Pour la suite, on peut faire l'hypothèse que les écrits essaient de suivre le modèle toscan, et qu'ainsi les formes déviantes par rapport à ce modèle —qui n' a été unifié que progressivement— relèvent soit d'un toscan émaillé de corsicismes, soit de corse partiellement —mais non complètement— toscanisé .Ce qui est sûr –n'en déplaise à certains— c'est que les dirigeants de l'état corse de 1729 à 1768, avaient comme langue officielle écrite le toscan, et un usage résiduel du latin.

L'émergence du corse comme langue —et non comme dialecte de l'italien—, est une retombée de la progression du français dans l'île. C'est l'annexion par la France qui a permis à

l'identité linguistique insulaire de se manifester. Intégrée à l'unité italienne, qui ne date que de 1862, la Corse n'aurait pas eu SA LANGUE. C'est dans la deuxième moitié du XIXe siècle qu'apparaissent des écrits en corse et qu'on revendique pour le système linguistique dans lequel ils sont écrits le nom de « langue »,différente, et non variété de l'italien .

3. 3. La diversité de la langue corse

Cela s'est fait au grand dam des linguistes et des politiques (qui, au moment de la loi Deixonne en 1950, n'ont pas inscrit le corse dans la liste des « langues régionales », mais dans celle des « langues étrangères parlées en France », rattachant ainsi, en vain, le corse à l'italien, pour le meilleur et pour le pire). A la même époque, je n'ai pas pu faire mon mémoire de maîtrise (cela s'appelait Diplôme d'Etudes Supérieures) sur la le corse à la Sorbonne. Je projetais simplement de faire une description de la variété de corse parlée à Sotta, mais les italianistes , francistes et provençalistes se refilaient cet objet scientifique comme le « mistigris ». Le corse était une langue de nulle part !

La reconnaissance du corse comme « langue », enregistrée notamment par le *Lexicon des langues romanes*, il y a une quinzaine d'années, a coïncidé avec des progrès importants de la sociolinguistique .On admettait ainsi que les listes de noms de langues n'étaient pas figées *ad aeternum*, que les phénomènes de naissance de langues (glottogenèse), étaient toujours en œuvre. On admettait aussi la nullité de l'idéologie linguistique qui recherchait à définir les langues par le « corsetage » –mot plus neutre que *normalisation*— (que ne connaissait justement pas le corse !). Nous, défenseurs du corse d'opinions politiques et de formations intellectuelles diverses, nous avons alors théorisé la possibilité pour une langue de fonctionner avec un « jeu » (au sens mécanique du terme), important. Ce fut une victoire importante que de faire admettre la théorie du « trésor commun » ; on a dit *« diversità faci richezza »* (la diversité enrichit) ; nous avons affirmé que, pour le Capes de corse, « aucune variété ne serait privilégiée ». Nous avons théorisé cela

en posant le concept sociolinguistique de « langues polynomiques ». Cela convenait à tout le monde ; de bons recueils de textes ont été édités, chaque auteur utilisant sa variété de corse. Certes, il fallait pour cela une autre formation théorique que celle qui consiste à vouloir partout imposer le modèle des langues d'état, issues d'un corsetage étalé sur un millénaire. Les littéraires les moins éclairés ergotaient et proposaient d'imposer une norme de référence au nom d'une académie autoproclamée . Mais les acquis du corse ont permis une avancée importante de l'écrit.

3. 4. Les « fabricants de langue normalisée »

Hélas ! Les hommes qui n'ont jamais en réalité mis en cause les manières de voir de Richelieu et de l'abbé Grégoire, toujours à l'affût pour redupliquer sur le corse le modèle français, se sont trouvés à des endroits stratégiques pour suggérer à des hommes politiques, qui n'ont pas vu le caractère anti-populaire et rétrograde de cette proposition, la création d'une « Académie du corse » qui édicterait un « corse de référence ». Demain, donc, le corse véritable, parlé sur le terrain, cèderait la place aux créations hasardeuses ou fantaisistes d'une clique autoproclamée. Certes, cela procurera quelques prébendes, peut-être même des emplois, à ceux qui seraient incapables d'enseigner le corse dans sa polynomie, comme beaucoup d'autres ont pourtant su le faire jusqu'ici, quelles qu'aient été par ailleurs leurs divergences. Mais les décrets de cette « académie » tueront la langue corse dont la diversité populaire et l'inter-tolérance constituent la richesse. Les meilleurs corsophones seraient être invalidés dans leur langue authentique par cette création académique. Quant aux conflits campanilistes du type : *« moi je parle le corse pur, toi tu parles 'corsu inlucchesitu' »* (corse italianisé, à la lucquoise —*lucquois* est le nom péjoratif donné aux Italiens) ou *'corsu sardiniolu'* (corse sarde —*sardiniolu* pour *'sardu'* est également péjoratif), bonjour les dégâts ! Une norme de référence ne ferait que les développer. Le pays des chants polyphoniques garderait peut-être ces variétés mais perdrait la polynomie de sa langue...Une certitude : ces fabricants de langue ne réussiront pas à imposer

leur création, même en utilisant l'obligation qui aura pour eux l'avantage d'éviter le travail fastidieux de motivation et de conviction. Ils ne savent probablement pas qu'à l'indépendance de la République d'Irlande, 500. 000 Irlandais avaient le gaélique comme langue maternelle. Et que quatre-vingts ans après, à force d'imposition d'une « langue irlandaise pure » (ou *« de référence »*, comme ils disent), ils ne sont plus que 50.000. Les autres parlent l'anglais d'Irlande comme langue maternelle ; ils n'apprennent et ne pratiquent un peu de gaélique qu'à l'école.

4. Conclusion : généralisation ou obligation ?

Les défenseurs de la langue corse se partagent, pour ce qui est du corse à l'école, entre les partisans de *la généralisation de l'offre* d'enseignement et ceux de *l'obligation* pour tous les enfants d'apprendre la langue. Notons à ce sujet que le projet de « statut de la Corse » en cours d'examen au Parlement ne parle que de *généralisation*, contrairement à ce que « républicains » autoproclamés d'un côté et séparatistes de l'autre tentent de faire accroire. Les partisans de la généralisation sont d'avis que l'Etat doit fournir partout l'enseignement de la langue insulaire, mais que, s'agissant d'une langue jusqu'ici minorée, on doit convaincre et motiver parents et enfants. Je me bats avec mes amis depuis vingt ans pour la « généralisation ». Au contraire, même si les partisans de l'obligation (quand ils ne sont pas simplement ennemis à tous crins du bilinguisme) pensent donner, grâce à elle, plus de prestige à la langue insulaire mise ainsi sur le même plan que le français, l'effort de conviction et de motivation sera négligé au profit de mesures de contraintes bureaucratiques dont on a des raisons sérieuses de penser qu'elles seront contre-productives. Les partisans de l'obligation projettent la vision de l'apprentissage qu'ils ont connue pour le français et reproduisent l'idéologie linguistique unicisante, alors que les partisans de la généralisation s'appuient inévitablement sur un apprentissage de type consenti, polynomique, moderne.

Mais la richesse et la survie de la langue sont-elles vraiment le souci des aspirants-académiciens ? Il est permis d'en douter.

Jean Baptiste MARCELLESI
Professeur émérite de sociolinguistique
Université de Rouen/CNRS

Le béarnais et le gascon aujourd'hui : pratiques et représentations

Le béarnais et le gascon sont encore parlés par de nombreux locuteurs mais, parmi eux, les jeunes sont rares, d'où le spectre de l'extinction. Cependant ces langues font l'objet d'un certain militantisme, d'obédience soit occitaniste soit postfélibréenne. Je confronterai les pratiques et les représentations des uns et des autres afin d'évaluer les divergences et les convergences entre les militants et les autres gasconnophones ; ce n'est que si les convergences l'emportaient que l'on pourrait envisager sans trop de pessimisme l'avenir de ces langues.

1. Béarnais, patois, gascon, occitan

Les dénominations *béarnais* et *gascon* ne sont pas sur le même plan. *Béarnais* est un autoglossonyme (« désignation donnée par les locuteurs eux-mêmes »), fréquemment utilisé en Béarn à côté de *patois,* et à ce titre il doit être respecté et adopté par les linguistes[1].

Par contre, les locuteurs des parlers romans pratiqués autour du Béarn ne se servent guère, pour désigner ceux-ci, que du terme *patois*, qui est certes très signifiant en ce qui concerne le fonctionnement de la langue mais n'est évidemment pas par lui-même un identificateur géographique. On désigne donc aussi ces parlers par le terme *gascon*, qui apparaît rarement comme

[1] Cf. Ph. Blanchet, « Pour la reconnaissance du droit des locuteurs à disposer de leur idiome », *Langage et société,* 55, 1991, p. 85-94. Curieusement, R. Lafont, figure emblématique du mouvement occitaniste, rejoint cette position *(Septimanie,* 5, 2000, p.6, cité par Ph. Blanchet ici même), mais c'est à propos du corse par rapport à l'italien, et non du béarnais ou du provençal par rapport à l'occitan.

autoglossonyme mais se justifie à un autre niveau, auquel on recourt faute d'un autoglossonyme identifiant : le niveau de l'analyse linguistique qui dégage et compare les caractéristiques internes des différents parlers et utilise aussi parfois le critère, pourtant difficile à manier, de l'intercompréhension. On pourrait même, à ce niveau, utiliser le terme *occitan* ; cependant les linguistes ne sont pas tous d'accord sur l'appartenance du gascon au domaine occitan ; d'autre part et surtout (et l'on retrouve, négativement, le principe du respect de l'autoglossonymie), les locuteurs de ces parlers sont très hostiles au terme *occitan* : c'est ce qu'on observe en Béarn (cf. *infra)* et qu'on peut extrapoler sans crainte à l'ensemble du domaine gascon.

Du point de vue des caractéristiques linguistiques internes, les parlers béarnais sont inclus dans les parlers gascons (donc occitans, selon certains), sans toutefois constituer, à l'intérieur de ceux-ci, une entité distincte car ils n'ont en commun aucun trait linguistique qui leur soit propre. Donc, de ce point de vue, *gascon* inclut *béarnais*.

Dans le territoire gascon, certains locuteurs, peu nombreux mais influents, préfèrent désigner la langue qu'ils pratiquent par le terme *occitan*, en s'appuyant sur l'analyse de certains linguistes et militants qui regroupent sous ce mot l'ensemble des parlers d'oc, y compris le gascon. En vertu du principe du primat de l'autoglossonymie, ce choix doit être respecté par le (socio)linguiste, d'autant plus qu'il s'accompagne le plus souvent de certaines particularités linguistiques (au-delà de la base de la langue, qui est évidemment gasconne) et sociolinguistiques (en particulier en ce qui concerne la graphie et les représentations). Toutefois le même principe démocratique interdit d'étendre le terme, comme le font les occitanistes, à la compétence et aux productions linguistiques de ceux, beaucoup plus nombreux, qui, sur le même territoire, disent parler le *béarnais* ou même, on vient de le voir, le *patois*.

Mes observations concernent d'abord le béarnais qui, du point de vue des représentations, a toujours joué un rôle privilégié

à l'intérieur du gascon ; néanmoins je me suis efforcé d'étendre mes investigations à l'ensemble du domaine gascon.

2. Les succès officiels de l'occitanisme en Béarn et en Gascogne

A propos des langues et tout particulièrement des langues dites « régionales », on ne peut séparer nettement pratiques et représentations, les interactions entre les unes et les autres étant nombreuses. C'est pourquoi je commencerai cette esquisse de bilan en évoquant le mouvement le plus visible dans le domaine gascon depuis une trentaine d'années, l'occitanisme, qui a, à la fois, une forte charge idéologique et des conséquences non négligeables sur la pratique.

En 1992, un des pionniers de l'occitanisme en Gascogne pouvait à juste titre constater la victoire, totale en Béarn presque totale en Gascogne, de « la graphie alibertienne » auprès des « gens qui écrivent, c'est-à-dire [des] gens qui ont un pouvoir sur l'opinion, sur la masse, sur l'enseignement »[1]. Or la graphie n'est pas idéologiquement neutre, « l'orthographe alibertienne » est une graphie militante *occitaniste*. De fait, à cette date et pendant quelques années encore, dans le domaine gascon, cette graphie était désormais la seule régulièrement utilisée dans les médias, dans l'édition, dans l'enseignement.

Le Béarn avait joué un grand rôle dans la diffusion du mouvement occitaniste. En 1960, une section béarnaise de l'*Institut d'Etudes Occitanes* voyait le jour à Orthez ; *Per Noste* (d'abord *Per Nouste)*, sa revue trimestrielle bilingue, qui paraît depuis 1967, adopta vite la graphie occitaniste de manière exclusive. Depuis 1977, un quotidien béarnais, *La République,*

[1] M. Grosclaude, dans H. Guillorel et J. Sibille, *Langues, dialectes et écriture,* I.E.0./I.P.I.E., 1993, p. 263.

accueille une chronique hebdomadaire occitane[1]. En 1980, la première *Calandréte* (école primaire occitane bilingue) fut créée à Pau ; même dans l'enseignement public, l'occitan conquit une place, certes modeste, mais bien plus importante que dans les départements voisins (cf. ci-dessous, n.42 à 44). Le premier Inspecteur Général chargé des langues régionales fut du reste un Béarnais, qui avait joué un grand rôle dans la diffusion de l'occitanisme dans les medias et à l'Université ; il prit aussi la direction de l'*Institut Occitan*, fondé à Pau en 1996.

C'est encore du Béarn que furent diffusés vers toute « l'Occitanie », le premier hebdomadaire en occitan *(La Setmana)* ainsi que la première publication pour les petits « Occitans » *(Plumalhon)* ; quant à la prestigieuse revue *Reclams de Biarn et Gascougne,* elle devint *Reclams* tout court depuis son passage, en 1984, dans le camp occitaniste. Tous les écrivains gascons devaient donc, bon gré mal gré, utiliser la graphie alibertienne, et non seulement les écrivains contemporains mais aussi, à l'occasion, et bien involontairement, ceux qui avaient fondé et illustré le Félibrige béarnais et gascon depuis le début du XXe s.[2]

L'utilisation de la graphie occitaniste s'était accompagnée de l'introduction, délibérée ou non, de traits linguistiques languedociens chez certains journalistes et certains enseignants. Logiquement donc, en 1996, A. Viaut pouvait constater le développement en Aquitaine d'une *« norme linguistique s'appuyant sur la partie orientale du dialecte languedocien »*[3].

Quant aux idées occitanistes auxquelles la graphie alibertienne est associée, elles étaient largement diffusées dans

---

[1] Il ne semble pas qu'il y ait eu d'autre chronique régulière de ce genre dans le domaine gascon ; Ph. Gardy *(Garona,* 15, 1999, 73-92) n'en a pas trouvé dans les diverses éditions du grand quotidien *Sud-Ouest.*

[2] Dans l'anthologie publiée dans le numéro spécial du centenaire *(Reclams*, 1997), tous les textes de ces grands ancêtres sont transcrits en graphie occitaniste.

[3] A. Viaut, dans *Langues d'Aquitaine,* Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine,1996, p. 22.

l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que dans les médias, tout particulièrement dans la revue *Per Noste*, au-delà même des désirs d'une grande partie de ses lecteurs[1]. Cependant, de même que les occitanistes béarnais s'efforçaient d'adapter leur graphie au « dialecte gascon », ils essayaient, tâche encore plus délicate, de concilier occitanisme et identités locales, en vertu du principe « (Béarnais donc) Gascon donc Occitan »[2]. Cette tentative de conciliation ne pouvait qu'être favorisée par un reflux qualitatif, si l'on peut dire, de l'occitanisme depuis les années 80 : la plupart des jeunes occitanistes (jeunes et moins jeunes : jusqu'à 40 ans au moins) sont plus modérés, pragmatiques et tolérants que leurs aînés, qui étaient des enfants de Mai 68 ; leur engagement dépasse rarement le niveau de la langue et de la culture[3]. De toute façon, hors du Béarn et de Bayonne, de la Gironde dans les débuts, puis de la Bigorre, il semble que, dans le domaine gascon, le

[1] Voir les enquêtes auprès des lecteurs de 1977 (n° 61) et de 1991 (n° 142). La revue revendique 1200 abonnés en 1975 (n° 47) mais, en 1983, P. Boschung et M. Frick (dans A. M. Kristol et J. Th. Wüest, *Drin de tot,* Bern, Lang, 1985, p. 139) estimaient à 70 le nombre des adhérents à l'association *Per Noste*. Les mouvements occitanistes peuvent mobiliser une centaine de personnes en Béarn pour des manifestations revendicatives, bien plus pour des spectacles comme ceux des chanteurs de *Los de Nadau*.

[2] Sous la plume des occitanistes béarnais, les appellations *béarnais, langue béarnaise, gascon* alternent de façon parfois peu cohérente (cf. J. Lafitte, *Ligam-DiGaM,* 17, pp.8 sqq). Ils excusent par la tradition ou par des considérations tactiques la dénomination *béarnais* (ou même *langue béarnaise)*, ce qui leur aliène les occitanistes les plus intransigeants (cf. *Per Noste,* 182-3, 1997, lettre de lecteur).

[3] Ce recul du militantisme se manifeste par l'absence de renouvellement de l'équipe dirigeante de *Per Noste,* conséquence de la probable diminution des effectifs. Un tel recul n'est pas limité au domaine gascon : cf. H. Jeanjean, *De l'utopie au pragmatisme ? Le mouvement Occitan, 1976-90*, Perpignan, Trabucaïre, 1992.

militantisme occitan ne se soit pas exprimé par des associations fortes et actives[1].

Cette pénétration de l'occitanisme, même si elle a été géographiquement limitée, reçut l'appui d'un certain nombre d'hommes politiques, comme le montrent les interviews que certains, et non des moindres, ont accordées au *Bulletin de l'Institut Occitan*. Le ralliement le plus spectaculaire fut celui de Fr. Bayrou qui, en 1993, alors qu'il était Ministre de l'Education Nationale, prononça au Parlement de Navarre un discours solennel. Il se voulut certes œcuménique, en s'adressant aux *« Béarnais, [aux] Gascons, [aux] Occitans »*, mais il n'en révéla pas moins sa conversion à l'occitanisme, évoquant avec émotion *« notre Occitanie », « l'identité de[s] français occitans »* et promettant le développement de l'enseignement de l'occitan (et non du béarnais ou du gascon). La version écrite de cette proclamation utilisait bien sûr la graphie occitaniste, quoique avec des relents félibréens qui culminaient dans le dernier paragraphe *(Chassez le naturel...)*. J. Lafitte, qui a analysé la langue de ce discours, y a noté des languedocianismes, typiques du gascon des occitanistes, mais également quelques « francismes » courants dans la langue quotidienne mais condamnés par le purisme occitaniste[2].

---

[1] Les autres antennes de *Per Noste* (listes publiées en fin des numéros de la revue) font rarement état de leur action. Cf. J.-M. Sarpoulet, « Configuration et perspectives de l'enseignement du basque et de l'occitan dans l'Académie de Bordeaux » (dans Viaut, *op. cit.*, p. 148). Pour le Couserans, cf. K. Biella et C. Radczuweit, dans J. Th. Wüest et A. M. Kristol, *Aqueras montanhas*, Bern, P. Lang, 1993, p. 189.

[2] J. Lafita, « Suu *Proclam de Pau* », *Ligam-DiGaM*, n° 2a, p. 44-48. Le discours du Ministre figure dans le même numéro. Dans le numéro suivant on trouvera celui d'A. Labarrère ; dans cette improvisation prononcée dans un béarnais courant, le Député-Maire de Pau ne parle que de *béarnais* et se montre sceptique sur l'avenir de l'occitan en Béarn. Pourtant son discours est transcrit en graphie occitaniste ; d'autre part, dans son action de Député-Maire, il ne semble pas avoir fait bénéficier le béarnais de son dynamisme habituel.

Cette situation linguistiquement et psychologiquement inconfortable du plus influent des promoteurs gascons de l'occitan n'a pas empêché celui-ci de devenir, au niveau de l'enseignement et des activités culturelles, la langue régionale officielle de fait, dans la région Midi-Pyrénées comme en Aquitaine (outre le basque bien sûr). Les collectivités départementales et régionales désireuses d'agir en faveur de la langue recrutèrent des chargés de mission censés être favorables à l'occitanisme (ou, dans les Pyrénées-Atlantiques, basque). Les quelques municipalités qui instaurèrent une signalisation bilingue ne consultèrent pas la population locale, jugée ignorante et francisée, mais suivirent les instructions des « experts » occitanistes. Quant aux prévisionnistes de *Béarn XXIe siècle*, travail cautionné par un Conseil de Direction regroupant les représentants les plus prestigieux de l'establishment politique, économique et universitaire, ils ne voient l'avenir linguistique de leur province qu'à travers l'occitan, avec l'espoir que les *« blocages d'ordre psychologique »* [des béarnophones, qui refusent le terme *occitan*] s'atténuent avec le temps grâce à une bonne *« communication sur la langue occitane »*[1].

Ce tableau de l'occitanisme triomphant dans les sphères officielles du domaine gascon reste largement valable en 2001. Toutefois, depuis 1995, deux événements manifestèrent la persistance d'une forte conscience béarnaise et gasconne antioccitane, encouragée par l'échec de la pénétration de l'occitanisme dans la « masse ».

3. Résurgence gasconniste

Le problème de l'adaptation de la graphie occitaniste au gascon a fini par provoquer une scission au sein des occitanistes

[1] *Béarn XXIe s.,* Pau, 1998, p. 33.

gascons. Depuis 1993, J. Lafitte, membre de l'I.E.O., considérant, à la suite de plusieurs linguistes, que le gascon est une *« langue à part entière »* et non *« un dialecte de l'occitan »*[1], s'est consacré avec compétence et enthousiasme à la rédaction d'un *Dictionnaire du gascon moderne,* ce qui l'a amené à élaborer une graphie spécifiquement gasconne, permettant *« d'écrire et de retrouver facilement par la lecture toutes les variétés phonétiques du gascon »*. Il applique ainsi au gascon les principes de la graphie occitaniste : il faut « rendre sa dignité » à la langue en dépassant les variations locales, en renouant avec la graphie des grands textes médiévaux et en instaurant une norme assez stricte, en particulier en ce qui concerne les emprunts au français, qui doivent être sévèrement contrôlés. Mais ce déplacement de l'occitan au gascon implique évidemment un rejet de l'occitanisme, en particulier sous son aspect politique. Ce gasconnisme moderne donne un outil linguistique solide à un courant de pensée ancien et jamais interrompu[2].

J. Lafitte a cristallisé les déceptions éprouvées par un bon nombre d'occitanistes gascons devant « l'impérialisme languedocien ». Certains osèrent franchir le pas ; c'est ainsi que le responsable de la principale maison d'édition spécialisée en Gascogne (à part *Per Noste)*, *Princi Néguer,* utilise régulièrement la graphie « gasconniste », ce qui a entraîné la fin du quasi-monopole de la graphie occitaniste dans le domaine du livre. Il est symptomatique qu'un CD récemment sorti ait choisi cette graphie gasconniste.

4. Résurgence félibréenne

---

[1] J. Lafitte, *Le gascon, langue à part entière* , = *Ligam-DiGaM* hors série n° 4, 2e éd., 1999.

[2] Cf. J.-M. Puyau, « Le concept de langue et le discours régionaliste : le cas du béarnais et du gascon », dans B. Moreux, *Langues en Béarn*, Toulouse, Presse de l'Université du Mirail, 1989, p. 90, 102-104.

Un autre événement allait contrarier les occitanistes béarnais. En 1995, un quotidien béarnais *(L'Eclair)* publia une série d'articles dans lesquels J.-M. Puyau réclamait pour les Béarnais, et plus généralement pour les Gascons, le droit de nommer eux-mêmes leur langue et de la maintenir en tant que telle. Ces articles suscitèrent l'enthousiasme d'un bon nombre de locuteurs du béarnais, épidermiquement hostiles ne serait-ce qu'au mot *occitan*. De cet élan sortit une association, *Pays de Béarn et Gascogne,* qui regroupa 250 d'entre eux, pour la plupart béarnais, et dont le pouvoir d'attraction dépasse ce noyau militant puisque, en 1999, en accord avec les gasconnistes, elle réunit 746 signatures pour la reconnaissance du béarnais et du gascon parmi les langues qui devaient être protégées par la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*[1].

Ces « béarnistes », pour reprendre la terminologie de J.-M. Puyau *(op. cit.),* en fait des « béarnistes-gasconnistes », se situent dans la lignée des félibréens béarnais avec lesquels ils ont en commun l'attachement à la langue, dont ils sont presque tous des locuteurs naturels (contrairement à nombre d'occitanistes) et aux cultures béarnaises et gasconnes, ainsi que l'absence de projet *politique* spécifique. Favorables à l'extension de l'offre d'un enseignement facultatif du béarnais, ils se montrent pour la plupart assez indifférents ne serait-ce qu'au début d'officialisation de la langue que représente la signalisation bilingue[2]. Ils conservent les principes graphiques félibréens (phonétiques), sans

---

[1] 548 signatures furent recueillies à Pau par *Pays de Béarn et Gascogne,* 198 à Paris (dont celle d'A. Martinet) par J. Lafitte. Le préambule de la pétition mentionne le *béarnais* et le *gascon*, le texte même seulement *la langue gasconne*.

[2] En 1995, 414 personnes ont signé une pétition parue dans *L'Eclair* en faveur de l'utilisation de la dénomination *béarnais* dans l'enseignement, alors que 44 seulement signaient celle qui, parue dans le même journal, réclamait la signalisation bilingue. La plupart des 750 signataires, en 1999, de la pétition en faveur de l'inclusion du béarnais et du gascon dans la liste des langues qui devaient être protégées par la *Charte européenne* n'étaient sûrement pas favorables à tous les articles de cette Charte.

être hostiles aux graphies « classiques » conformes à la tradition béarnaise ou gasconne, à savoir celles de Lespy et de Lafitte. *Pays de Béarn et Gascogne* a fait revivre la graphie félibréenne, quoique encore timidement, dans la presse et dans l'édition[1]. Les rares mouvements équivalents dans le reste du domaine gascon sont moins actifs[2].

Malheureusement, la plupart de ces béarnistes souffrent de la même maladie incurable que celle qui a décimé le félibrisme béarnais des années 70 et du début des années 80, à savoir l'âge (cf. *infra)*. Ainsi ce mouvement ne peut concurrencer l'activité des occitanistes dans les domaines de l'animation culturelle et de l'enseignement. Actuellement donc en Béarn, et plus généralement en Gascogne, les jeunes qui s'intéressent à la langue n'ont guère d'autre choix que la filière occitaniste, qui, de plus, peut leur ouvrir une carrière. D'autre part, s'ils veulent chanter et, si je puis dire, danser en béarnais ou en gascon, ils y a aussi de fortes probabilités qu'ils trouvent sur leur chemin des occitanistes pour les guider.

5. Echec de l'occitanisme auprès de la « masse »

Ce renouveau du félibrisme en Béarn (hors du Félibrige officiel, exsangue en Gascogne) s'appuie sur les pratiques et, dans une certaine mesure, sur les représentations de la « masse », qui était pourtant censée suivre la minorité agissante occitaniste.

En effet, entre 1994 et 1997, trois sondages sur les pratiques et les représentations de la langue furent commandités

---

[1] Le quotidien béarnais *L'Eclair* publie régulièrement des chroniques béarnaises. Il a aussi publié un *Petit guide de conversation français-béarnais,* augmenté et réédité en 2001 *(Le Guide...)*. Un volume intitulé *Parlons béarnais* est en préparation pour les éditions l'Harmattan.

[2] *L'Academie Gascoune* à Bayonne, *L'Escolo deras Pireneos* dans le Couserans ; sur celle-ci, cf. K. Biella et C. Radczuweit, *op. cit.,* p. 189 et suiv.

par les Conseils Généraux des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées et par le Conseil Régional d'Aquitaine. Ils montrèrent que dans les Pyrénées-Atlantiques gasconnophones et en Bigorre, *occitan* ou *langue d'oc* ne représentaient que 10% des réponses pertinentes, les désignations les plus fréquentes de la langue étant *béarnais* (52% dans les Pyrénées-Atlantiques gasconnophones ; plus rarement, *bigourdan)* ou *patois* (32% dans les Pyrénées-Atlantiques gasconnophones, 82% dans les Hautes-Pyrénées ; *gascon* est plus rare)[1]. Dans l'ensemble de l'Aquitaine, *occitan* ou *langue d'oc* étaient cités, plus souvent certes, mais très minoritairement quand même (27% des réponses pertinentes). Ces résultats n'auraient pas dû surprendre puisqu'en Languedoc Roussillon, région considérée pourtant comme le berceau de l'occitan, *occitan* et *langue d'oc* ne représentaient, en 1991, que 38% des réponses pertinentes[2].

Parmi les locuteurs, la dénomination *occitan* n'est pratiquement utilisée que par des jeunes, qui suivent la terminologie généralement en usage dans les établissements scolaires. Les locuteurs plus âgés ou bien ignorent l'existence de l'occitan, ou bien ne la connaissent que pour avoir tenté de regarder l'émission hebdomadaire de France 3[3] ; ils en ont conclu

---

[1] Réponses non pertinentes et donc non prises en compte dans le calcul de ces pourcentages : *basque, langues latines, Ne Sait Pas, Autres*. Ces réponses non pertinentes constituent 52% de l'ensemble des réponses dans les Pyrénées-Atlantiques gasconnophones (principalement à cause du basque), seulement 8% de l'ensemble des réponses dans les Hautes-Pyrénées.

[2] Chiffres reproduits dans E. Hamel et Ph. Gardy, *L'occitan en Languedoc Roussillon 1991,* Perpignan, Trabucaïre, 1994, p.178. Comme dans le domaine gascon hors du Béarn, les dénominations à base territoriale *(languedocien* etc.) sont quasiment absentes (à part le catalan, bien sûr). Je n'ai pu obtenir les résultats du sondage de 1997.

[3] 25% d'entre eux la regarde, d'après le sondage des Pyrénées-Atlantiques. Plus de la moitié de ces répondants disent ne plus regarder cette émission. La question n'a pas été posée dans les autres sondages effectués dans le domaine gascon.

que « c'est une espèce de langue, compliquée », située du côté de Toulouse voire en Catalogne. Lorsqu'ils connaissent le terme, l'occitan suscite généralement leur hostilité car ils le perçoivent comme un rival du patois ou du béarnais. C'est ce qu'a noté tout récemment C. Arenas, qui a interviewé cent Béarnais[1] : parmi eux seules quatre personnes de plus de 25 ans ont une représentation favorable de l'occitan. Il en va de même du reste dans la région Languedoc Roussillon : là aussi, les locuteurs natifs considèrent la substitution de l'occitan à leur patois comme une véritable « dépossession »[2] et une atteinte à leur identité, presque jamais définie comme occitane ; de là sans doute aussi les très faibles scores, plus faibles que ceux de leurs équivalents basques, obtenus par les autonomistes (en fait des occitanistes) béarnais aux élections (1,9% et 3,8% en 1992 pour *Entau Païs).*

Il est donc contraire à l'éthique professionnelle et aux principes démocratiques, invoqués à juste titre à ce propos par Ph. Blanchet (cf. *supra*) que, dans les questions des sondages effectués dans les Pyrénées-Atlantiques et en Aquitaine, seul le terme *occitan* soit utilisé et qu'il faille attendre le dernier quart du questionnaire pour trouver la question portant sur la dénomination de la langue par les sondés eux-mêmes[3]. Les résultats de l'enquête donnant des taux de compréhension, de compétence et de pratique de « l'occitan » bien supérieurs aux taux de mention dudit « occitan », il est évident que les sondeurs se sont adaptés, dès le début de leurs entrevues, à la terminologie de leurs informateurs et que les chiffres qu'ils donnent sur les pratiques et les

---

[1] C. Arenas, *La pratique du Béarnais* […], Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1999 (ses interviewés constituent un groupe assez diversifié même si ce n'est pas un échantillon représentatif).

[2] F. Martel, *in* Hamel et Gardy, *op. cit.* p. 10 ; la fréquence de la mention spontanée du mot *occitan* est inversement proportionnelle à la compétence linguistique (Hamel, *op. cit.* p. 34, 43, 45).

[3] Le même bureau d'études avait pourtant évité cet *a priori* dans le sondage de 1991 sur le Languedoc Roussillon. Même prudence dans le sondage des Hautes-Pyrénées.

représentations concernent bien le *patois* ou le *béarnais*. Il n'empêche que le choix *a priori* du terme *occitan,* au nom d'une prétendue vérité scientifique, est maintenu *a posteriori*, dans le rapport final, malgré les réponses des sondés eux-mêmes. Cela permet d'annoncer qu'un pourcentage important de la population parle *occitan* ou est fortement attaché à l'*occitan*[1], véritable détournement des résultats des sondages, puisqu'il s'agit en réalité du béarnais ou de tel parler gascon *(patois* pour les locuteurs), le nombre des locuteurs autodéclarés et enthousiastes de l'*occitan* étant, forcément, encore inférieur au petit nombre de ceux qui le mentionnent spontanément.

6. Les occitanistes et les locuteurs naturels

Un autre enseignement apporté par les sondages dut poser un problème aux occitanistes, même si leurs réactions ne pouvaient être entièrement négatives sur ce point. Il s'agit du nombre, bien plus important que beaucoup ne le pensaient, de locuteurs du béarnais et du gascon.

Avant d'entrer dans les détails des chiffres, quelques mots pour expliquer la réaction des occitanistes. Elle fut ambiguë, à l'image de leur attitude vis-à-vis des locuteurs naturels (ou « locuteurs primaires »), attitude qui va de la condescendance que méritent les patoisants, du ressentiment envers ces parents qui n'ont pas transmis leur langue, à l'admiration voire l'envie pour une compétence native que, bien souvent, ils n'ont pas eux-mêmes mais qui fait obstacle à leur volonté normalisatrice et codificatrice.

---

[1] Cf. D. Grosclaude*, La République,* 26/01/01. Même un analyste aussi lucide que Ph. Gardy, qui, par ailleurs, souligne à juste titre la « fracture » entre *occitan* et *patois* et qui décrit remarquablement les liens profonds unissant celui-ci aux groupes sociaux, se laisse entraîner à spéculer sur leur « lien » avec « l'occitan », en jouant sur le double sens de ce terme (pour les locuteurs/pour l'occitaniste ; dans Hamel et Gardy, *op. cit.*, p. 104, 142-144, 151-152).

Ces contradictions seraient résolues si les locuteurs primaires avaient disparu. De là la *« position radicale de non-soutien [aux] parlers de quelques vieillards accrochés à des villages vidés »* adoptée par R. Lafont dès 1984[1]. Une dizaine d'années après, certains occitanistes béarnais jugeaient la liquidation presque achevée ; le fondateur de la section d'occitan de l'université de Pau déclarait : *« On n'est pas là pour enseigner le patois, le patois est mort, c'est l'occitan qui reste »*[2]. Un autre occitaniste béarnais écrivait *: « La langue [...] est à l'agonie. Elle a déjà un pied dans la tombe. Les occitanophones naturels relèvent désormais, non de la linguistique, mais de l'ethnologie : ce sont les derniers des Iroquois »*[3].

7. Compétence et pratique linguistique de la « masse »

Les résultats des sondages surprirent certains mais, en réalité, ils ne faisaient que confirmer ce que des enquêtes antérieures avaient déjà suggéré[4] : dans certaines régions du Béarn et de la Bigorre (on peut leur adjoindre le Haut-Comminge et le Couserans, non couverts par les sondages)[5], les locuteurs naturels

---

[1] R. Lafont, « Pour retrousser la diglossie », *Lengas*, 15, 1984, p. 18.

[2] J. Salles-Loustau, *L'Eclair,* 15/03/95. Voir aussi les citations par Ph. Blanchet ici même.

[3] E. Gonzales, *L'Eclair,* 06/04/95. Heureusement d'autres occitanistes (Ph. Gardy, P. Sauzet, d'autres sans doute) manifestent plus de considération vis-à-vis des « vieux ».

[4] *Per Noste,* 108, 1985, p. 8-9 : 51% de locuteurs en Béarn (ce qui semble toutefois surévalué) ; Kristol et Wüest, *op. cit.* : de 39% (Oloron) à 77% (Osse ; vallée d'Aspe) ; B. et C. Moreux : « La transmission du béarnais en milieu rural aujourd'hui » (dans B. Moreux, *op. cit.,* p. 240) : 61% de pratiquants réguliers chez les plus de 15 ans.

[5] Couserans : cf. Wüest et Kristol, *op. cit,* p. 29-139. Haut-Comminge : communications personnelles.

sont nombreux, la compétence passive constitue un gisement énorme et certains parents continuent à transmettre la langue à leurs enfants. A l'autre bout de l'échelle, même à Bordeaux par exemple, le gascon n'est pas complètement absent.

Les chiffres donnés ci-dessous doivent être considérés comme indicatifs. Statistiquement, les sondages admettent toujours une certaine marge d'erreur. D'autre part, leur méthodologie, fondée sur l'autoévaluation de personnes interrogées dans de brefs entretiens en face-à-face ou par téléphone, est mal adaptée à leur objet[1]. Néanmoins, on constate qu'en gros leurs résultats rejoignent ceux des enquêtes de terrain.

En Béarn[2], 18% des sondés (échantillon des plus de 15 ans) disent « parler bien » (locuteurs experts) et 14% « un peu », ce qui donne 32% de locuteurs tous niveaux, soit plus de 80 000 personnes (en 1994, le Béarn comptait environ 250 000 habitants de plus de 15 ans, selon le recensement de 1999).

---

[1] Cf. Ph. Blanchet, « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques socio-linguistiques en langues 'régionales' ou 'minoritaires' : l'exemple de la situation en France : l'exemple de la situation en France », *Langage et société,* 69, 1994, p. 93-105.

[2] Le sondage porte sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques gasconnophones, c'est-à-dire le Béarn et le BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz). J'ai extrapolé les chiffres concernant le Béarn à partir de l'indication donnée sur la compétence passive dans le rapport (p.10 ; cf. aussi, malgré des contradictions dans certains chiffres, M.-A. Chateaureynaud, « Lectura de l'enquèsta *Practicas e representacions de l'occitan dens los Pirenèus Atlantics* », *Lengas*, 43, 1998, p.128-130). Je n'ai pu obtenir communication des résultats détaillés de ce sondage (ni de ceux concernant l'Aquitaine) car le bureau d'études qui les a effectués a disparu. Je n'ai donc pu étudier les croisements de variables qu'à partir de ce qui en a été retenu dans les rapports et dans l'article de M.-A. Chateaureynaud.

Ces locuteurs sont presque tous nés en Béarn ou dans les départements voisins[1]. Si l'on ne considère que la population née en Béarn, soit à peine plus de la moitié des plus de 15 ans en 1994, le pourcentage des locuteurs doit être multiplié par 2. Ainsi il apparaît que l'arrivée de non Béarnais a été une cause mécanique importante (outre ses effets indirects) de la diminution de la proportion de béarnophones dans l'ensemble de la population.

Les locuteurs réguliers, c'est-à-dire ceux qui disent parler souvent ou quotidiennement, représentent 42% de l'ensemble des locuteurs tous niveaux : à peu près les 3/4 des locuteurs experts, auxquels viennent s'ajouter quelque 10% des autres locuteurs[2].

J'appelle « locuteurs potentiels » (« locuteurs passifs », selon la terminologie de Ph. Blanchet) ceux qui disent comprendre la langue mais ne pas la parler. Quand on les ajoute aux autres locuteurs, on obtient des chiffres qui vont de 36% à 49% de la population des plus de 15 ans en Béarn (suivant qu'on inclue ou non les personnes qui disent comprendre « un peu »). Seuls 16% environ des plus de 15 ans nés en Béarn disent ne pas comprendre du tout le béarnais, ce qui ne les empêche pas de comprendre et d'employer, consciemment ou non, dans le français qu'ils parlent, de nombreux mots, calques ou traits syntaxiques béarnais : ainsi *abistodénas* « à vue de nez », *tailler* « couper », *contenir* « être contenu », *Il l'a vu, à lui* etc.

A l'intérieur du domaine gascon, les variations géographiques sont considérables. D'après les sondages, le nombre des locuteurs tous niveaux variait, chez les plus de 15 ans, entre 6% pour la Gironde (3% à Bordeaux, guère plus à

---

[1] C'est ce qui ressort des enquêtes citées *supra* ; même situation dans le groupe étudié par C. Arenas, *op. cit.* : 3 locuteurs seulement, non experts du reste, ne sont pas d'origine béarnaise (ils sont d'origine espagnole).

[2] C'est la distribution qui ressort du sondage des Hautes-Pyrénées et qui peut vraisemblablement être extrapolée aux Pyrénées-Atlantiques : cf. C. Arenas, *op. cit.*

Biarritz et Anglet, de même sans doute qu'à Bayonne et dans le Bas-Comminge) et 35% dans les Hautes-Pyrénées (situation proche, semble-t-il, dans le Haut-Comminge, situé en Haute-Garonne, et dans le Couserans). Le reste de l'Aquitaine gasconne (et peut-être le Gers) se rapproche du Béarn, avec des effectifs un peu moins élevés : Landes, 28% ; Lot-et-Garonne, 25% ; on placera dans cette catégorie le Bazadais, où la langue semble s'être mieux conservée que dans le reste de la Gironde[1]. L'ensemble de l'Aquitaine (gasconne et périgourdine) comprenait, en 1997, 19% de locuteurs tous niveaux soit environ 440 000 personnes, c'est-à-dire 27% de la population de plus de 15 ans née en Aquitaine (le Périgord hausse cette moyenne générale).

Ce même type de variation géographique, lié à des facteurs économiques et démographiques, se retrouve à l'intérieur des zones ainsi distinguées. C'est ainsi qu'en Béarn, on peut opposer, aux deux extrêmes, des habitats (maisons ou villages) relativement isolés, et l'agglomération paloise, où de nombreux non-Béarnais se sont installés depuis longtemps (fonctionnaires originaires du Nord, Anglais et Américains en villégiature, plus récemment des ingénieurs). Dans cette agglomération, qui fournit actuellement presque la moitié de la population totale du Béarn, même si les locuteurs sont sûrement plus nombreux qu'à Bordeaux, ils sont presque exclusivement âgés de plus de 50 ou 55 ans et représentent une minorité même dans cette classe d'âge[2].

Au contraire, à Arette par exemple, dans la partie de la vallée de Barétous la plus éloignée d'Oloron, le béarnais est parlé par presque toutes les personnes âgées de plus de 40 ans et un

---

[1] Cf. P. Lavaud, « La pratique du Gascon en Bazadais aujourd'hui », *Garona*, 5, 1989, p. 99-117.

[2] Ils sont sans doute plus nombreux à Pau même (plus de 10% de locuteurs experts d'après Chateaureynaud, *op. cit.,* p.130) que dans la périphérie. Dans le Couserans, on opposera de la même façon Saint-Girons et des villages comme Aulus et Bethmale (Wüest et Kristol, *op. cit.,* p. 29-139).

certain nombre des plus jeunes, y compris des enfants et des adolescents car certaines des familles transmettent encore la langue à leurs enfants. La compétence passive y est quasi-générale. On entend couramment le béarnais dans les boutiques et à l'église (pas assez selon les fidèles) ; jusqu'aux dernières élections, les délibérations du Conseil Municipal se déroulaient en français ou en béarnais, suivant le niveau de passion atteint par les débats. A Osse-en-Aspe, autre village à l'écart des principales voies de communications, en 1983, presque tous les cas (une seule exception) de non-béarnophonie observés par Kristol et Wüest provenaient de l'origine non béarnaise d'un ou des deux parents, et pas d'une non-transmission à l'intérieur d'une famille comprenant deux parents béarnais[1].

Entre ces deux extrêmes, les situations locales varient suivant les facteurs démographiques et économiques de dégasconnisation bien connus que sont, surtout à partir des années 50, la mobilité de la population, l'industrialisation (en particulier depuis l'exploitation du gaz de Lacq), la modernisation de l'agriculture)[2].

Ces facteurs venaient amplifier une évolution dont les origines sont plus lointaines. Depuis longtemps le français est perçu par la population comme associé au progrès et donc à la promotion sociale. Cette association se révélait à tous de façon particulièrement visible par le quasi-monopole du français à l'école *« en relation dialectique [avec] le marché du travail »*, manifestation la plus visible d'une *« domination symbolique »*

---

[1] F. Müller et *al.,* in Kristol et Wüest, p. 109. En revanche, à Bedous (située sur la route nationale) et à Oloron, la non-transmission dans les familles comportant deux parents béarnais est à l'origine de la moitié des cas de non-béarnophonie *(ibid.* p. 80, 93 ; échantillons non représentatifs).

[2] Jusqu'en 1954, la population des Pyrénées-Atlantiques est stable. Le Béarn enregistre une augmentation de 50% entre 1954 et 1999, augmentation due surtout à des arrivées puisque le solde naturel est négatif à partir de 80. Ces nouveaux arrivants s'installent surtout dans l'aire urbaine de Pau, qui, en 1999, comprend presque la moitié de la population du Béarn.

s'imposant, au-delà des éventuelles contraintes, avec la *« complicité »* des dominés[1]. Tel fut et tel est encore *« l'anar deu mond »* bien décrit par J. Lafitte[2]. De là, la non-transmission progressive de la langue aux enfants, à des rythmes différents selon les milieux, le dernier qui ait été touché étant le milieu rural, où les premiers signes de désaffection apparaissent avec la Grande Guerre[3].

8. Les jeunes ; les effets de l'enseignement de l'occitan

Il est donc normal que les compétences, aussi bien passives qu'actives, varient selon l'âge ; ainsi, parmi les locuteurs possédant une compétence active à tous niveaux dans l'ensemble de la zone gasconnophone des Pyrénées-Atlantiques, figurent 44% des plus de 64 ans mais seulement 7% des jeunes entre 15 et 24 ans (pour le Béarn seul, ces pourcentages seraient un peu plus élevés). Il en résulte que les retraités semblent bien majoritaires parmi les locuteurs experts (je reviendrai sur ce point).

Cette décroissance continue ne peut qu'inspirer de graves inquiétudes sur l'avenir de la langue. Cependant, on vient de le voir, la compétence active primaire n'a pas complètement disparu chez les jeunes, qui l'ont souvent acquise avec les grands-parents. D'autre part, dans les Pyrénées-Atlantiques, un certain effort a été fait pour l'enseignement : depuis le début des années 80, des écoles publiques et, dans le secteur privé, des *Calandrétes* dispensent un enseignement bilingue. La langue enseignée, le plus souvent dénommée *occitan*, est certes parfois un peu différente de celle que certains enfants ou adolescents entendent chez eux, et l'on cite des cas où la communication entre les générations se fait

---

[1] P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire* , Paris, Fayard, 1982, p. 33, 36.

[2] J. Lafita, *Lenga d'òc 1996, Ligam-DiGaM* hors série n° 3, 2e éd., 1996, p. 9 et suiv.

[3] Cf. B. et C. Moreux, *op. cit.,* p. 238-240.

mal ou pas du tout. Néanmoins cet enseignement, dispensé par des enseignants enthousiastes, permet à certains enfants, s'ils sont suffisamment motivés, de renouer avec les générations précédentes en parlant leur langue. Toutefois, l'effet sur la compétence linguistique de cette catégorie d'âge est plus symbolique qu'effectif puisque les enfants qui ont suivi cet enseignement (environ 2000 toutes années confondues, un peu plus de 1000 jusqu'à 1994, date du sondage)[1] ne représentaient qu'un peu plus de 1% de leur catégorie d'âge. A titre de comparaison (puisque les deux populations ne sont pas identiques, l'enseignement bilingue n'ayant commencé qu'en 1980), cela représente moins de 20% des jeunes de 15 à 24 ans qui, en 1994, pouvaient être considérés comme des locuteurs tous niveaux à partir du sondage du Conseil Général ; nul doute cependant qu'ils n'aient compté parmi les meilleurs locuteurs dans cette catégorie d'âge. Ce pourcentage ne peut être qu'inférieur dans les autres départements du domaine gascon, où l'effort des associations et des autorités politiques et universitaires a été moindre ou/et plus tardif[2].

Certains des enfants qui ne reçoivent pas d'enseignement bilingue suivent des séances de sensibilisation ou d'initiation à « l'occitan » effectuées dans le primaire par des enseignants itinérants (les *caminàyrés)*. Dans les Pyrénées-Atlantiques, ces séances touchaient environ 4000 enfants en 1999-2000, dans 100

---

[1] J'avance ce chiffre à partir de ceux qui m'ont été fournis par l'Inspection Académique de Pau (qui parle d'enseignement du *béarnais*). Cet enseignement, qui touchait 139 élèves en 1993-94, en touchait 269 en 1999-2000, dans 6 écoles publiques et 4 *calandrétes*.

[2] Situation en 2000-01 : Gers, 8 classes bilingues ; Hautes-Pyrénées : 1 section bilingue, 3 calandrétes. En Gironde et en Haute-Garonne gasconne (Muret) : une seule calandréte. Landes et Couserans : rien. En 1995, il y avait 4 classes bilingues en Lot-et-Garonne.

écoles, soit environ 11% de la catégorie d'âge concernée[1]. Ces séances, non seulement valorisent la langue auprès des enfants et de leurs familles, mais donnent aussi à certains élèves un début de compétence passive et renforcent celle que les autres ont déjà.

Il n'en reste pas moins que les mêmes tests passés dans la même école primaire (Bruges, gros village du Piémont béarnais) par des élèves de même niveau (Cours Moyen 1 et 2), à 17 ans d'intervalle, montrent une inquiétante dégradation de la compétence linguistique des enfants, malgré le passage régulier, mais trop espacé, d'un *camінàyré*[2]. En 1984 presque la moitié des élèves (11 sur 24) comprenaient bien (voire parfaitement, pour quatre d'entre eux) des phrases simples, contre un seul sur 23 en 2001 (deux autres en saisissaient bien le sens général, en 2001 comme en 1984). Quatre des élèves de 1984 avaient fait la preuve d'une bonne ou assez bonne compétence active, alors que ce n'est le cas d'*aucun* des élèves actuels. Seul motif de consolation, médiocre : la catégorie des élèves complètement imperméable au béarnais n'a pas augmenté ; comme en 1984, elle ne comprend qu'une élève.

Inutile de parler ici des enseignements secondaire et supérieur, dont l'objectif principal n'est pas d'augmenter le nombre des gasconnophones. Dans les deux cas, l'accent est mis sur « l'interdialectalité » avec, dans l'enseignement secondaire, l'espoir d'orienter les élèves vers les études « d'occitan » et, dans l'enseignement supérieur, l'objectif (outre la sensibilisation d'étudiants d'autres disciplines) de leur donner, grâce à une bonne formation en linguistique historique et comparée, nécessaire pour

---

[1] Situation dans les autres départements : Gers, 65 classes ; Couserans, 43 classes, 938 élèves ; Hautes-Pyrénées, 16 classes. En 1996 (d'après J.-M. Sarpoulet, dans Viaut, *op. cit.,* 147 et suiv. ;) : Gironde, 414 élèves; Landes, 22 écoles ; Lot-et-Garonne, 80 écoles.

[2] 1) B. et C. Moreux, *op. cit.* (enquête de 1984, avec élimination, pour la comparaison avec 2001, des élèves de CE1 ; à noter qu'une petite partie des élèves étaient sensibilisés au béarnais par leur instituteur et donc de manière plus régulière que maintenant). 2) Tests effectués début juillet 2001 par l'instituteur itinérant, que je remercie vivement.

« l'interdialectalité », la motivation et la capacité d'enseigner les diverses variétés « d'occitan » dans toute « l'Occitanie ». De toutes façons, dans les deux cas, les effectifs sont minimes[1].

9. « Masse parlante » et militants

Malgré ces réserves, on aboutit à un paradoxe : l'enseignement mis en place par les occitanistes contribue, modestement certes et malgré certaines difficultés dues aux écarts entre la langue des enseignants (et donc des enseignés) et celle de l'environnement extrascolaire, à une certaine pratique des parlers locaux ; pourtant, dans la vision occitaniste à long terme, un occitan standard, ou au moins un gascon standard, devrait succéder aux variétés locales et ainsi opposer un front uni au centralisme linguistique et politique français. Cet effet inattendu de la mise en place d'un enseignement de « l'occitan » dans les Pyrénées-Atlantiques provient de l'heureux écart qui existe entre, d'une part les constructions théoriques et les visées politiques des leaders occitanistes (même si, quand ils sont Béarnais, ils renoncent rarement, on l'a dit, à leurs références spécifiques), et, d'autre part, la pratique de certains enseignants occitanistes au niveau primaire, qui, ayant puisé leur vocation à des racines béarnaises fortes, même s'ils croient aussi à l'existence d'une langue, d'une culture et d'une identité occitanes, respectent donc

---

[1] Total des élèves inscrits dans les diverses options du secondaire en 2000-2001 : 1259 dans l'Académie de Bordeaux (moins la Dordogne), soit 0,05% des effectifs ; environ 1600 dans la zone gasconne de l'Académie de Toulouse, soit entre 0,1% et 0,2% des effectifs (chiffres communiqués par les deux rectorats). La baisse est considérable depuis le début des années 1980 : 1253 élèves choisissaient « l'occitan » au baccalauréat dans toute l'Académie de Bordeaux en 1981 (cf. Sarpoulet, *op. cit.*, p. 164 ; 1050 en 1971) alors qu'en 2000-2001, les classes de terminales ne comptaient que 253 élèves.

Une vingtaine d'étudiants s'inscrivent chaque année au DEUG de l'Université de Pau depuis qu'il a été créé, en 1999.

dans leur enseignement les particularités linguistiques locales, tout en s'efforçant d'élargir le champ linguistique de leurs élèves à d'autres « dialectes occitans » voire à d'autres langues romanes.

Malgré les efforts de ces enseignants, la plupart des locuteurs naturels du gascon ou bien ne se sentent pas concernés par l'occitan, ou bien réagissent vivement contre lui. C'est qu'ils sentent bien qu'il est à l'opposé de la langue qu'ils parlent, par son fonctionnement, ses caractéristiques internes et par les représentations qui lui sont attachées.

Ces « locuteurs de base », qui jouissent paisiblement de leur gasconnophonie en vivant sans drame ni problème de conscience ce qu'ils pensent bien être les dernières décennies de leur langue, s'opposent aux militants, béarnistes(-gasconnistes), en fait surtout des Béarnais, et occitanistes, pour lesquels la langue est un enjeu vital, qui va bien au-delà de la langue elle-même.

Bien sûr ces catégories sont des idéal-types, des constructions théoriques destinées à rendre le réel intelligible ; elles ne doivent pas masquer les recoupements et les recouvrements par les marges qui sont au moins aussi révélateurs. Du reste, c'est le degré de perméabilité entre ces groupes qui est vital pour l'avenir de la langue ; je vais essayer de montrer que les locuteurs de base béarnais sont potentiellement des béarnistes, que certains sont à la frontière des deux groupes et que, paradoxalement, l'action des occitanistes ne peut que favoriser ce passage puisque son impact institutionnel et médiatique tend à modifier les pratiques et les représentations traditionnelles.

Sociologiquement déjà, les béarnistes sont plus proches que les occitanistes des locuteurs de base. Les deux tiers au moins sont des hommes, proportion proche de celle des locuteurs du béarnais. Plus de la moitié des béarnistes sont des retraités,

comme le sont près de la moitié des locuteurs[1] ; les agriculteurs sont surreprésentés dans les deux populations (légèrement, à vrai dire, chez les béarnistes : les agriculteurs s'engagent assez rarement dans des associations non professionnelles), ce qui prolonge la tradition du félibrisme, où les lettrés étaient souvent des paysans. Inversement, les ouvriers, les étudiants (effet de la variable « âge ») et les employés sont fortement sous-représentés chez les locuteurs comme chez les béarnistes. Ceux-ci se distinguent cependant des locuteurs de base par une forte présence des « cadres et professions intellectuelles supérieures », ce qui les rapproche de ces autres militants que sont les occitanistes. Ces derniers cependant, du point de vue des autres catégories socio-professionnelles, s'opposent aux deux autres groupes : les occitanistes eux-mêmes se plaignent de n'avoir guère recruté que chez les enseignants[2].

10. Fonctionnement et fonctions de la langue

L'utilisation de la langue par les locuteurs de base manifeste une diglossie menacée de disparition, ou, terme utilisé par Kristol et Wüest pour le béarnais, une *microdiglossie*[3]. En effet, la parole gasconne ne s'active que dans des réseaux fermés,

---

[1] Pour caractériser sociologiquement les béarnistes, je me fonde sur la première liste d'adhérents à *Pays de Béarn et Gascogne* (déc. 95 ; 164 membres) et sur la liste des signataires de la pétition en faveur du béarnais dont il a été déjà question (1995 ; 414 noms). Pour les CSP des locuteurs, cf. les sondages sur l'Aquitaine (p. 14) et sur les Pyrénées-Atlantiques et Chateaureynaud, *op. cit.*, p. 136, bien que ces sources soient peu explicites ou quelque peu contradictoires. Pour la distribution des CSP dans l'ensemble de la population béarnaise, j'ai utilisé le recensement de 1990.

[2] Cf. E Astié, *Per Noste,* 109, 1985, p. 9. Je n'ai pas les données nécessaires pour mieux caractériser sociologiquement les occitanistes.

[3] Kristol et Wüest, *op. cit.*, p. 30. Pour le gascon (et le béarnais), je ne retiens de ce concept que deux caractères : la limitation des interlocuteurs et la menace de disparition.

constitués de locuteurs qui se connaissent bien et qui savent que chacun d'eux est plus à l'aise en gascon/béarnais qu'en français. Il s'agit donc le plus souvent de personnes âgées, parents ou amis, plus souvent des hommes que des femmes, vivant en milieu rural ou ayant de fortes attaches avec ce milieu. La « politesse » interdit d'adresser la parole en gascon à quelqu'un dont on n'est pas sûr qu'il parle bien la langue, et donc à un inconnu, même si celui-ci a, en fait, toutes les chances d'être gasconnophone, par exemple un paysan béarnais de 60 ans travaillant dans son champ. Les membres d'un réseau ne parleront pas gascon si une autre personne est présente (sauf à procéder à un amorçage précautionneux pour tester sa compétence linguistique) ou même est susceptible de survenir, par exemple dans un lieu public[1]. En revanche, la présence d'un locuteur potentiel connu (qui comprend mais ne parle pas) n'entraîne pas forcément une dérive générale vers le français, même si on s'adresse normalement à lui en français sauf en cas de situation d'autorité : un père ou un patron pourra s'adresser en gascon à son fils ou à son apprenti, qui lui répondra en français.

La plupart des moins de 50 ou 55 ans, à qui le plus souvent les parents n'ont pas parlé gascon dans leur enfance, ne se sentent pas suffisamment sûrs de leur langue pour s'intégrer à ces réseaux gasconnophones. Ils se contentent souvent d'adresser quelques phrases en béarnais aux « anciens », « pour leur faire plaisir », ou d'échanger des plaisanteries entre eux, particulièrement en présence de personnes qui ne comprennent pas la langue.

Chez les locuteurs de moins de 35 ans, peu nombreux on l'a vu, la langue dominante est toujours le français, en raison de leur scolarité. Le choix du gascon, surtout avec des personnes du même âge, sort du cadre de la diglossie et indique un début de militantisme, soit félibréen (béarniste ou équivalent) soit occitaniste, suivant que l'environnement dominant est familial et villageois, ou scolaire et urbain.

---

[1] Mêmes phénomènes observés par Ph. Blanchet pour le provençal. Cf. son article « Problèmes méthodologiques… » cité *supra*.

On voit que les règles d'utilisation de la langue rendent peu vraisemblable la communication des locuteurs de base avec les occitanistes, qui sont rarement des locuteurs insérés comme tels dans le milieu gasconnophone et qui, du reste, valorisent souvent plus l'écrit que l'oral[1]. Or la fréquentation de l'écrit béarnais est rare et suffit à faire passer un locuteur de base non pas dans le groupe des occitanistes mais dans celui des béarnistes, dont la graphie est presque immédiatement accessible à tout gasconnophone alphabétisé en français, tandis que la graphie occitane exige un difficile apprentissage. Ce passage est, du reste, facilité par le fait que les béarnistes cherchent certes, comme les autres militants, à dépasser les restrictions diglossiques à l'utilisation de la langue mais que, aussi lettrés et notables qu'ils soient parfois, ils restent ancrés dans leur milieu, ne serait-ce que grâce à l'usage quotidien de la langue.

Par ailleurs, les locuteurs de base et les béarnistes ne divergent pas du point de vue du domaine d'utilisation de la langue car, contrairement à ce qu'on observe dans d'autres types de diglossie, il n'y a pas de répartition du français et du gascon selon les sujets abordés[2].

11. Caractéristiques internes : gascon courant, gascon soutenu, gascon occitanisé

Du point de vue phonétique, phonologique et morphosyntaxique, les béarnistes parlent la langue courante, celle des locuteurs de base, alors que les néo-locuteurs que sont souvent les occitanistes ont tendance, à ces différents niveaux, à franciser (par exemple en ne « roulant » pas les /r/), à simplifier

---

[1] *« Tota cultura sancèra e viva qu' ei ua cultura escriuta »* (M. Grosclaude, *Per Noste,* 74, 1979). G. Nariòo se plaint que les occitanistes parlent plus souvent français qu'occitan *(Per Noste,* 127-128, 1988).

[2] Kristol et Wüest, *op. cit.*, p. 32-33.

(en supprimant les nasalisations, ou en ne fricativisant pas les occlusives voisées intervocaliques), voire à languedocianiser (par exemple en supprimant le *que* « énonciatif »)[1].

Sur le plan du lexique, le béarnais courant actuel se caractérise par l'absence de création lexicale, celle-ci étant remplacée par les emprunts au français. Ceux-ci sont, le plus souvent, adaptés à la phonologie et à la morphologie du béarnais, avec quelques exceptions, dont certaines sont très anciennes mais qui deviennent de plus en plus fréquentes avec le développement du bilinguisme, d'où l'emprunt, par ricochet, de phonèmes et de suffixes français[2] : on entendra par exemple *lou velo* (avec fricative labio-dentale comme en français) et non pas *lou belo* (avec fricative bilabiale), *naturèl* et non *naturau,* ce qui suscite la critique aussi bien des béarnistes que des occitanistes[3]. Toutefois ces derniers sont les plus normativistes, n'hésitant pas, pour éviter les « gallicismes », même anciens (comme *boeture* « voiture », actuellement *voature)* à emprunter au languedocien, au catalan, voire à créer directement des mots sur le latin ; ils recommandent donc *veitura, quasèrn, pagina, gredon* au lieu de *voature, caiè* (« cahier »), *page, creioû* (« crayon »)[4]. Il en résulte que les élèves ou étudiants qui ne vivent pas dans un milieu gasconnophone ne peuvent communiquer avec les locuteurs naturels qu'après un effort d'adaptation.

---

[1] Ces deux derniers points sont aussi des francisations.

[2] Cf. J. Ronjat, *Grammaire istorique* [sic] *des parlers provençaux modernes,* Montpellier, 1933, § 33 ; pour le Couserans, cf. Wüest et Kristol, *op. cit,* p. 227 et suiv.

[3] Même différences de registres entre locuteurs de base et notables dans le Couserans *(ibid.).*

[4] Ces formes puristes se trouvent, seules ou non, avec ou sans l'indication *néol.,* dans les lexiques français-occitan publiés en Béarn (1984) et en Bigorre (1998). J. Lafitte en a dénoncé un bon nombre dans divers numéros de *Ligam-DiGaM.*

12. Les représentations

Sur le plan des représentations, béarnistes et gasconnistes se rapprochent des occitanistes dans la mesure où, pour les uns et les autres, la langue est l'objet d'une prise de conscience et appelle une action pour sa survie (pour les occitanistes, ce serait plutôt une métemspychose !). Les différences entre les deux groupes se situent au niveau des références (béarnaises et gasconnes d'un côté, prioritairement occitanes de l'autre) et des objectifs (pas seulement linguistiques et culturels, mais aussi politiques, chez les occitanistes).

A l'opposé, les locuteurs de base sont, en première analyse et par construction, soumis aux règles de la diglossie et ils acceptent avec fatalisme la disparition de leur patois, qu'ils jugent inéluctable. C'est ce qu'attestent les réponses négatives que j'ai obtenues aux questions *Parlez-vous parfois de l'avenir du béarnais, est-ce un sujet de conversation entre parents ou amis* ?, ainsi que les plaintes de tous les militants à ce sujet, de même que le comportement de la grande majorité des locuteurs : ils n'ont pas transmis à leurs enfants la langue reçue de leurs ancêtres, n'en conçoivent aucune culpabilité et ne font rien pour inverser le processus qu'ils ont favorisé. Pour eux, le patois, c'est déjà du passé, c'est agréable à pratiquer mais ça ne doit pas hypothéquer l'avenir. Le test du « locuteur masqué » pratiqué par l'équipe de Kristol et Wüest en Haut-Béarn et dans le Couserans le montre bien : le locuteur qui parle béarnais suscite la sympathie mais c'est celui qui parle français (standard) qui se voit attribuer l'efficacité sociale et les aptitudes intellectuelles[1]. De là sans doute le nombre relativement peu élevé de militants, y compris

[1] Ch. Koller et C. Muller (dans Kristol et Wüest, *op. cit.),* p. 155-186 ; U. Bähler, B. Christen et J. Wüest (dans Wüest et Kristol, *op. cit.),* p. 141-161 (je simplifie des résultats complexes et, à certains égards, différents dans les deux régions).

parmi les jeunes qui ont suivi un enseignement de l'occitan[1]. On n'a jamais vu des centaines de milliers de personnes courir en faveur du béarnais ou du gascon, comme cela vient de se produire pour le basque.

Il faut donc se garder de tirer des conclusions hâtives du nombre élevé de réponses positives, surtout de la part des locuteurs, à une question comme *Etes-vous attaché à la langue occitane ?*[2]. Les praticiens des sciences sociales savent bien qu'à ce genre de questions, la personne interrogée a tendance à répondre positivement pour ne pas contrarier l'enquêteur qui, par l'objet même de son enquête, manifeste clairement ses choix axiologiques[3].

Du reste, l'absence d'attachement d'un locuteur à sa langue, quelle qu'elle soit, relève de la pathologie ; la « honte » des locuteurs diglossiques, souvent évoquée par les militants de la langue pour stigmatiser la diglossie, n'est pas associée à la langue elle-même ou à son utilisation en général, elle ne provient pas d'une « haine de soi », elle n'apparaît qu'en cas d'infraction aux

---

[1] Les occitanistes se sont toujours étonnés de la rareté des vocations militantes chez les étudiants d'occitan de Bordeaux : ils étaient pourtant plusieurs centaines dans les années 70 ; en 1985, aucun des 70 étudiants n'adhéra à l'association occitaniste, qui, du coup, se saborda : cf. *Per Noste*, n° 115. Plus récemment, il semble qu'aucun des ex-élèves des *Calandrétes* (encore peu nombreux, il est vrai) ne soit entré en occitanisme.

[2] Cette question, posée en des termes variés (par exemple le refus de la disparition de la langue), obtient de 35% (Aquitaine) à 94% (Hautes-Pyrénées) de réponses positives (dans les Pyrénées-Atlantiques : 40% mais 87% en Haut-Béarn : Kristol et Wüest, *op. cit.,* p.52). Les réponses positives proviennent surtout des locuteurs : cf. C. Arenas, *op. cit.* ; même chose en Languedoc Roussillon : cf. Hammel, dans Hammel et Gardy, *op. cit.*, pp.60, 73, 94.

[3] Cf. F. Martel, dans Hamel et Gardy, *op. cit.,* p. 9-10 ; J. Wüest, « 2. Attitudes et représentations », 40, 1996, p. 140-148 ; Y. Le Berre et J. Le Dû (à propos du breton), dans Ch. Clairis et *al.*, *Langues et cultures régionales de France*, Paris, l'Harmattan, 1999, p. 77-78.

règles de son fonctionnement. Le patois (mot qui, pour les locuteurs, n'a pas que des connotations négatives, loin de là) est certes une langue dominée mais, comme toute domination, la domination linguistique dégage chez les dominés des contre-normes, généralement inconscientes, qui leur permettent de maintenir une image identitaire positive d'eux-mêmes. L'affirmation de l'attachement à sa langue en réponse à la question d'un enquêteur ne préjuge donc en rien de la conscientisation et de l'engagement du locuteur.

De même, la moitié des sondés répond positivement à la question *Aimeriez-vous que vos enfants apprennent l'occitan ?*[1] mais les professeurs d'école savent bien que la grande majorité des parents souhaitent que leurs enfants apprennent l'anglais plutôt que le béarnais ou le gascon. Telle classe bilingue béarnaise n'est choisie que par 15 à 20% des parent, et l'apprentissage du béarnais n'est que l'une des trois raisons possibles de leur choix (les deux autres, selon l'instituteur, étant les avantages du bilinguisme précoce et le désir d'intégration dans la région. De même, le nombre des parents choisissant les *calandrétes* pour leurs enfants reste minime et leurs motivations sont variées (à celles qu'on vient de mentionner, il faut ajouter le type de pédagogie)[2].

La stagnation de l'enseignement de l'occitan (non limitée au domaine gascon : cf. H. Jeanjean, *op. cit.,* p. 192) peut certes être mise partiellement au compte de la mauvaise volonté de certains administrateurs, qui reflète du reste les résistances de la société, ou du centralisme politique français, mais elle renvoie

---

[1] Du reste les questions concernant l'enseignement de la langue obtiennent des pourcentages de réponses positives décroissants suivant que la question est posée de façon générale (78% dans les Hautes-Pyrénées), concerne les enfants de l'interviewé (58% dans les Pyrénées-Atlantiques) ou de l'interviewé lui-même (22% dans les Hautes-Pyrénées, 23% dans les Pyrénées-Atlantiques).

[2] Cf. S. Schick, « Regionalismus in Südfrankreich […], dans D. Kattenbusch, *Kulturkontakt und Sprachkonflikt in der Romania* (Braumüller, 1997), pp.204-205.

surtout au grave problème posé par le faible degré de conscientisation des parents, comme le reconnait lucidement le responsable de cet enseignement dans l'Académie de Bordeaux[1].

13. Langue et identité en Béarn

Le même biais affecte les réponses à la question sur l'autoglossonymie en Béarn : *A part le français, y a-t-il d'autres langues parlées dans les Pyrénées-Atlantiques ?* Les 13 questions *précédentes* ont suffisamment montré à la personne interrogée que l'enquêteur ne considère pas son idiome comme un patois ; cela explique que *béarnais* recueille presque deux fois plus de suffrages que *patois*, alors que c'est le terme *patois* qui est normalement employé dans la conversation courante.

Il n'en reste pas moins que la dénomination *béarnais* est disponible comme un deuxième choix. Cette forte association entre idiome et territoire, est unique dans le domaine gascon de France (on la retrouve dans le Val d'Aran). Elle s'explique historiquement par le statut de langue officielle, s'étendant au-delà des limites du Béarn, qu'a eu le béarnais jusqu'en 1620, statut qui survécut partiellement jusqu'en 1789, ce qui vaut maintenant au béarnais de la « Plaine de Pau » d'être accepté comme la base de la « norme gasconne ».

Ce statut privilégié parmi les patois permet de comprendre pourquoi la langue est un élément constitutif presque obligatoire d'un fort sentiment d'identité béarnaise. Près des deux tiers des locuteurs (experts ou moyens) interviewés par C. Arenas se déclaraient « Béarnais » et non « Français et Béarnais » ou « Français » (tels étaient les trois choix proposés) ; au contraire, 13% seulement des non locuteurs (ou locuteurs faibles) se déclaraient exclusivement Béarnais.

Ainsi la langue, même si elle est généralement vécue comme une valeur inconsciente, étaye une attitude identitaire qui,

---

[1] J.-M. Sarpoulet, *Reclams,* 99, 1995.

elle, est consciente et souvent affirmée, quoique sans agressivité. Cette identité béarnaise s'appuie sur les figures mythiques de Gaston Fébus, de la Reine Jeanne et même d'Henri IV, ce qui montre bien qu'elle n'est pas incompatible avec l'identité française ; effectivement cette dernière est revendiquée, conjointement ou non avec l'identité béarnaise, par 35% des locuteurs interviewés par C. Arenas.

C'est ce rôle intégrateur du béarnais qui explique la virulence de la quasi-totalité des locuteurs contre l'*occitan* : en changeant le nom de la langue, les occitanistes portent atteinte à l'identité même du groupe. En Béarn et dans le domaine gascon en général, seuls les occitanistes se disent *Occitans* et ce n'est même pas le premier choix de la plupart d'entre eux, comme le montre leur slogan : *« (Béarnais donc) Gascon donc Occitan »*. Il en va de même dans le « berceau de l'Occitanie » (le Languedoc), où 1% seulement des sondés se déclare Occitan[1].

Cette association entre langue et valeurs conscientes et affirmées se retrouve dans le succès durable, depuis la fin des années 60, des expressions culturelles de la béarnité, chants, contes et danses. Ce mouvement avait été déclenché par le célèbre Festival de Siros, lancé par des béarnistes ; les occitanistes s'y sont progressivement intégrés sans conflit majeur. Le contact ainsi renoué avec le chant traditionnel a déclenché, chez un certain nombre de Béarnais, une prise de conscience, parfois bouleversante, de leurs racines linguistiques et culturelles. Il faut aussi mentionner le relatif succès (contrairement à la télévision en

[1] Selon le sondage de 1991 en Languedoc Roussillon. Les sondages effectués dans le domaine gascon ne comportent pas de question sur l'identité. C. Arenas n'a pas inclus la possibilité d'une identité occitane dans son questionnaire ; aucun de ses interviewés ne s'en est plaint.

occitan) des émissions de radio en gascon, en particulier de *Radio Païs,* d'obédience occitaniste[1].

14. Des raisons d'espérer ?

Ce lien entre la langue et l'identité locale n'est sans doute pas ressenti de la même manière dans tout le domaine gascon. On imagine qu'il doit être affaibli, voire quasiment nul, dans les régions où la langue a pratiquement disparu. Même là où le gascon est encore parlé par de nombreux locuteurs, il se peut qu'il soit moins susceptible de valorisation virtuelle que le béarnais ; cela semble être le cas dans le Couserans[2].

En Béarn, il suffirait sans doute de peu de chose pour cristalliser cette valorisation latente de la langue chez les locuteurs de base. L'intérêt, qu'ils sentent croissant dans l'opinion, pour le patrimoine et l'environnement les y prédispose. On m'a raconté que la moitié d'un car de retraités du bâtiment en excursion s'était mis à parler béarnais, sous l'impulsion d'un locuteur déterminé (devenu quelque peu béarniste à la suite d'une interview sociolinguistique) à la grande surprise de l'autre moitié du car, d'origine ibérique, habituée jusque-là au respect des règles diglossiques de la part de leurs collègues. La prise de conscience de l'attachement à la langue et les comportements qui en résulteraient pourraient maintenir non seulement la langue elle-même mais aussi l'identité béarnaise et donc favoriser l'intégration et la motivation sociales.

De même, la place prise par la langue dans l'enseignement, grâce surtout à l'action des occitanistes, est susceptible, sinon de

---

[1] *Radio Païs* est écoutée par environ 30% de la population dans les Pyrénées-Atlantiques (sondage 1996 ; *Per Noste,* n° 120-121, 1987). Les diverses radios émettant en « occitan » touchent 19% des Aquitains. Dans le Couserans, leur taux d'écoute est variable suivant les lieux (Wüest et Kristol, *op. cit.).*

[2] Cf. *id.*, p. 52-53.

bouleverser, du moins, comme l'espèrent les béarnistes, d'assouplir la diglossie et peut-être, donc, de maintenir un certain usage privé de la langue. Je citerai le cas d'un étudiant, auquel ses parents ont parlé béarnais et français dans son enfance à la ferme et qui, peu à peu, leur a répondu de même. Ayant suivi au lycée des cours d'occitan donné par une enseignante très engagée dans l'occitanisme, il en a gardé la dénomination *occitan,* la graphie, mais pas les représentations associées, à cette réserve près que, contrairement à ses parents, il n'hésite pas à parler béarnais avec des locuteurs inconnus. Malheureusement, on l'a vu à propos du test passé à l'école de Bruges, ce cas est peu fréquent puisque les jeunes auxquels leurs parents ont parlé béarnais sont actuellement peu nombreux.

Il serait quand même préférable que les enseignants, tout occitanistes que soient la plupart d'entre eux, imitent ceux qui respectent la langue des locuteurs et qu'ils ne cherchent pas à inculquer en même temps que la langue une idéologie totalement étrangère à la plupart des Béarnais et des Gascons. L'enracinement, malgré tout, de certains occitanistes (en tout cas béarnais) dans la culture locale ainsi que l'évolution des jeunes enseignants occitanistes vers un pragmatisme éloigné des utopies de leurs prédécesseurs, inciteraient à l'espoir. On aimerait que se multiplient les exemples, jusqu'ici trop rares et limités au chant et au spectacle, de collaboration entre tous les passionnés de la langue, qu'ils soient béarnistes, gasconnistes ou occitanistes (outre le Festival de Siros, on peut citer la *Pastorale de Despourrins* à Accous). A sa manière aussi, la séance au Parlement de Navarre dont on a parlé plus haut était un beau spectacle œcuménique.

Reste à savoir si ces efforts, malgré tout minoritaires et dispersés, suffiront à décider les « locuteurs de base » à exploiter au mieux et transmettre leur compétence linguistique, faute de quoi le gascon ne sera plus qu'une *« lenga de cultura, apresa peus esvagats »* (« une langue de culture apprise par ceux qui ont

des loisirs »)[1]. Encore faudrait-il que ces locuteurs sentent que les autorités politiques et académiques s'intéressent à eux et à leur langue et non à une élite mobilisée pour des objectifs qu'ils ne partagent pas.

Bernard MOREUX,
UMR 3610, CNRS
Université de Toulouse-Le Mirail

[1] J. Lafita, *Lenga d'òc 1996, Ligam-DiGaM* hors série n°3, 2e éd., 1996, p. 9.

Diversité des parlers du comté de Nice

Dans le cadre de ma fonction de Conseiller du Recteur de l'Académie de Nice pour les langues et cultures régionales, j'ai longuement parcouru cette partie du département des Alpes Maritimes qui fut autrefois Comté de Nice. J'étais chargé d'inspection dans l'enseignement secondaire ainsi que des relations avec les associations culturelles promouvant les langues régionales.

1. Contexte historique et géographique

Tout d'abord précisons la dénomination *« Comté de Nice »*. En 1388, lors de la fameuse « dédition » qui fit passer une partie de la Provence Orientale à la Maison de Savoie, Nice était le chef-lieu d'une viguerie provençale d'une trentaine de communautés, de Roquestéron à la Turbie. L'annexion s'étendit à des territoires limitrophes : la viguerie du val de Lantosque et du comté de Vintimille, la viguerie de la Tinée et la viguerie de Barcelonnette. Ces divers territoires portèrent au début le nom de *terras novas de Provença* dont Nice était le *cap* (la « capitale »). Le nom de *Comté de Nice* n'apparaîtra qu'en 1526 et le duc de Savoie lui rattachera le comté de Tende et le marquisat de Dolceacqua. En 1706, le Comté de Nice comprend quatre-vingt-dix-huit communautés. Avec le traité d'Utrecht (1713), la Maison de Savoie perd la vallée de Barcelonnette, qui est attribuée à la France et revient à la Provence. Le fleuve Var et son affluent l'Estéron constitueront (1760) *grosso modo* les frontières entre la France et la Maison de Savoie. C'est donc ce territoire limité par les Alpes, le Var et l'Estéron, finalement annexé à la France en 1860, qui servira de cadre à notre étude : il compte quatre-vingt communautés et comprend, sur une superficie assez réduite, des ensembles géographiques de reliefs très divers. Le professeur

Castela note dans sonun article intitulé « Le milieu naturel » (1980), les quelques caractéristiques majeures et les conditions de vie qui en sont découlées :

« En haute altitude, la Roya supérieure, le Var et la Tinée, dans les vingt premiers kilomètres de leur cours, traversent des régions où dominent de puissants massifs aux formes vigoureuses, car on atteint le domaine alpin proprement dit... Les vallées sont toutes terminées à l'aval par des gorges difficiles à franchir, telles celles de la Mescla. Les communautés villageoises ont donc été détournées de l'accès au littoral... Une des grandes particularités du Comté de Nice est donc le faible développement des routes de la montagne... Il a donc fallu attendre la fin du XVIII^{e} siècle pour que soit tracée à travers le pays la première route carrossable. C'est un cas unique en Europe qui prouve la situation d'enclavement du Comté de Nice en bordure de la Méditerranée, et renforce la notion de sous-développement, de sous-équipement de cette partie des Alpes par rapport aux espaces plus aérés et plus solidement organisés comme le Dauphiné et la Savoie... Le Comté de Nice a eu peu de possibilités de développer ses activités d'échanges et le commerce s'est effectué pendant des siècles à l'aide des animaux de bât, sur des sentiers ou pistes plus que sur de véritables routes. Malgré la présence de ces montagnes quasi infranchissables, les hommes ont réussi à passer partout, le long de sentiers extraordinaires pour aller, par delà les crêtes, d'un village à l'autre, d'un pâturage à l'autre.... En avançant au rythme des troupeaux ou en utilisant le mulet, il fallait plusieurs jours pour aller du Var moyen à la haute Tinée ».

On peut ainsi comprendre l'isolement du Comté est resté très fort jusqu'au siècle dernier, et pourquoi il a pu conserver tant de particularismes et maintenir une grande originalité économique, culturelle et surtout linguistique.

2. Diversité des classifications dialectologiques

L'une des questions fondamentales posées à propos des parlers du Comté de Nice a longtemps été de déterminer s'ils relèvent de l'ensemble italien ou de l'ensemble d'oc, et plus précisément provençal.

Concernant les parlers du Comté de Nice, J. Ronjat (1930) distinguait trois zones dialectales. Deux d'entre elles se rattachent au *provençal :* ce sont le *provençal méditerranéen* (environs de Puget-Théniers) et le *niçard* qui est parlé à Nice et dans ses environs immédiats. La troisième, l'*alpin*, appartient, selon la classification de Ronjat, à l'*alpin-dauphinois* (hautes vallées du Var et de la Tinée). Le dialectologue note que *« malgré le maintien de ca, les parlers de Menton et de Fontan sont de tipe* (sic) *général plutôt alpin que provençal »*. Pour J. Ronjat, toute zone non *provençale* du Comté de Nice serait *alpine*. P. Bec, dans *La langue occitane* (1963, chapitre II) adopte une classification très voisine de celle de J. Ronjat.

Il a fallu attendre la parution de l'*Atlas Linguistique et Ethnographique de la Provence* de J.-C. Bouvier (CNRS, 1975) contenant les résultats des enquêtes linguistiques commencées à l'initiative du professeur C. Rostaing, pour avoir une autre idée, plus précise, de la répartition linguistique du Comté de Nice. D'après J.-C. Bouvier (1979),

> *« l'espace dialectal provençal est traversé par deux grands axes qui se recoupent: l'un (...) horizontal allant d'Est en Ouest, l'autre (...) vertical, si l'on peut dire, allant approximativement du Nord vers le Sud en faisant une large boucle. Le premier (...) distingue les parlers nord-occitans des parlers sud-occitans (...) Le deuxième (...) datant de la fin du Moyen Age (...) permet de distinguer parlers alpins et non-alpins ».*

Selon cette théorie le Comté de Nice appartiendrait , en gros, dans sa partie Nord, au *provençal alpin,* et, sur son une aire côtière au *nissart* qui y dominerait. Mais, toujours d'après J. C. Bouvier, *« la partie la plus orientale des Alpes-Maritimes doit d'abord être détachée du nissart et rejoindre (...) le dialecte ligurien. Il s'agit de la vallée de la Roya (...) et aussi dans une certaine mesure de Menton »*. Quant au *nissart*, *« il est au croisement des deux axes : la plupart des parlers nissarts »* (c'est à dire du Comté de Nice) *« sont tout à la fois sud-occitans et alpins »* et il ajoute *« le nissart est peut-être le moins homogène des quatre sous-dialectes provençaux »*.

Au cours d'une étude approfondie, Mme C. Bailet, dans un mémoire intitulé *Joseph-Rosalinde Rancher et le dialecte niçard* (1954) et dirigé par le professeur C. Rostaing, a montré que le *nissart* par sa phonétique est typologiquement un parler *provençal* car, résume-t-elle :

« -Les transformations des sons latins sont (en niçard) très souvent les mêmes que celles du provençal, pour les voyelles comme pour les consonnes.

-Lorsque le dialecte de Nice se rapproche de l'italien, c'est que le provençal s'en rapproche aussi (par exemple pour le traitement de c + a).

-Lorsque le niçard diffère du provençal, il a un traitement à part, différent aussi de l'italien (par exemple pour la diphtongaison du ò ou la disparition du -s- intervocalique).

-Si, dans certains cas, l'italien a influencé le dialecte de Nice (par exemple pour les proparoxitons), cela n'amène pas à dire que le niçard soit d'origine italienne ».

Dejà en 1823, J. R. Rancher dans la préface de la *Nemaida* affirmait que le dialecte *nissart* provenait de la langue des troubadours. Les comptes-rendus des procès cités par Cais de Pierlas dans *La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des princes de Savoie* (Turin, 1898) montrent d'une manière irréfutable que les parlers du Comté de Nice sont très proches de l'ancien provençal. *La vida de Sant Honorat* du troubadour Raymont Féraut (1300), l'ouvrage de Frances Pellos, *Lo compendion de lo abaco* (1492), la *Chronique niçoise* (1516-1567) de Jean Badat, la *Cisterna Fulcronica* (1562) de Jouan-Francès Fulconis, démontrent que la langue véhiculaire du Comté était d'Oc et non italienne.

3. Diversité des parlers du Comté de Nice

Pour des raisons d'ordres géographiques et économiques, on va assister peu à peu à une diversification linguistique. Le parler du haut pays va conserver certaines caractéristiques de l'ancien provençal et sera appelé *gavot* ou *provençal alpin*. Sur la

région côtière, la langue va évoluer et donner ce que l'on appelle aujourd'hui le *nissart*. Il faut noter que A. Compan, dans son *Anthologie de la littérature niçoise*, donne une carte (1971, p.127) où figure les zones des différents parlers des Alpes-Maritimes et où il note l'influence ligure (Menton) et piémontaise (haute vallée de la Roya). Il distingue deux catégories de parlers :

« d'une part le niçois -le nissart- (ville de Nice, vallées des Paillons et littoral : Eze, Villefranche, Turbie) ; de l'autre, les différentes nuances dialectales de l'arrière-pays, c'est-à-dire des vallées alpines et préalpines du comté de Nice, soit d'Ouest en Est : Estéron, Var, Chans, Tinée, Valdeblore, Vésubie, Boréon, Gordolasque, Bèvera, val des Merveilles, Roya... qu'il nous suffise de dire qu'ils sont très proches de l'ancien provençal, en particulier en Tinée et Vésubie. »

Examinons les principales caractéristiques dialectologiques de ces parlers :

a) vallée du haut Var, de l'Estéron, Cians

-finales atones en *o* au féminin,

-les morphologies alpine et varoise s'interpénètrent, par exemple : *lei flour, lei cabro* ou leis omes, lei cabros (le *s* du pluriel de l'ancien provençal est conservé) dans le village de Rigaud.

b) Haute Tinée, Val de blore, Haute Vésubie, Gordolasque (zone typique du gavot)

-*o* final au féminin,

-le *s* du pluriel est audible et les mots terminés par *s* au singulier donnent une finale en *-es* (lou mes ; li meses),

-le *t* final du participe passé n'est plus prononcé tandis que le *t* final des substantifs est l'est resté, mais il ne l'est plus au pluriel : seul le *s* final est prononcé (*enfant, enfan(t)s*),

-disparition du *n* final (la dernière syllabe restant accentuée : *lou canou*), mais elle est restituée au pluriel et le *s* final prononcé (*li canouns*),

-le *l* final de l'ancien provençal ne s'est pas vocalisé en *u* (*daval* « en bas », *martel* « marteau »),

-maintien de *r* à l'infinitif des verbes (*mandar, plagner, vender, finir*),

-accentuation de la voyelle finale à la 3ème personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif (*veniò* « il venait »),

-le suffixe *-ado* du provençal passe à *au* par chute du *d* (*journau* « journée », *l'aigo es gelau* « l'eau est glacée »),

-enfin, il faut noter que les parlers tinéens à chuintement (*cha*) se distinguent des vésubiens (*ca*) : pour « chamois » on a *chamous* (haute Tinée) et *camous* (Vésubie).

c) *vallées de la Bevera et de la Roya*

-Les articles définis *lou*, *la* deviennent "*ou, a* " par l'influence du ligure (*ou pan* « le pain », *a man* « la main »),

-confusion entre *l* et *r* (Sousper pour « Sospel », Carena « Noël » (cf. *Calèna* en *nissart*),

-la finale *-oun* devient *–an* (*Mentan* pour « Menton », cf. *Mentoun* en nissart).

4. Évolutions sociolinguistiques

Mais cette division linguistique du Comté de Nice, pour des raisons économiques, a un équilibre fragile. En effet, à partir du XVIII^{e} siècle, Nice va connaître un essor urbain considérable et sa population va passer de 13000 à environ 30000 habitants. Elle va passer sans transition du Moyen Age aux temps modernes. Au XIX^{e} siècle, avec l'établissement de la souveraineté française sur le Comté de Nice et l'afflux des touristes, la population côtière va connaître une croissance quasi exponentielle. On construit partout sur la côte, depuis Cannes jusqu'à Menton. Il en résulte pour les différentes professions un besoin considérable de main-d'oeuvre qui va venir du haut et moyen pays niçois, de la Ligurie et du Piémont. Ceci a pour conséquence une dépopulation du Haut Comté au profit de la côte. La langue véhiculaire à Nice et ses environs est alors le *nissart*. Les nouveaux arrivés vont donc l'apprendre. Les travailleurs étrangers sont intégrés à la

société niçoise et, au XXe siècle, certains de leurs descendants, grâce à la loi Deixonne, vont par exemple devenir des enseignants de *nissart* dans l'enseignement public et privé.

Un autre phénomène va se produire au cours du XXe siècle : la ville de Nice va attirer de plus en plus des retraités étrangers, et, à partir des années 60, les Français d'Afrique du Nord : le nombre des Niçois d'origine ne va plus représenter qu'une proportion minoritaire des habitants de la ville et de ses environs.

D'autre part, certains Niçois, pour des raisons économiques, vont habiter des communes limitrophes. Ainsi, par exemple à Carros, commune provençale, voit naître des associations culturelles donnant des cours de *nissart* dont l'influence va déborder le Var au dépens du *provençal maritime*. Ainsi, on assiste peu à peu, à une influence du parler *nissart* dans les communes de Saint Laurent du Var et de Cagnes-sur-Mer. P. Dubois écrit dans *Position des parlers de Cagnes et de Vence par rapport au provençal et au niçard* (mémoire dirigé par le professeur C. Rostaing, 1958) :

« oui, le niçard a exercé et, exerce encore, une influence sur le parler de la zone côtière de la rive droite du Var, et cette influence est inconstestablement dirigée le long de la Nationale 7 ; nous avons même décelé à Cagnes des signes avant-coureurs de nouvelles évolutions sur certains points particuliers (-t final des participes, futur et conditionnel des verbes du premier groupe)… » et il ajoute : « avec la construction du nouveau pont du Var et la nouvelle route du bord de mer de Nice au Loubet, Saint-Laurent et Cagnes sont devenus de véritables faubourgs de Nice. On pourrait faire le même constat avec des villages situés sur la route 202 longeant le Var. »

Analysons les différents facteurs qui ont permis aux parlers locaux de subsister :

4. 1. Religion

Il y a d'abortd *les catéchismes*, dont le premier est imprimé en 1782 à l'initiative de Monseigneur Valperga et réédité en 1783,

1785, 1796. En 1823 apparaît celui de Monseigneur Colonna d'Istria qui sera réédité en 1824, et enfin en 1836 celui de Monseigneur Galvano. A cette époque l'enseignement religieux (appelé *doutrina*) et les sermons se faisaient en *nissart* et en *gavot*.

4. 2. Média

Après le rattachement du Comté à la France et l'instruction publique obligatoire (loi jules Ferry, 1882), l'usage des parlers locaux est interdit dans les écoles et il est de bon ton de ne parler que le français. Petit à petit, dans les familles, le parler local va être remplacé par le français et si les parents emploient le parler local entre eux, ils en interdisent la plupart du temps l'usage à leurs enfants. Pendant cette période les textes publiés sont assez rares. Seuls paraissent quelques journaux à but satyrique ou politique. Cette presse existait déjà du temps de la domination de la Maison de Savoie, mais, étant dialectale, elle échappait à la censure qui était très stricte pour les langues nationales. C'est le poète-ouvrier François Guisol qui fait paraître, en1854, le premier journal en nissart (*La Mensoneguièr*a, « la Menteuse »). Après le rattachement à la France, entre les années 1875 et 1900, les campagnes électorales à Nice vont se faire par l'intermédiaire de journaux locaux écrits en *nissart*, dont certains titres sont révélateurs de l'esprit niçois de cette époque. Parmi ceux-ci citons : *la Ramassa, la Rasclada, l'Ae, lou Ficanas*. Le Haut Pays va suivre l'exemple niçois. Ainsi à St. Martin-Vésubie, les campagnes électorales des années 30 se font au moyen de journaux locaux écrits en partie dans le parler local comme le *Saburu* (« le curieux ») où nous retrouvons à travers les articles, la vie et les préoccupations quotidiennes de ce canton.

Au XX^{e} siècle, la presse en langue niçoise va subsister avec en particuler le journal satyrique *La Ratapignata*. Elle sera encore représentée par des revues comme le *Caireu* (1930-1939), *Nice-Historique* (depuis 1904), et, de nos jours, dans *Lou canoun de Nissa* et *Lou Sourgentin* qui publient non seulement des articles en *nissart* mais aussi en *provençal* et en *gavot*.

4. 3. Théâtre

Au XIXe siècle, il existe à Nice un théâtre de rues. On représente, parfois en plein air, des spectacles de marionnettes et des « pastorales » qui sont en fait des critiques de la société de l'époque. Les Niçois se délectent à voir et à entendre les comédiens de la pseudo-pastorale *Lou presepi* (« la crèche ») d'Eugène Emmanuel. Mais c'est au XXe siècle que le théâtre *nissart* va connaître sa période de gloire. L'ancien *Presepi* est entièrement renouvelé par Barthélémy Marengo et Gustave-Adolphe Mossa dans *Lou nouvé o sia lou pantai de Barb' Antò* qui fut un succès. Les œuvres théâtrales se succèdent. Parmi elles citons, *L'oncle Tacadòli* (1925) de Jouan Nicola, *La Tina* (1931) de G. A. Mossa, *Mestre Roussin* (1960) de Georges Delrieu. Mais le maître incontesté du théâtre niçois est Francis Gag dont chacune de ses pièces, depuis *Lou sartre Matafieu* (1931) jusqu'à *Segne Blai e Guilhaumeta* (1981), sont des modèles : il a été surnommé « le Molière niçois ». F. Gag a compris que de l'avenir du théâtre niçois dépendra l'avenir du *nissart*. Le professeur Taladoire (Université d'Aix) a écrit à propos du théâtre niçois : (il) *« se présente à nous, dans l'histoire de caractères bien particuliers ; il s'est manifesté depuis près d'un siècle, avec une continuité dans l'inspiration et la manière, dont aucun autre pays d'Oc ne nous offre l'exemple »*. Aujourd'hui des troupes continuent à créer des œuvres en *nissart* comme celles du « Rodou Nissart » de Raoul Nathiez, du « Brandi Levensan » de Jean et Jeanne Maiffredi, de Serge Dotti avec « Patin-Cofin » ainsi que les pièces et les sketchs de Cairaschi

4. 4. Associations culturelles

Les associations jouent bien sûr un rôle important. Il s'agit ici d'associations (loi 1901) ayant pour objectif la défense et la promotion des parlers du Comté et ayant eu un rôle important dans la vie cuturelle .On ne citera que les principales:

-« L'Academia Nissarda » fondée en 1904 et qui *« se propose d'encourager les études historiques, littéraires et*

artistiques ayant trait à Nice et l'ancien Comté, de maintenir les parlers du terroir et les traditions locales... ». Elle publie trimestriellement la revue Nice Historique (voir supra) et organise des cours de langue niçoise de différents niveaux ainsi que des conférences sur l'histoire du Comté.

-« Lou Sourgentin » qui publie la revue du même nom et organise des cours de niçois.

« La Remembrança Niçarda » initie ses membres au *nissart*, à l'histoire du Comté et au chant choral.

-« La Ciamada Nissarda » créée en 1925 par Jouan Nicola et dont il a été président jusqu'en 1960. Ses principales activités sont le théâtre (voir supra) et le folklore niçois (principalement les chants traqitionnels).

-« Nissa la Bella », groupe folklorique créé en 1956 par Francis Gag et ayant pour but de faire connaître les chants et les danses du Comté.

-« Li Pichini Granouia de Nissa » de Miquelina Benvenutti, qui initie, dès l'école maternelle, les enfants aux chants, aux danses et au théâtre *nissart.*

-« Nissart per tougiou », association de défense et de promotion de la culture niçoise (cours de langue) ;

-« La Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais », publie divers ouvrages sur l'histoire et la langue mentonnaise et en particulier une méthode pour apprendre le parler mentonnais (1984).

-« Le Centre Culturel Occitan » qui participe à la défense de la langue et culture régionale.

-« L'Escola felibrenca de Bellanda » (fondée en 1880), dont le président, A. L. Sardou, a publia avec J. B. Calvino la *Grammaire de l'idiome niçois* (1881). En 1903, J. B. Calvino publie le *Nouveau dictionnaire niçois-français*. Déclarée en 1977 association loi 1901, elle organise chaque année une distribution de prix récompensant les meilleurs élèves étudiant le *nissart.*

Depuis quelques années un fait nouveau se produit: plusieurs associations s'associent pour atteindre un même objectif. Ainsi nait en Provence *l'Unioun Prouvençalo* (« l'Union

Provençale »), à l'initative de H. Féraud, et plus tard, dans le Comté, « la Fédération des Associations du Comté de Nice » présidée par Jean-Marc Giaume. Ces deux fédérations coopèrent pour défendre des revendications communes auprès des pouvoirs publics .

4 . 5. Enseignement

Après le rattachement du Comté à la France, les lois scolaires de Jules Ferry imposent la langue française dans les écoles, ainsi que des brimades et des punitions aux élèves qui pratique le « patois ». Il a fallu attendre la loi Deixonne (1951) pour que des cours en langue régionale soient autorisés dans l'enseignement public et que le *nissart* et le *provençal* puissent être choisis, à titre d'option, au baccalauréat. Par le décret du 10 juillet 1970, certaines langues régionales peuvent être prises comme seconde langue vivante au baccalauréat: c'est le cas du *nissart* et du *provençal*, qui sont aussi enseignés dans les programmes du premier cycle, de licence et de maîtrise de l'Université de Nice. Aujourd'hui grâce à l'action des étudiants de l'université appuyée par des personnalités politiques et « la Fédération des Associations du Comté de Nice », un département de langues régionales (nissart et provençal) est créé, ainsi qu'une licence « langue d'oc (nissart et provençal) ». Grâce à la création du CAPES d'occitan-langue d'oc, de jeunes professeurs certifiés assurent les cours dans des lycées et collèges. Actuellement le *nissart* est enseigné dans 9 collèges et 4 lycées. Dans l'enseignement primaire les élèves de 14 classes s'initient, à raison d'une heure par semaine, au parler *nissart*.

5. Conclusion

Ainsi sur un petit territoire appelé Comté de Nice, on voit côte à côte des parlers divers, des manières de vivre différentes dues aux différences : montagnes, vallées, côtes. Il n'existe aucune grande voie de communication avec le Piémont. Tous ces

faits ont conduit la population à se recentrer, à être plus solidaire , à se considérer comme délaissée par le pouvoir central mais surtout consciente d'appartenir à une même culture appelée « l'identité niçoise ».

Adolphe VIANI
Maître de Conférences honoraires en langues et cultures régionales à l'université de Nice
Ancien chargé de mission à l'enseignement des langues régionales pour l'académie de Nice

Le cas de l'auvergnat

Le « cas de l'auvergnat », pour n'être pas unique parmi les langues régionales de France, se caractérise par quelques particularités, surprenantes parfois, dans le domaine d'oc. Il est utile en premier lieu de préciser le bornage de la langue auvergnate : celui-ci est assez complexe. Cette définition des limites territoriales de l'idiome et de ses variantes, accompagnée d'un aperçu indispensable des évolutions historiques, conduit à l'évocation de ses singularités, qui ne sont pas minces — et à la constatation étonnante que ces idiosyncrasies fortes n'empêchent pas certaines tentatives « annexionnistes » provenant du secteur languedocien avec lequel l'auvergnat (à la différence de l'aurillacois) a bien peu de parentés.

S'ensuit une présentation de l'état de la langue « sur le terrain », où les locuteurs spontanés sont encore nombreux, où jusqu'ici l'option « auvergnat » au baccalauréat a connu de beaux succès, et où des actions soutenues d'entretien du patrimoine linguistique sont bien accueillies. Il n'en reste pas moins que la population urbaine est trop peu sensible à la nécessité d'un maintien persévérant des efforts en faveur de la langue naturelle du pays. Le travail de sauvegarde du patrimoine ne suscite pas l'enthousiasme des élites intellectuelles, et les jeunes générations, pour peu qu'elles soient éloignées des zones arvernophones perdent le contact avec l'auvergnat. Il est également difficile d'obtenir le soutien des médias, comme celui du monde politique, en dépit de remarquables exceptions. Mais il y a lieu d'être confiant devant l'avenir: avec des moyens modestes quant au nombre des militants fervents qu'ils recrutent, les arvernophones attachés à la survie de leur langue, ceux du Cercle « Tarà d'Euvernhà » de Clermont-Ferrand notamment, produisent depuis des lustres un matériau culturel, linguistique, pédagogique, littéraire, lexicographique, de premier ordre. Il n'y a pas, dans les conditions actuelles, de meilleur gage de pérennité.

1. La langue auvergnate

La langue auvergnate n'est pas celle de tous les Auvergnats. Il y ainsi, à l'intérieur de la grande région dite « Auvergne » (comprenant les quatre départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme) une zone où l'on ne parle plus depuis longtemps que le français : il s'agit des gros deux tiers nord de l'Allier (le Bourbonnais). De même on parle une forme de guyennais-languedocien dans tout l'Aurillacois, qui est bel et bien en (Haute-)Auvergne, au Sud-ouest du Cantal. Les Vellaves, habitant du Velay historique, dans la partie sud de la Haute-Loire sont à juste titre fiers de leurs traditions ; jadis rattachés au Languedoc, ils ont du mal à accepter l'idée que leur idiome soit typologiquement proche de l'auvergnat, ce qui est pourtant la réalité. Le Puy-de-Dôme, département le plus peuplé de la région administrative, situé au centre de celle-ci, et qui constitue la plus grande partie de la Basse-Auvergne (on ajoute à la Basse-Auvergne l'arrondissement de Brioude en Haute-Loire), est tout entier dans la zone linguistique auvergnate. Cette dernière déborde au reste légèrement à l'Est (plateau de Noirétable) sur le département de la Loire qui est pour l'essentiel en zone linguistique franco-provençale, et elle mord, à l'Ouest surtout, sur une fraction importante de la Creuse (ancienne province de la Marche, aujourd'hui dans la région administrative du Limousin).

Il se trouve que l'auvergnat, pour appartenir certes à l'ensemble du domaine linguistique d'oc, est, à cause de sa situation géographique septentrionale, en position de charnière : ce que montre d'une part le contact au Nord-est avec le franco-provençal (dont l'influence se décèle dans les parlers du Sud-est de l'Allier, dans la Montagne bourbonnaise et dans le secteur forézien), et d'autre part la proximité de régions où le français (ou des variétés locales d'oïl) est installé depuis longtemps (Bourbonnais septentrional, Berry). On parle de « croissant » pour les secteurs concernés, de l'Indre méridionale notamment : mais il

y a lieu de voir dans ce concept de « croissant » le vestige d'un état antérieur où, jusqu'au cours inférieur de la Loire, se parlait une langue bien moins apparentée à la famille d'oïl qu'elle ne l'était à l'auvergnat qui, pour sa part bien enclavé, a survécu. La toponymie, qu'étudie Pierre Bonnaud, fournit bien des preuves irréfutables de cela.[1]

2. Les zones d'influences historiques

Quant à lui, l'habitant de l'Auvergne a longtemps été, et demeure (en particulier pour des raisons économiques), attiré par les régions (au Nord) vers lesquelles coulent les eaux de l'Allier : les Auvergnats (de Basse-Auvergne comme au reste de Haute-Auvergne) et avec eux les habitants de la Lozère septentrionale suivent une pente qui est celle du relief, et ils regardent vers Paris (où l'on va gagner sa vie) plutôt que vers Toulouse ou vers Montpellier. En fait, plus l'on va vers le sud de ce secteur vaste où se lit *L'Auvergnat de Paris* (journal dont le premier lectorat est constitué par les expatriés), et plus l'on s'aperçoit que l'émigration vers Paris fut / reste importante : la Basse-Auvergne a donné naissance à moins de limonadiers (« bougnats ») parisiens que le sud du Cantal. Si l'on achève aujourd'hui une autoroute qui conduit vers la Méditerranée, si la ville de Sète s'affirme en conséquence, lors de campagnes de publicité, comme devant être « le port maritime naturel » de Clermont (!), il ne faut pas attendre de cette voie de communication rapide et bon marché (en 2001 on n'y paie toujours pas de péage) un gigantesque

[1] Pierre Bonnaud a conçu l'idée d'une « Médioromanie», c'est-à-dire d'un territoire central en Gaule / France, où se sont concentrées au cours des siècles qui ont suivi la conquête romaine des caractérisques de langue (très largement effacées au fil du temps sous la pression du français) distinctes des formes septentrionales et méridionales. Voir Pierre Bonnaud, *Terres et langages, peuples et régions* (Auvernhà Tarà d'Oc, Clermont-Ferrand, 1981, 2 volumes, 678 + 473 pages.

changemement des mentalités. Le prolongement (à péage) de cette autoroute vers Paris, au nord, intéresse davantage les Clermontois : faute de liaison ferroviaire très rapide, les gens pressés l'empruntent volontiers pour faire le trajet vers la capitale.

La Basse-Auvergne, pour ne parler que d'elle, où se parle l'auvergnat —que les Cantaliens parlent aussi, pour peu qu'ils ne soient pas du Sud-est aurillacois de leur département— ne se sent pas méditerranéenne. Par tradition réservée et méfiante, dure à la peine, quoique accueillante et ouverte quand sa confiance est gagnée, la population de la montagne comme des plaines n'y a, de toute façon, pas dans ses usages et comportements la chaleur des Méditerranéens. Or, certains de ses élus tâchent en 2001 de lui imposer une sorte de fusion administrative, dépassant le cadre de la région, dans l'entité touristico-économique « Massif Central » (où ne figurent guère les départements de la Loire et du Rhône malgré leur appartenance à cette zone géographique). Il s'agirait là d'un mariage passablement contre nature avec des lieux situées au Sud, et même loin au Sud, comme l'Aude, le Gard ou l'Héraut (qui ne sont au demeurant que bien peu dans ce « Massif » !). Malgré un assez important battage médiatique à l'heure actuelle, cette idée ne semble néanmoins pas promise à un grand avenir. C'est peut-être en revanche avec le Nivernais, plus encore qu'avec le Berry, que la Basse-Auvergne et le Bourbonnais semblent avoir des affinités constantes —et le Morvan dans la Nièvre est bien un morceau de Massif Central. Ligne ferroviaire directe aidant, Clermont est ainsi pour Nevers, dans la région Bourgogne, un centre plus attractif que ne l'est Dijon, sa capitale régionale. L'Allier coule en direction de Nevers au nord et Nevers, comme Bourges, est pour les Auvergnats sur le chemin de Paris.

Après l'échec militaire contre César de la Confédération arverne (ou l'alliance de l'Auvergne avec le futur Berry —des Arvernes avec les Bituriges— fut marquante), il est peu douteux que ces secteurs du centre de la France, au Sud de la Loire, ont constitué dans les siècles anciens une entité solide et bien distincte. On y a parlé des langues néo-latines fortement

apparentées avant la poussée du français. Il est peu douteux aussi que les formes de latin qui y ont été parlées et qui y sont devenues les langues locales ne sont pas arrivées en ces lieux par le Sud de la Gaule, occupé par les Romains depuis la constitution de la Narbonnaise en 120 avant J.-C., mais par l'Est et la voie des Alpes grâce à des contacts séculaires entre les Gaulois transalpins et les Gaulois cisalpins, romanisés après la chute de Milan en 222 avant J.-C., populations celtophones qui ne faisaient vraisemblablement que réutiliser des voies, empruntant les grands cols, pratiquées de tous temps.

3. Spécificités et parentés de l'auvergnat

Quand il est parlé, l'auvergnat n'est pas facilement compréhensible par les locuteurs d'autres langues d'oc. Sa syllabation faiblement articulée est un premier obstacle ; son vocabulaire foisonnant[1] ne le rapproche à hauteur de 35% environ ni du français ni d'aucune langue méridionale, et la même proportion de ce lexique auvergnat comporte des spécificités phonétiques le rendant presque étranger aux oreilles provençales, languedociennes, gasconnes. C'est dire que le cas de l'auvergnat est particulier, et qu'il ne saurait sous aucun prétexte être défini comme un dialecte septentrional du languedocien.

En fait, à côté de ses parentés anciennes (visibles dans la toponymie du Berry comme dans celle d'autres secteurs du centre de la France) on lui en trouve facilement d'autres aujourd'hui encore. Elles ne sont pas dans la langue d'oc de Toulouse ou de Montpellier, dont le vocabulaire et la grammaire ont des

[1] On consultera le récent *Nouveau dictionnaire général français-auvergnat* de Pierre Bonnaud (Nonette: Éditions Créer, 1999, ISBN: 2 909797 32 5, 200.000 mots et expressions en auvergnat, 780 pages), et celui de Karl-Heinz Reichel (*auvergnat-français*, à paraître en 2001 aux mêmes éditions), ainsi que le lexique quadrilingue (auvergnat – français – espagnol - anglais) de Pierre Bonnaud, Anne-Marie Magot, Serge Soupel (à paraître, numéro 111 de *Bïzà Neirà*, Clermont-Ferrand, 2001).

analogies, avec les langues ibériques, mais plutôt vers l'Est et vers le Sud-Est de la France, secteurs restés comme l'Auvergne linguistiquement plus proches des langues italiques : ce sont les secteurs franco-provençal et surtout provençal.

Or, dans le secteur géographique à proprement parler auvergnat, se remarque désormais un grand accroissement des efforts que font certains partisans du languedocien ou « occitan ». Proposant pour la langue auvergnate une graphie plus ou moins étymologique fort difficile d'accès, ils tendent à rendre cette langue illisible aux locuteurs spontanés — qui confondent souvent ladite graphie avec celle qu'ils jugent, à tort, être celle du portugais. On voudrait croire que nulle arrière-pensée n'anime ces sectateurs d'un languedocien conquérant, et qu'ils n'ont pas tout bonnement le dessein de substituer la langue (restituée) des troubadours à la langue naturelle du pays, le jour où les générations futures en Auvergne n'auront plus suffisamment de contact avec elle. S'ajoute à cela, en direction d'un public local mal formé et mal informé, une multiplication de gestes et de discours qui visent (par le biais de fêtes et d'actions folklorico-musicalo-culturelles bien médiatisées et / ou subventionnés) à répandre l'idée que l'Auvergne(Basse aussi bien que Haute), est une miette du Languedoc —voire de la Catalogne[1]— perdue dans les brumes du Nord, et que ce fragment (au demeurant négligeable) doit se montrer avide de marquer sa solidarité avec Toulouse dont il partagerait l'histoire et les aspirations. Voilà, en somme, un brin de pays qui se rendrait coupable de singularité identitaire s'il manifestait davantage vis-à-vis du Languedoc un désir d'autonomie linguistique semblable à celui qu'expriment certains Languedociens vis-à-vis de la langue nationale. Imagine-t-on l'allemand de Berlin réclamant l'allégeance de tous les

[1] Pour renforcer (?) l'action de militants en faveur de la cause languedocienne en Auvergne, des conseillers en provenance des Baléares sont venus jusqu'à Massiac (au Nord-est du Cantal) en 2000, à l'occasion d'une fête, pour enseigner aux autochtones l'art de rebâtir les murs de leurs champs en terrasse !

parlers issus du germanique occidental, de la Prusse à la Frise néerlandaise ?

4. Quelles perspectives pour l'auvergnat ?

Il n'est donc pas impossible de parler de l'auvergnat en termes de langue menacée —menacée par les occitanistes languedociens, elle l'est aussi bien entendu, comme toutes les langues régionales de France, par le sabir franco-américain des « élites » médiatiques de Paris, qui met au reste en danger le français lui-même. Il est donc légitime de vouloir tout faire pour assurer la survie de la langue auvergnate en péril, comme celle d'autres langues.

4. 1. L'enseignement

Les perspectives scolaires actuelles ne manquent pas d'intérêt à cet égard puisque l'on envisage un enseignement généralisé des langues régionales. Or, il est à craindre que si un enseignement systématique de la langue régionale dans les écoles de l'académie de Clermont devait devenir la règle, les élèves soient réduits à un apprentissage du languedocien assuré par des formateurs étrangers au parler de la région, qui livreraient cet idiome comme de l'auvergnat véritable. Le risque d'escroquerie intellectuelle est donc immense —facilitée par la confusion (savamment entretenue) des esprits s'alliant à une méconnaissance profonde, dans les milieux urbains en particulier, des réalités sociolinguistiques régionales.

Si l'on peut être pessimiste, il n'y a pas lieu de désespérer tout à fait. À l'évidence, le « volontarisme » est de mise, mais la situation actuelle de la langue n'est pas mauvaise. Les gens qui connaissent peu ou prou l'auvergnat se chiffrent à trois cents mille environ. Ils sont pour la plupart âgés, certes (les plus jeunes parmi les locuteurs spontanés ont rarement moins de quarante ans), mais les secteurs géographiques où ils se rencontrent sont fort attachés à leur parler —d'autant plus que l'isolement relatif

de ces zones, à l'Est et à l'Ouest du département du Puy-de-Dôme, dans la Brivadois en Haute-Loire comme dans le Nord du Cantal, est propre à entretenir un sentiment salutaire de fierté et un refus des tentatives d'assimilation par le plus fort. C'est dire que pour peu que les risques soient expliqués aux locuteurs, ces endoits préservés (où l'on sait ce que résister veut dire) seront assurément les derniers à se laisser séduire par les champions du languedocien « occitan », même déguisés.

Des actions bénévoles d'enseignement menées par des gens dévoués et compétents, des animations de clubs auvergnats dans quelques collèges choisis parmi des lieux fortement arvernophones portent leurs fruits —au nombre des expériences les plus récentes, on note le succès de ce qui se fait à La Tour d'Auvergne, au Sud-ouest du Puy-de-Dôme. Il s'agit de retenir par priorité des terreaux ou les enfants peuvent entendre les grands-parents parler quotidiennement la langue naturelle du pays, et vivent dans un milieu qui favorise l'apprentissage des sons, le maniement de l'accent tonique, etc. Toutes les activités de cet ordre sont menées en association étroite avec le Cercle *Tarà d'Euvarnhà* qui ne manque pas de mettre à la disposition des classes un matériel pédagogique éprouvé.

4. 2. Conscience et pratiques linguistiques

À la vérité, les raisons d'espérer ne sont pas minces en Auvergne, et il est à souhaiter qu'une prochaine prise de conscience générale de la richesse du patrimoine linguistique de toutes les provinces de France renforce, dans la population capable de transmettre la langue naturelle du pays, le goût d'agir et élargisse le cercle des bonne volontés. Des obstacles ne laissent malgré tout pas d'inquiéter actuellement. On comprend en effet que si la langue auvergnate ne manque pas de santé très loin des villes, elle a perdu et continue de perdre du terrain dans les domaines très peuplés, du Val d'Allier central, par exemple, où même la population autochtone de la campagne a depuis longtemps abandonné les modes de vie ruraux et avec eux sa langue naturelle. Il n'est donc pas facile d'agir sur ce terrain où la

jeunesse n'aperçoit pas l'intérêt qu'il peut y avoir à se laisser enseigner à l'école une langue qu'elle considère disparue. Des statistiques fines indiqueraient vraisemblablement que bien des jeunes d'aujourd'hui (et pas seulement les enfants des nouveaux-venus) ignorent tout de l'existence même d'une langue auvergnate. N'importe quel embryon de sondage montre hélas que beaucoup d'adolescents ignorent des mots ou expressions de « patois » naguère courants partout, et l'accent du pays est en passe de se perdre dans les villes. On fait peu de chose pour dire la vérité aux ignorants. S'ils ne provenaient pas des bénévoles, les encouragements et l'inspiration ne viendraient guère « d'en haut ».

On ne peut pas se féliciter de l'action des élus, dans leur grande majorité. À quelques très louables exceptions près[1], s'ils n'y sont pas hostiles, ils sont plutôt passifs devant la question de la langue régionale, occupés par des sujets d'ordre économique ou social d'un intérêt plus pressant. On ne constate ainsi nul effort pour adopter une signalétique, même partielle ou symbolique, en auvergnat. Il y a hélas fort à parier que si l'ordre ou le conseil de le faire devaient un jour venir de Paris, c'est en jargon et en graphie « occitans », c'est-à-dire languedociens, que la chose serait faite. Voilà pourquoi il sera utile de tenir prêt un catalogue des noms authentiques de lieux, de rivières, etc.

4. 3. Les media

Si le monde politique en général ne se préoccupe guère de la question, les médias ne font pas mieux. Des publications périodiques de faible importance, ici et là, sont disposées à servir la langue : il s'agit de bulletins municipaux ou de petits journaux publicitaires gratuits, qui ne répugnent pas à publier des historiettes passéistes ou des gauloiseries paysannes, ou qui

[1] À la suite de très nombreuses interventions auprès de membres du gouvernement, M. Jean-Paul Bacquet, maire de Coudes et député du Puy-de-Dôme (arrondissement d'Issoire) a ainsi posé une question écrite sur l'auvergnat au ministre de la Culture en 2001.

ouvrent au besoin leurs colonnes à des petits textes plus sérieux quant au fond. Mais le grand et seul quotidien régional, *La Montagne* de Clermont-Ferrand, marque la plus grande réserve devant les offres qui lui sont faites d'articles, même banals, en auvergnat. Il fut ainsi permis d'espérer au cours de l'été 1999 que de modestes textes d'actualité en auvergnat seraient acceptés une fois par semaine. On laissa espérer leurs auteurs potentiels… mais l'idée fut rejetée finalement. Il semble donc que la langue nationale suffise à ce journal qui, contrairement à d'autres organes de presse régionaux, n'entend pas s'engager sur des sentiers propres à ne pas recueillir l'enthousiasme unanime de ses lecteurs.

Si la grande presse régionale n'est donc à l'évidence pas favorable à la diffusion de la langue du pays dans un lectorat rural, pourtant d'autant mieux gagné d'avance à la cause qu'il comporte nombre de personnes âgées arvernophones, le monde de l'édition sait heureusement se montrer quand il le faut plus coopératif. Mais, de Clermont n'est diffusée à la radio aucune émission en langue auvergnate. Il n'existe pas davantage d'émission de télévision régulière à France3-Auvergne, quoique le téléspectateur soit de temps en temps amené à voir tel ou tel reportage sur la langue, proche du languedocien, de la région aurillacoise, et sur son enseignement à des enfants. Encore faut-il remarquer que beaucoup de citadins peu âgés et actifs, à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent, n'ont que faire des émissions de France 3-Auvergne, et que le conflit implicite entre les tenants du languedocien et ceux de la vérité linguistique n'intéressent pas grand monde.

C'est ainsi que dans les milieux intellectuels, on méconnaît grandement l'auvergnat si l'on a moins d'une cinquantaine d'années, et si l'on a été élevé en ville. Si on ne le méconnaît pas, on n'éprouve que de l'indifférence, voire de la condescendance à l'égard de la particularité linguistique du pays. De surcroît, tout comme les « décideurs » politiques, les « gourous » officiels de la culture, organisateurs de festivals, de spectacles ou d'expositions, ont d'autres soucis que linguistiques. Les avocats de la nature et

les défenseurs du patrimoine architectural roman auvergnat ont l'obsession de rendre le pays intéressant pour les touristes. On est attentif au passé des bâtiments et à celui des ordres religieux, mais rarement préoccupé de celui des hommes ordinaires s'il n'est pas figé dans des musées proprets où s'admirent les outils de l'agriculture ancienne. Marquer un quelconque intérêt pour la question linguistique qui relève encore du vivant est au fond suspect. Le « passéisme », l' « identitaire » sont « incorrects », pour peu que l'on veuille bien y deviner les traces d'un égoïsme de caractère paroissial mal aligné sur l'universalisme (largement anglophone) désormais à la mode. S'il est question, en 2001, d'ouvrir à Clermont une *Maison Internationale des langues*, c'est à la diffusion et à la mise en valeur de la langue anglaise qu'on la destine avant toute chose.

Il est apparent que cette attitude d'indifférence méprisante du patrimoine linguistique local venue des « faiseurs d'opinion », peut malheureusement finir par atteindre toutes les couches de la population, rurale notamment, livrée à la seule fréquentation de la télévison, de la radio, et à lecture du journal *La Montagne*.

5. Sauve-toi toi-même…

L'auvergnat, vigoureux encore, sera sauvé des dangers nombreux qui l'assiègent, comme de la passivité et de la lassitude qu'ils suscitent, par les propres moyens et par la volonté sans faille de ses défenseurs vigilants, qui n'ont jusqu'ici guère compté que sur leurs propres forces. Il leur appartient évidemment de ne négliger aucune ressource que leur offriraient les moyens nouveaux de communication, ni aucune alliance qui ne soit pas une inféodation.

Ces défenseurs, exerçant pour leur compte une des vertus du pays qui consiste à fuir l'ostentation, sauront avec profit maintenir un détachement salutaire : ils mesurent en effet leur faiblesse intrinsèque (démographique avant tout). Ils sont gens à se garder des rodomontades anti-françaises, à ne pas se donner le

ridicule d'un patriotisme agressif en se cherchant des ancêtres troubadours ou glorieux hérétiques. Les artisans de la « Renaissance » auvergnate, qui remonte au début des années 1970 (avec en particulier le lancement de la revue bilingue *Bïzà Neirà* par Pierre Bonnaud, l'âme de cette Renaissance), se satisfont ainsi, sans tapage, de progrès patients et de réussites sûres : la première de celles-ci est la mise au point d'un système d'écriture phonétique propre à marquer l'autonomie de la langue.

Cette langue, qui a désormais son écriture, ses dictionnaires, dont la grammaire est minutieusement étudiée, possède une littérature respectable. Le pays a eu autrefois nombre d'auteurs éloquents et les écrivains en langue auvergnate de la fin du XXe siècle et du début du XXIe se montrent dignes d'eux. Ils ont compris que le Cercle *Tarà d'Euvarnhà* les accueille volontiers et encourage toujours leur travail. Ils doivent laisser des traces pour les générations futures : artisans jaloux de leur liberté, réfractaires aux intimidations, ils ne manqueront pas à leur devoir.

Serge SOUPEL
Université Paris III-Sorbonne nouvelle
Ancien directeur de l'IUFM de Clermont-Ferrand

II. Varia

Textes réunis par S. Thiolier-Méjean

Arthurianisme et littérature politique au Moyen Âge[1]

La légende arthurienne est le plus souvent conçue comme une littérature féerique de chevalerie, exclusivement associée au roman. Or, le Moyen Âge porte un tout autre regard sur le monde d'Arthur dont l'historicité ne fait aucun doute à l'époque. Etudier les manifestations de cette légende dans la littérature politique, c'est s'approcher le plus près possible de la vision médiévale du monde de Caerleon. L'Europe culturelle et politique est alors profondément arthurienne. Le roman ne fut pas l'unique support du mythe, et les références arthuriennes dans la littérature politique nous le prouvent à merveille. Chroniques, poèmes, romans, rôles d'armes, correspondances officielles, traités juridiques, lettres royales, pamphlets et sermons, nous dévoilent « la face cachée de l'arthurianisme » et nous expliquent comment le mythe historique se développe par et pour le monde politique. À côté de ces sources disparates, le roman de la Table ronde est souvent, lui aussi, porteur d'une propagande finement allusive qui, loin de le dénaturer, l'enrichit. Nous avons suivi les traces de cet embrigadement arthurien à travers l'Europe chrétienne.

La prophétie de Merlin est la première manifestation politique du mythe. Geoffroy de Monmouth compila les prédictions du devin au sein d'un petit livret qu'il affirme avoir transcrit du breton. Geoffroy reprend alors les plus séduisantes prédictions politiques du Myrddin des Gallois, pour en faire une succession de prophéties énigmatiques révélées par Merlin à Vortegirn. Les visions du *vates* débutent avec le règne de Vortegirn et laissent entrevoir la fin des temps. Les prophéties de Merlin concernent donc à la fois l'Apocalypse et les événements politiques du temps de Geoffroy, mais aussi le passé et les temps

[1] Ces pages constituent le résumé de la thèse que prépare C. Daniel à l'Université de Paris-XII.

à venir. Ainsi se fait la brillante synthèse des préoccupations eschatologiques et politiques. Ces vaticinations finissent par être intégrées à l'*Historia Regum Britanniae* pour entrer dans l'historiographie anglaise officielle, au sein de la chronique mère des bruts. Le succès est immense et immédiat. Geoffroy a su soulever l'admiration de ses contemporains avec des prédictions telle celle du Naufrage de la Blanche Nef, où périrent les enfants d'Henri Ier.

Merlin légitime la dynastie des Normands, peuple des 'tuniques de fer', sauveurs de l'oppression saxonne, et glorifie le Lion de Justice, Henri Ier. Les Anglo-Normands vont vite comprendre les avantages de la prophétie de Merlin, magique preuve de la justesse ou de la fatalité de leurs actes. Giraud de Cambrie compile les prophéties de son Merlin favorables à Henri II. Mais Geoffroy est le maître incontesté du savoir merlinesque. Les prophéties de l'*Historia* ont un sens jusqu'au Lion de Justice. Puis, ce fut au tour des chroniqueurs d'interpréter les prédictions pour y retrouver les événements de leur époque. Cette exégèse eut lieu dès la première moitié du XIIe siècle avec Orderic Vital et Alain de Lille, béats d'admiration face aux vaticinations de Merlin. S'ensuit alors une codification de la prophétie de Merlin. Les commentaires anonymes du XIIIe siècle prouvent que l'exégèse fut homogène et se fit en suivant les règnes des monarques succédant à Henri Ier. Une lecture prophétique de l'Histoire se construit autour de la reine Mathilde, incarnée par l'aigle du Mont Aravius, du roi Henri II, le « *Sextus Hiberniae* », de la reine Eléonore, répudiée par Louis VII, l'aigle du traité rompu … Toutefois, la prédiction, même classique, n'est pas à l'abri d'une application à un événement différent, vu son universalité. Mais l'historiographie merlinesque se constitue, justifiant la succession des règnes. Un masque animalier est trouvé pour chaque souverain. Merlin est aussi le prophète de la guerre et nous avons recensé la plupart de ses prédictions sur l'issue des combats en Europe. Annoncée avant la bataille pour influencer le moral des troupes ou après la victoire pour en décupler la gloire, la prophétie de Merlin combat sous la plume

des chroniqueurs et poètes d'Europe, du Nord au Sud. Chacun possède son Merlin et renverse le sens des prophéties de l'ennemi. Le « prophète des Anglois » fait aussi leur malheur, et ses énigmatiques visions sont facilement retournées contre l'Angleterre pendant la guerre de Cent ans. De nouvelles prophéties sont créées indépendamment de la tradition de Geoffroy. Une tradition continentale finit même par voir le jour avec les prophéties recensées par le dit Maistre Richard d'Irlande. Les grandes étapes de la guerre au Moyen Âge furent donc annoncées par Merlin qui prophétise sur Du Guesclin, Pierre le Cruel, la Reconquista, Jeanne d'Arc, les luttes guelfo-gibelines, et donne le nom de celui qui sera le Dernier Empereur du Monde, avant la fin des temps.

Merlin gère les conflits de la papauté, désigne l'Antipape et orchestre la lutte entre Frédéric II et Innocent III en plaidant pour les deux partis. Frédéric II est alors Antéchrist ou Messie. Merlin connaissait aussi l'issue du Grand schisme et ses prédictions sont utilisées par les deux obédiences. Le devin fut aussi le professeur des astrologiens de cour du Moyen Âge, qui calculèrent selon le Zodiaque du ciel astral merlinesque, et fit autorité chez les alchimistes. En dehors du monde profane, Merlin fut aussi l'inspirateur des prophètes religieux et s'imposa comme une figure majeure du Joachimisme. Les plus influents prophètes du Moyen Âge, tel Jean de Roquetaillade, utilisent ses prédictions.

Merlin fut le prophète de référence du Moyen Âge, le seul dont la voix est entendue du XII^{e} au XVII^{e} siècle à travers toute l'Europe et dont le savoir est à la fois précieux pour le profane et le religieux, le local et l'universel, le quotidien et l'éternité.

Une légitimité royale est octroyée par Arthur, figure historique médiévale la plus importante du monde politique de la vieille île d'Albion. Du XII^{e} au XVI^{e} siècle, la littérature politique permet de suivre le cheminement de l'appropriation du roi Arthur par le pouvoir anglais, de la dynastie des Plantagenêts à celle des Stuarts avec Jacques Ier. Henri II fut le premier à être comparé à Arthur, et le rival gallois qui devait le détrôner devient son

prédécesseur. Une fois la mort d'Arthur attestée à Glastonbury, Édouard Ier officialise ce statut de prédécesseur par la réouverture de la tombe du roi breton. Le roi anglais, qui croyait être une sorte de réincarnation d'Arthur, instaura sa légende au pouvoir et « arthurianisa » profondément la cour d'Angleterre. Le nouvel Arthur devient une image clef de l'auto-glorification des rois anglais, transmise à Édouard III petit-fils d'Édouard Ier. Nous avons suivi le comportement des rois anglais et les rapprochements entre Arthur et le monarque d'Angleterre pour constater qu'il n'y a pas de rupture dans l'arthurianisme de la cour. Chaque souverain fit un usage personnel d'Arthur en fonction de la situation politique intérieure et extérieure. Une transition capitale a lieu sous le règne d'Édouard IV qui se pose en descendant d'Arthur, à l'aide de la branche galloise de sa généalogie, et fait du père adoptif Arthur un père naturel, tout en remontant jusqu'à Brutus. Le sang d'Arthur coule dans les veines de la dynastie des Tudors, avec Henri VII montant sur le trône au nom de la prophétie de l'ange à Cadwallader. Sous le règne d'Elisabeth, le roi breton offre une légitimité encore indispensable et qui le restera jusqu'à Jacques Ier Stuart.

Mais Arthur est loin d'être une simple image destinée à stabiliser le pouvoir anglais. Son statut de prédécesseur puis d'ancêtre fait de lui un personnage constitutionnel. Le roi Arthur avait des prérogatives que son successeur peut faire valoir en vertu de l'inaliénabilité des droits de la couronne qui commencent à se définir au XIII^{e} siècle dans les *Leges anglorum*.

L'Empire d'Arthur va tenter d'être reconstruit autour du roi anglais dont les premières prétentions furent, dès Henri II, la réunification de l'île d'Albion et le retour de la domination arthurienne. Tout au long du Moyen Âge, pays de Galles, Ecosse, Irlande, furent réclamés par l'Angleterre au nom de l'héritage d'Arthur. La recherche de preuves de l'hégémonie anglaise incarnée par Locrine et Arthur, contribue dès Édouard Ier au développement de l'historiographie. L'Écosse fut la seule à ne pas se soumettre et sa riposte politique fut fondée sur un mythe arthurien revisité, déclarant Arthur illégitime et érigeant Mordred,

le fils d'Anna, en justicier. L'expansionnisme anglais se poursuit au nom d'Arthur avec la guerre de Cent ans. Le roi devient un Empereur et la défaite de Frollo est exploitée. Arthur finit par être sacré à Rome, à l'époque où Henri VIII ne veut rendre compte ni au Pape ni à l'Empereur germanique. Le roi des Bretons réussit même à être récupéré par les protestants et incarne la figure unificatrice d'un Empire idyllique protestant dont l'écho est certain dans les Provinces-Unies. Enfin, Arthur joue encore un rôle capital dans la naissance de la définition de l'Empire britannique amenant à la conquête du Nouveau Monde. Le fils d'Uther donna à la monarchie anglaise ses racines et son autorité, légitima les terres conquises, et participa à l'élaboration des droits de la Couronne, depuis les interpolations des *Lois d'Édouard le Confesseur* jusqu'à la théorie des deux corps du roi d'Edmund Plowden.

Arthur offrit aussi des racines et une autorité à l'Église, à celle de Rome et à celle d'Angleterre. Dès avant la monarchie, l'Église se sert des héros arthuriens dans sa propagande pour les croisades, comme en témoignent les œuvres de Modène et d'Otrante. Le petit tyran païen de l'hagiographie, faire valoir d'un saint, devient dès l'aube du XII^{e} siècle, le *Rex Christianissimus* soumis à l'Église. Ayant mis au jour la tombe d'Arthur et de Guenièvre à la requête d'Henri II, Glastonbury met un terme à l'espoir breton tout en réécrivant l'histoire de sa communauté en fonction de son nouveau bienfaiteur. Glastonbury, nouvelle Avalon, prendra la place de Caerleon, voire de Stonehenge, dans les chroniques et les romans anglais, et l'abbaye deviendra une cité phare du monde arthurien.

À l'époque des croisades où le sang du Christ est la relique la plus convoitée, le Graal joue un rôle majeur dans l'incitation au départ pour la Terre Sainte. La croisade est alors vécue comme une aventure arthurienne donnant accès à la grâce ou à la gloire militaire selon les romans. Se croiser, c'est donc une chance d'égaler l'héroïsme de la Table ronde et d'accéder à l'excellence du pouvoir ou de la spiritualité. Perceval**.** Galaad et Gauvain sont les nouveaux héros de l'Église. Cette dernière a sa version d'un

monde politique idéal et choisit même parfois l'Empereur et le Pape dans certains romans. Le roi des Indes, Prêtre Jean, descendant de Perceval, viendrait aider l'Europe chrétienne à reconquérir Jérusalem. Édouard Ier lui-même fut conquis par cette propagande. Le mythe de la Table ronde est par ailleurs repris dans les sermons par les prédicateurs soucieux d'intéresser leur auditoire. Croisades, morale, dogme, Histoire Sainte, nombre de sujets sont abordés selon le modèle exemplaire arthurien. Le Graal clarifia le mystère de la transsubstantiation aux yeux des fidèles. Les romans du Graal, sous l'impulsion de Glastonbury, assurent la *translatio religionis* en Angleterre avec Joseph d'Arimathie et développent opportunément une didactique arthurienne de l'Histoire Sainte dans les aventures de la Table ronde. Joseph fut récupéré par Glastonbury qui réécrivit son histoire en fonction de la sienne, en donnant une historicité à la matière des romans du Graal. Les principaux romans du Graal se présentaient comme des compléments des textes bibliques, écrits sous la dictée d'un ange ou du Saint-Esprit. Les chroniques de Glastonbury nous livrent un récit pseudo-historique de la genèse de la Table ronde, en partant de Joseph, parvenu à l'abbaye au début de l'ère chrétienne. L'Angleterre, Terre Promise, première convertie, possède alors un avantage certain sur les autres royaumes chrétiens, et elle fera valoir cette suprématie dans les conciles du XIV^{e} siècle alors que saint Joseph, ancêtre direct d'Arthur, devient un saint national.

La société de Camelot fut un modèle pour le monde médiéval. L'historicité des héros de Caerleon était confirmée par les ruines et vestiges des sites de l'époque et les reliques des défunts ou de leurs objets personnels. Toutes les cours d'Europe, mais aussi les élites dirigeantes des cités, se passionnent pour la Table ronde et organisent des tournois pour que revive Camelot, au cours de festivités annuelles ou occasionnelles dites « Tables rondes », puis dans les Pas d'Armes. En Angleterre, les festivités de la Table ronde servent la cause du roi Édouard Ier et de son expansionnisme en pays de Galles et en Ecosse. Le roi faillit

fonder un Ordre des Cygnes sous les auspices de Perceval, roi du Graal, seconde figure maîtresse de l'idéal politique du roi anglais. Édouard III a eu l'intention avortée de reprendre le projet de son grand-père. La réunion occasionnelle des nouveaux chevaliers d'Arthur s'institutionnalise avec la résurrection de la Table ronde annoncée par Édouard III en 1344 et qui se soldera par la réalisation d'un projet plus sage mais toujours arthurien avec la création de l'Ordre de la Jarretière. Édouard III, tel Arthur , possède alors ses chevaliers au sein d'un ordre, privilège jusque là réservé à l'Église. C'est donc à l'arthurianisme que l'Europe doit un renforcement du pouvoir central, royal et princier. Après l'Ordre de la Jarretière, un grand nombre de puissants fondent leurs propres institutions, toujours selon un modèle romanesque et dérivé de la Table ronde. L'Ordre de la Jarretière était vu par les successeurs d'Édouard III comme le descendant de l'Ordre d'Arthur et cette vision était partagée par toute la chrétienté. La première conséquence de la naissance de l'Ordre de la Jarretière fut la création des chevaliers de l'Étoile par Jean le Bon, soucieux de s'entourer de ses nouveaux chevaliers de la Table ronde pour ne pas laisser à l'ennemi l'excellence chevaleresque de Camelot. La guerre de Cent ans prit alors l'allure d'une aventure des héros arthuriens.

Lorsque les étrangers entrent dans l'Ordre anglais, ils respectent le code arthurien de fraternité empêchant les membres de se déclarer la guerre. Ainsi naît l'idée d'alliance entre des royaumes pour une durée illimitée, selon l'universalisme arthurien. Le modèle arthurien de la Jarretière est suivi jusqu'en Baltique avec les *Societas Arturi* de marchands. L'Angleterre du XVI^{e} siècle vit encore au rythme des tables rondes dans la cité de Londres, avec la Société des Archers.

L'appropriation de l'identité arthurienne se rencontre dans toutes les strates du pouvoir. L'amalgame entre les personnages historiques et les héros de Camelot est réalisé par la flatterie héraldique des romans. L'écu d'un puissant est alors porté par un héros, et les rois historiques, la haute noblesse, sont mythifiés par le personnage portant leur blason. Parfois un nouveau chevalier

d'Arthur se crée à partir de la renommée d'un puissant tel Brian de Insula ou Fouke Fitz Warin. Légende et histoire sont en osmose et l'écu du duché de Bretagne fut créé par Jean III selon la légende de Tristan. Ce dernier héros porte sans doute l'écu du roi Henri II, marquant le début triomphal de la flatterie héraldique arthurienne. Avec le dragon de Cadwallader, les Tudors afficheront clairement la vigueur de leur sang breton et l'héraldique engendrera une iconographie spécifique de la propagande royale.

L'identité arthurienne fut par ailleurs le signe d'une supériorité nobiliaire ou bourgeoise au Moyen Âge. Les armoriaux de la Table ronde créèrent une tradition stable de l'héraldique, incomplète dans les romans. Les écus des rois du temps d'Arthur sont alors parfois ceux des rois historiques. Le chevalier médiéval peut, par ailleurs, plus facilement emprunter l'écu de son héros favori, le temps d'un tournoi ou définitivement. Mais il lui faut mériter une telle distinction et l'identification à un héros est alors le fait de personnages historiques de renom, de hauts dignitaires de la cour ou de soldats s'étant distingués dans les batailles. Parmi les chevaliers arthuriens, nombreux sont ceux d'Édouard Ier, dont les nouveaux Perceval, Gauvain, Brian des Iles, Fouke Fitz Warin. La France possède aussi, entre autres, son Palamèdes ou son Gauvain. Au XIV^{e} siècle, le Chevalier Vert est l'un des plus populaires. Arthur est récupéré par les princes et les bourgeois et l'appropriation de son identité se démocratise avec les rois de l'Epinette du nom d'Artus et portant l'écu de leur héros. La hiérarchie sociale médiévale est tributaire de la distinction honorifique arthurienne accordant une légendaire suprématie. Dans le monde renaissant des marchands, les chevaliers de la Table ronde conservent leur intégrité et leur héroïsme anoblissant les bourgeois.

Le roi, le noble, le bourgeois, le laïc, le clerc, le vaincu, le vainqueur, chaque homme et chaque situation a pu avoir recours à l'arthurianisme. Ce dernier défend toutes les causes à travers l'Europe et participe à la naissance de l'identité nationale anglaise, au renforcement de sa monarchie, au développement de

sa législation, à l'étendue de ses territoires. La légende de Caerleon aida le Moyen Âge à se construire. Elle a effacé le trou noir des âges obscurs, les peurs eschatologiques, et a proposé un idéal politique du roi juste mais ferme. La légende arthurienne a su être à la fois pragmatique et féerique, adaptée aux besoins du romancier, du juriste ou du chroniqueur, mais aussi au rêve du petit peuple qui adhère à un pouvoir royal mythifié. Il faut rendre hommage aux interpolateurs, ingénieux faussaires de Camelot, et aux glossateurs anonymes dont les explications politiques fourmillent dans les marges des manuscrits, qui furent d'ardents propagateurs de l'arthurianisme.

Arthur, Merlin, les chevaliers de la Table ronde, font partie du quotidien de l'homme médiéval et des grands moments de l'Histoire. Ces héros grandissent et vieillissent avec leurs créateurs et leurs admirateurs. Ils seront récupérés, malgré leur apparente féodalité anachronique, lors de la conquête des colonies. Christophe Colomb et Vasco de Gama espèrent encore trouver le_soutien de Prêtre Jean. La légende de Camelot fut cet Âge d'Or, ce rêve essentiel à toute humanité. La supercherie historique de Camelot permit paradoxalement à l'Histoire de s'écrire et à la réflexion politique d'évoluer vers une cohérence certaine. Le mythe arthurien pseudo-historique est la seule littérature qui joua un rôle capital dans le monde politique en unissant le réel à la fiction. Ce mythe, aux inépuisables ressources, est omniprésent : il défend toutes les causes et fait battre le cœur des hommes ambitieux.

Catherine DANIEL
CEROC

Mariani et les Bretons (première partie)

Ce titre n'est que l'inversion d'une série publicitaire du *Vin Mariani*. Avant d'entrer dans le détail nous croyons nécessaire de faire précéder ce petit travail d'un préambule et d'une introduction.

Préambule

Environ deux mois après la publication du manifeste des Jeunes Félibres, Maurras répond à un article de Charles Vincent sur la Bretagne et il lui propose de l'aide :

« S'il est besoin d'auxiliaires, vous pouvez rencontrer[1], à peu de distance de cette Loire qui limite votre terre au Midi, d'énergiques populations luttant comme les vôtres pour la liberté.

Accusez-moi si vous voulez d'une félibrité obstinée : il n'est rien, à mon sens, qui recèle plus de futur que l'œuvre de Mistral et de ses amis, gascons et béarnais, languedociens et dauphinois. Eux aussi veulent des libertés communales et provinciales, des États régionaux et tous les droits correspondants, ils veulent dire dans leur langue tout ce qu'ils ont dans le cœur. Leurs aïeux avaient tous ces droits, voici cent années, et ils n'en étaient point de plus mauvais Français pour cela ».

Et après avoir parlé de la fondation du Félibrige il évoque sa situation actuelle :

« Cette fédération couvre aujourd'hui tout le Midi. Elle poursuit son œuvre avec lenteur et sûreté. Elle triomphera, ayant pour elle la logique et l'obscure pensée des masses. Vainement leur objecte-t-on différentes calembredaines, prétendues lois d'intégration qui pousseraient fatalement

---

[1] Dans *Gazette de France,* du 31.III.1892 ,1F-2AB : *Lettres libres. Bretagne et Provence*. L'article de Vincent avait été publié dans le même journal le 8.II, 1F-2AB sous le titre *Lettres libres. Verte Erin.*

l'Europe vers une hégémonie. Il est triste, ce rêve d'une âme européenne qui disait récemment Émile Pouvillon, pourrait bien n'être que l'âme belge.

À bien considérer ce qui se passe de nos jours, les traits distinctifs des nations ne sont pas prêts à s'effacer ».

Il cite les diverses nationalités européennes : Irlandais, Gallois, Flamands, Hongrois, Tchèques, Croates, Polonais, Slovènes, Slovaques, Ruthènes, Roumains et il continue : « Nos voisins de Catalogne, les mêmes que Mistral invitait à fraterniser sous la croix luttent encore avec beaucoup de clairvoyance et d'énergie pour la même cause ».

Il est vrai que la question du séparatisme, de Nice et des Provençaux d'Italie

« ne laissent point le beau rêve d'une union des races hellénisations contre les oppressions barbares. Ma persuasion est qu'il faudra y venir. […] ce n'est encore qu'un rêve, qu'il nous faut ajourner à des temps plus propices. Traités d'écervelés poètes, les félibres sont raisonnables et ils courent au plus pressé : ils s'appliquent à rendre à leur peuple la conscience de son histoire et de son art ».

Et il cite Mistral « Ce n'est pas la faute du peuple, non, ce n'est pas sa faute. Il a bien assez fait de garder sa langue. La faute unique est aux bourgeois ». Mais Maurras pense que « ceux-ci régénérés, le reste suivra ; car de toutes façons, les conducteurs du peuple, je veux dire les prêtres et les démagogues, sont favorables à nos idées ». Et il pense que les vrais révolutionnaires provençaux - Xavier de Ricard, Pascal Cros - sont, en même temps, des traditionalistes romans.

« Cet instinct libertaire est très vif ; il n'est pas inconciliable avec la monarchie. Est-ce que, jusque vers le XVII^{e} siècle, toutes les villes du Midi, n'étaient pas des petites démocraties gallo-romaines, où le socialisme athénien aurait pu s'implanter sans beaucoup de mal ?

La féodalité composait fort bien avec elles, et lorsque le pouvoir royal entrait, à leur propos, en conflit avec les seigneurs, elles les laissaient se gourmer et en profitaient pour s'administrer à leur guise […].Ce passé explique pourquoi les électeurs du midi provençal votent si constamment avec l'opposition ; ils sont légitimistes ou radicaux ; ils ne sont jamais

satisfaits. Tous ont un vague souvenir d'une vie plus aisée, plus complète, plus libre […].Et des aspirations semblables les réunissent en grand nombre autour des chaires où retentit le verbe provençal ».

Et après avoir cité l'abbé Spariat, le chanoine Mille et le P. Xavier de Fourvières il affirme que « notre clergé, sous peu d'années, sera devenu tout aussi national que le clergé de la Bretagne ». Et voici sa conclusion :

« Alors, si nos provinces savent s'entendre et s'entraider ; si elles savent (osons le mot) se fédérer, il ne faudra qu'un jour d'élection populaire. Du Midi à l'Ouest, vous verrez s'accomplir d'admirables choses ».

Les caractéristiques d'une nation sont, d'après le professeur Claude Goyard, les suivantes :

- Stabilité biologique.
- Effectivités humaines prolongées et régulières.
- Cohésion et liaisons économiques internes.
- Histoire.
- Langue.
- Territoire.
- Particularités psychologiques[1].

Introduction

Nous divisons la présentation des documents en trois parties.

I.- Le Fureteur Breton.

II.- Le Moulin à Sel.

III.- Les *Pardons* de Montfort l'Amaury.

[1]Séparatisme ou nationalisme : une alternative éclairée par les correspondances de Maillane. Extrait des Mélanges Burdeau. 1976, p. 46.

I- Le Fureteur breton

La publication porte comme sous-titre : Bulletin documentaire illustré et son premier numéro est d'octobre 1905 ; son créateur est le libraire Maurice Le Dault[1]. Léon Durocher en prit la direction en août 1910 et sa veuve Ninoc'h eus ar Garreg reprit la revue en juillet 1919 et en confia la direction à Etienne Port[2]; c'est à la mort de celui-ci -XII.1923- que la publication disparut. La collection complète comprend 72 livraisons. Elle est bimestrielle du n° 1 à 60, trimestrielle ensuite et très irrégulière à partir de 1914 : entre le n°64 et le n° 65 il y a un trou d'un an.

Publicité

Nous avons trouvé la première publicité de Mariani dans le n° 19 du X-XI.1908 dans la deuxième page de couverture, en haut, gauche. Sous le titre Les Bretons et Mariani il y a la louange du vin qui figure dans l'Album, suivi du nom de l'auteur et avec, parfois, d'une indication sur le personnage. À la fin, entre parenthèse : Fig. Contemp. Suivi du n° du volume.

Voici les noms que nous avons trouvés suivis, le cas échéant, de renseignements et de l'autographe souligné ; nous y ajoutons quelques notes.

---

[1]Maurice Stanislas Le Dault (pseudonyme Leorlenner). Redon 23.V.1871-Quimper 20.XII.1956. Études classiques qui lui donnèrent une formation assez solide de latiniste. Il s'installe à Paris en 1902 où il ouvre sa librairie celto-bretonne. Il regagne la Bretagne pendant la première guerre mondiale où il publie la *Glorieuse Bretagne des Armes* ; fin 1922, il est nommé secrétaire de la Société d'Archéologie du Finistère, mais il démissionne deux années plus tard.

[2]Étienne Port, qui avait été Chef de Cabinet du ministre de l'Instruction Publique, devint ensuite Inspecteur général de l'Économat des Lycées et Collèges de l'Instruction Publique. Il prit la direction Il prit la direction de la Revue à sa retraite; on le retrouvera dans le Moulin à Sel.

- **Dr. Kermorgant** [Médecin Insp. Gén. de la Marine, Membre de l'Académie de Médecine, né à Brest]: Quoique peu partisan du vin en général aux Colonies, je fais cependant une exception pour l'excellent vin de Mariani, à la condition expresse de le prendre au commencement ou à la fin des repas (*Fig. Contemp.* XIII).

- Alexandre-Marie Kermorgant, né à Brest le 27.IV.1843. Commandeur de la Légion d'honneur ; lauréat de l'Institut; Mention très honorable de l'Académie de Médecine ; médailles d'argent et de vermeil de l'Académie de Médecine pour travaux sur les épidémies; médailles de bronze et d'argent décernées par la Société royale de médecine publique de Belgique. Membre de la Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires, de la Société de Pathologie exotique, etc., etc.

- Il n'y a pas de titre plus beau pour un praticien que celui de médecin d'épidémie. Il n'est certes pas purement honorifique et il y a du soldat dans un tel homme. Pour M. Kermorgant, cela semble tout naturel, puisqu'il est à la fois soldat et médecin. De même, il est tout simple qu'il soit marin, puisqu'il est breton.

- Pour ses travaux on peut consulter : Titres et travaux scientifiques du Dr A. Kermorgant, inspecteur général du service de santé des colonies.- Paris : O. Doin, 1901. - In-4, 26 p.

- **Général de Trobriand** : S'il est vrai que l'homme qui crée un mets nouveau fasse plus pour l'humanité que celui qui découvre une planète, que dirons-nous alors de celui qui a révélé les vertus bienfaisantes de la Coca, et les popularise dans l'excellent Vin Mariani ? (*Fig. Contemp.* I).

Philippe-Régis-Denis de Kérédern, comte de Trobriand, né à Tours en 1816 et mort à New York en 1897.

« Notre monde égoïste et casanier voit naître de loin en loin des âmes qui torture la passion du dévouement, des êtres sans cesse affamés du péril et de l'inattendu, pour qui l'existence serait impossible, s'il leur fallait vivre enfermés dans l'étroitesse d'une nation ou même d'un monde et user leur énergie dans la poursuite banale d'une ambition unique.[…] Le comte de Trobriand est un de ces hommes d'exception que la Providence, croirait-

on, engendre pour le besoin des justes et nobles causes ? […] En 1840 il prend position dans le monde littéraire en publiant à Paris les Gentilshommes de l'Ouest, un volume où se révèlent dès le début ses brillantes qualités d'écrivain.[…] Il part en Amérique où dans le Courrier des États-Unis et la Revue du Nouveau Monde, mène pendant quatre années de rudes et glorieuses campagnes de presse. […] En 1861, éclate la guerre de sécession. Le comte de Trobriand, nommé colonel d'un régiment de volontaires en partie composés de Français, part pour l'armée de Potomac, s'y révèle comme un officier du premier ordre, commande bientôt un corps d'armée, et à l'honneur d'assurer par une sanglante victoire contre le général Lee le triomphe définitif de l'Union américaine et de la liberté ».

On peut lire : « Régis de Trobriand et le Courrier des États-Unis, journal français de New York, 1841-1865 » d'Albert Krebs, dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 18, X-XII.1971, p. 574-578 ; *Simple Revue* 15.X.1895, p. 200 et le livre que lui a consacré Jacques Maurice en 1987, *Régis de Trobriand, 1816-1897, le La Fayette tourangeau* ; on y trouvera, page 124, le portrait et, p. 149, l'autographe, tous les deux tirés *des Figures Contemporaines*.

- **Louis Le Gall** [ancien directeur du Cabinet de Félix Faure] : Cher Monsieur Mariani, je serais désolé de paraître un ingrat. Je vous envoie cette photographie pour votre Album, en témoignage de mon amitié et de la reconnaissance que je garde à votre excellent et si généreux vin, qui m'a tant de fois soutenu dans la vie surmenée que j'ai vécue pendant quatre ans (*Fig. Contemp.* XI).

Né à Brest le 5.IV.1851, avocat avec thèse soutenue le 1er août 1872, Des droits des enfants et des parents naturels. Trésorier payeur général du Nord. Avant il fut chef du cabinet civil de Félix Faure, comme ministre de la Marine en 1894 et comme Président de la République en 1895. Voici quelques lignes de Gaston Calmette :

« Jamais confiance ne fut mieux justifiée. Il est difficile de montrer plus de tact, de finesse et de discrétion que ne l'a fait M. le Gall dans ses délicates fonctions. Très aimable, très accueillant, homme de monde

accompli, il est bien ce que les Anglais appellent : The right man in the right place ».

Fut nommé commandeur de la Légion d'honneur le 30.XII.1898.

- Le **R. P. Ollivier** [né à Saint-Malo] : Je serais un ingrat, si je ne rendais témoignage aux services que le Vin de Coca m'a rendus, me rend tous les jours, et me rendra longtemps encore, à en juger par le passé (*Fig. Contemp.* III).

- Le Père Marie-Joseph Ollivier, dominicain, est né et mort à Saint-Malo (18.II.1835 - 1910)

« Type de la solide race bretonne, trapu et comme largement taillé dans le granit par quelque sculpteur de nos cathédrales gothiques, d'encolure puissante et de visage amène , sentant à la fois l'homme d'action et de pensée […], je l'aperçois encore, le Frère Prêcheur, debout devant l'autel, dans son attitude de guerrier poitrinant à l'ennemi, avec sa tête aux plans énergiques, aux regards généreux, même lorsque fulgurants, il évoquait ces lions de Judée, les prophètes de l'Ancien Testament. […] En cette époque débile, un peu trop portée aux concessions de toutes sortes en matière religieuse, alors que les meilleurs ont besoin de stimulants, certes, un pareil homme était nécessaire ».

- **Monseigneur Richard** [né à Nantes] : Le Cardinal Archevêque de Paris, après avoir éprouvé lui-même les bons effets de la précieuse liqueur Mariani, joint à ses remerciements ceux de ses pauvres (*Fig. Contemp.* III).

Monseigneur François-Marie-Benjamin Richard, né à Nantes le 1er mars 1819, de la famille noble des Richard de Lavergne, fut élevé au château de ce nom, près de Nantes, et entra au séminaire de Saint-Sulpice. Après avoir été vicaire général de Nantes, il fut nommé évêque de Belley en 1871 et archevêque de Paris en 1875.

« Dans différentes circonstances de son épiscopat, Mgr Richard eut à concilier les questions les plus difficiles et, bien souvent aussi, à mettre la concorde aux lieus où la désunion menaçait de se glisser. La dignité de cardinal de l'ordre des prêtres de Sainte-Marie in via lui a été conférée le 24 mai 1889. Nul plus que lui n'en était aussi méritoire ».

- **Jos. Bertrand** [de l'Acad. des SC. Et de l'Acad. Fr., né à Rennes] : « Cher Monsieur Mariani, votre vin donne des forces, cela est certain. En lisant les tours ingénieux, trouvés pour nous le dire, vous pourriez croire qu'il aiguise l'esprit …[Ne vous y fiez pas, lisez les signatures, vous trouverez une autre explication.] Votre envoi aurait-il pour but de tenter une expérience d'epreuve ?[Je vous remercie dans le doute et vous prie de me croire votre très dévoué] » (*Fig. Contemp.* III). Entre crochets les parties supprimées dans *Le Fureteur.*

- Joseph Bertrand est né à Paris le11.III.1822 et il est décédé en 1900. Mathématicien. Spécialiste des courbes, surfaces, probabilités, théorie des erreurs et équations différentielles. A été un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences. Voici quelques fragments du discours de réception à l'Académie prononcé par Pasteur :

« À l'inverse de ce qui attend d'ordinaire les enfants prodiges, votre vie a réalisé les promesses de votre enfance. Vous étiez à vingt-cinq ans un de nos plus grands mathématiciens […] Peut-être, peut-être, escorté d'un si grand nombre d'élèves, aviez-vous encore de glorieuses étapes à parcourir, quand vous vous êtes brusquement jeté, avec votre intrépidité souriante, dans les œuvres demi-scientifiques, demi-littéraires. Pendant plus de vingt ans, vous avez, d'une main prodigue, semé dans les revues et les journaux des articles de toute sorte. […]Vous avez eu la double fortune de rester un savant pour vos confrères de l'Académie des sciences, tout en devenant un lettré aux yeux des membres de l'Académie française ».

Il fut nommé Commandeur de la Légion honneur le 31.XII.1881 et il fut élu membre de l'Académie Française le 4.XII.1884. Voir Institut de France. Académie Française ; funérailles de M. Joseph Bertrand, le 6 avril 1900 *et Simple Revue* 15.I.1906, p. 45 parmi tant d'autres périodiques.

- **Ernest Merson** [fondateur de l'Union Bretonne à Nantes] : Le doyen des journalistes français est heureux de rendre hommage à l'efficacité souveraine du Vin Mariani, qui est en réalité, un elixir de longue vie, presque de jeunesse éternelle (*Fig. Contemp.* III).

Charles-Victor-Ernest Merson né à Fontenay-le-Comté (Vendée) en 1819 et décédé en 1905. Pseudonyme Courlis ; journaliste politique et publiciste. Il écrit à Jules Verne :

« Il y a, mon cher ami, par-delà soixante ans que j'ai été placé devant une casse d'imprimerie et, dans quelques semaines, il y aura un demi-siècle que je suis journaliste. Tôt commencée, ma journée n'était jamais finie et je la prolongeais dans une fièvre ardente bien avant dans la nuit. C'est si bon, après avoir étudié les grands maîtres, de traduire en noir sur des plages blanches sa propre pensée telle que Dieu vous l'envoie !… on s'instruit ainsi, et l'on s'éclaire, et l'on s'épure ! »

« Ses livres sont les souvenirs toujours vivants d'une époque morte. Partisan déclaré des opinions impérialistes, M. Merson espère en un avenir meilleur. C'est le souhait le plus vif de l'homme honorable dont nous parlons et qui a écrit au cours de ses œuvres : Lire et écrire, c'est à mon gré ce qu'il y a de meilleur dans la vie intellectuelle, parce que c'est par là qu'on s'identifie avec le grand idéal que tout homme doit caresser et poursuivre ».

On trouve dans le volume de la Réserve de la BnF des *Figures Contemporaines* une note avec en-tête de l'Union Bretonne :

« Je vous en veux, cher Dr., de ne m'avoir pas mis à même de recommander à mes lecteurs votre vin exquis. Je m'en venge en reproduisant dans mes trois journaux l'article que lui a consacré le Figaro ».

- **Jean Ajalbert** [Membre du Comité Corbière, ex-châtelain de Kerule] : À Mariani Conservateur des hommes. Le Conservateur de la Malmaison (*Fig. Contemp.* XIII, mais nous ne l'avons pas trouvé dans le volume).

Auvergnat, 1863-1947, membre de l'Académie Goncourt. Voir *La France Latine*, n° 130, p. 86.

- **Aug. Dorchain** [Présid. Du 9e Diner du F. B.] : Vous que j'ai trop aimés, quinquina, kola même, / Poisons fallacieux, votre règne est fini : / C'est la seule Coca que j'aime, / La Coca de Mariani. (*Fig. Contemp.* V).

Dans *Le Fureteur*, on a supprimé l'épigraphe qui figure dans l'autographe des *F. C.* :

« O fortunatos nimium, sua di Coca noruit Morticolas …. (Virgilius …emendatus) ».

- Auguste Dorchain est né à Cambrai (Nord) le 19.III.1857 et décédé le 7.II.1930. Poète et auteur dramatique ; il fit ses études classiques au Lycée de Rouen et son droit à Paris où il vint en 1881 (thèse pour la licence Des successions anomales, le 22.XII.1879. Voici la réaction de Sully Prudhomme à son premier volume de vers (Jeunesse pensive, 1881) :

« En lisant ces vers où les combats et les douleurs de la vingtième année trouvent leur expression discrète, mais bien sincère, plus d'un sentira se raviver en son âme les cicatrices anciennes. La jeunesse est un âge difficile, nous ne l'envions pas à l'auteur. Mais notre sentiment n'est pas l'égoïste satisfaction qu'exprime le Suave Mari magno… de Lucrèce ; c'est au contraire une sympathie toute fraternelle pour le matelot qui en est aux premiers périls […] Si l'ouvrier en lui n'est pas encore, dans certaines pièces, entièrement émancipé de l'apprentissage, dans la plupart il est assez accompli déjà pour se dissimuler et pour ne pas trahir l'inspiration du poète. Cette inspiration surtout nous a vivement intéressé, la source en est prise dans les plus nobles et les plus intimes souffrances de la jeunesse ».

On peut lire, du chanoine E. Delval, *Le dernier poète parnassien, Auguste,Dorchain,* de 116 p., édité en 1931.

- Yann Nibor : J'aim' mieux m'f … un'cuite au Coca / Que d'm'offrir cell' que l'mait' coq a, / Quand i' poivr' par trop son moca. / J'en soiffe au lieu d'absinthe-ani, / Grâce à c' Coca j'suis rajeuni, / Et ma femm' cri' : « Viv' Mariani ». (*Fig. Contemp.*VIII).

- **Albert Robin** est né à Saint-Malo en 1857 et est le poète, chansonnier et conteur des choses de la mer et des marins. Voici quelques lignes de la préface de François Coppée aux *Gens de la mer* (1897) :

« Un soir, dans quelque salon littéraire, tandis qu'un esthète du dernier cri vous entretenait de la couleur des lettres de l'alphabet ou du parfum de certaines syllabes, vous avez vu se dresser soudain, auprès du piano, ce grand gars, blond comme les avoines mûres, aux yeux d'un bleu

pâle comme l'Océan par le calme plat, aux membres robustes et gênés dans le costume étriqué du gentleman. Il a levé la tête comme pour observer la ligne d'horizon; il s'est campé sur ses jambes écartées, comme pour se garer du roulis, et d'une voix forte, où traîne l'accent de l'Ouest, avec le geste court et un peu maladroit de ses larges mains qu'on s'étonne de ne pas trouver noires du goudron des haubans et durcies par le bois dur des avirons, il a -chantant ou récitant- évoqué devant vous toute la Bretagne et toute la marine. […] Mais Yann Nibor ne pouvait pas se contenter d'être un poète de salon. Ancien matelot, ayant conservé le goût du métier et l'amour des camarades, c'est à ses vieux frères, comme il les appelle lui-même, qu'il a voulu faire connaître ses vers et ses chansons. Par une pensée touchante et bien digne d'un marin et d'un enfant du peuple, il a compris que sa place était sur les vaisseaux de l'État, qu'il trouverait là vraiment l'auditoire selon son cœur. Autorisé, que dis-je, accueilli et encouragé par les grands chefs de la flotte, qui savent que les vers naïfs de Yann Nibor respectent la foi des aïeux, s'attendrissent devant l'amour de la famille, exaltent le sacrifice à la patrie, notre ami, aussi souvent qu'il a pu, a fait campagne sur les grands cuirassés. […] Heureux le poète populaire ! Seul, il est certain de faire œuvre bonne et utile, et certain aussi que quelques-uns de ses vers - anonymes, mais qu'importe ?- ont chance d'atteindre la lointaine postérité ».

Dans le volume, le récit « En route pour l'Inde » est dédicacé à Clovis Hugues et Pécheurs à l'auberge à Alphonse Daudet. Deux lignes de la préface de Jules Claretie à Nos matelots (1895) :

« C'est parce que le poète des mathurins et des marsouins a vécu de leur rude vie songeuse et crâne, qu'on sent que les larmes qu'il leur donne ne sont pas les pleurs d'un comédien, mais les larmes chaudes d'un homme ».

- **Goron** [ancien chef de la Sûreté, né à Rennes en 1847] : Cher Monsieur Mariani, j'ai trouvé votre vin réconfortant, délicieux. Je dois même vous dire qu'il m'a donné tant d'énergie que j'ai pu passer dix nuits sans dormir à la recherche d'une bande de filous : je n'ai pas raté un seul assassin (*Fig. Contemp.* VII).

- Marie-François Goron, né à Rennes en 1848, fit ses études dans divers lycées et collèges de Bretagne ; très jeune

s'engage dans l'armée et intervient dans de multiples campagnes, se marie en Bretagne, part pour l'Amérique et devient chef de la sûreté en 1887; en 1897 écrit ses mémoires.

« Il apporta au service de la sûreté les qualités particulières de son caractère ainsi qu'une intuition et une perspicacité adéquates à ses fonctions.[…] Semblable à ce Dupin du double assassinat de la rue Morgue dont Edgar Poë nous raconta l'histoire avec une subtilité si fine, M. Goron est demeuré l'homme des déductions compliquées. Il lui a suffit d'une vieille valise, de deux chemises et d'un trousseau de clefs pour arriver à débrouiller cette épouvantable affaire Pranzini dont toutes les mémoires sont hantées encore. Il ne lui en faudrait pas davantage pour apporter un peu de lumière dans certaines autres affaires plus récentes restées en litige, et à l'aboutissement desquelles son expérience eût été indispensable. »

- **Paul Deschanel**, de l'A. F. [Ancien sous-préfet de Brest, gendre de M. René Brice. Vient de présider à Vitré, l'inauguration de la statue de Mme de Sevigné. Présidait, lorsqu'il exprima son opinion sur le Vin Mariani, la Chambre des Députés] : Donner pas mal de Coca Mariani au président, pas trop aux députés. (*Fig. Contemp.* V).

- Paul-Eugène-Louis Deschanel est né à Bruxelles le 13.II.1856 pendant l'exil de son père, licencié ès lettres en 1873 et en droit en 1875 ; secrétaire du Ministre de l'Intérieur et ensuite du Président de Conseil. Il fut nommé sous-préfet de Dreux, puis de Brest et ensuite de Meaux ; député dans le département d'Eure-et-Loir, président de la Chambre, élu à l'Académie française en 1899 et Président de la République de janvier à septembre 1920. Il est mort le 28.IV.1922.

« Lettré, érudit, constitutionnel, pénétré des meilleurs préceptes de l'économie politique, on peut dire de lui qu'il représente, sous une forme républicaine, cet esprit raffiné et vraiment français des grands hommes d'État d'autrefois. La forme de ses discours est soignée, régulière, d'une ordonnance parfaite ; elle ressemble à la droiture et à l'honnêteté de sa vie. Ses contemporains l'ont compris et ils n'ont point voulu que cet homme accompli s'adonnât tout entier aux affaires de l'État. Ils ont voulu aussi que son exquise politesse, que son urbanité élégante, que ses causeries savantes

ne fussent point perdues pour les lettres. Et ils l'ont appelé à cette Académie française, fondée, on eût pu croire, à son intention. »

Voir « Hommage à l'Arménie », 9 avril 1916, discours de Paul Deschanel ; La Décentralisation, par Paul Deschanel (1er mars 1895) ; séance de l'Académie française du 1er février 1900. Discours de réception de Paul Deschanel et réponse de Sully Prudhomme; et les études biographiques de Jean Mélia (1924), Louis Sonolet (1926) et Thierry Billard (1991) avec une bibliographie d'une dizaine de pages.

Voir aussi la série de huit articles publiés dans *Le Temps* à partir du 1er.I.1891 sous le titre « Les projets de décentralisation ».

- **Abbé Gayraud** [député du Finistère] : Parmi les précautions oratoires, je compte un petit verre de vin Mariani.C'est le coup de l'étrier dans la carrière de l'éloquence.(*Fig. Contemp.* IV).

- L'abbé Hippolyte Gayraud est né à Lavit (Tarn-et-Garonne) le 13.VIII.1856 et décédé à Bourg-la-Reine le 11.XII.1911 ; il fut député de Brest de 1897 à 1911. Théologien et homme politique, il faut signaler ses ouvrages *: L'Antisémitisme de Saint Thomas d'Aquin* (1896) où il apparaît antisémite déclaré, et *La république et la paix religieuse* (1900).

- « Depuis plusieurs années il s'occupait de questions sociales, lorsque, le 24 janvier 1897, la troisième circonscription de Brest l'envoya siéger à la Chambre. Cette élection fut très contestée et dans la séance du 7 juillet, la Chambre en prononça l'invalidation. Ce jour-là, M. l'abbé Gayraud se défendit avec beaucoup de ténacité et d'esprit ; j'extrais de son discours un passage qui termine une jolie pointe d'humour. Il répond à l'accusation d'ingérence du clergé dans son élection et se demande en quoi la République peut s'alarmer de voir cette élection sympathique au Saint-Siège, le Pape étant républicain : Le pape n'est guidé que par le bien général ; les vrais républicains qui ont d'autres soucis que de combattre l'Église devraient s'en réjouir. […] L'invalidation de l'élection serait un acte d'hostilité contre la politique du Saint-Père. À quoi servirait d'ailleurs cette invalidation ? Tout le monde sait que je serais réélu. Parce qu'il y a dans cette élection une question de principe engagée pour la première fois, on a vu les catholiques républicains lutter contre les catholiques monarchiques ;

les électeurs qui une première fois ont voté pour moi d'après les instructions du clergé voteront pour moi une seconde fois. Un de mes électeurs me disait récemment : Vous serez invalidé, sans doute ? Soyez invalidé vingt fois, pour que nous ayons le plaisir de vous réélire vingt fois. En rapportant cette parole, je ne veux ajouter qu'un mot : À la première ! »

- **Mgr. Duchesne**, de l'Acad. Fr. [né à St. Servan] : Le témoignage des hommes serait bien trompeur si le Vin Mariani ne faisait pas de merveilles. Je crois donc qu'il en fera en ma faveur, s'il m'arrive jamais d'en avoir besoin. (*Fig. Contemp.* VII).

- Monseigneur Louis-Marie-Olivier Duchesne est né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine le 13.IX.1843 et il est mort le21.IV.1922.

« Membre de l'Institut et directeur de l'École Française de Rome. Sorti de l'École des Hautes-Études en 1873, entra à l'École française de Rome au moment de sa fondation. Après diverses missions, devint en 1877, docteur es lettres et fut attaché à l'Institut catholique de Paris. Nommée en 1886 maître de conférences à l'École des Hautes-Études, puis en 1892, directeur d'études dans le même établissement. L'archéologie chrétienne et l'histoire religieuse ont trouvé en Mgr Duchesne un savant renseigné sur les anciens monuments du christianisme aussi bien qu'averti des antiques inscriptions où les auteurs sacrés enfermèrent leurs pensées. »

À son sujet, on peut voir l'abondante biographie -757 p.- que Brigitte Waché lui consacra en 1992.

- **Jean Richepin**, de l'Acad. Fr. [Président du Comité Corbière] : Dussé-je m'exprimer mirllitonnesquement, / Sur vous, Mariani, voici mon sentiment! / J'adore la coca, j'adore aussi le vin : / Donc le vin de coca m'est doublement divin. (*Fig. Contemp.* II).

- Jean Richepin, poète, auteur dramatique et romancier, est né le 4.II.1849 à Médéah (Algérie), d'un père, médecin militaire, né à La Fère (Aisne) ; il est mort le 12.XII.1926.

« Il lance au vieux monde, comme une insulte, sa terrible *Chanson des Gueux*. Malgré une très belle défense de Me Rousse, son livre, dénoncé

par le prude Charivari, lui vaut un mois de Sainte-Pélagie et 500 francs d'amende […] . Un jour viendra peut-être, où, moins orgueilleusement exigeant, le Touranien deviendra même académisable. Ce jour-là, l'habit vert aura trouvé un torse pas commun et les voûtes augustes auront des étonnements à entendre le puissant verbe de ce vrai poète. »

Il fut reçu à l'Académie française par Barrès le 18.II.1909.

« Es imposible no tener en cuenta que cuando el joven Rimbaud viajó a Bruselas, en octubre de 1873, para recoger unos pocos ejemplares de su único libro publicado por voluntad propia, Une saison en enfer, regresó à Francia furtivamente -nos lo dice la ficha de la policía, que seguía sus pasos- , y desde ahí mandó tan sólo tres ejemplares a amigos suyos de París, uno de los cuales era Jean Richepin. Más que el aura terrible que asombraba a sus contemporáneos, lo que nos sobrecoge hoy en Richepin es esa proximidad a uno de los mayores misterios de la historia de la poesía. »[1].

On peut lire Morale d'un académicien, réponse d'un gueux à Jean Richepin par E. Pourésy (1913) et Simple Revue du 15.X.1897, p. 323 à 325. Voici la louange de son fils Jacques, né en 1880 :

Rondel du vin Mariani

Je bois du vin Mariani
Et la coca me réconforte.
L'ennui veut-il forcer ma porte ?
Mon front en est-il rembruni ?
N'ai-je plus ni courage, ni
La moindre verve ? Que m'importe
Si tout contre moi s'est uni:
Eh ! La coca me réconforte.

O Mariani, sois béni ;
Toi dont le vin se faire en sorte
Que la santé que je te porte

[1] *Jean Richepin, el maldito* de Pere Gimferrer, dans *El País*, 13.I.1985, p. 11D.

Me cause un bien-être infini :
Je bois du vin Mariani.

- Arm. Dayot [Insp. Gén des Beaux-Arts, Memb. Du Com. Corbière. Protecteur des Sites] : Voici donc mon image, mon cher Monsieur Mariani. Si l'allure du personnage est, peut-être, un peu fringante, cela provient uniquement de ce qu'il avait absorbé un verre de votre vin généreux avant de se placer devant *l'objectif (Fig. Contemp.* X).

Armand Dayot est né à Paimpol (Côtes-du-Nord) le 19.XI.1851 [même si certaines biographies indiquent 1852 et 1853, comme dans *Figures Contemporaines*, pour le mois la BnF indique octobre] et il est décédé en1934.

« L'un des écrivains de ce temps le plus épris d'art et de littérature, il appartient au petit nombre des critiques érudits qui contribuèrent le plus, par le livre et par le journal, à exalter le génie pictural de la France ».

Il s'installe à Paris, fait du journalisme et en 1878 entre dans l'administration du ministère des Beaux-Arts. D'idée républicaine, il crée en 1894 l'association des Bretons de Paris qu'il abandonne deux ans plus tard ; en mars 1899 créé les *Bleus de Bretagne*, Association républicaine, littéraire et artistique. L'organe de presse en sera *La Bretagne Nouvelle*, à partir de 1901 et dirigée par Antoine Bott, dont voici la reproduction partielle d'un de ses articles publié dans le n° de janvier de 1903, pages 2 à 10 et qui porte comme titre L'interdiction du prêche et du catéchisme en breton.

« Cette question est une de celles qui ont le plus passionné la partie bretonnante de la Bretagne actuelle. Disons tout de suite que cette partie se trouve réduite aux départements du Finistère et du Morbihan et une moitié environ de celui des Côtes-du-Nord.[…]On a parlé de l'intérêt général de la Bretagne […]: il est bon de constater dès maintenant que cette question du breton, intéresse à peine la moitié de la Bretagne. […]. La circulaire de M. Combes est du reste savamment exploitée par les Croix bretonnes; Comme titre à gros caractères de leurs articles sensationnels , ces feuilles pieuses mettent simplement ces mots: l'Interdiction du Breton, et par cela même,

laissent croire à leurs lecteurs que le gouvernement veut détruire la langue bretonne.

Il est inutile de faire ressortir la mauvaise foi de ses allégations. M. Combes a compris qu'il y avait en Bretagne une armée de prêtres qui, sous le couvert de la langue bretonne, mettaient la main sur les consciences ignorantes, et dirigeaient du haut de la chaire et du confessionnal toutes les élections dans un sens anti-républicain.[…] Voici du reste la déclaration très nette, faite à ce sujet aux chambres par le président du conseil:

Je puis vous dire que je n'ai nullement l'intention de supprimer la langue bretonne. Je me contente d'ouvrir les églises à la langue française.

[…] Il serait au surplus ridicule d'approuver la prétention de vouloir d'un trait de plume effacer une langue qui tient au cœur même de la province. Le breton mourra de lui même d'épuisement, lorsque son heure sera venue.

Depuis des siècles le progrès et la science battent en brèche les idiomes anciens. […] Et c'est ainsi que peu à peu le breton deviendra simplement du français sans qu'il soit besoin pour cette lente mais continue transformation, d'aucune circulaire ministérielle.[…] On a dit, il me semble, qu'il y avait 750.000 Bretons ne parlant pas le français et que l'application intégrale de la circulaire Combes serait l'exclusion de ces 750.000 Bretons de la vie nationale. Je pense, au contraire, que ce serait 750.000 citoyens que l'on y ferait entrer.[…] Si aucun Breton n'ignorait le français, les prêtres n'auraient plus aucune excuse pour continuer à parler breton. Mais ne pas parler breton serait se priver de la joie d'injurier à peu près sans danger la République. Ce que le curé de Bretagne ne veut pas, c'est que le français entre dans son église, parce que le français c'est la lumière et que l'homme noir n'aime pas la lumière.

Je parle d'injures au gouvernement de la République. Voici la traduction littérale d'une pièce de vers bretons que publie la Croix des Côtes-du-Nord dans son n° du 21 décembre dernier.

À COMBES, POUR SA BONNE ANNÉE
Jusques à quand donc, vilain lépreux, Combes damné,
Continueras-tu à nous opprimer, nous autres Bretons ?
Tu as envie, je vois, d'étouffer en notre pays,
Et notre langue, et notre foi, nos plus chers trésors :
Démènes-toi tant que tu voudras, tu n'es pas près
De nous mâter, nous avons la tête trop dure.
En entendant tes tours, bien des gens penseront,
Que ta place est à Dinan; moi je dis qu'elle est aux galères.
Les galères sont réservées aux criminels.

De si mauvais que toi, il n'y a personne, et il n'y en aura jamais.
Tison de l'enfer, allumé par le diable,
Tout le bien qui est parmi nous, tu voudrais qui fût brûlé.
Vilain animal, sale insecte, crapaud mauvais et venimeux
Bave sur nous, voilà ton plaisir !
Bave tant que tu voudras, et en travers et en long.
Ton espèce n'aime que le mal.
N'as-tu pas entendu le vieux dicton breton :
Plutôt que d'être traître, j'aime mieux mourir !
Les rochers par la mer seront plutôt renversés
Que ne seront notre langue et notre foi par toi étouffées.
Et puis, écoute, si tu veux, mes dernières paroles :
En France il y a des fripons, et Combes en est le premier.
Au revoir.

Un Français devenu Breton.

[…] Il y a un moyen très net et très simple d'empêcher les prêtres de se servir du breton dans les églises.

Le clergé est diocésain. Chaque séminaire prépare le clergé qui servira dans son diocèse. Soit. Il est donc inutile de songer à n'approuver que les nominations, en Bretagne, des prêtres ignorant le breton; ce qui eût été radical. Mais le gouvernement peut approuver les nominations proposées par les évêques à la condition que les candidats signent l'engagement de ne pas enseigner et et de ne pas prêcher en breton. S'ils s'y refusent, il faut laisser les postes vacants jusqu'à l'obtention de cette signature.

Là est, je crois, la seule solution possible… »

Cette haine de certains Bretons pour d'autres explique, en partie, l'opinion négative de certains non Bretons pour les Bretons en général ; c'est le cas de Laurent Tailhade, dont voici quelques citations.

Sur les congrégations :

« des vermines pullulantes qui déshonorent le nom d'homme et font rougir d'être classé dans la même espèce zoologique ».

Les manifestations contre la circulaire Combes :

« les capelans sont comme les pourceaux ; frappez l'un d'eux, tous se mettent à grouiner ».

Les cérémonies :

« les processions bretonnes manquent de beauté. La race, laide, gauche, recuite d'ivrognerie avec sa marche lente et maladroite, ne brille pas dans ce cabotinage en plein air. Les voix sont ignobles, rognoneuses comme il convient à la descendance d'un peuple ivrogne, abruti d'alcool depuis les temps les plus incertains … ».

Dans *La Bretagne nouvelle* il n'y a pas de publicité Mariani, mais il y a de la publicité en vers ; en voici un exemple au n° 2, du II.1901 :

À l'ami Mollo.
Le Vir fut autrefois connu, nous dit l'histoire.
Alors qu'il instruisait des orateurs en us.
Le bon vieux Quintilien leur conseillait d'en boire
En disant : Vir-Bonus discendi peritus.

Le n° 4 de 1901, 2-6 publie un article antinationaliste très virulent, Provincialisme et nationalisme, de Jules Aulory et, dans le même numéro on annonce une pièce en un acte et en vers d'A. Bott, *Les Bleus de Bretagne*, que nous n'avons pas trouvé. On publie un autre article sur les Congrégations dans le premier numéro de 1902, 16-19 : « La Bretagne noire », de Jean Tobyc. Sur l'inauguration de la statue d'Ernest Renan à Tréguier, on trouvera des informations dans les numéros de la deuxième année, 9 p. 16, 10 p. 12-20, 11 p. 7-29 et au n° 9 de la troisième année, p. 2-32. Sur Armand Dayot on peut lire un article d'Auguste Mailloux, n° 9 de 1904, p. 18-23.

- **Luc-Olivier Merson** [Membre de l'Institut de France. Membre -démissionnaire- de l'Institut National de Bretagne] : Ave, Mariani (*Fig. Contemp.* III) .

Né à Paris le 21.V.1846, il appartient par son père le peintre Olivier Merson à Nantes et à la Bretagne. Le mercredi 17.XI.1920 ce fut F. Flameng qui avait été chargé de dessiner le billet de mille francs qui prononça le discours de funérailles de

L.-O. Merson qui avait illustré le billet de 100 francs. Membre de l'Institut en 1892 et professeur à l'École des Beaux-Arts. Depuis 1867 il a exposé un grand nombre de tableaux et il obtient le prix de Rome en 1869, mais il jouit d'une réputation méritée comme décorateur du livre et encore plus dans les cartons pour tapisserie et pour le vitrail.

- **Gustave Geffroy** [Président de l'Académie Goncourt. Membre -non acceptant- de l'Académie Bretonne] : Mes remerciements à M. Mariani pour son excellent vin. On peut le célébrer dans un pays où le duc de Bourgogne était honoré du titre de prince des bons vins… (*Fig. Contemp.* V).

« Breton né à Paris en 1855 [et décédé en 1926], il a gardé tous les caractères, toutes les qualités du Breton de Bretagne, un peu froid, farouche croyant du dieu Art, travailleur acharné, volontaire, aux amitiés rares mais profondes. De taille moyenne, brun, barbe courte un peu frisée, des yeux qui devancent la pensée, la démarche un peu lente, la parole aisée et claire. Lorsqu'on le rencontre au théâtre, on a l'étonnement de son assiduité, mais on s'aperçoit vite qu'il prend un goût médiocre aux ordinaires spectacles d'habitude. Ses pages de critique dramatique à la Revue Encyclopédique sont cependant fort avisés, parfois bienveillantes mais toujours bonnes conseillères. » La liste des périodiques dans lesquels il a collaboré est interminable : Fantasio, Paris-Revue, Électeur Républicain, Nation, Télégraphe, Siècle, Figaro, Gaulois, Gil Blas, Journal, Aurore, etc. Quelques lignes d'Edmond de Goncourt : » Vous êtes l'écrivain -je le dis tous les jours- qui avez la plus admirable langue picturale, une langue colorée juste au point qu'il faut, une langue à la fois poétique et technique, une langue charriant des idées dans la clarté, enfin le plus beau français moderne qui soit. »

On peut consulter : L'homme qui regarda la vie (Gustave Geffroy), études et extraits, de Serge Barranx (1935) et Gustave Geffroy, journaliste, critique d'art, romancier, auteur dramatique d'Achille Astre (1938).

- **Th. Poilpot** [Commandeur de la Légion d'Honneur. Président des Médaillés Militaires. Président de la Fraternité

Artistique. N'est pas de l'Académie Bretonne] : Avec un petit verre de Vin Mariani on donne un bon coup de baïonnette. (*Fig. Contemp.* VI).

Théophile Poilpot est né et mort à Paris (1848 - 1915) ; il expose au Salon à partir de 1874. Voici un peintre qui non seulement voit grand, mais réalise gigantesque; il a peint une vingtaine de panoramas parmi lesquels La Prise de la Bastille (1883) et La Flotte française devant Alger (1900).

« Poilpot a porté l'art de la grande toile à son point le plus élevé d'émotion communicative. Nul plus que lui n'a su d'abord atteindre à cette indispensable unité d'idées et de composition qui est la base de cet art titanesque […] L'architecte de la Sorbonne lui a confié la décoration des deux vestibules de la Faculté des sciences et de la Faculté des lettres. Les dix panneaux dont l'artiste est chargé représenteront les sujets suivants : l'Égypte, les temples de Philæ ; Grèce, l'Acropole d'Athènes ; Rome, le Forum ; Art byzantin, Sainte-Sophie de Constantinople; Art roman, Carcassonne; Art arabe, l'Alhambra; Art gothique, Notre-Dame; Art italien des quinzième et seizième siècles, les Procuraties et le palais des Doges à Venise; Renaissance Française, le château de Chenonceaux ; époque Louis XIII, la place Royale ».

On peut lire l'historique du *Panorama de la bataille des Nuits* une de ses compositions les plus célèbres, par G. Duchène. Sa veuve et sa fille se sont consacrées à des œuvres de bienfaisance.

Voici la louange de Mme Jeanne Poilpot, née Carrier-Belleuse, présidente de l'Orphelinat des Arts :

« Le merveilleux vin Mariani a soutenu les dernières années de ma chère maman; il réconforte et réchauffe celles de mes filles dont la mine est pâle et leur redonne rapidement des couleurs ».

À partir de juin-juillet 1913 la série change d'en-tête et prend celui de *La Bretagne et Mariani*.

- Duc de Rohan [Député de Ploërmel]. Si les chevaliers bretons avaient connu le Vin Mariani, ils en auraient certainement

bu un verre avant de se rendre au Combat des Trente entre Josselin et Ploërmel. (*Fig. Contemp.* XIII).

Rohan (Alain-Charles-Louis de Rohan-Chabot, prince de Léon, Duc), né à Paris le 1er décembre 1844, chef en France de l'ancienne maison féodale des Rohan depuis la mort de son père en 1893. Capitaine des mobiles en 1876. Le duc de Rohan représente à la chambre des députés l'arrondissement de Ploërmel depuis le 26 février 1876 : « C'est comme catholique et comme royaliste que je suis entré à la Chambre. Je n'ai pas changé ; tel j'ai été et tel je serai ».

« On ne prononce pas le nom du duc de Rohan sans évoquer le souvenir et l'image du célèbre château de Josselin, la forteresse bretonne, berceau huit fois séculaire de son illustre famille. Au XVIIIe siècle, les Rohan, retenus dans de lointaines provinces par des hauts emplois, négligèrent la seigneuriale demeure de leurs ancêtres ; au siècle suivant elle menaçait ruine, et c'est à M. le duc de Rohan, que revient l'honneur d'en avoir entrepris la restauration.

Peu de familles possèdent une aussi brillante histoire que la famille de Rohan. Pour ne citer qu'un épisode -auquel le duc se réfère dans sa louange- rappelons pour mémoire ce glorieux fait d'armes, digne des âges chevaleresques, connu sous le nom de Combat des Trente. C'était un commandant du château de Josselin que Jean de Beaumanoir, le capitaine des trente chevaliers bretons, le héros du combat de Mi-Voie, à qui Geoffroy du Bois répondit dans la chaleur de l'action : Bois ton sang, Beaumanoir ».

- **Ch. Le Goffic** - Merlin, pour avoir bu ton philtre, O Viviane / Se dolentait, captif aux nœuds de la liane / Dont l'avait garrotté ton poing jeune et subtil. / Il ne reverrait plus le céleste courtil, / Les prés divins qui paît Lamrei, jument de flamme, / Lud à la main d'argent, Finn, Bélisama, ni / Les cent quarante-sept pommiers blancs de Kerny. / Lors une voix dit au banni : / « Un philtre chasse l'autre, ami. Prends ce dictame. / Pour libérer ton corps, ton esprit et ton âme. (*Fig.Contemp.* IX).

Charles Le Goffic est né à Lannion (Côtes-du-Nord) le 14.VII.1863 et il y mourut le 12.II.1932. Pseudonyme Jean Capékerne. Son père était libraire éditeur.

Il fit ses études à Lannion, Rennes, Nantes. Il passa sa licence à Caen en 1884 et il continua ses études à Paris où il passa l'agrégation en 1888 ; il enseigna à Gap, Nevers, Évreux le Havre et il quitta l'enseignement en 1892. Il se consacre à l'écriture et il publie beaucoup ; de son séjour au Havre : *À travers Le Havre* (1892), *Morceaux choisis des écrivains havrais* (1894) ; sur la Bretagne, *Gens de mer* ((1897) et surtout les quatre volumes de *L'âme bretonne* (1902-1908).

Il collabore dans de nombreux périodiques : La Revue Bleue, Le Monde illustré, La Nouvelle Revue, La Revue hebdomadaire, La Revue encyclopédique, Le Gaulois, Le Petit parisien, La Revue littéraire et artistique, L'Illustration, etc.

En 1922, il fut élu président de la Société des Gens de Lettres et Académicien le 22.V.1930. On peut voir : Institut de France. Académie française. Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Charles Le Goffic. Réponse de M. Henry Bordeaux, directeur de l'Académie, au discours de M. Charles Le Goffic prononcé dans la séance du 4 juin 1931 et les discours académiques à l'occasion de l'inauguration d'une plaque sur sa maison parisienne - 24, rue Beaumier, XIV^{e} - le 23.X.1932 et pour l'inauguration du monument à Lannion le 8.IX.1935.

Dans la *Littérature régionaliste* (1925), une de ses « Causeries françaises », il y a deux références à la langue d'oc : p. 36-37.

- « L'Homère provençal, Mistral lui-même, le prince des lettres de la langue d'Oc, m'écrivait un jour de Maillane : Un des lieux les plus étranges, les plus caractéristiques de la Provence, est la ville ruinée des Baux, qui, en plus de ses beaux restes moyenâgeux, a de nombreux menhirs, a des grottes préhistoriques, a toutes ses collines couvertes de l'ajonc aux fleurs d'or que vous connaissez : *l'argelas* ; les habitants ont pour sobriquet *li cèlto* des Baux, c'est-à-dire les Celtes des Baux. Il n'y a donc qu'à gratter la latinité qui fut naturalisé chez nous par Rome et par l'Église, pour retrouver dans le sous-sol les racines celtiques de l'origine romane. […] Voilà pourquoi votre poésie bretonne, votre poésie filiale et fidèle, nous attendrit, nous charme, comme une voix d'ancêtre, comme une

voix de fée, de ces fées qui ont leurs grottes dans toutes nos montagnes, aux Baux, à Montmajour, en toute la Provence … »

- « Li gran braio, Mesdames et Messieurs, c'est-à-dire le pantalon celtique, emblème vestimentaire de notre nationalité au temps où elle luttait contre la toge romaine ».

P. 42. - Jules de la Madelène, dont Mistral écrivait à notre confrère Jean Tribaldy, qui lui avait révélé ce méconnu, que son Marquis de Saffras « est certainement le prototype de tous les romans franco-provençaux et régionalistes du dix-neuvième siècle ».

Et Le Goffic ajoute une note :

« Régionalisme, non, c'est excessif et démenti par les dates ; franco-provençaux, oui, car il est évident (et c'est aussi l'avis de Mistral) que le Daudet des romans provençaux, Paul Arène, Jean Aicard et les autres, sont mieux qu'en puissance dans ce Marquis de Saffras (1855), confus, encombré, mal bâti et d'une langue si savoureuse, avec, déjà, tout l'accent, le rythme de Jean des Figues et de Tartarin, et ça et là, quelque chose de plus ».

Nous croyons intéressant de recueillir quelques paragraphes de la préface de Ch. Le Goffic à *L'Évolution régionaliste : du félibrige au fédéralisme*, de F. Jean Desthieux (datée du 1er mars1918).

« Il est bien vrai que l'idée régionaliste est sortie toute armée, comme Minerve, du cerveau de Frédéric Mistral. Grâces lui en soient éternellement rendues ! On ne dira jamais tous les bienfaits de l'entreprise mistralienne. […] Quand tant d'autres autour de lui s'ingéniaient à vider l'idée de patrie de sa substance, Mistral la nourrissait et la fortifiait des plus solides réalités. […] Il n'avait de répugnance pour aucune forme de gouvernement ; il ne détestait que la politique **qu'il les salua d'abord comme le « couvain des fédérations futures ».[?]**

Il déchanta sans doute par la suite. Mais fut-ce sa faute, si la République ne fut pas ce couvain, si elle en fut même tout le contraire ? Peut-elle le devenir comme le croient tant d'excellents républicains, régionalistes-nés ou jacobins repentis ? Ou en est-elle incapable par

essence et par définition, comme le croit Charles Maurras ? C'est l'avenir qui décidera. […] L'unification, qui s'inspire d'une idée d'égalité, est en réalité la plus monstrueuse des inégalités. […] Une aspiration universelle à l'autonomie entraîne tous les peuples, tchèques, yougo-slaves, finlandais, lituaniens, irlandais, catalans, etc. Comment concilier ce courant particulariste avec le courant internationaliste qui, dans le même temps et avec une violence aussi grande, les emporte vers la suppression des frontières ? Lequel des deux courants sera le plus fort ? Ou bien, après s'être heurtés, se réuniront-ils, se fondront-ils ? Cest probable. Nous allons peut-être vers des patries de plus en plus diminuées, comme au Moyen âge. Une poussière de nations, de petites communautés ethniques ou linguistiques, à qui leur faiblesse même imposera la nécessité du lien fédéral, c'est de quoi sera faite peut-être l'Europe de demain. […] Les antagonismes intérieurs qu'engendre inévitablement la centralisation disparaîtront avec elle et mieux elles travailleront au bien-être général … »

Henry Bordeaux dans *Épisodes de la vie littéraire* (1934) évoque Le Goffic dans « Les Ombres » et surtout dans « La mort de Charles Le Goffic ». Nous donnons deux fragments que lui-même tire de sa réponse au discours de réception à l'Académie :

« … La Bretagne, trop portée aux élans lyriques, n'a pas eu, comme la Provence, son épopée. Un Mistral lui a manqué. Elle a failli l'avoir en Brizeux. Marie la Bretonne est une sœur de Mireille avec plus de silence, une défense plus farouche de son secret. Son poète cherche en elle un rayon de Dieu qu'on ne voit pas. Elle s'est contentée de sentir son cœur et ne s'est jamais trahie. […] Marie n'est sans doute qu'une ébauche, auprès de Mireille, comme les Bretons ne sont qu'une ébauche auprès de ce Poème du Rhône où Mistral osa prendre un fleuve pour héros. […] Votre foi dans le passé breton, vous avez commencé par le perdre. Brizeux et Le Braz l'avaient aussi perdu. Paris vous a tout pris tour à tour, avant de vous rendre à vous-mêmes, c'est-à-dire à la Bretagne. Vous aviez oublié la langue celtique, ou à peu près. Tous, plus tard, vous avez pu écrire en Breton, mais de courts poèmes. Mistral qui n'était pas allé si loin avait gardé le Provençal. Faut-il s'en réjouir ou le regretter ? »

Et l'opinion de Paul Bourget :

« Les vers de M. Le Goffic donnent une impression unique de grâce triste et souffrante. Il n'y a que Gabriel Vicaire et lui à toucher certaines

cordes de cet archet là, celui d'un ménétrier de campagne qui serait un grand violoniste aussi ».

- **G. Lenôtre** [Auteur de *Taupin*, de *La Rouérie*, *des Noyades de Nantes*] : Sans que je m'endorme ou me lasse, / Sitôt qu'un article est fini, / J'en recommence un autre -grâce / à votre vin, Mariani (*Fig. Contemp.* X).

- **Théodore Gosselin** qui utilise comme pseudonyme G. ou Georges Lenôtre et qui se pose comme descendent directe du Lenôtre créateur des jardins de Versailles, est né au Château de Pepinville (près Thionville / Moselle) le 7.X.1857 et il est décédé le 7.II.1935. Journaliste à partir de 1877 dans *Le Figaro*, *Le Monde illustré*, *Le Temps*, etc., historien et auteur dramatique, spécialiste du XVIII[e] siècle. À partir des années 60, André Castelot a réédité quelques-unes de ses œuvres.

« Pour revivre les aventures de ses héros, il se met en route et à pied, à cheval, en charrette même, les suit la piste ; débarque au cap Frehel avec Chateaubriand, couche dans les ajoncs aux côtés de La Rouerie, arrête les diligences dans les bois du Calvados en compagnie de Mme Acquet, choisissant scrupuleusement, pour ses expéditions l'anniversaire des jours où ça s'est passé. Dernièrement encore, à l'instant d'entreprendre son récit détaillé de la fuite du roi, du départ de Louis XVI et de la famille royale en juin 1791, il évoquait de visu les moments pathétiques de ce grand drame ; Que de fois Lenôtre l'a parcouru depuis dix ans - dit M. Victorien Sardou - ce chemin de Varennes et avec quelle passion il notait, furetait, feuilletait les archives des villages, contrôlait les traditions. À Varennes même il se logeait à cet hôtel du Grand Monarque où les officiers de Bouillé attendirent paisiblement la famille royale qu'on arrêtait à cent pas de là ; et enfin, à l'heure précise du drame, il s'embusquait, comme Drouet, le long des maisons, dans la rue étroite du bourg ».

- **Le Pentyern, Léon Durocher** : Au Pardon d'Anne de Bretagne, / Pour brandir mon étendard, pour / Grandiloquer sur la montagne / Qu'on appelle le Ménez-Tour, / Ce n'est ni l'hydromel du barde / Que je m'administre, ni … ni …./ Toute ma verve montagnarde, / Je te la dois, Mariani! (*Fig. Contemp.* X).

- *Pentyern* signifie « chef de Maison », et c'est l'appellation qu'il se donne comme organisateur des Pardons d'Anne de Bretagne, dont nous parlerons plus loin. Léon Duringer est né à Pontivy le 24.X.1862 (d'autres disent le 23) et il est décédé à Paris le 23.X.1918. Durocher est son nom de plume ; nous avons trouvé signéé de son nom de famille une seule œuvre qu'il présenta à la Comédie Française ; elle est restée manuscrite et pour l'instant elle est perdue. Poète, chansonnier, humoriste, auteur dramatique, il fut secrétaire du Bon-Bock, Capitaine du Moulin à Sel et « Pentyern » du Pardon d'Anne de Bretagne.

« Un lyrique et un humoriste. Un rêveur qui chante, rit et parle. Né parmi les genêts d'or, Léon Durocher grandit dans le culte des lettres greco-latines et transporté au bord de la Seine entendit bourdonner en lui l'appel nostalgique du pays breton. Virgile et Aristophane lui permirent d'écouter Brizeux et Chateaubriand, de prêter l'oreille au murmure des vagues, au tintement des cloches contant la légende des villes d'Is englouties sous les flots ».

- Quelques pseudonymes : Gill Breiz, Dom Lobinet, H. person, Mathias Horvarth, Aotrou Judor, Kambr O'Nikor, obiter, Noël Rupes, Ternoy, etc.

- En opposition à cela, voici quelques colonnes d'un article du *Breton de Paris* du 29.IV.1916, p. 1, dont le titre est « Précisions nécessaires », et l'auteur Pierre Kernével :

- Monsieur le Directeur,

- Dans le dernier numéro de votre excellent journal, j'ai eu la surprise de lire, sous la signature de M. Pierre Kernével, un article qui ne tend à rien moins qu'à jeter dans les esprits un doute grave sur la sincérité des sentiments patriotiques qu'affiche en ce moment un homme qu'en effet, nous nous étions habitués à considérer, jusqu'ici, comme un excellent Breton et un vrai Français. Malgré les précautions que vous prenez pour ne le point désigner clairement, il apparaît assez que vous avez voulu suspecter et faire suspecter les origines de M. Léon Durocher […]. Quand je reçus cette lettre que me faisait tenir la Direction, je ne pus m'empêcher de sourire tellement sa venue était entrée dans le calcul de mes prévisions

[…].Le journaliste montre que Léon Durocher avait été allemand jusqu'à l'âge de douze ans. Voici la conclusion de l'autre article publié dans le même journal et le même journaliste le 10.VI.1916, p.2A : M. Durocher aurait-il usé au service de la Patrie plus d'une paire de souliers, une certaine modestie ne lui en serait pas moins imposée du fait que, dans le duel féroce qui met aux prises Allemands et Français, si une partie des siens se bat avec les nôtres, il a peut-être aussi, de l'autre côté du front, des parents qui sont des ennemis ».

- Sur la même question, voici un extrait du *Républicain de Saint-Malo*, du 23.I.1917 :

« Nous avons signalé, avec plusieurs confrères, le caractère odieux de la campagne organisée contre un écrivain qui honore la Bretagne, contre un républicain qui fut patriote dans toute sa vie et toute son œuvre, contre un Français, dont les diffamations vantaient naguère l'esprit français, l'humour celtique. L'auteur des Cloches de guerre, dont l'avocat Pierre Mando plaide si noblement la cause, obtint à Pontivy une première satisfaction judiciaire ; le tribunal correctionnel de Lannion lui en a accordé une plus décisive. Le Dr Le Fur, directeur du Breton de Paris, est condamné à trois cents francs de dommages et intérêts, avec des considérations plus sévères que les sanctions infligées. Les considérants établissent la féroce mauvaise foi d'attaques qui se paraient de mobiles patriotiques et qui eurent pour cause unique des griefs d'ordre privé, de griefs d'avant guerre. Vengeance monstrueuse ! Vengeance de l'Institut de Bretagne, comme le déclare Yves Le Febvre, le vaillant directeur de la Pensée bretonne. Les imputations diffamatoires, dit le jugement, ont été formulées dans le but de nuire, de discréditer le demandeur en tant que publiciste et homme de lettres. On a voulu en 1916 asphyxier l'ironiste de 1912 en l'apparentant aux nouveaux Vandales à l'aide d'ascendances lointaines, perfidement exploitées. Le docteur Le Fur n'ignorait pas que l'ancêtre de Durocher s'est fixé à Pontivy dès 1806 après avoir servi dans l'armée française. C'est au petit-fils d'un soldat de la Grande Armée, de l'armée qui écrasa l'Autriche, à Austerlitz, la Prusse à Iéna, qu'on interdit d'exalter les défenseurs du territoire, de lancer aux tranches des strophes alertes, pleines d'entrain communicatif ? »

- Dans *La Pensée Bretonne* du I.1917, 2B : « Une protestation ». « Les soussignés écrivains et artistes bretons protestent contre les articles publiés par *Le Breton de Paris*, *Le*

Journal de Lannion et autres journaux sous la signature anonyme de Pierre Kerneve, articles dont le seul but, est d'atteindre dans son honneur et dans sa considération, M. Léon Durocher le poète breton bien connu. Ils s'étonnent de ses accusations violentes, injustes, inqualifiables émanant d'anciens amis de M. Léon Durocher dont la qualité de Français est indiscutable légalement comme moralement. Ils estiment que ces attaques visent en M. Léon Durocher, l'écrivain indépendant dont l'individualisme refusa de servir jadis certaines entreprises du Breton de Paris comme l'Institut de Bretagne et qu'ainsi perpétrées en pleine guerre sous le couvert du patriotisme, elles constituent une vengeance honteuse et misérable : Gustave Geffroy, Anatole Le Braz, Armand Dayot, Jean Lorédan, Yves Lefebvre, J.-J. Le Mordant, Mathurin Mèheut, Louis Roger, Jean Colle, Fougerat, A. Bott, Ch. Brunelière, Jean Philippe, Éd. Chatelier, Paul Desanges, Jarnouen de Villartay, A. Devoir, F. André, E. Gillès, L. Dubreuil,, F. Berthier, E. Le Bras, Perron, H. Chaillon, Lhermite, Gaspard, Camille Santerre, Djenane, Mlle Le Dain ».

- Pour se faire une idée précise de l'idéologie de *La Pensée Bretonne* nous donnons deux fragments de deux textes nécrologiques sur Mistral :

- 1.IV.1914, 1D.- Il passait à l'étranger pour l'un des représentants de la pensée française. Il ne fut pas seulement le fondateur et l'âme du félibrige ; il fut encore dans une large mesure, le père de tout ce régionalisme littéraire dont nous avons eu à combattre en Bretagne, les déviations forcenées. Hâtons-nous d'ajouter que les exagérations des félibres et des bardes disciples de Mistral, ne sauraient nuire au talent et à la gloire du maître. […] L'avenir, où est le vrai trésor de la justice, dira quelle est la valeur de son œuvre et la valeur aussi de cette sorte de rénovation provinciale à laquelle son nom demeure attaché.

- 15.IV.1914, 3DE-4AB: Ce n'est pas que je partage l'illusion des apôtres, qui s'imaginent galvaniser les choses disparues et redonner à la petite patrie une importance qu'elle n'a jamais eu que dans leur imagination. Ces reconstitutions sont vouées à l'échec le plus complet. Je pense pour la Provence ce que je pense pour la Bretagne, ces deux provinces si différentes à tant d'égards, et pourtant si près l'une de l'autre par l'effet de l'histoire et de la géographie. C'est une œuvre vaine que d'essayer de leur

conserver leur originalité de jadis, d'en fixer les coutumes, et la langue, avec l'espoir de faire autre chose que besogne littéraire. Politiquement - et c'est là cependant le but de ces risorgimento - la tâche est sans succès possible. Les bardes bretons et les troubadours provençaux échoueront dans leur tentative. Ils ont échoué. L'œuvre de Mistral était sans influence sur le pays, qu'il chantait, au temps de mon enfance. Je ne pense pas qu'elle en ait gagné depuis. On lui a fait un mérite artificiel, qui n'est certainement pas conforme à celui qu'avaient rêvé les poëtes de cette renaissance.[Notre ami, le Dr Paul Boyer - provençal et Breton - publie dans son journal *Le Réveil des Côtes-du-Nord* un très bel article à la mémoire et à la gloire de F. Mistral. Nous croyons intéressant de reproduire cet article qui traduit avec autant de bonheur que d'éloquence le point de vue même de la Pensée Bretonne, en ce qui concerne Mistral et son œuvre].

Jules Claretie écrivit sur le *Livre d'or* du Cabaret Breton, à l'Exposition de 1900 :

« Je ne me suis jamais senti aussi profondément français que dans ce coin de Bretagne où sur l'Esplanade, parmi les pierres grises des menhirs, le poète Durocher évoquait devant la foule chaudement remuée les noms de Duguesclin, de La Tour d'Auvergne et de Cambronne, la veille du 14 juillet ».

Voici quelques pensées extraites de *Les mythes fin-de-siècle*, qui servent de préface à *La marmite enchantée* (mai 1892) :

« - Une certaine imperfection n'est pas pour nous déplaire.[…] Les classiques ont eu la prétention égoïste de travailler pour l'éternité.[…] Esclaves révoltés, nous répudions la doctrine des maîtres et nous déclarons qu'il sied d'en revenir aux tâtonnements ingénus des primitifs … Il faut être archaïque pour être dans le train.

- Philosophiquement nous ne croyons pas à Dieu ; artistiquement nous voyons partout du divin. Le merveilleux nous attire ; nous trouvons la légende plus vraie que l'histoire.

- Nous éprouvons une joie d'enfants terribles à étaler ce qui se cache ou ce qui se cachait généralement. L'homme primitif se promenait nu au fond des bois : il faut que nos bonshommes se mettent à poils pour danser sur la place publique. En avant, la bête humaine ! et vive la vérité vraie !

- Au fond notre nostalgie des premiers âges n'est qu'un état d'âme correspondant à l'esprit fin-de-siècle ».

À propos de poésie voici la dernière réplique de Strophazur dans *Rézinsec et Strophazur* :

Je dis, sans l'avoir lu dans un auteur ancien,
Je prétends qu'un poète est un pharmacien
Ayant étudié ce que l'Académie
Française appellerait peut-être l'alchimie,
Aimable charlatan habile à transmuter
Toutes choses, si bien qu'il sait l'art d'enchanter
Les douleurs, et calmer avec ses élégies
Les supplices du cœur, sinon les névralgies,
Qu'il compose à loisir des baumes précieux
Avec les fleurs des prés et les rayons des cieux,
Qu'aux esprits d'humeur noire en guise d'ellébore,
Fou lui-même, il prescrit quelques gouttes d'aurore…
Et c'est pourquoi sachant que tout médicament
Qu'il fabrique contient un peu de firmament,
L'Humanité lui dit : « Je souffre, et suis crédule :
Poète, empoisonneur, dore-moi la pilule … »

- Quelques œuvres :

- *Clairons et binious* - Paris : A. Dupret, 1886. In-18, XXV-243 p. ; en préface, une lettre -dédicace à Ernest Renan, président du Dîner Celtique, où on peut lire à la p. XII : « dîner organisé par N. Quellien, qui, muni d'un noueux pen-baz, consacre à la résurrection du parler breton les efforts dépensés par les Félibres pour l'illustration de l'idiome provençal ».

Et voici le sonnet « Fleur de Genêt », dédicacé à Paul Arène (p. 79) :

Oui, notre ciel est triste, et nos soleils moroses
Traînant sur les vieux monts leur disque refroidi,
Jalousent les soleils du rivage attiédi
Où l'aube aux flots plus bleus lave ses seins plus roses…

Des bords frileux du Scorff aux berges du Jaudy,
Nous vous méconnaissons, claires métamorphoses

Qui mettez des rubis au corsage des roses
Et de l'azur au cœur des bardes du Midi …

Pourtant, quand le printemps déchirant les buées
Peint au front des genêts ainsi que des nuées
De jaunes papillons ou de cigales d'or,

On dirait (que mes vers soldent la redevance !)
Qu'un rayon échappé du ciel de la Provence
Se plaît à colorer la couronne d'Arvor.

Voilà la deuxième strophe d'« Allez, enfants de la Grèce » (p. 102), qu'on pourra comparer à l'« Inne Gregau » de Mistral :

Un peuple a dit : « Je crois encore à la Patrie,
Je crois que la Justice humaine se récrie,
Quand la Force a foulé le droit des nations… »
Un peuple a dit : » Je veux combattre !… » Et c'est la Grèce,
Dont l'héroïsme, fait de haine et d'allégresse,
Marche au péan de ses revendications …

Binious et tambourins, avec une lettre de F. Mistral, Paris, L. Vanier, 1889. - In-16, 15 p..[1]

P. 2-4 : À Frédéric Mistral.

« Monsieur et[2] cher capoulié,

Voudrez-vous[3] - au lendemain de ces fêtes provençales dont vous avez été l'âme, qui ont ensoleillé Paris, et auxquelles le brûlant cigalier, Albert Tournier, m'a invité à prendre part en qualité de … rimeur du pays de Brizeux,- me permettre de vous offrir l'hommage d'une poésie qui m'a été suggérée par votre compatriote Paul Arène.

---

[1]La lettre est reproduite ainsi que la réponse de Mistral dans *Lou Viro-Soulèu*, 1ère année, n° 8-9 (VIII-IX.1889), p. 50. Sur le séjour de Mistral à Paris voir René Jouveau, *Histoire du Félibrige (1876-1914)*, p. 148-153. L. Durocher n'est pas cité. Les lettres dans le *Viro-Soulèu*, sont précédées par ce chapeau : *Le Breton Léon Durocher, soci du Félibrige parisien, vient de publier, chez l'éditeur Léon Vanier, une plaquette ayant pour titre : Binious et Tambourins, illustrée par M. Ad. Léofanti.*

[2]Dans le Viro-Soulèu, Mon remplace Monsieur et.

[3]Voulez dans le Viro-Soulèu.

Paul Arène qui est un chercheur sagace en même temps qu'un poète exquis, appela un soir, au Dîner des Félibres, mon attention sur un fragment curieux d'une lettre du commissaire Delbarade à l'amiral Villaret-Joyeuse. Delbarade (V. Les Guerres Maritimes de la République et de l'Empire par l'amiral Jurien de la Gravière) écrivait à la date du 11 juillet 1794, c'est-à-dire au plus fort de la Terreur: » Il convient de donner aux équipages des bignoux et des tambourins pour entretenir la joie parmi eux… »

Il s'agissait, en effet, de combattre les épidémies qui décimaient la flotte. Or, quelle meilleure mesure hygiénique que celle qui a pour but d'assurer la santé de l'âme, de guérir, par l'évocation charmeuse du pays natal, cette cuisante nostalgie dont souffre le matelot arraché aux landes brumeuses de Breiz-Izel, le matelot arraché au grand soulèu de la Prouvènço ?…

Binious et tambourins sont au même titre de merveilleux évocateurs. Les tambourins, c'est votre Provence, la Provence de Mireille !…

Les binious, c'est la Bretagne de Marie, la Bretagne de tous les Bretons qui rêvent et de …

Votre très humble … Félibre de l'Ouest (comme dit Renan en parlant des Celtisants),

Léon Durocher
Paris, 14 juillet 1889

Et la réponse de Mistral :

Mon cher poète, La coupe sainte des banquets félibréens est supportée par un palmier d'argent au pied duquel s'embrassent deux femmes belles et rêveuses. Les strophes alternées où vous faites chanter le biniou de Bretagne et le tambourin provençal, me rappellent le graal de nos mystères poétiques ; et je bois dans vos vers, en trinquant avec vous, l'illusion et le charme de tous nos souvenirs.

À vous, ami, et à la Bretagne.

F. Mistral.
Paris, 16 juillet 1889.

Aux Archives de Maillane il y a deux lettres de Durocher :
241,30 - 19.VI.1905 (carte postale)

294,54 - 31.XII.1905.

Voici la première strophe du « Vice anglais » (1895) :

Napoléon sur son rocher
Historique de Sainte-Hélène,
Seul, à l'heure de se coucher,
Songeait, l'âme de rancœurs pleine :
« Ah ! J'ai trop combattu trouvant
Dans ma belliqueuse carrière
Parfois les Teutons par devant,
Toujours les Anglais par derrière … »

- **Jules Claretie** [Président du 3e Pardon de Montfort-l'Amaury] : … Antée retrouvait ses forces en touchant la terre. Je crois que pour tout le monde, et surtout pour les artistes, les cérébraux, le Vin Mariani est ce qu'était notre mère la Terre pour Antée. (*Fig. Contemp.* I).

Voir *La France Latine*, n° 130, p. 138-144.

- **A. Robida** [Illustrateur de Rabelais, auteur de *La Vieille France* (Bretagne, Normandie), et du Menu de Notre XIe Diner] : On l'a découvert, on le tient, le microbe tant cherché, le microbe des microbes, celui qui les tue tous et qui les mange, le grand, le vaillant, l'incomparable et inappréciable Microbe de la Santé : il est dans le Vin Mariani (*Fig. Contemp.* I).

- Voir *La France Latine*, n° 127, p. 126-128.

- **Gaston Calmette** [Élève du Lycée de Brest] : Ce n'est pas une phrase que je devrais vous envoyer, c'est un dictionnaire tout entier puisque je parle des bienfaits de votre Vin Mariani ! Je l'affirme au nom du *Figaro* qui sait tout. (*Fig. Contemp.* XI).

Né à Montpellier en 1859, il prit la direction du *Figaro* en 1902 « qui est redevenu un des élément d'information les plus importants et les plus littéraires de notre temps, a repris sa place au premier rang des grands journaux politiques français ».

Voici un fragment d'un texte de 1912 dans l'hebdomadaire *L'Œuvre*, sous le titre « Peur ou aveuglement » :

« La chambre, mise en demeure de réglementer la profession de débitant et de limiter le nombre des marchands de vin, n'a même pas voulu discuter. Ainsi on a beau étaler devant leurs yeux les ravages de l'alcool, établir que la corruption de la race est un fait, montrer les plus riches, les plus magnifiques, les plus illustres de nos provinces, telles que la Normandie et la Bretagne, en proie au mal terrible qui ronge le cerveau et la moelle de leurs enfants ; on a beau faire des conférences, créer des ligues, déterminer dans le pays un mouvement d'opinion qui déjà entraîne tous les citoyens réfléchis qui veulent que la France demeure; on a beau leur donner des chiffres, leur dire que notre pays possède un débit par quatre-vingts habitants, que la consommation atteint aujourd'hui trois litres par tête de Français et par an, que, depuis trente ans, le nombre des meurtriers et des déments a augmenté de 100%, et que, du reste, partout où se développe le poison, l'on voit parallèlement monter l'étiage de la folie et de l'assassinat …, peine perdue ».

Rappelons que l'*Album des Collections des Médailles* offertes par Angelo Mariani au Musée Carnavalet, et que possède la BnF, porte la dédicace manuscrite : « À Monsieur Gaston Calmette. Souvenir affectueux de son A. Mariani ».

Réclame

Nous allons dépouiller chronologiquement la revue en quête de réclame – surtout - mais aussi de textes qui nous semblent significatifs.

n° 1 (X.1905). - p. 33. Comme compte rendu de Nominoë, roi des Bretons Armoricains, on utilise cet extrait de la *Tradition* dont on respecte l'orthographe de Beaurepaire-Froment :

« Les Bretons conscients, cela ne veut pas, hélas ! dire tous les Bretons, voudraient élever à Redon, ville fondée par Nominoë, un monument à celui-ci, sur la colline dominant la ville et les marches bretonnes. Qui ça Nominoë ? se demandent certainement la majorité des Bretons, et cela décache bien l'état d'abaissement et d'abdication où en sont venues nos provinces. Nominoë, comte de Vannes au IX^{e} siècle constitua simplement, tant par la politique que par la guerre, l'unité du royaume de Bretagne dont il devint le souverain, et les anciens Bretons l'appelaient père de la patrie. Mais on enseigne huy dans les provinces réunies sous le nom de France, que la patrie c'est la France ; il ne faut pas

s'émerveiller autrement du résultat obtenu, en ce qui concerne la Bretagne, l'Union Régionaliste Bretonne a voulu réagir contre ce mal état de choses, il faut l'en lauder hautement. Jà elle a fait de la besogne excellente ; adès elle ouvre une souscription afin d'élever à Nominoë un monument qui aura pour but de remembrer et de faire connaître aux Bretons qu'ils ont, d'abord et seulement une patrie, la Bretagne ».

N° 4 (VI-VII. 1906). - p. 146-149. Précédant la note suivante : « La remarquable et rarissime collection des Albums Mariani renferme nombre de documents précieux pour l'iconographie bretonne contemporaine. Il n'est pas sans intérêt de les signaler à l'attention des chercheurs ». On trouve le titre suivant : *Documents Iconographiques. Personnalités Parisiennes d'origine bretonne dont les portraits figurent dans la Collection des Albums Mariani.*

Le titre est suivi d'une liste de 17 noms, mais il faut tenir compte du fait qu'on n'arrive à dix volumes seulement sur les quatorze de l'*Album* et que les critères de sélection ne sont pas les mêmes. Résumons : sur les 25 noms de la liste publicitaire que nous avons donnée auparavant, 15 ne sont pas sur la liste de ce n° 4 : J. Ajalbert, J. Bertrand, G. Calmette, J. Claretie, P. Deschanel, A. Dorchain, Mgr. Duchesne, abbé Gayraud, Dr Kermorgant, G. Lenôtre, E. Merson, Mgr Richard, J. Richepin, A. Robida et Gén. De Trobriand.

Voici les sept qui se trouvent sur la liste du n° 4 et que nous n'avons pas trouvés sur la liste publicitaire (nous adoptons les mêmes critères qu'auparavant : les indications qui se trouvent dans la *Revue* suivies de nos notes).

Auffret (Dr Ch.), né à Brest, le 1er juillet 1838, Chevalier de la Légion d'honneur, chef du service de la santé de la Marine française. Auteur de nombreux travaux sur la médecine et d'une remarquable étude sur la famille des Ozanne, dessinateurs brestois (T. IX)

L'autographe. - En-tête :Ministère de la Marine.

« S'il est vrai, comme l'affirme B. Savarin, que l'invention d'une bonne recette fasse plus pour le bonheur de l'humanité que la découverte d'une étoile, M. Mariani peut être assuré d'une place très honorable dans la reconnaissance des hommes. »

« Brestois d'origine, M. le docteur Auffret s'est senti saisi, dès l'enfance, de cette immense tendresse pour l'Océan qu'éprouvent tous les Bretons. Le goût de la science, extrêmement vif en lui, se développa en même temps que son attachement à cette grande mystérieuse qu'est la mer. Aussi ne trouva-t-il pas de plus sûr moyen de concilier l'une et l'autre de ses affections qu'en choisissant cette dure, belle et noble carrière de médecin de la marine où, continuant à devenir l' homme de science admirable qu'on connaît, il ne cessa, pour cela, d'être l'intrépide marin de sa jeunesse laborieuse. […] Parvenu aujourd'hui à l'emploi le plus élevé de la hiérarchie médicale maritime, le vénérable savant en exerce les fonctions avec une conscience et une autorité que se plaisent à reconnaître tous ceux qui ont le souci de la santé des officiers et marins de nos escadres. […] Savant aux spéculations scientifiques élevées, M. le docteur Ch. Auffret est aussi, dans le privé, le plus aimable des dilettantes, l'ami des lettres et des arts le plus éclairé. Le bel ouvrage qu'il publia sur les artistes brestois du XVIII^{e} siècle, *Les Ozanne*, témoigne de la sûreté de son jugement critique, de sa connaissance de la peinture. Ce savant est un homme de goût ».

Gautier (Em.), né à Rennes le 19.I.1852 [*Fig. Contemp.* Indique 1853] il est mort le 20.I.1937. Journaliste, publiciste, sociologue, vulgarisateur scientifique très distingué. Directeur de *L'Année Scientifique* (1893 à 1913) (T. IX). L'autographe :

« Le progrès scientifique n'est parfois que l'exhumation des vieilles conceptions et des vieilles pratiques des âges légendaires -dépouillées de leur gangue d'empirisme et adaptées aux exigences de la méthode expérimentale.

Mariani nous en a fourni une preuve de plus, en nous rendant, sous les espèces du vin de Coca, la recette perdue de l'eau de Jouvence et … du nectar. »

Il collabora au *Figaro*, au *Journal*, au *Petit Parisien*, au *Monde Illustré*, utilisant divers pseudonymes tels Hombre, Polycarpe, A. kergus, Raoul Lucet.

« Élevé à Saint-Malo, au milieu des pêcheurs, ce compatriote de Chateaubriand se destine d'abord à la marine. Une myopie caractérisée l'oblige à renoncer à cette carrière. Études de droit à Paris où il est proclamé lauréat du concours général entre toutes les facultés de France en 1873. Il se consacre au journalisme et à la politique. Après son intervention dans la campagne électorale de Bordeaux où il assure le triomphe de la candidature Blanqui il devient le chef du parti anarchiste.

Condamné en 1883 avec le prince Pierre Kropotkine, dans l'affaire des anarchistes de Lyon, à cinq ans de prison, est libéré au but de trois et reprend son travail dans la presse comme écrivain scientifique ».

- **Goffic** (Ch. Le), né à Lannion le 14 juillet 1863. Poète, critique, romancier de grande valeur, membre de la Légion d'honneur. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Amour Breton, Le Bois dormant, Le Crucifié de Keraliès, La Payse, L'âme bretonne, Les Bonnets Rouges*, etc. *Le Fureteur Breton* lui est redevable de l'un de ses meilleurs articles : « Une idylle sur une grammaire bretonne ». Voici le curieux poème dont nous lisons la reproduction autographiée sur le feuillet de l'*Album Mariani*, au dessous du portrait de Charles Le Goffic :

(Voir dans la *Publicité*)

- **Petit** (Docteur André), né à Rennes le 4 janvier 1853. Médecin de l'Hôtel-Dieu.(T. X)

Autographe :

« Quand je vois avec quel plaisir mes clients dégustent le vin Mariani, et comme il ramène les forces des convalescents et des anémiés, je me prends parfois à regretter de ne boire que de l'eau ».

Reçu docteur en médecine, en mars 1883, il devint un des premiers spécialistes des maladies du cœur. Le traitement des affections de cet organe, traitement qu'il a perfectionné au point de le porter au de là de ce qu'on en savait avant lui, a beaucoup gagné aux travaux personnels qu'il a rédigés, aux études décisives qu'il a entreprises, aux recherches qu'il a poursuivies avec un zèle infatigable.

- **Simon** (Jules), né à Lorient en 1814. Ancien ministre de l'Instruction publique. Économiste distingué. Décédé à Paris en 1896. (T. I)

Simon (Jules François Simon Suisse, dit Jules. Né le 31.XII.1814 et mort le 8.VI.1896 . A remplacé M. de Rémusat à l'Académie française le 16.IX.1876, le jour même où il fut élu sénateur à vie.

« Place de la Madeleine, au cinquième étage, dans la même maison que Meilhac, un appartement modeste, d'un confort sans recherche mais non sans élégance, est connu de tous ceux qui, depuis quarante ans, ont bataillé pour les idées libérales, pour les justes causes en politique, en philosophie, en littérature ou en art. Sous l'Empire, au lendemain du Deux-Décembre, ce fut là que tous les vaincus de la Révolution, depuis les notabilités de la monarchie de Louis-Philippe, anciens pairs de France, anciens ministres, anciens députés, jusqu'aux champions les plus ardents de la République, se rencontraient, ainsi que sur un terrain neutre, pour causer ensemble un moment, oublier leurs griefs mutuels et se consoler des heures d'amertume et d'ennui qui suivent toujours les grandes catastrophes politiques. Les années ont passé, les révolutions ont fait leur œuvre ; beaucoup des anciens familiers sont morts, les proscrits d'hier sont devenus les maîtres d'aujourd'hui; mais dominant les fortunes diverses, gardant, en dépit des rancœurs, des ingratitudes et des injustices, une égalité d'âme que rien ne trouble, une indulgence philosophique que rien n'altère l'hôte exquis et délicatement bon des mauvais jours, le sage aimable et gai dont les bons enseignements ont la saveur du divin miel que les abeilles déposèrent sur les lèvres de Platon, a gardé la même simplicité de manières, la grâce obligeante et spontanée, la même maîtrise d'esprit et de jugement, qui en ont fait l'homme le plus écouté et le plus influent du siècle ».

- **Verne, Jules,** né à Nantes le 8 février 1828. Connu par sa remarquable série de Voyages écrits à l'usage de la jeunesse. Décédé en 1905. (T. III).

L'autographe :

[Reçu de M. Mariani une caisse de son extraordinaire vin de Coca] (la phrase entre crochets se trouve dans l'original de la Réserve de la BnF mais ne figure pas dans *les Figures Contemporaines*) mais, puisque une seule bouteille de l'extraordinaire vin de Coca Mariani suffit à vous assurer

cent années d'existence, il me faudra donc vivre jusqu'en 2700 ! … Enfin je me résigne !

Votre bien reconnaissant ».

Le premier livre de M. Jules Verne, publié en 1863, *Cinq semaines en ballon*, a été répandu universellement à un nombre considérable d'exemplaires et son auteur n'a pas vu se borner à ce seul succès les bonnes grâces du public. […] C'est que ce tant imaginatif écrivain possède ce grand avantage, sur les autres conteurs illustres, de s'adresser à un public spécial toujours fidèle, encourageant et enthousiaste, le public de la jeunesse, des enfants, des tout petits, de ceux qui s'éveillent seulement au monde des hommes et qui sont ivres encore du monde des dieux. […] Une série d'œuvres historiques *Les Navigateurs du XIX^e^ siècle, Les Voyageurs du XIX^e^ siècle, Christophe Colomb,* donne une suite d'intéressantes monographies […] Le succès, qui accueillit si bien M. Verne conteur, a suivi M. Verne dramaturge. Ses œuvres essentiellement mouvementées et d'actions scéniques palpitantes ont remporté plus d'une belle soirée de triomphe … »

Le rapport de l'Académie française :

« Dans ces livres, les merveilles usées de la féerie sont remplacées par un merveilleux nouveau dont les notions récentes de la science font les frais. L'intérêt habilement excité et soutenu y tourne au profit de l'instruction. On en rapporte, avec le plaisir d'avoir appris, le désir de savoir, la curiosité scientifique ».

Kerouman (Vincent de), né à Brest. Médecin-inspecteur des troupes coloniales, membre du comité technique de santé. Possède une épée d'honneur que lui décerna la ville de Brest pour son dévouement dans une épidémie de choléra. (T. VIII)

L'autographe :

« Cher Monsieur et ami,

Votre excellent vin Mariani que vous dispensez avec tant de générosité est aussi précieux pour nos marins à bord des bâtiments de la flotte, que pour nos braves Marsouins stationnés dans nos colonies ».

Nous ne l'avons pas trouvé dans les volumes des *Figures Contemporaines.*

- **Minil** (Renée Seveno du) née à Bourges en 1868, d'une famille bretonne. Sociétaire de la Comédie française (T. V).

L'autographe. - Couplet (avec musique) :

« Puisque les plus belles choses les a-mours et la beauté, comme les lys et les roses n'ont qu'une sai-son d'é-té. Quand Mai tout en fleurs ar-bore le dra-peau vert du prin-temps. Aimons et chantons en-core la jeu-nesse n'a qu'un temps ».

Variante : « Grâce au vin Mari-a-ni la jeunes' dure long-temps ! »

« Mlle Renée-Marie-Louise-Thérèse-Marthe Seveno, née à Bourges (Cher) le 15.X.1868.

Grande, souple, élégante, jolie, les cheveux blonds et les yeux bleus, une bouche aux belles lèvres, mais surtout, caractéristique, au dessus des sourcils nettement dessinés, un large front volontaire. La voix est moelleuse et douce, avec toute la gamme du charme, mais elle sait, quand il faut, la rendre énergique et dure. Depuis 1886, elle a joué pres de cent rôles, cela fait presque un rôle nouveau tous les mois. Mlle du Minil possède une diction correcte et harmonieuse, du style le plus pur. Sa voix qui se prête à l'éloquence de la prose, devient, lorsqu'elle parle en rimes, d'une cadence et d'un rythme admirables. Elle est de celles, plus rares qu'on le pourrait croire, qui savent jouer le moderne et dire le vers classique.

n° 5 (VI-VII.1906), p. 189-190. Notes et corrections. À propos du *Panthéon Mariani*.

« Nous recevons la lettre suivante /

Monsieur le Directeur,

Vous avez donné (p. 146 et suivantes du *Fureteur*) la liste des illustrations bretonnes dont les portraits gravés sur bois figurent dans la remarquable collection des Albums Mariani [10 vol. in-4°, Floury, éditeur]. Permettez-moi, à ce sujet, de vous signaler un oubli et une erreur.

L'oubli : c'est l'indication des articles biographiques joints à chacun de ces portraits. Ces articles sont dus à la plume du fin psychologue Joseph Uzanne, et il serait injuste de les passer sous silence.

L'erreur : Le portrait et la biographie de Charles Le Goffic se trouvent dans le tome IX, et non dans le T. X de la collection.

Veuillez agréer … »

n° 7 (X-XI.1906), p. 45.

Le Dîner du Fureteur Breton. Sur les instances d'un certain nombre de nos lecteurs, collaborateurs et amis, le *Fureteur Breton* institue un dîner bisannuel qui permettra à tous les friands de curiosités historiques et littéraires de se rencontrer en des agapes cordiales et intellectuelles à l'abri de toute discussion politique ou religieuse.

Notre premier banquet aura lieu le1er décembre 1906 sous la présidence de notre éminent collaborateur Charles Le Goffic.

Le prix du banquet est fixé à 4 fr. 50. Prière de s'inscrire dès maintenant, le nombre des adhérents devant déterminer le choix du restaurant.

N° 8 (XII.1906-I.1907), p. 89-92. Le premier dîner du *Fureteur Breton*.

On doit retarder le dîner jusqu'au 15.XII et il y eut 43 convives. Le menu, illustré par Malo Renault, représente la Duchesse Anne qui élève un plat sur lequel se dresse un porc armorié. Dans la partie littéraire du banquet interviennent Ch. Le Goffic, Étienne Port, L. Durocher, le M. de Estourbeillon, Pierre Laurent, Maurice Le Dault et Albert Lamotte.

N° 11 (VI-VII.1907), 193-198. Le 2e Dîner du *Fureteur Breton*.

Le dîner, célébré le 27 mai 1907 comptait 32 convives et il était présidé par Th. Poilpot ; le menu est illustré par forges avec une hôtellerie avec l'enseigne *À la descente des Rohan*. Dans la partie littéraire interviennent Th. Poilpot, Le Dault, Louis Hémon, Paul Péral,Le Goffic, Durocher, le cheik Abou Naddara, Ch. Carrington, Lucien Bazin et Marc Leclerc.

N° 15(XII.1907-I.1908), 49-51. Le 3e Dîner du *Fureteur Breton*.

Il a lieu le 19.XII.1907, avec 31 convives, sous la présidence de Paul Sébillot. Le menu, dessiné Par Mathurin Méheut, représentait la Chevalière de Fréminville en armure se rendant au banquet du *Fureteur Breton* ; au dessert Méheut distribua un autre menu, dans lequel la Chevalière dépouillée de son armure devenait la Vérité éclairant le monde des Fureteurs. Prennent la parole, après le président et le Directeur de la Revue, Le Goffic, Léon Hugonnet (communication publiée dans le n° 16, 109-110), Félix Le Dantec, Joë Descomps, P. Laurent et L. Gauvin.

N° 18 (VI-VII.1908), 194-197. Le 4e Dîner du *Fureteur Breton*.

Il a eu lieu le 15.VI.1908 sous la présidence du celtologue Émile Ernault avec plus de 25 convives ; le menu était illustré par Laigneau de Villeneuve, gendre du Président, et représentait une Bretonne tricotant devant un menhir, portraiturée par un cochon.

Voici l'introduction du discours du président :

« Il y a quelques mois, une revue linguistique du Midi prévenait charitablement ses lecteurs qu'ils auraient grand tort d'ouvrir aucun de mes ouvrages, mais qu'ils devaient s'abstenir surtout de ceux qui ont trait à la langue bretonne, la valeur scientifique et littéraire de tout ce fatras étant constamment au-dessous de zéro. Un juge aussi bien informé qu'intègre, à Montpellier, me traitait de Turc à More ; historien et grammairien sévère, il déclarait que je joue dans la science du Breton un rôle inutile et grotesque, ne plus ne moins que l'h aspiré dans l'orthographe française ! […] Comme j'attendais l'arrêt d'arbitres compétents dans la matière, M. Le Dault ne s'avise-t-il pas de m'offrir la présidence du banquet qui réunit fraternellement à Paris tant d'amis zélés et de connaisseurs éclairés des choses bretonnes ! Quelle imprudence à vous, cher et trop aimable Directeur, de bombarder ainsi président d'une brillante réunion de Bretons parisiens un pauvre Gallo, devenu universitaire poitevin grâce aux asards de sa carrière, comme dit son jeune collègue qui l'a mis en si mauvaise posture auprès des amateurs du Breton ! […] Si je ne me suis pas soustrait au périlleux honneur dont on me chargeait si inopinément, c'est que j'ai espéré trouver chez vous, Messieurs et chers collaborateurs en furetage breton, un peu de cette bienveillante indulgence dont on se fait volontiers crédit entre chercheurs honnêtes et de bonne volonté … »

Interviennent aussi, en plus des membres habituels, Félix Lorin et Hirmenech.

N° 20 (XII.1908-I.1909)

Sur la couverture de ce numéro il y a la première publicité du Vin Mariani ; à côté on trouve une publicité du même style du Sirop Famel :

« Le Général Dodds, présidant le Pardon d'Anne de Bretagne, disait à ses voisins de table : Cet hiver j'ai failli être emporté par une bronchite plus dangereuse que les Amazones de Béhanzin : le sirop Famel me sauva ».

Dans la page 64 sous les « Perles Armoricaines » :

« Je regrette d'ailleurs que les Bretons manquent de certaines qualités galloises, de cette gravité, de cette émotion religieuse nécessaire à la pompe des cérémonies bardiques. En Galles, l'archidruide peut se promener en robe blanche sous une ombrelle, sans que le moindre sourire effleure la foule. Chez nous… À Brest, lorsque le barz-corner fit sonner sa corne, l'écho répondit : Demandez la Dépêche de Brest !… quand, pour le sacrer barde, le Glaive d'Arthur brilla sur la tête d'un certain Nicolas de Morlaix, des voix supplièrent : Ne le tuez pas : il a quatre enfants !… Hélas ! Nous ne sommes pas sérieux ».

N° 21 (II-III.1909).

Sur la p. 2 de couverture, à coté de la publicité Mariani, deux publicités en vers :

Sulfogène Famel
Pour chasser le triste rhume
Dont soudain ma voix s'embrume,
Je préfère à l'hydromel
Ton Sulfogène, ô Famel !
Kambr' O Niko.
Angélica des Pyrénées
Au Kastel-Pabu, cette année,
Noël, que le comte invoqua,
Fit pleuvoir par la cheminée
Des cascades d'Angélica.
Dom Vermad.

P. 81-85, 5e Dîner du *Fureteur Breton*.

Présidé par Etienne Port, le 25.I.1909 a lieu le banquet avec une quarantaine de convives ; le menu est l'œuvre du graveur Daniel Mordant et représente un Mab-Rohan symbolique, jouant du biniou devant l'Institut. Le président déclare que, né en Anjou, vingt ans de séjour en Bretagne le firent Breton. Le Sous-Préfet de Rambouillet évoque ses années de Ploërmel :

« À vrai dire, le Fureteur Breton me change un peu des Bretons de Morbihan que j'ai connus pas très fureteurs ni même très curieux. Me promenant un jour aux environs de Ploërmel, j'aperçus à quelques centaines de mètres les tourelles d'un manoir pointant par-dessus les arbres, et j'eus le désir de voir de près ce manoir. Ignorant le chemin, j'avisai une vieille femme qui filait sa quenouille à l'ombre des chênes : « Dame ! Monsieur, répondit-elle, c'est que je ne sais point. Je ne suis jamais allée jusque-là. - Vous n'êtes donc pas du pays ? - Mais si ! Je n'ai l'ai jamais quitté depuis 67 ans … » Évidemment cette vieille femme était dépourvue de curiosité. Je l'ai considérée comme l'image de l'immobilité où se tient la race bretonne attachée à ses traditions, à ses coutumes ancestrales, et ne cherchant rien au-delà … Mais, grâce à vous, Messieurs, grâce à Durocher qui opère des miracles, je ne désespère pas de rencontrer à un de vos prochains dîners ma vieille femme de Ploërmel ».

Parmi les nouveaux venus, prennent la parole le professeur de l'École de Pharmacie Fernand Guéguen, le critique B.-H. Gausseron, le sénateur Antide Boyer, etc.

p. 118. - Bacchus et Esculape se réconcilient, sous le ciseau du Rennais Pierre Lenoir, dans une délicieuse plaquette commandée par Mariani.

N° 23 (VI-VII.1909)

À la deuxième page de couverture quatre autres publicités accompagnent celle de Mariani.

Bienheureuse la ville d'Is
Qui jadis,
Par le flot marin submergée,
Pour un princesse trinqua,
Si, par la virtus celtica,
L'onde amère se fût changée
En bouteilles d'Angélica !

Ayant en vain invoqué saint André contre la toux, j'ai été à Paris voir M. Le Goffic, qui m'a dit : « Buvez une bouteille de Sirop Famel ! » J'ai bu une bouteille, et je suis guérie.

Perrine Prat (de l'Ile Grande).

Qu'il est beau ! murmurait la côte d'Émeraude,

Et les flots gazouilleurs et la brise que rôde
Répétaient d'un commun accord :
« Il doit s'habiller à The Sport ! »
Populaire en Bretagne, au plus lointain canton,
Sous ce nom rassurant : René Midy (Breton),
Pour règle ayant ces mots : Science et conscience,
J'ai des titres certains à votre confiance …

P. 162-165, la revue publie *in extenso* la lettre que Clémence Royer adressa à Ch. Le Goffic le 10.I.1899 en réponse à l'invitation au banquet fondateur de la Fédération Bretonne de Paris, nous n'en donnons que quelques fragments :

« Ce n'est pas absolument parce que les gens naissent dans les limites d'une même péninsule qu'ils se ressemblent et s'accordent. […] Votre société voudrait-elle se confiner dans le domaine de l'art et de la littérature, qu'elle n'y verrait pas se manifester moins de divisions. Elle assisterait à de doux échanges entre les mots de bourgeois, de snobs, de poncifs, de pompiers, et ceux de décadents, d'incohérents, d'anarchistes de la langue et de pornographes, corrupteurs des mœurs[…] Que voulez-vous ? Le propre de l'homme c'est d'être un roseau pensant et qui parle ! … On a même prétendu que la parole lui était donnée pour exprimer sa pensée, bien que de mauvais plaisants aient soutenu que c'est, au contraire, pour la mieux déguiser. Je n'en veux rien croire. Le mensonge, civil et obligatoire, ferait encore plus de mal que l'excès de franchise. […] Dans ces conditions je ne vois guère de société possible qu'entre des crétins, qui n'ont point de pensées, ou entre des muets, qui ne peuvent les exprimer. La première condition de l'union des esprits est peut-être l'absence d'esprit. Le calme relatif de certaines époques et de certains groupes humains serait ainsi naturellement expliqué.

Les deux grands sujets de conflits entre les hommes ont toujours été la religion et la politique. Peut-être ne verrons-nous régner la paix que le jour où le dernier des dieux aura été rejoindre, dans les Champs Elyséens de l'histoire, le dernier des monarques et le dernier de ses descendants, et quand le dernier prêtre aura enterré le dernier soldat. En ce jour bienheureux, la guerre finirait faute de combattants. Il nous resterait la ressource de nous disputer, soit à propos d'une erreur judiciaire, soit sur les mérites relatifs de Scribe et d'Ibsen, de Rossini et de Wagner. Ce serait toujours un progrès, et la grâce que je vous souhaite, c'est de le voir s'accomplir. Dans notre monde terraqué et sensiblement détraqué, ne

pouvant espérer le bien, il faut savoir nous contenter du mieux, et surtout le conserver, quand il est conquis, de peur, en changeant, de trouver le pire. »

Voici encore une anecdote sur Clémence Royer (nous y reviendrons certainement) : le discours qu'elle prononça, présidant, le 3.IV.1895 le banquet des Bretons de Paris, faillit amener la dislocation du comité. Armand Dayot réclama la publication du discours dans le *Bulletin* tandis que les autres membres du comité déclarèrent cette publication impossible ; Pierre Famel [celui du Sirop - attention à la ressemblance avec Mariani] trancha la difficulté en faisant imprimer le discours à ses frais, en dehors du *Bulletin*.

Rappelons que C. Royer naquit à Nantes le 21.IV.1830 et décéda à Neuilly-sur-Seine le 5.II.1902 ; elle a utilisé souvent le pseudonyme d'Opportune Fervent ; elle a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur le 18.VIII.1900 et, quand elle a été décorée par le ministre de l'Instruction Publique le 16.XI, elle a remercié par ces mots :

> « Si j'avais appartenu au sexe auquel nous devons nos pères, je serais chevalier depuis quelque trente ans ; j'aurais passé officier à l'ancienneté, quelque dix ans après, et aujourd'hui c'est la croix qui s'attache au cou qu'il m'apporterait au lieu de celle qui se porte sur le cœur ».

À propos de sa Légion d'honneur nous publions deux documents des Archives Nationales F17/40123 :

1) Lettre adressée au Ministre de l'Instruction publique.

« Paris 3 Décembre 1895

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous demander pour Madame Clémence Royer une des croix de chevalier dont vous disposerez au premier de l'an prochain.

Savant et philosophe d'une valeur rare, Madame Clémence Royer est assurément une des illustrations féminines de ce siècle. Renan disait d'elle : C'est presque un homme de génie… Et son œuvre si variée,

témoignant de connaissances encyclopédiques, n'a reçu encore de l'État aucune récompense !

Avoir introduit chez nous Darwin, l'avoir commenté en des préfaces retentissantes, c'est le moindre des titres de Madame Clémence Royer, quand on songe à ses travaux tout personnels, comme l'Origine de l'homme et des sociétés, le Bien et la loi morale, de la Nature du Beau, l'Etoffe du monde, etc., etc.

Elle a soixante-cinq ans.

Son courage est intact ; sa pensée toujours robuste et agissante, -le public en aura la preuve dans un grand ouvrage récemment terminé ; mais le corps est affaibli, et l'acte de justice que nous demandons apporterait un doux réconfort à cette vieillesse physique prématurée…

Nous n'avons pas à vous rappeler, Monsieur le Ministre, que l'intrépide Lutteuse intellectuelle, par qui la Science ne sera jamais accusée d'avoir fait banqueroute, fut républicaine longtemps avant le rétablissement de la République. Mais tout le parti républicain, tous les esprits libres, comme le public savant, applaudiraient à une distinction méritée de surcroît par la noblesse d'un caractère au-dessus de l'éloge.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

Th. Ribot - Émile Zola - Ch. Letourneau, Secrétaire général de la Société d'Anthropologie, Professeur à l'École d'Anthropologie - André Lefevre, Vice président de la Société d'Anthropologie - Jules Claretie - Fr.Laborde, Directeur du Laboratoire d'Anthropologie (Hautes-Études), ancien président de la Société d'Anthropologie, Professeur à l'École d'Anthropologie - Charles Richet, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris - A. Aulard. - A. Rodin - P. Berthelot - L. Manouvrier, Prof. à l'École d'Anthropologie - Gustave Geffroy - Léopold Lacour - Armand Dayot - Maurice Guillemot.

2) Minute de la réponse.

En marge : Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Minute : 1er Bureau.

Objet : Au sujet de Mme Clémence Royer .

En haut : 6 lettres

Paris, le 24 déc. 1895.

MM. Emile Zola, Président de la Société des Gens de Lettres. Rue de Bruxelles 21 bis.

Jules Claretie, de l'Académie Française, adr. Général du Théâtre Français, 10 rue de Douai.

Le Dr. Charles Richet, prof. à la Faculté de Médecine de Paris, 15 r. de l'Université.

Th. Ribot, prof. au Collège de France. 25 rue des Écoles.

Aug. Rodin, sculpteur, 182 r. de l'Université.

Aulard, prof. à la Faculté des Lettres, 1 place de l'École.

Monsieur le Président,(M. Zola)

Monsieur l'Administrateur général,(M. Claretie)

Monsieur,

Vous avez bien voulu me recommander tout particulièrement la candidature à la Croix de la Légion d'Honneur de Mme Clémence Royer.

J'apprécie à toute leur valeur les titres de cet écrivain ; malheureusement le très petit nombre de Croix mises à ma disposition ne me permet pas, à mon grand regret, de prévoir l'époque à laquelle il me sera possible de réaliser vos intentions.

Je vous prie d'être assuré toutefois que j'examinerai, le moment venu, le dossier de Mme Clémence Royer avec la plus bienveillante attention.

Agréez …

Le Ministre.

P.185. - Parmi les « Perles Armoricaines » :

« Les Gallois sont nos maîtres. Ils nous enseignent le régionalisme pratique. Chez eux l'affiche commerciale flatte l'amour-propre indigène. On lit : Le savon qu'aime le pays de Galles, fabriqué par une fabrique galloise qui sert le pays de Galles depuis deux cents ans. Voilà une formule que nous aurions tort de ne pas nous approprier ! Tâchons même de renchérir. Apposons cette affiche : LE SAVON QU'AIME LE PAYS DE BRETAGNE, fabriqué par une fabrique bretonne qui sert depuis six cents ans le pays de Bretagne… Pourquoi riez-vous ? »

N° 24 (VIII-IX.1909)

La publicité Mariani est accompagnée de deux autres réclames versifiées :

Baigneurs, quand vous sortez tremblants de l'onde amère,
Ne dansez point, pour vous réchauffer, de polka :
Par Naïk faites-vous verser un petit verre
D'Angélica.

Famel vient de fa et de mel.

Grâce au Sulfogène Famel
Les chanteurs barytonnent mieux :
Ils ont le fa melodieux.

N° 26 (XII.1909-I.1910)
Deux publicités versifiées :

Si tu veux parvenir jusqu'à
L'alte cime du Méné-Bré
Lampe un doigt de soleil ambré,
Quinze larmes d'Angélica.
Ah ! Descends par la cheminée,
Et dépose, petit Noël,
Dans ma pantoufle satinée,
Un flacon de Sirop Famel.

P.41-44. - Le 6e Dîner du *Fureteur Breton.*

Présidé par Jean Lorédan, il eu lieu le 29.XI.1909 ; J. Duvanel a dessiné le cochon pendu qui illustre le menu. Le président, fils de militaire, né dans le Nord, raconte son arrivée à Nantes à l'âge de 18 mois et son séjour de 22 ans.

Voici la communication de Le Goffic :

« Comme je chassais le renard dans la vallée des Troiéro, une singulière tradition me fut contée par deux paysans. Suivant cette tradition, lorsqu'une jument traverse un ruisseau et qu'un de ses crins tombe à l'eau, ce crin se change en serpent. [...] J'avais un peu oublié cette tradition, lorsqu'il m'arriva de relire *Antoine et Cléopâtre* de Shakespeare. Antoine dit à Enobarbus : « Il y a dans la nuit plus d'un germe qui, comme le crin du coursier, a déjà la vie mais pas encore le venin du serpent ». Le traducteur dit en note : « Allusion à une ancienne superstition ». Je ne pense pas que les deux paysans aient lu Shakespeare. D'où vient donc que je retrouve sur leurs lèvres une superstition exprimée par Antoine au bord du Nil ? »

C'est Paul Sébillot que lui répond en lui donnant plusieurs exemples de cette tradition.

À la p. 64 est reproduit un sonnet de Luzel qui nous rappelle la conception qu'avait Mistral de sa langue :

« Vieille langue bretonne, ô langue douce au cœur,
Que parlaient les aïeux et les bardes antiques,
Ah ! s'il est de bâtards, des hommes sans pudeur
Qui délaissent le gwerz et le sône celtiques
Pour les chansons de France, oh ! je leur dis : malheur !
Poursuivons-les partout de nos traits satiriques,
Méprisons leurs complots, leurs trahisons iniques.
Hélas ! leur âme est vide et pleine de noirceur.
Mais tous les vrais Bretons, issus de bonne race,
Tête dure, dit-on, mais volonté tenace,
Plutôt que t'oublier mourraient avec fierté !
Nos pères te parlaient nos vieux saints t'ont chérie ;
Ils te parlent encor dans une autre patrie.
Car c'est toi le pays, et toi la liberté ! »

Deux petites « Perles » en p. 67 :

Et tandis que'Armor se réveille, que Nominoé brandit l'étendard de l'indépendance, on lit dans les gazettes occidentales : « Les Méridionaux de Morbihan ! » Il ne faut plus s'étonner que la Bretagne devienne séparatiste : elle est peuplée de gens du Midi.

La Bretagne joue aux Cigaliers des tours pendables. Félicien Champsaur écrit dans l'Abattoir : « À Nantes, le 10 août 1909, un cuirassé, la Gloire, en bombarde un autre, la Marseillaise ». À Nantes ? Non, malgré saint Félix, patron de Félicien, jamais St-Nazaire ne permettra à deux cuirassés de se bombarder le long du Quai de la Fosse, en temps de paix ».

Encore trois quatrains littéraires :

« Si Renan disait au Gr Druide:
Pour le Gorsedd Dieu fabriqua
Un ciel fâcheusement liquide…
S'il pleuvait de l'Angélica !

Quellien disait à Famel , Pierre :
Quand j'ai soif, je bois de la bière;
Quand je tousse de l'hydromel
Orgéaté du Sirop Famel ».

« Si Brizeux avait su boire
De ce bon Sirop Famel,
Il vivrait encore, affirme Grégoire :
Il serait même immortel ! »

Deux quatrains d'aviation :

« Cimes de neiges couronnées,
Pour vous franchir, l'aviateur
A soin de mettre en son moteur
L'Angélica des Pyrénées ».

« Pour braver en aéroplane
Les inclémences de plein ciel,
Point ne faut, disait la Reine Anne,
S'embarquer sans Sirop Famel. »

N° 29 (VI-VII.1910), 161-166.- 7e Dîner du *Fureteur Breton* (23.V.1910)

Pour la première fois c'est une femme qui préside, l'américaine bretonnante Auge Mosher ; comme dit Durocher « on a fait fléchir le principe qui écarte les dames de nos agapes ». Le menu est illustré par Ch. Pinet, Breton par sa femme (née Le Maout), et représente un vaisseau, aux voiles herminées, un vaisseau à la proue ornée du Mab Rohan symbolique qui vogue vers la terre des **Insurgents,** escorté des marsouins porte-drapeaux. Les marsouins sont les Mab-Rohan des flots.

N° 32 (XII.1910-I.1911), 41-45. - 8e Dîner du *Fureteur Breton* (22.XI.1910).

On célèbre le Centenaire de Maurice de Guérin et il est présidé par Abel Lefranc, professeur au Collège de France et auteur de *Maurice de Guérin d'après des documents inédits*. Le menu est de Charles Jonas et représente, devant les ruines de Guildo un centaure qui a le visage de l'auteur du *Centaure*.

N° 38 (XII.1911-I.1912),41-46. - 9e Dîner du *Fureteur Breton.*

Soirée historique ! Au milieu d'âpres discordes, 93 convives appartenant aux fractions les plus opposées de la Bretagne parisienne ont fêté Brizeux harmonieusement.

Comme dit Durocher presque toutes les Bretagnes sont là, et il cite : les Morbihannais de Paris, les Enfants des Côtes-du-Nord, les Enfants de la Loire-Inférieure, les Bretons de Paris, l'Union Régionaliste, le Gorsdd Barzed Gouriniz Breiz-Izel, la Prévoyance Bretonne, la Pomme, les Plantagenêts, etc.

Auguste Dorchain présidait les agapes, et le menu, représentant le monument de Brizeux à Rennes, rectifié, était dessiné par Pégot-Ogier.

Un quatrain de circonstance : « Ruban rouge au pharmacien-chimiste Pierre Famel » (au n° 28, p. 128, et au n° 38) :

Pierre Famel, sur la poitrine
Brille l'étoile purpurine,
Je trouve ça tout naturel :
Car c'est grâce au Sirop Famel…

N°40 (IV-V.1912), 155. – « Perles Armoricaines ».

F. Mènez n'a pas la comparaison heureuse (en prose du moins). Il costume Arm. Dayot en Mariéton occidental :

« Tous, artistes et littérateurs de Bretagne, nous sommes habitués à vous considérer comme notre soutient naturel, défenseur de nos causes auprès du grand pouvoir, - à peu près ce que Paul Mariéton, ambassadeur des félibres, fut à Paris pour la Provence ».

Mais Paul Mariéton ne rêvait que du triomphe de la langue provençale : Dayot se confesse hostile à la langue des bardes. Puis Mariéton était anti-gouvernemental ; l'aimable Inspecteur Général des Beaux-Arts ne saurait singer Mariéton.

Encore deux quatrains :

Les Bretonnes au cœur tendre
Pleurent au bord de la mer :

« Daigne en notre cœur amer,
Douce Angélica, descendre ! »
Quand, vêtu de sang de bécasse,
Il revient toussant de la chasse,
Péral, filleul de Bonbonnel,
Prend un grog au Sirop Famel.

N° 41 (VI-VII.1912), p. 196. - [La Pollution] Un texte prémonotoire !

« J'applaudis : Arm. Dayot veut affranchir nos routes des placards monstrueux. On pourra enfin voir les arbres …, s'il en reste ! Nos édiles se font un devoir de les abattre sous prétexte que les « feuilles forment de la boue ». Le pétrole, la poussière des autos se chargent également de les détruire. Aussi, quand M. Ballif, au nom du Touring-Club, menace de la disparition des touristes les régions où fleurit le poteau-réclame, j'ai une envie folle de défendre ce qui outrage la nature. Saintes affiches, délivrez-nous des touristes, délivrez-nous des autos qui nous empoisonnent, qui nous écrasent, qui nous volent le paysage !… Les touristes disparus, les affiches disparaîtront comme par enchantement ».

N° 44 (XII.1912-I.1913), p. 41-48.- 10e Dîner du *Fureteur Breton*.

Célébré le 18.XI.1912, il fut présidé par Anatole Le Braz, entouré d'une centaine de convives, et le menu fut dessiné par Jac Pohier.

Durocher insiste sur son idée de la diversité bretonne :

« À la mentalité bretonne se substitue la départementalité bretonne. La division fait la force, et Pentyern signifie : général … de division ».

Un quatrain polémique :

Bretagne, ton Académie,
Quoique nombreuse, s'anémie !
Car il te manque un immortel :
L'inventeur du Sirop Famel.

Pour le détail voir le *F. B.* n° 43, p. 4-11 : L'Institut de l'Instar.

Et encore un quatrain anti-académique :

Faute de membres, notre Aca,
Malgré le Docteur, s'étiole :
Pour avoir Félix, Anatole,
Verse, Aca, de l'Angélica !

N° 45 (II-III.1913)
Voici un quatrain d'une autre marque :

Marquis de Roc'h-Gwen, en ta cheminée
Qui donc apporte, le soir de Noël,
Coke radieux, bûche illuminée ?
Le Chantier du Nord et de Breiz-Izel.

P. 114. -[Déjà les loups]. « Perles Armoricaines ».

« Le chirurgien Hallais-Evans se souvient d'avoir vu des loups à Trégastel. On en reverra : le Maire de Lannion, Marcel Soisbault, est nommé lieutenant de louveterie. Les lieutenants, ou capitaines, de louveterie ne détruisent pas les loups, au contraire ! « Il faut ménager le gibier, sans cela notre sport serait bientôt perdu », dit St-Prix dans *La Chasse à courre aux loups* (Lib. Lucien Laveur). Ménager les loups ? Dame, c'est un genre de perdrix ».

P. 115. - [Les polémiques se multiplient].

Contre Le Fur et l'U. R. B. et du Breton de Paris :

Le Breton de Paris du 19 janv. Imprime en première page :

« Une école bretonne a été créée, dont les maîtres incontestables, Ch. Le Goffic et A. Le Braz… À leur suite combien d'autres ne pourrait-on citer, Brizeux, Corbière ?… »

À leur suite ? Brizeux est mort en 1858, et à cette date … Le Goffic lui-même n'était pas né !

Et aussi dans la publicité :

O docteur, en vain ton Académie
Vante sa virtus academica :
Bren pour tes fauteuils ! J'aime mieux ma mie,
O gué ! J'aime mieux mon Angélica.

Et un autre :

Soit ! Au rang des choses mort-nées
Je mets l'Institut de l'Instar ;
Mais je proclame pur nectar
L'Angélica des Pyrénées.

Avec Radiguet.

L'Institut National de Bretagne ne contient ni Mme Perdriel-Vaissière, ni Madeleine Desroseaux, ni J. Baudry [s'indigne Radiguet, dont le message à Edward Grey proclame la Femme-Roi ! En revanche l'I. N. de B. possède l'ostréiculteur Percevault, l'ingénieur Harel de la Noé, qu'on a mis dans la Sect. des Sciences, et qui serait mieux à sa place dans la Sect. d'Archéologie : il est sourd comme un vase étrusque. La Sect. des Beaux-Arts exhibe l'architecte Ferronnière (en mémoire de la belle Ferronnière) / la musique réclamait Deibler, qu'on dit né à Rennes, en vue d'exécutions soignées. Mais peut-être Deibler eût-il exigé qu'on créât pour lui la Section … des Sections.

N° 46 (IV-V.1913)

Une publicité qu'utilise une personnalité politique :

L'ancien sous-préfet de Brest, Deschanel,
Qui fut candidat à la Présidence,
Ne reçoit dans l'âtre où la flamme dance,
Que charbon du Nord et de Breiz-Izel.

N° 47 (VI-VII.1913), p. 171-173. - La Bretagne Montpelliéraine.

La Bretagne : capitale … Montpellier.

« Je l'ai dit au Septentrional Aug. Dorchain[…] - Vous êtes Breton par Mme Dorchain, née à Montpellier, où mourut Brizeux ![…]

Pourquoi les étudiants bretons en médecine et en pharmacie vont-ils à Montpellier ? Géographiquement la Faculté de Montpellier se présente comme la plus éloignée du chez-nous […] Quel mystérieux sortilège attire les étudiants bretons à Montpellier ? Le culte de Brizeux ? Le culte de Rabelais, dont la robe doctorale se conserve à Montpellier ? Heu ! le culte de Rabelais me paraît peu répandu en Bretagne, où l'on ne considère pas le rire comme le propre de l'homme, où le ridicule ne tue guère. On me signale un fureteur qui villégiature l'hiver à Montpellier : je me permets de lui soumettre ce problème celto-montpelliérain ».

P. 194 [Polémiques]. – « Perles Armoricaines ».

« L'auteur de *L'Âme Bretonne* commence à trouver excessif le toupet de Bistouriquet à la Houppe. Le canard de la rue Vaneau, ayant fêté par un banquet Lutétien la fondation de l'Académie Bretonne, fêta ce banquet par un compte-rendu non moins Lutétien, contre lequel proteste Le Goffic dans le vanneau de la rue Canard : « On ne peut rêver un plus beau tissu d'inepties », écrit le leader du B. de P., le président de l' A. B., qui ajoute : « Il n'y avait peut-être qu'un imbécile dans la salle, et il a fallu que ce fût lui qu'on chargeât du compte-rendu ». Qui se ressemble s'assemble : la nature du choix qualifie celui qui a choisi. Jamais directeur ne reçut dans sa propre feuille une pareille … correction ».

Et dans le n° suivant le même thème mais en publicité :

« Le Goffic a la main lourde :
Quel soufflet il m'appliqua ! … »
René se console en tétant sa gourde
Pleine de blonde Angélica.
Avec Yves Le Febvre.

« Ce que je pense de la Pensée Bretonne ? Qu'en déclarent la guerre au celtisme, elle se déclare la guerre à elle-même. […] Yves Le Febvre nous ménage une surprise : le prochain numéro de la Pensée Bretonne sera rédigé en Breton ».

N° 51 (II-III.1914), p. 81-89. - 11e Dîner du *Fureteur Breton.*

Il eut lieu le 26.I.1914 sous la présidence de J. Loth, professeur de celtique au Collège de France, qu'entourait … une des élites de la colonie bretonne (celle qui ne fait pas partie de l'Institut de Bretagne). A. Robida avait composé le menu, inspiré par un souvenir du chapitre où Pantagruel est assailli par les andouilles de l'ile Farouche ; ses compagnons se réfugient dans la Truie de la Riole.

Dans le banquet il y a pour la première fois deux femmes ; le président regrette de ne pas voir parmi les convives le romaniste Antoine Thomas, qui ne veut pas être Breton, bien qu'il ait découvert le plus ancien texte suivi en breton (le 20.I.1913)

dans le manuscrit latin de Vincent de Beauvais, six vers du scribe Ivonet Omnes. La question de la langue celtique préoccupe J. Loth qui s'afflige de voir le gaélique en train de mourir, qui s'étonne de l'indifférence hostile à laquelle se heurte le Breton : L'État se fait un devoir de veiller à la conservation des monuments : quel monument mérite mieux d'être conservé qu'une vieille langue ?

Durocher insiste sur la variété des Bretons : « L'union bretonne est un mythe. La division bretonne est un dogme - que nous proclamerons jusque dans la Vallée de Josaphat ».

Pour en finir avec cette partie, nous allons donner le détail du deuxième dîner, celui du 27.V.1907.

Au dessert, le président Th. Poilpot a pris la parole :

« Je vous demande de me pardonner d'avoir osé prendre la présidence de ce dîner après Charles Le Goffic, le délicieux écrivain breton qui inaugura la série de ses présidences avec le charme et l'esprit que nous admirons. Permettez-moi de saluer en votre nom l'auteur de *L'Âme Bretonne*, qui vient de rééditer, enrichi de pages magistrales, son beau volume : *Sur la Côte* … Je ne suis ni écrivain, ni orateur ; je suis peintre et à ce titre fureteur. Comment reconstituer sur la toile des scènes d'histoire, des légendes antiques, sans rechercher le document, l'objet rare où réside l'âme du passé évanoui ? J'ai donc fureté sur les champs de bataille de la Révolution et de l'Empire, fureté sur les collines et le long des rivages de la Grèce ; j'ai fureté dans l'Ille de France et j'y ai découvert une colonie bretonne « Les Gabillons » ; j'ai fureté même en Bretagne. L'an dernier, je rappelais mes origines armoricaines en cet incomparable Pardon de Monfort-l'Amaury où m'entraîna la verve persuasive du Pentyern Léon Durocher, de l'érudit fantaisiste que Ch. Le Goffic appelle justement « le Rabelais Armoricain ».

Au moment d'escalader le Menez-Tour, le verre en main, je retournais par la pensée et la parole vers ces vieilles maisons de Saint Brieuc qui abritèrent mon enfance. Mon esprit, suivant des pentes naturelles, se laissait aller à l'évocation de peintres disparus. Je fis œuvre de fureteur, de fureteur breton, en parlant de Penguilly, dont les dessins si personnels et si fermes illustrent tant d'ouvrages maintenant jaunis; comme La Bretagne de Pitre Chevalier, en parlant de Duveau, en parlant de la Messe en Mer sous la Terreur. Ce Duveau qui semblait un naufragé du temps, le voilà qui émerge des vagues de l'oubli ! Avec quelle joie intime,

quelle émotion orgueilleuse, j'ai vu que mon discours de Montfort-l'Amaury avait provoqué des questions concernant l'artiste malouin ! Les lecteurs du Fureteur ont voulu savoir s'il restait des descendants du peintre Daveau.On en a cité un certain nombre. Le dernier numéro du Fureteur en révèle un que j'ai le plaisir d'apercevoir ici : Paul Péral, que j'avais salué à Montfort comme poète ajoncat, et que je salue à cette table comme… Duveau.

Merci à Maurice Le Dault dont le Bulletin nous achemine vers d'agréables et piquantes découvertes. Le Bulletin nous procure aussi de cruelles désillusions ; il nous oblige à reconnaître le caractère apocryphe de chants populaires qui bercèrent notre imagination juvénile ».

II- Présentation du *Moulin à Sel*

« Il existe à Paris un nouveau dîner amical, qui a pour titre : Le Moulin à Sel. Il a pour président, chaque fois, un illustre défunt, et, pour meunier un aimable vivant. Les convives se dénomment ânes ; et entre confrères s'appellent : mon cher co-âne … Il y a un capitâne et à l'appel des présents, chacun répond par un hi-han sonore.

La plus sincère joyeuseté préside à ces agapes dont les dames sont exclues, - sous prétexte qu'on répugne à les traiter d'ânesses …- Je crois que ces messieurs tiennent surtout, en restant entre eux, à pouvoir mêler au sel attique un peu de sel gaulois.

Le dixième dîner eut pour président : Brillat-Savarin, et pour meunier : A. Mariani[1]. Son organisateur était Léon Durocher. Le chef de l'Asinaria, A. Zurfluh armé de sa baguette chardonnée donna le signal à la fanfare qui, avec ses instruments burlesques joua la Marseillaise Gastronomique.

Pour braire en l'honneur de Brillat-Savarin, étaient réunis : MM. Gomot, ancien ministre de l'Agriculture ; Abel Lefranc, professeur au Collège de France ; Bourdeaux, juge d'instruction ; le sculpteur Fortini, tous quatre meuniers honoraires.- Puis d'autres sommités asinariennes : MM. Albert Delmas, de la Cour des Comptes ; Robida, Paul Sain, Poilpot, Atalaya,, Léon Lebègue, Moreau-Vauthier – et parmi les ânes de lettres : Félicien Champsaur, Georges Bourdon, Joseph Uzanne (le Bratôme des

---

[1] *Les Aphorismes de Brillat-Savarin*. Paris, A. Blaizot (1905). Gr. in-8°, 20 illustrations de Robida, sur vélin, avec un double état du frontispice gravé sur Hollande et sur papier de Japon.

ânes illustres), Georges Claretie, Jacques Mariani … et une foule d'autres que le défaut de place empêche de citer.

Il y a eu des surprises,- et un menu fait pour embaumer l'imagination au préalable de satisfaire l'estomac, -lequel menu gravé par Lebègue.- Ensuite la distribution d'une page des Aphorisme illustré par Robida due à la libéralité du meunier Mariani.

Et les grelots d'un collier d'âne de Chamonix ayant tinté pour réclamer le silence, le Capitâne prononça une harangue aussi finement spirituelle que peu solennelle.

Puis il y eut une répartition d'insignes : Tête d'âne, dont les mâchoires saisissent un faisan, et dont l'honneur étoile le front ; et chardon symbolique, décoration de circonstance.

Mariani lève son verre en l'honneur de l'auteur de l'Physiologie du Goût, s'interdit de parler longuement, avec la modestie qui lui est propre. Toutefois, il ne va pas tarder à voir mettre cette modestie à l'épreuve la plus troublante, car Jules Claretie, se rappelant les usages académiques, répond en sa qualité de meunier perpétuel, à Mariani, le meunier idéal, qui dans son moulin, loge le pressoir, d'où sort le meilleur Vin de France.

Mais il faut s'arrêter, et passer sous silence,d'autres allocutions, des rires, des chansons, des plaisanteries, des propos inattendus, -tant et tant de folies originales, spontanées, dont quelques-unes sténographiées ou écrites, sont conservées dans le quatrième Bulletin du Moulin à Sel, rédigé de la pus amusante façon, par Albert Lamotte, -bulletin à conserver, car il fera bientôt le désespoir des collectionneurs.

Le prochain dîner aura lieu fin de janvier, sous la présidence de Boileau… (Je gage qu'on y boira encore beaucoup de vin … Mariani – Pardon !)[1] ».

Dans le *Dictionnaire de Biographie Française* dirigé par Roman d'Amat, on peut lire dans la notice consacrée à Léon Durocher : « En 1904 il ouvrit un cabaret, le Moulin à Sel ».

On lit dans un article de Léon Dubreuil :

« Durocher avait créé l'association du Moulin à Sel, dont tous les membres étaient des … ânes. Il y eut parmi eux des ministres, des généraux, des marins de haut grade, des conseillers à la Cour de Cassation qui n'en rougissaient point. Des artistes prirent plaisir à commémorer ces

[1]Simple Revue 15.I.1906, p. 46-47 : Les Arts et le Monde.

agapes malicieuses par le crayon. Des discours spirituels à la louange des ânes et de l'ânier de service furent prononcés par des académiciens présents et futurs »[1].

Le même Dubreuil, dans *Bretagne* d'août 1937, 211-214, sous le titre « Léon Durocher », ajoute quelques détails :

« À Paris il fut le créateur de cette curieuse société, le Moulin à Sel, dont tous les membres se glorifiaient d'être des ânes. Durocher était leur capitâne. On y rencontrait de grands avocats, des conseilleurs à la Cour de Cassation, des amiraux, des officiers supérieurs, beaucoup d'écrivains, beaucoup d'artistes. chacun des dîners mensuels, où on avait plaisir à se retrouver, était placé sous la présidence d'un écrivain plus ou moins illustre, mais toujours défunt. Présidèrent ainsi et donnèrent le sujet des conversations Shakespeare, Boileau, Bernardin de Saint-Pierre, Victor Hugo ou bien l'abbé Cotin, Brillat-Savarin, Charles Monselet, etc. La table était ornée d'une maquette en plâtre due à l'ingéniosité d'un sculpteur du Moulin, le menu était dessiné par un peintre ou un aquarelliste qui y avait dépensé le meilleur de son originalité. Il était presque toujours gravé par Lebesque … Durocher était le boute-en-train de ces agapes. Il s'y montrait tel qu'il était dans ses meilleurs jours, érudit, plein d'humour, pétillant de malice. Il était si bien l'âme du Moulin que, lui mort, les autres membres ne surent que lui dédier une palme de bronze et se séparer ».

Jules Chancel dans son article « Paris à table » publié dans *Le Figaro illustré* du XII.1908 écrit :

« D'autres groupements sont moins exclusifs, comme le joyeux Moulin à Sel de Léon Durocher, dont M. Jules Claretie est le meunier perpétuel, et qui réunit périodiquement devant les artistiques ménus dessinés par Léon Lebègue, les gens d'esprit de toutes les professions et de tous les pays ».

Gabriel Alphaud : « Une soirée chez les ânes » dans *Le Temps* du 20.II.1912, 4D-5A :

---

[1] *Kerninoc'h, la maison de l'accueil* dans *Grande Revue*, VII.1933, p. 70 à 92. La citation est extraite de la p. 83.

« -Que les ânes pariétaires se lèvent.

À ce pittoresque appel, les convives placés au long des tables avoisinant les murs (parietes) se dressèrent, formant une sorte d'encorbellement autour des convives médians, solennellement assis : le capitâne Léon Durocher, dans un vocable égrillard et tintamarresque, harangua les ânons, salua les vieux ânes, hyperbola le clair, le rubicond talent d'Olivier Basselin, président d'honneur de céans ; et le 37e dîner du Moulin-à-Sel commença.

Léon Durocher ! Le Moulin-à-Sel ! Noms désormais inséparables !

On en avait si souvent parlé au fond des brasseries, dans les ateliers de sculpteurs, dans les cénacles d'artistes qu'une curiosité maladive était née de voir de près, de savoir, de tout savoir. Le Moulin-à-Sel cachait-il sous ses ailes hypothétiques la plus funambulesque épopée de cabaret, sous sa blanche mouture les plus affriolantes équipées ? Était-il au contraire un sanctuaire, la sage et monastique réunion d'esprits élevés, goûtant entre hommes les plaisirs délicats de l'étude et du gai savoir ? Léon Durocher, semblait, dans les explications fournies sur les origines du Moulin-à-Sel, avoir volontairement permis toutes les suppositions en laissant planer tous les doutes. C'était en 1904 : les fameux samedis du peintre Paul Sain, nés du Chat-Noir, des Quat'z'Arts, des Mousquetaires, venaient de finir avec le mariage de l'artiste organisateur.

Autrefois - raconte Durocher - quand, célibataire, il habitait la rue du Dragon, le peintre des nénuphars, chaque samedi, au restaurant de la Petite Chaise, groupait ses victimes, les amis pourtraicturés en quatre heures et six coups de pinceau. Dîners joyeux qui cessèrent quand le nénupharceur enterra aux Batignolles sa vie de garçon !… Le sculpteur [!]Lebègue devint triste :

- Ne pourrait-on, me dit-il un jour, remplacer les Samedis Sain par autre chose ?

- Oui, par autre chose, par quelque chose de moins turbulent et de moins hebdomadaire … par une réunion à peu près mensuelle, un dîner où on se jetterai à la figure des épigrammes plutôt que des serviettes, un dîner … dont le titre indiquerait l'esprit gastronomico-intellectuel…

- Quel titre ?

- Un titre dans le genre de … la Salière.

- Pourquoi pas la Salière ?

- Ça manque de fantaisie, de …

- Eh bien, la Boîte au Sel.

- C'est le dîner des contrôleurs de théâtre. D'ailleurs … attendez ! Le … le Moulin-à-Sel ! Le moulin à sel est un ustensile avec lequel on moud le sel dans les assiettes ; et puis notre moulin tournera au souffle de

la fantaisie ; les convives seront des ânes, qui pour être admis devront franchir … le pont aux ânes.

Lebègue se fit tirer l'oreille, arguant que l'ustensile n'était pas connu, que les moulins étaient démodés … Ancien Montmartrois, je protestai. On s'échauffa. Nous faillîmes nous arracher les poils. Notre entêtement… asinarien, finit par prouver à Lebègue que nous étions des ânes. Le titre de Moulin-à-Sel prévalut. Alors des projets grandioses surgirent sous mon crâne. Je rêvai d'agapes uniques … Point de présidents en redingote ! Des présidents morts, des présidents ressucités par l'ébauchoir, des présidents choisis parmi les maîtres du rire : Rabelais d'abord ! …

Ce fut le 7 mai 1904 qu'eut effectivement lieu, sous la présidence de Rabelais, le premier dîner du Moulin-à-Sel … Nommé à perpétuité, l'auteur de *Pantagruel* a très aimablement, depuis, cédé le fauteuil à La Fontaine, à Molière, à Beaumarchais, à Piron,à Corneille, puis à Ésope, à Apulée, puis encore à Boccace, à Goldoni, à Shakespeare, à Cervantès, etc. Périodiquement cependant - chaque six ou sept réunions - il revient à la présidence … pour qu'on ne l'oublie point.

[…] N'allez pas croire cependant qu'au Moulin-à-Sel la Normandie soit la seule des provinces françaises anciennes qui soit représentée ; toutes y figurent, et dans les représentants de la sculpture, de la peinture, des belles-lettres, il y a beaucoup de Parisiens, de Champenois, de Tourangeaux, de Méridionaux. Ce mélange des tempéraments, cette fusion d'esprits différents fait de la réunion de ces ânes de toutes les régions de France le salon le plus spirituel de notre époque. Dans des cénacles semblables il s'était glissé tant de bizarreries qu'on avait fini par les stigmatiser d'une drôle de façon. On disait par exemple : sale comme un peintre, voyou comme un sculpteur, bête comme un musicien, bien mis comme un architecte. Au moral comme au physique, les ânes, le meunier et le capitâne du Moulin-à-Sel sont tous des architectes ».

Le Comte de Chateaubriand durant le dîner du 5.XII.1907 :

« Quand, si aimablement, vous m'avez prié ici, Monsieur le Capitâne, vous ne saviez pas que l'âne, ce bon animal qu'on y honore, est pour moi un très vieil ami ; à quelques kilomètres (on disait alors à trois quarts de lieu) de la maison qu'habitait mon père, près de Saint-Malo, se

dressait, sur un coteau couronné de vieux arbres, une autre hospitalière maison objet de tous nos désirs d'enfants. Elle était habitée par la grand'mère de notre Paul Féval, le peintre délicieux de Château-Pauvre et du Loup Blanc. On nous y menait passer nos journées de vacances, et les petits chemins, aujourd'hui chemins vicinaux, étaient alors si mauvais en Bretagne, que l'on chargeait les enfants sur les ânes en les équilibrant de-ci de-là. […]. La vénérable aïeule ne parlait guère de son Paul, à qui elle tenait rancune de ses livres, peu catholiques alors.[…] C'étaient encore sur des ânes qu'on nous menait rendre nos devoirs à ma vieille tante, la comtesse de Marigny, sœur de Chateaubriand, lorsque, quittant son couvent de Dinan, elle venait, l'été, prendre demeure à Saint-Servan, chez des sœurs toutes blanches qu'on voit encore, ainsi que leurs jardins qui ressemblaient aux jardins de Rome. La vieille dame était fort en colère contre son illustre frère dont les Mémoires venaient de paraître, à cause du ton trop peu respectueux, suivant elle, dont il avait parlé du comte de Combourg, leur père … ».

Le texte est présenté dans la *Revue* de la façon suivante :

« Invité à remplir les fonctions de Meunier au Dîner du Moulin à Sel où l'on inaugurait la statue de Madame de Sévigné, le Comte de Chateaubriand, après avoir salué l'image de la Dame des Rochers, ajouta des souvenirs personnels que lui dictaient la circonstance et le milieu. Par une piquante allusion au titre d'ânes dont se parent les convives de ces agapes intellectuelles, le petit-neveu de l'auteur des Mémoires d'Outre-Tombe, en s'adressant au Capitân, ce délicieux morceau … »[1].

Voici un sonnet de Jules Claretie lu au Moulin à Sel devant la statue de Charles Monselet :

Car tout fut bon en lui, son esprit, son sourire,
Son ventre qu'il aimait à garnir de boudin,
Ses mains d'abbé jouant au fouet de la satire,
Son nez pareil au fruit du sol périgourdin,

Sa plume qui savait railler, mais sans médire :
Échotier de Paris, boulevardier badin,

[1] *Le Fureteur Breton* n° 14 (XII.1907-I.1908), p. 52-52 : *Souvenirs asinariens*.

Il eût été, ce soir, bon Meunier citadin,,
Le gai porteur de sel, le fin porteur de lyre !

Et quand à ces repas Hugo, aigle-oiselet
Jouant avec le mot comme avec l'osselet,
L'incitant à venir : Poète, accours et mange !,

Le poète géant gravait sur son billet :
À Charles de Voltaire - eh ! oui - Quai Monselet !..
Adorable rimeur, chroniqueur roi, cher ange.

Voici le commentaire des textes de Léon Durocher :

« L'éminent Académicien pasticha ingénieusement le sonnet dans lequel le rimeur nantais, après s'être écrié : Car tout est bon en toi !… appelle le fangeux Mab-Rohan : Adorable cochon, animal roi, cher ange !.. Les deux tercets de Jules Claretie évoquent et consacrent un trait historique des plus piquants. Le fils de la Nantaise, le poète de La Légende des Siècles, goûtait fort le pétillant gastronome qui eut pour berceau la cité de la Duchesse Anne, et en qui revivait l'esprit du XVIII[e] siècle. Monselet demeurant Quai Voltaire, un jour Victor Hugo,lui écrivit en traçant sur l'enveloppe cette adresse : Voltaire, Quai Monselet … La lettre parvint »[1].

Al. Dubois de la Rue parle longuement des Menus du Moulin à Sel [*L'Italie et la France*, n° 10 -X.1907-, 345-349 : « Le dessinateur Léon Lebègue. Les pointes sèches »] :

« Dans les dix-sept pointes sèches que Léon Lebègue a composées et exécutées pour le Moulin à Sel on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : la beauté du dessin, la fertilité de l'invention, la finesse des rapprochements, le verbe caustique de la mise en scène, l'humeur avec lequel se présentent et gesticulent les personnages.

Qu'on les prenne une à une, qu'on les étudie, qu'on les analyse: tantôt elles constituent sans lourdeur et sans confusion un tableau synoptique très juste, un résumé étonnant, une nomenclature vivante des œuvres des auteurs illustrés, tantôt elles retracent avec une habilité sans égale un épisode caractéristique qui permet en un clin d'œil de se remémorer parfaitement tout son ouvrage.

---

[1] *Fureteur Breton*, tome IV (XII.1909-I.1909), p. 41.

À tout seigneur, tout honneur. Rabelais occupe la première place de la collection des menus de Lebègue. Il n'est pas besoin de connaître le Tripier de bon pensemen ou le Limasson des rimasseurs, d'être fixé sur la Bedondaine des presidens et le tirepet des Apothicaires, il n'est pas nécessaire de lire ou de relire Pantagruel et d'y apprendre que le fils de Gargantua a chacun de ses repas humait le lait de quatre mille six cent vaches pour savoir que l'auteur de ce livre fut le maître de la Gaieté française. Une incongruité pantagruélique permet incontinent à qui regarde le dessin de Lebègue de juger combien extraordinaire fut la jovialité de frère François et combien débordante sa puissance de production. Paris est inondé par son intarissable gauloiserie et les tours de Notre-Dame elles-mêmes vont être submergées pour prouver au genre humain qu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de la verve du curé de Meudon.

La Fontaine succède à Rabelais. Il raconte la fameuse histoire du ventre affamé de plaisirs qui a des oreilles, -des oreilles d'âne,- placées sur sa belle et jeune proéminence. Puis il pose un problème : quel est le moins âne de deux hommes, dont l'un, mari trompé, se fie à un baudet de chasteté pour se tranquilliser sur la fidélité de sa femme et dont l'autre heureux Don Juan, harnache ce baudet pour mettre la bride sur le cou à son tempérament excessif et agit ainsi dans la conviction que, par de stratagème, on ne pourra pas s'apercevoir de ses frasques ?

Beaumarchais prend place à côté de l'illustre rejeton d'une vieille souche castelthéodericienne. Solennel, Brid'oison fait la leçon à Rosine : De la fo…orme dans tes façons de disposer de tes fo…ormes.

Là! … ferme ton bec, oiseau de mauvais augure, s'écrie l'espiègle fille, et prends garde à Rosine. Elle pourrait bien, aidée de Fanchette et de quantité de ses petites camarades, te donner coram populo quelques rudes et inoubliables étrivières, pédant magister, prétentieux Brid'oison.

Molière met fin à ce dialogue aigre-doux. Il arrive de la place du Théâtre-Français, du grenier à sel gaulois, son œuvre et sa résidence officielle. Claretie l'a été prendre à domicile et l'amène sur sa monture aux longues oreilles. L'un et l'autre font au Moulin une entrée solennelle.

La gaieté française, maîtresse des cérémonies du Temple du Rire, est à son poste pour recevoir les hauts et puissants personnages annoncés. Elle agite en leur honneur sa marotte et ses grelots. Les cérémonies du culte de l'esprit ont lieu. Il y est fait un emploi prodigieux de sel. Des pelles remplacent les ailes du Moulin pour jeter le précieux chlorure aux quatre vents du ciel et, de ce fait, le Marais devient un marais salant. Boccace veut être du cénacle où pétille tant d'humour. Il y fait son entrée flanqué du compère Pierre et de la femme que ce manant s'est choisie. Tudieu ! La belle et appétissante commère. Quoi d'étonnant à ce que près d'elle tous les

cœurs soient mis en appétit, à ce qu'à son approche les idées chastes s'envolent comme par enchantement! Saint Antoine fut-il jamais tenté par une aussi exquise créature ? Si les peintres flamands en avaient conçu une semblable, de quelles apparitions fantastiques ne l'auraient-ils pas entourée pour empêcher le pauvre ermite d'être entraîné par la griserie de la chair à faire bon marché de sa vertu !

À la douce et chaude émotion suscitée au Moulin à Sel par les charmes de l'épouse de Maître Pierre succèdent de vives et délicieuses sensations. Une jeune et sans doute peu honteuse dame coiffée d'un couvre-chef taffetassé et satinizé emprunté à la garde-robe de la fille du roy des Parpaillos par raison de convenance capitale et d'esthétique supérieure et dont le prix n'atteignit vraisemblablément gueres plus que le mariaige d'une tigresse Hircanique, comme vous pourriez dire 600.000 malvedis, une jeune et sans doute peu honneste dame fend les airs montée sur un immense fiasco, faisant ainsi seulement dans une faible mesure faire fiasco à la réputation des sorcières de mener une vie de bâton de chaise et de manche à balai. Écuyère endiablée, elle se rend en riant au sabbat du manoir de messire Gaster et verse à qui veut de bonnes rasades de sa dive bouteille. Le vin du domaine du Calloier des îles d'Hyères, coule à flots, tombe en cascades, va remplacer l'eau du moulin.

Les maîtres du rire s'attirent. Satyre, tel est Piron, auquel Rabelais tend la main au Moulin à Sel pour le hisser sur le piédestal de la Présidence. Aussi est il choyé des nymphes. Il est rangé par elles au nombre de dieux-termes et se voit comme certains êtres mystérieux et surnaturels statufiés au pays d'Homère, vénéré par les jeunes beautés dont le cœur sert de cible aux flèches du divin Eros.

À l'appel de Cervantès, qui a quitté les bords du Styx pour rendre visite à ses glorieux rivaux en villégiature au Moulin à Sel. Don Quichotte jette l'effroi dans le sémillant troupeau des filles d'Eve éduquées par Piron et les fait s'enfuir dans les bois mystérieux où Pan et les faunes ont élu domicile. Sancho Pança l'accompagne et met à imiter ses évolutions stratégiques la même ardeur que Sain des Etangs met sans cesse à transformer en nénuphars le long des ruisseaux tous les chardons et toutes les orties, il a, entre parenthèses,, même visage et même tournure que cet illustre Sain. Il fonce sur les moulins du chemin à l'instar du hardi chevalier de la Manche. Il remporte un succès incommensurable en abattant, à l'exemple de son héroïque maître, tous les moulins à vent des bords de la Saône mis en bouteille.

Que Chamfort vienne se placer à côté de Cervantès au nombre des dieux dans le Sanctuaire de l'Esprit… de Sel, cela peut paraître étrange. Il n'y a cependant pas incomparabilité … d'humour entre le type du penseur

pessimiste et décevant et le géant espagnol, qui confie au gentilhomme de la Manche le soin d'établir combien dans ce monde les apparences sont trompeuses et les travers incommensurables.

Chamfort, bien loin d'être un misogyne ; quoi qu'on en ait dit, et étant né dans le pays situé entre le Puy-de-Dôme et les contreforts du Forez, Lebègue a chargé la plantureuse Auvergne de mettre personnellement en valeur ses charmes opulents et son meilleur produit pour faire savourer aux ânes -aux ânes du Moulin,- la plénitude des aspirations de l'auteur des Maximes et Pensées, et les mettre à même de comprendre les appétits et le goût de l'Averne Nicolas.

Émus et satisfait de voir la princesse Fouchtra de Saint-Flour, aimable et alléchante, remplir consciencieusement cette double tâche, les ânes montrent qu'ils savent apprécier à la fois la belle chair et la bonne soupe aux choux.

Élève de Rabelais, d'après Abel Lefranc, l'auteur de la Physiologie du Goût ne pouvait manquer de suivre son maître au Moulin à Sel. Peut-être y entra-t-il en s'imaginant pénétrer avec lui dans le manoir de Messere Gaster. Il ne se trompa en tout cas pas autant qu'on serait tenté de le croire. Une surprise, en effet, l'y attendait :Il devait y trouver Gastéréa elle-même, Gastéréa, la 10^{e} muse.

Un dessin exécuté par Lebègue d'après nature, prouve l'authenticité du fait. Le voici tel qu'il est: Gastéréa comme ses sœurs les Muses, parée uniquement de la beauté de ses charmes, se livre à l'étude de la Théorie et de la Friture et confectionne un plat merveilleux. De petits cuisiniers apparentés à Éros l'aident, tout en lui faisant comprendre que la besogne, grâce à laquelle elle va répandre autour d'elle le goût de la bonne chère, ne doit pas lui faire perdre le goût des plaisirs de la chair et lui faire dédaigner de songer à l'amour. Ils constatent que la cuisine est excellente et admirant le savoir faire de l'exquise Egérie de Brillat-Savarin.

Quelques-uns d'entre eux s'en vont déclarer urbi et orbi qu'il ne faut plus dire : Tout pour la tripe, comme le voulait Rabelais, mais tout pour une friture.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

L'auteur de la Satire contre les femmes entre au Moulin à Sel avec, à califourchon sur son cou, une femme adorable. Habitué à fréquenter les jardins du Parnasse, à y butiner de fleur en fleur, cette plaisante ennemie de l'antiféministe Parnassien a deux ailes diaprées qu'elle agite autour du pauvre Boileau pour lui en faire voir de toutes les couleurs. Pesant sus sa nuque, elle le défrise et lui met la tête à l'envers. Elle s'acharne après lui, déduit allègrement l'échafaudage de ses œuvres, met sens dessus dessous ses méchants grimoires.

Et tous ces vieux recueils de satire naïves,
Des malices du sexe, immortelles archives.

C'est autour de Shakespeare d'être salué par les hi-han glorieux du Moulin à Sel.

L'ingéniosité supérieure de Léon Lebègue l'amène à prendre
Bottom, frère sur qui notre idéal se forme [sonnet de Paul Romilly]

Pour symboliser l'œuvre du grand Will, Bottom brait magistralement le rôle si lourd pour son échine dont le poids lui est confié. Titania l'écoute attentivement. Elle trouve en son cœur un microcosme admirable. Elle est transportée par sa voix sonore dans un pays de rêve où un guide qui ne trompe pas, conseillerait-il la plus étonnante tromperie. Elle couvre de fleurs l'être cher à qui elle doit un pareil bonheur et s'agenouille devant lui comme devant la personnification d'un dieu, du dieu malin et fort par excellence. Falstaff venant à passer à l'orée de la forêt, - de la forêt de Corneville, sans doute, - où se produit cette si touchante scène, est en proie à une très longue, très longue émotion. Comme Titania reste impassible et continue à faire à Bottom des confidences proportionnées à la longueur de ses oreilles, il pousse sur le front du colosse de majestueuses ramures soit que la fée le cornifie, soit que la jolie reine des bois le fasse bramer comme un cerf.

Voici Rabelais invité à présider de nouveau les agapes asinariennes. Il entre au son des joyeux flageollets et douces cornemuses, tant baudement que c'est passetemps céleste le voir ainsi soy rigouller.

Devant être cette fois déifié comme Calloier des Îles d'Hyères dans le Temple de la Gaîté, il est entouré de Triboulets qui ajoutent à ce bruit celui de plusieurs instruments provençaux et s'évertuent à jouer du tambourin et du galoubet. La Tarasque subjuguée par ces enseignements gargantuesques ne fait aucune difficulté pour le suivre où bon lui semble, fut-ce à travers le pays des ânes et jusqu'à une nouvelle abbaye de Thélème ou sur la Côte d'Azur sont alignés les râteliers de tous les Aliborons félibréens. La Provence qui personnifie une créature exquise, coiffée d'un bonnet d'Arlésienne et dotée d'ailes de cigale, tient en laisse le monstre asservi et achève de l'hypnotiser par sa beauté et par ses chansons.

Gallet, l'épicier-droguiste, qui en mettant dans la balance ses produits alimentaires ne sut pas faire la balance de ses calculs, était tout indiqué pour prendre place à côté de Rabelais dans la galerie des Présidents du Moulin à Sel. N'adopta-t-il pas, en effet, les principes de Panurge, lequel ne voulait pas être débouté de cette félicité soubeline de faire debtes, et allait répétant: Dieu me garde d'être hors debtes? D'autre part, Rabelais, ne fut-il pas son précepteur dans l'art de cultiver la dive bouteille ?

Voyez Comme v'là qu'est fait cet épicier des Muses. Il ne leur débite pas du laurier … sauce ; il débite une chanson. La meunière du Moulin à Vent chante avec lui sur le pas de sa porte, rue de la Truanderie, et l'empêche de songer à la faillite qui le guette derrière ses tonneaux. Le duo les rend joyeux. Il y a sans doute du poivre et du piment dans la conversation musicale du Couple assorti. Il est aisé de s'imaginer qu'en vivant avec une pareille insouciance le chansonnier, marchand de clou de girofle, du clou va connaître les odeurs et les horreurs. Le pauvre Gallet doit naturellement, en ne débitant pas, devenir débiteur et se trouver un jour obligé de constater que

Son fond d'épicerie entre ses mains se fond [Gallet,sonnet de Paul Romilly].

Mais peu lui importe. Les suppôts de la Justice ne l'effraient pas. Les exempts peuvent venir chez lui : la moutarde ne lui montera pas au nez ».

Le Moulin-à-Sel entre aussi dans le monde de la fiction. Le premier chapitre de *Petite Perle*[1] porte comme titre « Le dîner du Moulin-à-Sel » :

« Un coup de cloche du Capitâne résonna parmi le tumulte assourdissant qui servait de basse profonde au cliquetis des fourchettes et des assiettes, aux heurts cristallins des verres dans cette grande salle du restaurant des Sociétés savantes où se donnait ce soir-là un dîner d'artistes. Des rires se prolongeaient en cascades ; des appels de voix continuaient ; des conversations s'échangeaient d'un bout de la salle à l'autre dans un tintamarre, un charivari impossibles à décrire.

Mais un second coup de cloche retentit plus impérieux et la voix du poète Léon Durocher, organisateur de ces dîners mensuels auxquels assistent les sculpteurs les plus en renom, les peintres les plus éminents et les littérateurs les plus distingués, la voix du poète Durocher domina l'ouragan des voix comme le tonnerre domine la tempête et le vacarme des flots :

- Silence ! Que tous les ânes ici présents cessent de braire, j'ai deux hi han d'hommage à adresser au président de ce dîner […] Dans cette étrange réunion des talents les plus divers, où, par modestie, peut-être par conviction, les convives s'appelaient des ânes, l'estime accentuait une

[1]Val, Charles [Pseud.de Charles Poisson, dit aussi Montenailles et Charles-Val]. *Petite perle,* roman, Paris : A. Méricant, 1910. In-18, 218 p.

cordialité sans arrière-pensée. On était là comme en famille et le succès obtenu par un auteur, à propos d'un livre, une commande de l'État à un sculpteur, une attention de la chancellerie en faveur d'un peintre, était pour tous une justice rendue et un honneur fait à l'institution tout entière, un témoignage de satisfaction donné au Moulin-à-Sel.

Et ce n'était pas la moindre des joies de ces ânes éminents et illustres que de voir leurs succès applaudis sincèrement par des amis de tous les mondes, au nom de l'Art immortel, dieu de la religion du Beau que professaient passionnément tous les assistants… ».

Carmina et Vicenç ARMENDARES PACREU
CEROC

La deuxième partie de cet article sera publiée dans un prochain de notre revue.

La rédaction

Informations et compte-rendus

Informations

Nouvelles du CEROC : Changement de directeur

Suzanne Thiolier-Méjean, titulaire de la chaire de Langue et littérature d'Oc et directeur du CEROC depuis 1975, prend cette année sa retraite de l'enseignement après une carrière universitaire commencée en 1966 comme Assistante de langue française à la faculté des lettres de Nanterre. Entrée à la Sorbonne en 1969 comme Assistante de langue d'Oc auprès du regretté professeur Charles Rostaing, Suzanne Thiolier-Méjean exerça sans discontinuer jusqu'en cette année 2001, soit trente-deux ans de fidélité au CEROC et à la langue d'Oc. Devenue professeur émérite, S. T. poursuivra ses travaux, sa collaboration à notre revue et à l'équipe de recherche (EA 2554) qu'elle a constituée depuis 1980.

Son successeur, Jean-Pierre Chambon, d'origine auvergnate, entreprit en 1979 sous la direction de Charles Camproux un Doctorat consacré à la linguistique romane et à la dialectologie. Il devint, à Bâle, rédacteur en chef *du Französisches Etymologisches Wörterbuch*, puis directeur du Centre *FEW*, avant de rejoindre les universités de Strasbourg et de Montpellier. Jean-Pierre Chambon a reçu, en 1985, le prix Albert Dauzat, décerné par la Société de Linguistique romane, puis, en 1991, la médaille de bronze du CNRS. Il est, depuis 1995 directeur adjoint de la *Revue de Linguistique romane*. Entré en 2000 dans l'UFR de Langue française, Jean-Pierre Chambon prend en mains à partir de cette année les rênes du CEROC. Grâce à son expérience et à sa formation, il pourra non seulement maintenir les structures existantes mais aussi promouvoir et mener à bien le projet d'ouverture du CEROC à la linguistique romane, renouant ainsi avec une partie de l'enseignement de Jean Boutière, fondateur du certificat de licence de « grammaire et philologie romanes »,

curieusement supprimé en 1968 et qu'il fut impossible de rétablir par la suite.

L'originalité du CEROC a toujours été celle-là : ignorer les frontières, aussi bien spatiales que temporelles, replacer toute recherche dans un ensemble afin d'éviter l'éparpillement et l'émiettement. Dès sa fondation, il y a maintenant plus de 50 ans Jean Boutière et István Frank ont affirmé la nécessité d'étudier le patrimoine linguistique et littéraire des pays d'oc ainsi que celle d'en transmettre la connaissance aux jeunes générations. Plus tard ce fut également le but de Charles Rostaing et de Suzanne Thiolier-Méjean.

Le CEROC ne cessera, comme toutes choses humaines, d'évoluer dans le temps. Il doit se développer et se fortifier, non pas seulement afin d'assurer sa propre survie, mais afin de prouver à la communauté scientifique que l'Université de Paris-IV est consciente des nouveaux enjeux européens, qu'elle reconnaît le poids des pays du Sud et qu'elle est prête, mieux qu'aucune autre, à reconnaître et à promouvoir la langue et la culture de l'Europe latine.

La rédaction

Colloque

Le CEROC (E.A. 2554) et le groupe de recherche ARLIOCOR (CNRS UPRESA 8092) ont organisé les 13,14 et 15 décembre 2001 un colloque intitulé :

L'alchimie dans les arts et les littératures du moyen âge et de la Renaissance. Orient-Occident.

Le colloque aura lieu à la Sorbonne en salle Louis Liard.

L'entrée est libre. Vous pouvez vous renseigner aux n° suivants : 01 40 46 27 44 (tél.+fax) ou 01 45 44 56 29 ; e-mail : ceroc5@hotmail.com.

In Memoriam

Le professeur Raymond Sindou nous a quittés le 17 mai dernier. Spécialiste de philologie romane, de dialectologie et d'onomastique, Raymond Sindou, né en 1913, a enseigné à l'Université de Clermont-Ferrand à partir de 1979, après avoir été longtemps rattaché au CNRS. Auteur d'une thèse intitulée Le vocabulaire de la ferme au pays de Cahors, soutenue en 1972, il devait recevoir, en 1986, deux tomes de Mélanges, en témoignage d'estime et de reconnaissance de ses pairs. Comme l'écrivit alors Raymond Arveiller, son collègue et son ami, il fut un authentique érudit, indépendant d'esprit, œuvrant aussi bien sur le passé que le présent. Ajoutons qu'il laisse à tous ceux qui le connurent et l'approchèrent le souvenir d'un homme charmant, affable et modeste.

S. T.-M.

Grand Prix Littéraire de Provence 2001

Jusqu'ici décerné tous les ans à un écrivain de langue française ou provençale, le *Grand Prix Littéraire de Provence* récompense, depuis 2001, simultanément l'un et l'autre. Après des lauréats aussi remarquables que les poètes L. Brauquier, H. Bosco, E. Bonnel, M. Courty, les professeurs Charles Rostaing et Claude Mauron, cette année, c'est un autre ami et collaborateur de notre revue qui a été couronné, Philippe Blanchet, *pour l'ensemble de son œuvre littéraire en provençal et de ses travaux sur le provençal*. La cérémonie a eu lieu le 22 septembre dernier à Ventabren. *La France latine* salue chaleureusement son lauréat.

S. T.-M.

Viennent de paraître

-*Le parler palavasien (La lengua dau Grau de Palavas). Éléments de grammaire et de lexicograhie*, édité par l'Académie palavasienne de langue d'Oc, 34250 Palavas-les Flots, 469 p., illustr.

Précédé d'une introduction grammaticale, où on apprend qu' « avoir » se dit *agure*, « faire » *fare*, etc., formes pour le moins intéressantes, un vaste lexique, souvent plaisamment illustré, nous offre un échantillon de mots qui, pour certains, sont évidemment communs aux parlers d'oc, pour d'autres spécifiques à la vie et aux coutumes de Palavas. Une lecture agréable et enrichissante.

S. T.-M.

-*Dictionnaire fondamental français-provençal*, de notre collaborateur Philippe Blanchet, éditions Gisserot, Collection « Education », Paris, 2002, 128 p.

Ce dictionnaire offre, pour 5 euros seulement, des traductions en langue provençale des 1000 mots français les plus courants. Il met l'accent sur les usages en contexte, proposant des formulations authentiques, des expressions idiomatiques, des façons de dire propres au provençal moderne. Une attention particulière a été apportée à la traduction toujours difficile d'expressions et de proverbes. Des informations complémentaires signalent des gestes, connotations et traditions culturelles liés aux mots et à leurs emplois. On y retrouve ainsi toute la richesse de l'expression provençale vivante.

-*Image*, recueil de poèmes provençaux avec traduction française, de Michel Courty, Berre, L'Astrado, 2001, (7, les Fauvettes, 13130 Berre l'Etang), 63 p.

Après plusieurs années consacrées, outre l'animation des éditions et de la revue *L'Astrado*, a des volumes d'études littéraires (Roumieux, Bigot, Mistral…), un grand poète a repris sa plume, toujours aussi profonde et délicate. On ne peut que s'en féliciter.

-*Bessai*, recueil de poèmes provençaux avec traduction française, de Rémi Venture, Berre, L'Astrado, 2001, (7, les Fauvettes, 13130 Berre l'Etang), 150 p.

Ce recueil, qui a valu le Prix Frédéric Mistral 2000 à son auteur, est le deuxième que signe R. Venture, parallèlement historien réputé de la Provence. Rhône, Camargue, taureaux… autant de thèmes que cet arlésien traite avec un refus marqué du folklore et un regard renouvelé, fait d'ouverture et d'authenticité.

-*Liberta di pople / Liberté des peuples, textes écrits ou traduits en provençal pour la défense des peuples opprimés*, un volume dirigé par C. Mauron et E. Desiles (de l'université de Provence), aux éditions du *Prouvençau à l'Escolo* (54 rue Notre-Dame, 13910 Maillane), avec une préface de Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2001, 130 p.

Ce livre regroupe 32 textes, dont un tiers de textes d'écrivains de diverses nationalités et de réputation internationale (de Lamartine et V. Hugo à Primo Levi, Soljénitsyne et à Gao Xingjian —qui n'était pas encore bénéficiaire du Prix Nobel lorsque ces textes ont été présentés pour la première fois à Arles en 1999). Les textes en provençal ont été écrits aux XIXe et surtout au XXe siècle par des grands auteurs de ces périodes. Ainsi que l'écrit M. Vauzelle : ce volume *« témoigne de tout ce que la langue provençale, par la voix de ses écrivains, a pu apporter au combat pour la défense des libertés, pour le soutien aux peuples opprimés (…)* [elle est] *capable d'exprimer, de manière forte, les grandes valeurs de dignité, de solidarité et de liberté ».*

-*Cantico pèr lou blad - Cantico de l'ome davans soun fiò*, poèmes provençaux avec traduction française, de Mas-Felipe Delavouët, édités par le Centre de Recherches et d'Etudes Méridionales (Chemin de Roussan et Cornud, 13210 Saint-Rémy-de-Provence), 60 p., 12 euros franco.

En 1950, M.-F. Delavouët inaugurait la collection du Bayle-Vert en publiant ses *Quatre cantico pèr l'age d'or*, recueil couronné par le Prix Mistral 1951. Deux des *cantico* ont été réédités par ailleurs (*Cantico pèr nosto amo roumano, Cantico pèr un Bóumian que fuguè torèro*), mais les deux présents poèmes n'avaient jamais été remis à la disposition du public. C'est chose faite, grâce au CREM et à Claude Mauron, qui se consacre depuis de nombreuses années à la valorisation de la littérature provençale et notamment de l'œuvre immense de Delavouët. Il faut signaler que ce volume, d'une qualité matérielle irréprochable, reproduit fidèlement les choix typographiques de l'édition originale, ce qui est important car on sait que Delavouët préparait ses volumes comme des œuvres d'art.

CAPES d'occitan-langue d'oc 2001 et 2002

Les épreuves proposées pour la session 2001 ont été les suivantes :

-Dissertation : « Malgré certaines insuffisances, Guillaume Ader est un vrai poète épique et le seul probablement qu'il y ait eu en France dans le XVIIe siècle ». Vos interrogaretz sus las resons e los limits eventuals d'aquela conclusion de Jean Bourciez a la presentacion que fasiá del *Gentilome Gascoun* dins la revista *Reclams de Biarn e Gascougne* al mes d'abriu de 1930.

-Version : « un miracle de Sant Onorat », 70 vers de Rraimond Feraud (XIVe siècle) selon l'édition Sardou.

-Thème : deux paragraphes de *Russe blanc* de Jean-Pierre Milovanoff.

A l'heure où nous imprimons, les rapports de jury pour les sessions 2000 et 2001 ne sont pas parus. Pour la session 2000, on pourra se reporter au n° 131 de notre revue.

Le programme de la session 2002 est établi comme suit (paru au *BO* n° 30 du 26 juillet 2001) :

-Dissertation littéraire : laisses 132 à 186 de *La Chanson de la Croisade* (édition de E. Martin-Chabot, Les Belles Lettres, 1972) ; p. 55-319 de *La Margalide Gascoue* (1604) de Bertrand Larade (édition de J.-F. Courouau, SFAIEO, 1999) ; *L'Arrada* de A. Perbosc (édition de X. Ravier, Institut Occitan, 2000) ; *Lo libre del campèstre* de A. Perbosc (édition G. Passerat, Atlantica, 2000) ; p. 53-263 = *Triptique dóu marrit tèms, Lou pichot zoudiaque ilustra, Lusernàri dóu cors flecha* de M.-F. Delavouët (José Corti, 1971).

-Civilisation : La société occitane, la vie et la création dans l'espace occitan au temps de la seconde guerre mondiale et des totalitarismes, des années trente au début des années 1960 (+ indications bibliographiques).

Compte-rendus

Tradition orale en Haute Provence. Chansons (livre 120 p. et CD audio 67 mn.), recueillies par R. Sette et J.-Y. Royer, commentées par J.-Y. Royer, Mane, Les Alpes de Lumière / Association « cantar », 2001.

Voici un le résultat d'un excellent travail de collectage ethnologique réalisé auprès des anciens du Haut-Vaucluse et de Haute-Provence. Les 52 chansons sont enregistrées directement de la propre bouche des 23 informateurs, tous nés entre 1904 et 1937. Elles sont classées par genre (*berceuses, enfance, danse, rituels, chansons à boire, chants de métiers, amour, chants de soldats, comique, parodies religieuses*) et, si beaucoup sont

connues des Provençaux ou des spécialistes, elles fournissent un exemple d'une grande richesse. Plusieurs versions sont souvent proposées, l'intérêt de ce remarquable corpus étant aussi linguistique, puisque toutes ces chansons sont en provençal, à l'exception de certains textes mêlés de piémontais ou d'italien (sans parler du français), ce qui n'étonnera pas.

Les commentaires sont souvent de bonne tenue, bien documenté et agréablement rédigés. On pourra regretter l'absence de tout un pan des études sur la langue et la culture provençales, par exemple les analyses de l'excellent volume *Chants provençaux de tradition populaire* de N. Simian-Seisson et R. Venture (Librairie Contemporaine, 1999) sur la diffusion des chants d'une région à l'autre, davantage due à l'école et aux patronnages qu'à une éventuelle « communauté culturelle occitane ». Mais les auteurs du volume sont manifestement d'obédience occitaniste. D'où l'emploi dominant du terme *occitan* pour désigner la langue des informateurs (qui ne savent probablement pas ce que signifie ce mot) et de la graphie occitane pour transcrire leurs textes (ainsi défigurés et dont les variations dialectales sont largement gomées —heureusement le CD nous les restituent[1]).

Dès lors, bien sûr, un certain nombre de positions volontaristes sont avancées par les auteurs, ce qui aboutit à quelques choix ou analyses hautement discutables. Parce qu'une informatrice a un époux sétois qui a appris au service militaire un chant béarnais (*Beth cèu de Pau*), ce chant est inclus dans le corpus (p. 79 !), ce qui permet d'instiller l'idée de cette prétendue « unité occitane ». On s'étonnera aussi des remarques réservées concernant le parler trilingue piémontais-français-provençal d'un informateur (phénomène banal et bien étudié par les sociolinguistes) ou de cet éternel retour des métaphores biologico-

[1] L'un des textes, noté par une informatrice, est reproduit en fac-simile sur les couvertures intérieures : on mesure ainsi l'écart entre cette graphie spontanée, proche de l'orthographe provençale moderne dite « mistralienne », et la graphie savante adoptée dans le volume.

génétiques —et idéologiquement douteuse— pour essayer, bien maladroitement, de justifier l'existence d'une « langue occitane » à l'unité consubstantielle (p. 24, note 7, où la langue est comparée à une espèce vivante dont les parlers seraient des individus). Enfin, pour tenter de réfuter une autre vision des parlers de Provence, qui les constituent en une « langue provençale » (spécifique, et donc contraire à l'idéologie de la « grande Occitanie »), le commentateur affirme avec un certain aplomb : *« Il n'existe pas en Provence un seul occitanophone* [entendez locuteur d'un parler local] *naturel qui vous dira qu'il parle provençal. Il avouera ne savoir que le 'patois' et s'excusera de ne pas pratiquer la langue des félibres »* (note 5, p. 16). J'en connais pourtant au moins un (moi !), car cela a toujours été l'usage dans ma famille (marseillaise et varoise) où personne ne fut félibre. Dans mes enquêtes en basse Provence réalisée en 1990, 45% de mes 500 informateurs disaient « provençal », 40% « patois provençal » et 10% seulement « patois » seulement (ou « de tel village »). De nombreuses autres enquêtes l'ont confirmé. Certes, les parlers de Haute Provence ne jouissent pas, ou pas autant, du prestige identitaire de ceux du Rhône et de la Côte, perçus comme « le bon provençal » (cf. d'ailleurs note 87 p. 63). Ce n'est pas une raison pour publier ce genre de *généralisation* abusive et biaisée.

Bref, si l'on sait trier les commentaires orientés, bien représentatifs —hélas— d'un certain type de regard porté sur la langue et la culture populaires de Provence par certains militants, et surtout si l'on se concentre sur le magnifique corpus fourni par l'excellent enregistrement, on a là un ouvrage précieux dont nous pouvons remercier auteurs et éditeurs.

Ph. Blanchet

Jacme Taupiac, *L'occitan moderne*, sector de lingüistica de l'Institut d'Estudis Occitans, 2001, 127 p.

Depuis de nombreuses années, J. Taupiac réfléchit à la codification graphique des parlers d'oc dans le cadre de l'approche occitaniste et de ses principes, définis par L. Alibert. Son approche est mesurée : J. Taupiac ne fait pas un dogme intangible de cette norme graphique, et, s'ouvrant à d'autres points de vue et d'autres arguments, s'appuyant sur une démarche rigoureuse, tente d'en élaborer et d'en proposer ce qu'il pense être des améliorations.

L'ensemble de cet ouvrage est consacré à un point précis (trop peut-être), « le *e* final de support » comme dans l'occitan *monde* comparé à la forme étymologique *mond*. On sait que la norme occitane dite « classique » refuse largement la notation de ce *e* jusqu'ici et prescrit des formes savantes apparentées aux formes graphiques catalanes. On saura gré à J. Taupiac de commencer son ouvrage par une relativisation de toute norme graphique (ou plus largement linguistique) et par la démonstration en règle des « erreurs d'Alibert », au delà des principes alibertiens fondamentaux qu'il souhaite conserver. Ces pages prouvent, par leur nécessité dans un tel ouvrage, à quel point la norme graphique occitaniste est considérée de façon dogmatique par la majorité de ses promoteurs, voire de ses usagers. On saura également gré à J. Taupiac de recommander une norme moins éloignées des réalités parlées. D'une certaine façon, d'ailleurs, il en vient à intégrer dans son analyse la diversité profonde, structurelle, des parlers du domaine d'oc, par exemple sur le plan phonologique (p. 12, par exemple). Il admet même que certaines formes utilisées par d'autres systèmes graphiques (notamment le système dit « mistralien » très majoritairement employé pour écrire le provençal) sont plus cohérentes et mieux justifiées que leurs équivalents alibertiens (p. 9 pour *acò*/*aquò* par exemple). Lorsqu'il fustige l'artificialité de la norme occitaniste, qu'il appelle une « langue de Schtroumpfs » ou un volapük qu'il faudrait *« deschtrompfizar »* ou *« desvolapuquizar »*, j'acquiesce vigoureusement à cet aveu, en ajoutant que les Schtroumpfs, eux, plaisantent (leur auteur aussi).

Cela dit, l'auteur conserve un certain nombre de postulats de départ tout à fait discutable qui, bien sûr, limitent la portée de sa réflexion à ceux qui les partagent. Le premier (p. 55 par exemple[1]) est l'existence d'une langue globale appelée *occitan* (regroupant l'ensemble des parlers de ce que les linguistes appellent « le domaine d'oc » pour des raisons typologiques). Si l'on sort de ce postulat (ce que font la majorité des locuteurs et même les promoteurs de ces parlers dans diverses régions), les efforts entrepris pour constituer une norme commune qui, en même temps, impose des formes « centrales »[2] (languedociennes surtout) et tente d'intégrer quelques variations contradictoires, sont sans objet. Le deuxième est l'objectif de doter cette ou ces langues d'un standard destiné aux usages institutionnels et officiels. Or, il n'est pas indispensable d'avoir un standard unique pour valoriser une langue (cf. la « polynomie » corse ou provençale, mais aussi anglophone à d'autres égards) et il n'est pas sûr du tout que de tels usages soient réalistes ni, surtout, souhaités par les populations. Le troisième est la nécessité de se rapprocher tant que possible de la norme graphique (voire linguistique) catalane, maintes fois répétés, ce qui n'est pas sans lien avec le postulat précédent. Là, le pari devient difficile à tenir, car si le languedocien est proche du catalan, le provençal en est fort éloigné, justement sur les points problématiques que soulève J. Taupiac (en provençal, il n'y a en général pas de consonne finale —et jamais d'occlusives, donc toujours des voyelles de soutien, pas de morphèmes consonantiques mais toujours vocaliques, etc.), mais aussi sur le plan sociolinguistique (nous

---

[1] J. Taupiac utilise le critère d'une intercompréhension supposée (p. 55) et y ajoute celui de la similarité de formes typologiques, le seul qu'il considère « scientifique » (p. 59), en négligeant les paramètres sociolinguistiques, pourtant primordiaux, et en rejetant donc hors des données « scientifiques » tout ce qui relève du social et des représentations des locuteurs (à ce titre, la sociologie ne serait pas une science !).

[2] L'auteur affirme p. 67 que *« Occitania centrala »* est l'autre nom de la Région Midi-Pyrénées (pour qui ?)… Le centralisme et l'autoritarisme sont toujours sous-jacents aux théories occitanistes.

regardons vers l'Italie, pas vers l'Espagne). Enfin, il y a une volonté claire de refuser toute influence du français, voire toute proximité, alors que c'est objectivement le cas dans nos régions françaises et bilingues depuis longtemps où les locuteurs des parlers / langues d'oc sont avant tout alphabétisés en français ! L'auteur appelle ainsi « succursalisme français », de façon péjorative, toute acceptation de ces rapprochements, y compris en attribuant au français des phénomènes dont rien ne permet d'affirmer qu'ils en sont le résultat, comme l'absence d'opposition phonologique entre *é* fermé et *è* ouvert à la tonique (p. 17-18).

Enfin, et pour suivre ce dialogue ouvert et raisonnable que J. Taupiac mène avec les contradicteurs de l'occitanisme graphique, je voudrais signaler quelques erreurs concernant le provençal, puisqu'on sait que c'est le groupe d'oc (je dirais *la langue parmi les langues d'oc*) que les occitanistes ont le plus de mal à englober dans leurs normes (cf. p. 47 ou 98) et dans leurs actions militantes[1]. Dans l'ordre :

-Mistral n'a pas écrit *Mirelha* (p. 33) mais *Mirèio* et c'est ne respecter ni ses choix graphiques ni ses droits d'auteur moraux que de modifier ainsi le titre de son œuvre.

-La disparition du *-s* final du pluriel en provençal ne remonte pas au XVIIIe siècle (p. 53) : elle est largement entamée dès le XVIe et les « traces » *écrites* qu'on en trouve encore au XVIIIe, voire après, sont en fait des influences de l'orthographe française (de même que le *-r* infinitif, disparu à l'oral plus tôt encore).

-Soucieux de raccrocher le provençal aux formes « occitanes », et à propos de *ambe*, l'auteur affirme que « *la*

[1] Les occitanistes ont d'ailleurs « provençalisé » leur système dans au moins 4 versions successives différentes, de Lafont, de Bouvier, du CREO, de Barthélémy-Vigouroux, sans compter la graphie mixte de Bouvier, s'approchant toujours davantage, comme J. Taupiac, de l'orthographe provençale moderne dite « mistralienne ». D'ici quelques années, on peut supposer qu'ils en viendront à adopter cette dernière !

*realitat es que l'emplec d'*eme *o d'*ame *es complètament fortuït* » (p. 60 —on notera au passage la phraséologie « à la française »). C'est évidemment faux, puisqu'*amé* est totalement absent de la plupart des parlers provençaux, à l'exception de certaines petites zones rhodaniennes et alpines. De même, *emé* est bien un oxyton, ce qui n'empêche pas l'ellision possible (mais non obligatoire) de la voyelle finale devant voyelle, due à son statut morphologique : on dit *emé iéu* et non **em'iéu*, *em'acò* ou *emé 'cò* (donc l'accent graphique est justifié en système « mistralien » au contraire de ce qui est supposé p. 64).

-La loi de sonorisation du *s* final devant consonne sonore n'est pas présente en provençal (on dit *barras la porto* avec ou sans *s* mais pas *« barraz la porto »*), où l'on ne sonorise que devant voyelle (cf. p. 81).

Enfin, si la sincérité de l'auteur lorsqu'il appelle à un « œcuménisme » entre occitanistes et provençalistes n'est pas en doute (p. 99), il faut bien le rappeler à la réalité. Il n'y aurait « œcuménisme » envisageable que si le provençal et « l'occitan » (je laisse à d'autres le soin de vérifier si le gascon ou l'auvergnat en font partie, cf. *supra*) était une même langue à usage « bigraphique ». Mais ce n'est pas le cas (cf. *supra* toujours). Il ne s'agit donc que d'un respect mutuel sur lequel tout le monde est d'accord… à l'exception des occitanistes qui persistent dans leur expansionnisme. Il faut rappeler à ce sujet que, sous le choix d'englober le provençal dans l'occitan, se cachent à peine non seulement des convictions sociolinguistiques différentes (en gros, imposer une norme élitiste archaïsante et unifiante à finalité d'officialisation et non respecter la parole populaire bilingue actuelle dans sa pluralité), mais aussi la volonté d'imposer une langue standard unique, à base languedocienne, à la façon catalaniste, comme de nombreux occitanistes le déclarent régulièrement (cf. encore le bulletin n° 41, daté de l'été 2001, de l'Institut Occitan). Il faut aussi nier fermement l'affirmation récurrente (ici p. 99) que « deux graphies » seraient en usage paritaire en Provence : la mistralienne est employée par plus de 90% des scripteurs et des écrits, dont toutes les institutions

officielles ; l'occitane est limitée au volontarisme des quelques militants occitanistes. Les choix sont donc clairs. En outre, l'usage de deux graphies différentes pour une même langue minoritaire serait suicidaire, surtout dans le domaine pédagogique[1].

Le travail de J. Taupiac vient donc stimuler utilement la réflexion sur la question orthographique en domaine d'oc, notamment pour le domaine languedocien.

Ph. Blanchet

[1] voir les exemples que j'ai relevés chez des élèves cités dans mon ouvrage sous presse *Langues, cultures et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aïoli*, Paris, L'Harmattan, 2002

Numéros thématiques parus

Littérature et connaissance de soi, n° 132, 2001.
Les auteurs au CAPES de langue d'oc, n° 131, 2000.
La poésie de langue d'oc des troubadours à Mistral (colloque du cinquantenaire du CEROC), n° 129, 1999.
Le Félibrige européen : les sòci, n° 128, 1999.
La poésie publicitaire : Mistral et Mariani, n° 127, 1998.
Cinquantenaire de la revue « La France latine », n° 126, 1998.
Bertrand Boysset et ses manuscrits, n° 125, 1997.
Minorités et modernité, n° 124, 1997.
Marius André et Philadelphe de Gerde, n° 122 et 123, 1996.
Félix Gras et son œuvre, n° 118 et 119, 1994.
Marcel Pagnol, études de langue et de style, n° 117, 1993.
Foi et littérature au Moyen Age, n° 116, 1993.
La poésie provençale du XXe siècle, n° 115 et 116, 1992-93.
W. Bonaparte-Wyse, un Provençal d'Irlande, n° 114, 1992.
La Roumanie et les Lettres d'Oc, n° 112, 1991.
Musique et Provence, n° 113, 1991.
La vie littéraire à Marseille, n° 110 et 111, 1990.
Deux poésies sœurs : l'italienne et la provençale, n° 109, 1989.
Hommage à René Méjean, n° 106, 1988.

Les autres numéros sont constitués de *varia*.